
B
42
.V62

DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE DE VOLTAIRE.

TOME NEUVIEME.

LETT. GEO.—JUI.

DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE

DANS LEQUEL SONT RÉUNIS

LES QUESTIONS SUR L'ENCYCLOPEDIE,

L'OPINION EN ALPHABET,

LES ARTICLES INSÉRÉS DANS L'ENCYCLOPÉDIE,

ET PLUSIEURS DESTINÉS POUR LE DICTIONNAIRE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, ETC.

PAR VOLTAIRE.

TOME NEUVIEME.

EDITION STÉRÉOTYPE

D'APRÈS LE PROCÉDÉ DE FIRMIN DIDOT.



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE ET DE LA FONDERIE STÉRÉOTYPES

DE P. DIDOT L'AINÉ ET DE FIRMIN DIDOT.

1816.

DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE.

SUITE DE LA LETTRE G.

GÉOGRAPHIE.

La géographie est une de ces sciences qu'il faudra toujours perfectionner. Quelque peine qu'on ait prise, il n'a pas été possible jusqu'à présent d'avoir une description exacte de la terre. Il faudrait que tous les souverains s'entendissent et se prêtassent des secours mutuels pour ce grand ouvrage : mais ils se sont presque toujours plus appliqués à ravager le monde qu'à le mesurer.

Personne n'a encore pu faire une carte exacte de la haute Egypte, ni des régions baignées par la mer Rouge, ni de la vaste Arabie.

Nous ne connaissons de l'Afrique que ses côtes ; tout l'intérieur est aussi ignoré qu'il l'était du temps d'Atlas et d'Hercule. Pas une seule carte bien détaillée de tout ce que le Turc possède en Asie. Tout y est placé au hasard, excepté quelques grandes villes dont les masures subsistent encore. Dans les Etats du grand-mogol, la position relative d'Agra et de Delhi est un peu connue ; mais de là jusqu'au royaume de Golconde, tout est placé à l'aventure.

On sait à-peu-près que le Japon s'étend en latitude septentrionale, depuis environ le trentième degré jusqu'au quarantième; et si l'on se trompe, ce n'est que de deux degrés, qui font environ cinquante lieues : de sorte que, sur la foi de nos meilleures cartes, un pilote risquerait de s'égarer ou de périr.

A l'égard de la longitude, les premières cartes des jésuites la déterminèrent entre le cent cinquante-septième degré, et le cent soixante et quinze; et aujourd'hui on la détermine entre le cent quarante-six et le cent soixante.

La Chine est le seul pays de l'Asie dont on ait une mesure géographique, parceque l'empereur Cam-hi employa des jésuites astronomes pour dresser des cartes exactes : et c'est ce que les jésuites ont fait de mieux. S'ils s'étaient bornés à mesurer la terre, ils ne seraient pas proscrits sur la terre.

Dans notre occident, l'Italie, la France, la Russie, l'Angleterre, et les principales villes des autres Etats, ont été mesurées par la même méthode qu'on a employée à la Chine; mais ce n'est que depuis très peu d'années qu'on a formé en France l'entreprise d'une topographie entiere. Une compagnie tirée de l'académie des sciences a envoyé des ingénieurs et des arpenteurs dans toute l'étendue du royaume, pour mettre le moindre hameau, le plus petit ruisseau, les collines, les buissons, à leur véritable place. Avant ce temps la topographie était si confuse, que la veille de la bataille de Fontenoy on examina toutes les cartes du pays, et on n'en trouva pas une seule qui ne fût entièrement fautive.

Si on avait donné de Versailles un ordre positif à un général peu expérimenté de livrer la bataille, et de se poster en conséquence des cartes géographiques, comme cela est arrivé quelquefois du temps du ministre Chamillart, la bataille eût été infailliblement perdue.

Un général qui ferait la guerre dans le pays des Uscoques, des Morlaques, des Montenegrins, et qui n'aurait pour toute connaissance des lieux que les cartes, serait aussi embarrassé que s'il se trouvait au milieu de l'Afrique.

Heureusement on rectifie sur les lieux ce que les géographes ont souvent tracé de fantaisie dans leur cabinet.

Il est bien difficile, en géographie comme en morale, de connaître le monde sans sortir de chez soi.

Le livre de géographie le plus commun en Europe est celui d'Hubner. On le met entre les mains de tous les enfans depuis Moscou jusqu'à la source du Rhin : les jeunes gens ne se forment dans toute l'Allemagne que par la lecture d'Hubner.

Vous trouverez d'abord dans ce livre que Jupiter devint amoureux d'Europe treize cents années juste avant Jésus-Christ.

Selon lui, il n'y a en Europe ni chaleur trop ardente, ni froidure excessive. Cependant on a vu dans quelques étés les hommes mourir de l'excès du chaud; et le froid est souvent si terrible dans le nord de la Suède et de la Russie, que le thermomètre y est descendu jusqu'à trente-quatre degrés au-dessous de la glace.

Hubner compte en Europe environ trente millions d'habitans; c'est se tromper de plus de soixante et dix millions.

Il dit que l'Europe a trois mères langues, comme s'il y avait des mères langues, et comme si chaque peuple n'avait pas toujours emprunté mille expressions de ses voisins.

Il affirme qu'on ne peut trouver en Europe une lieue de terrain qui ne soit habitée; mais dans la Russie, il est encore des déserts de trente à quarante lieues. Le désert des landes de Bordeaux n'est que trop grand. J'ai devant mes yeux quarante lieues de montagnes couvertes de neiges éternelles, sur lesquelles il n'a jamais passé ni un homme ni même un oiseau.

Il y a encore dans la Pologne des marais de cinquante lieues d'étendue, au milieu desquels sont de misérables isles presque inhabitées.

Il dit que le Portugal a du levant au couchant cent lieues de France; cependant on ne trouve qu'environ cinquante de nos lieues de trois mille pas géométriques.

Si vous en croyez Hubner, le roi de France a toujours quarante mille Suisses à sa solde; mais le fait est qu'il n'en a jamais eu qu'environ onze mille.

Le château de Notre-Dame de la Garde, près de Marseille, lui paraît une forteresse importante et presque imprenable. Il n'avait pas vu cette belle forteresse,

> Gouvernement commode et beau,
> A qui suffit pour toute garde

Un suisse avec sa halebarde
Peint sur la porte du château.

Il donne libéralement à la ville de Rouen trois cents belles fontaines publiques. Rome n'en avait que cent cinq du temps d'Auguste.

On est bien étonné quand on voit dans Hubner que la rivière de l'Oise reçoit les eaux de la Sarre, de la Somme, de l'Authie, et de la Canche. L'Oise coule à quelques lieues de Paris ; la Sarre est en Lorraine près de la basse Alsace, et se jette dans la Moselle au-dessus de Trèves ; la Somme prend sa source près de Saint-Quentin, et se jette dans la mer au-dessous d'Abbeville : l'Authie et la Canche sont des ruisseaux qui n'ont pas plus de communication avec l'Oise que n'en ont la Somme et la Sarre. Il faut qu'il y ait là quelque faute de l'éditeur, car il n'est guère possible que l'auteur se soit mépris à ce point.

Il donne la petite principauté de Foix à la maison de Bouillon qui ne la possède pas.

L'auteur admet la fable de la royauté d'Yvetot ; il copie exactement toutes les fautes de nos anciens ouvrages de géographie, comme on les copie tous les jours à Paris ; et c'est ainsi qu'on nous redonne tous les jours d'anciennes erreurs avec des titres nouveaux.

Il ne manque pas de dire que l'on conserve à Rhodès un soulier de la sainte Vierge, comme on conserve dans la ville du Puy en Velai le prépuce de son fils.

Vous ne trouverez pas moins de contes sur les

Turcs que sur les chrétiens. Il dit que les Turcs possédaient de son temps quatre isles dans l'Archipel. Ils les possédaient toutes.

Qu'Amurat II, à la bataille de Varne, tira de son sein l'hostie consacrée qu'on lui avait donnée en gage, et qu'il demanda vengeance à cette hostie de la perfidie des chrétiens. Un Turc, et un Turc dévot comme Amurat II, faire sa prière à une hostie! il tira le traité de son sein, il demanda vengeance à Dieu, et l'obtint de son sabre.

Il assure que le czar Pierre I se fit patriarche. Il abolit le patriarchat, et fit bien; mais se faire prêtre, quelle idée!

Il dit que la principale erreur de l'Eglise grecque est de croire que le Saint-Esprit ne procède que du Père. Mais d'où sait-il que c'est une erreur? l'Eglise latine ne croit la procession du Saint-Esprit par le Père et le Fils que depuis le neuvième siècle; la grecque, mère de la latine, date de seize cents ans. Qui les jugera?

Il affirme que l'Eglise grecque russe reconnaît pour médiateur, non pas Jésus-Christ, mais S. Antoine. Encore s'il avait attribué la chose à S. Nicolas, on aurait pu autrefois excuser cette méprise du petit peuple.

Cependant, malgré tant d'absurdités, la géographie se perfectionne sensiblement dans notre siècle.

Il n'en est pas de cette connaissance comme de l'art des vers, de la musique, de la peinture. Les derniers ouvrages en ces genres sont souvent les plus mauvais. Mais dans les sciences qui demandent de

l'exactitude plutôt que du génie, les derniers sont toujours les meilleurs, pourvu qu'ils soient faits avec quelque soin.

Un des plus grands avantages de la géographie est, à mon gré, celui-ci: Votre sotte voisine et votre voisin encore plus sot vous reprochent sans cesse de ne pas penser comme on pense dans la rue Saint-Jacques. Voyez, vous disent-ils, quelle foule de grands hommes a été de notre avis depuis Pierre Lombard jusqu'à l'abbé Petit-Pied. Tout l'univers a reçu nos vérités, elles règnent dans le faubourg Saint-Honoré, à Chaillot et à Étampes, à Rome et chez les Uscoques. Prenez alors une mappemonde, montrez-leur l'Afrique entière, les empires du Japon, de la Chine, des Indes, de la Turquie, de la Perse, celui de la Russie, plus vaste que ne fut l'empire romain; faites-leur parcourir du bout du doigt toute la Scandinavie, tout le nord de l'Allemagne, les trois royaumes de la Grande-Bretagne, la meilleure partie des Pays-Bas, la meilleure de l'Helvétie; enfin vous leur ferez remarquer dans les quatre parties du globe, et dans la cinquième, qui est encore aussi inconnue qu'immense, ce prodigieux nombre de générations qui n'entendirent jamais parler de ces opinions, ou qui les ont combattues, ou qui les ont en horreur; vous opposerez l'univers à la rue Saint-Jacques.

Vous leur direz que Jules-César, qui étendit son pouvoir bien loin au-delà de cette rue, ne sut pas un mot de ce qu'ils croient si universel; que leurs ancêtres, à qui Jules-César donna les étrivières, n'en surent pas davantage.

Peut-être alors auront-ils quelque honte d'avoir

cru que les orgues de la paroisse Saint-Severin donnaient le ton au reste du monde.

GÉOMÉTRIE.

Feu M. Clairaut imagina de faire apprendre facilement aux jeunes gens les élémens de la géométrie ; il voulut remonter à la source, et suivre la marche de nos découvertes et des besoins qui les ont produites.

Cette méthode paraît agréable et utile; mais elle n'a pas été suivie; elle exige dans le maître une flexibilité d'esprit qui sait se proportionner, et un agrément rare dans ceux qui suivent la routine de leur profession.

Il faut avouer qu'Euclide est un peu rebutant; un commençant ne peut deviner où il est mené. Euclide dit au premier livre que, « si une ligne droite « est coupée en parties égales et inégales, les carrés « construits sur les segmens inégaux sont doubles « des carrés construits sur la moitié de la ligne en« tière, et sur la petite ligne qui va de l'extrémité « de cette moitié jusqu'au point d'intersection »

On a besoin d'une figure pour entendre cet obscur théorème; et quand il est compris, l'étudiant dit : A quoi peut-il me servir, et que m'importe? il se dégoûte d'une science dont il ne voit pas assez tôt l'utilité.

La peinture commença par le desir de dessiner grossièrement sur un mur les traits d'une personne chère. La musique fut un mélange grossier de quel-

ques tons qui plaisent à l'oreille, avant que l'octave fût trouvée.

On observa le coucher des étoiles avant d'être astronome. Il paraît qu'on devrait guider ainsi la marche des commençans de la géométrie.

Je suppose qu'un enfant doué d'une conception facile entende son père dire à son jardinier: Vous planterez dans cette plate-bande des tulipes sur six lignes, toutes à un demi-pied l'une de l'autre. L'enfant veut savoir combien il y aura de tulipes. Il court à la plate-bande avec son précepteur. Le parterre est inondé; il n'y a qu'un des longs côtés de la plate-bande qui paraisse. Ce côté a trente pieds de long, mais on ne sait point quelle est sa largeur. Le maître lui fait d'abord aisément comprendre qu'il faut que ces tulipes bordent ce parterre à six pouces de distance l'une de l'autre. Ce sont déja soixante tulipes pour la première rangée de ce côté. Il doit y avoir six lignes. L'enfant voit qu'il y aura six fois soixante, trois cent soixante tulipes. Mais de quelle largeur sera donc cette plate-bande que je ne puis mesurer? Elle sera évidemment de six fois six pouces, qui font trois pieds.

Il connaît la longueur et la largeur; il veut connaître la superficie. N'est-il pas vrai, lui dit son maître, que si vous fesiez courir une règle de trois

pieds de long et d'un pied de large sur cette platebande, d'un bout à l'autre, elle l'aurait successivement couverte tout entière? voilà donc la superficie trouvée, elle est de trois fois trente. Ce morceau a quatre-vingt-dix pieds carrés.

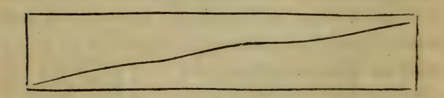
Le jardinier, quelques jours après, tend un cordeau d'un angle à l'autre dans la longueur; ce cordeau partage le rectangle en deux parties égales. Il est donc, dit le disciple, aussi long qu'un des deux côtés?

LE MAÎTRE.

Non, il est plus long.

LE DISCIPLE.

Mais quoi! si je fais passer des lignes sur cette transversale que vous appelez *diagonale*, il n'y en



aura pas plus pour elle que pour les deux autres; elle leur est donc égale. Quoi! lorsque je forme la lettre N, ce trait qui lie les deux jambages n'est-il pas de la même hauteur qu'eux?

LE MAÎTRE.

Il est de la même hauteur, mais non de la même longueur, cela est démontré. Faites descendre cette diagonale au niveau du terrain; vous voyez qu'elle déborde un peu.

LE DISCIPLE.

Et de combien précisément déborde-t-elle?

LE MAÎTRE.

Il y a des cas où l'on n'en saura jamais rien, de même qu'on ne saura point précisément quelle est la racine carrée de cinq.

LE DISCIPLE.

Mais la racine carrée de cinq est deux, plus une fraction.

LE MAÎTRE.

Mais cette fraction ne se peut exprimer en chiffre, puisque le carré d'un nombre plus une fraction ne peut être un nombre entier. Il y a même en géométrie des lignes dont les rapports ne peuvent s'exprimer.

LE DISCIPLE.

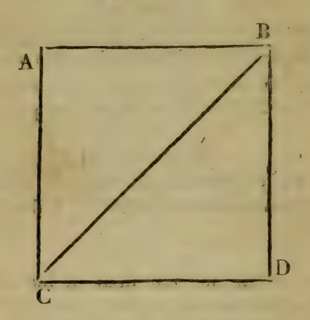
Voilà une difficulté qui m'arrête. Quoi! je ne saurai jamais mon compte? il n'y a donc rien de certain?

LE MAÎTRE.

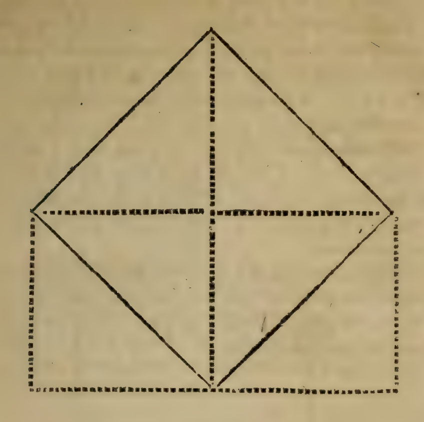
Il est certain que cette ligne de biais partage le quadrilataire en deux parties égales. Mais il n'est pas plus surprenant que ce petit reste de la ligne diagonale n'ait pas une commune mesure avec les côtés, qu'il n'est surprenant que vous ne puissiez trouver en arithmétique la racine carrée de cinq.

Vous n'en saurez pas moins votre compte; car si un arithméticien dit qu'il vous doit la racine carrée de cinq écus, vous n'avez qu'à transformer ces cinq écus en petites pièces, en liards, par exemple; vous en aurez douze cents, dont la racine carrée est entre trente-quatre et trente-cinq, et vous saurez votre compte à un liard près. Il ne faut pas qu'il y ait de mystère ni en arithmétique ni en géométrie.

Ces premières ouvertures aiguillonnent l'esprit du jeune homme. Son maître, lui ayant dit que la diagonale d'un carré est incommensurable, immesurable aux côtés et aux bases, lui apprend qu'avec cette ligne, dont on ne saura jamais la valeur, il va faire cependant un carré qui sera démontré être le double du carré A B C D.



Pour cela, il lui fait voir premièrement que les deux triangles qui partagent le carré sont égaux. Ensuite traçant cette figure, il démontre à l'esprit et aux yeux que le carré formé par ces quatre lignes noires vaut les deux carrés pointillés. Et cette



proposition servira bientôt à faire comprendre ce fameux théorème que Pythagore trouva établi chez les Indiens, et qui était connu des Chinois, que le grand côté d'un triangle rectangle peut porter une figure quelconque, égale aux figures semblables établies sur les deux autres côtés.

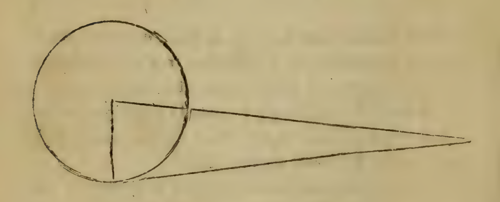
Le jeune homme veut-il mesurer la hauteur d'une tour, la largeur d'une rivière dont il ne peut approcher, chaque théorème a sur-le-champ son application; il apprend la géométrie par l'usage.

Si on s'était contenté de lui dire que le produit des extrêmes est égal au produit des moyens, ce n'eût été pour lui qu'un problème stérile; mais il sait que l'ombre de cette perche est à la hauteur de

la perche comme l'ombre de la tour voisine est à la hauteur de la tour. Si donc la perche a cinq pieds et son ombre un pied, et si l'ombre de la tour est de douze pieds, il dit : Comme un est à cinq, ainsi douze est à la hauteur de la tour ; elle est donc de soixante pieds.

Il a besoin de connaître les propriétés d'un cercle; il sait qu'on ne peut avoir la mesure exacte de sa circonférence. Mais cette extrême exactitude est inutile pour opérer. Le développement d'un cercle est sa mesure.

Il connaîtra que ce cercle étant une espèce de polygone, son aire est égal à ce triangle dont le petit côté est le rayon du cercle, et dont la base est la mesure de sa circonférence.



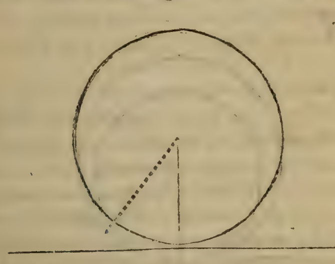
Les circonférences des cercles sont entre elles comme leurs rayons.

Les cercles ayant les propriétés générales de toutes les figures rectilignes semblables, et ces figures étant entre elles comme les carrés de leurs côtés

correspondans, les cercles auront aussi leurs aires proportionnelles au carré de leurs rayons.

Ainsi, comme le carré de l'hypothénuse est égal au carré des deux côtés, le cercle dont le rayon sera cette hypothénuse, sera égal à deux cercles qui auront pour rayon les deux autres côtés. Et cette connaissance servira aisément pour construire un bassin d'eau aussi grand que deux autres bassins pris ensemble. On double exactement le cercle, si on ne le carre pas exactement.

Accoutumé à sentir ainsi l'avantage des vérités géométriques, il lit dans quelques élémens de cette science, que si on tire cette ligne droite appelée *tangente*, qui touchera ce cercle en un point, on ne pourra jamais faire passer une autre ligne droite entre ce cercle et cette ligne.

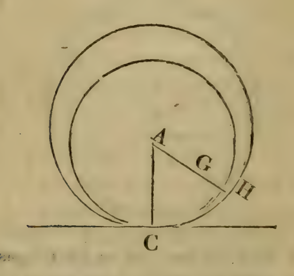


Cela est bien évident, et ce n'était pas trop la peine de le dire. Mais on ajoute qu'on peut faire passer une infinité de lignes courbes à ce point de contact; cela le surprend et surprendrait aussi des hommes faits. Il est tenté de croire la matière péné-

trable. Les livres lui disent que ce n'est point là de la matière, que ce sont des lignes sans largeur. Mais si elles sont sans largeur, ces lignes droites métaphysiques passeront en foule l'une sur l'autre sans rien toucher. Si elles ont de la largeur, aucune courbe ne passera. L'enfant ne sait plus où il en est; il se voit transporté dans un nouveau monde qui n'a rien de commun avec le nôtre.

Comment croire que ce qui est manifestement impossible à la nature soit vrai?

Je conçois bien, dira-t-il à un maître de la géométrie transcendante, que tous vos cercles se rencontreront au point C. Mais voilà tout ce que vous démontrerez. Vous ne pourrez jamais me démontrer que ces lignes circulaires passent à ce point entre le premier cercle et la tangente.



La sécante A G est plus courte que la sécante A G H, d'accord; mais il ne suit point de là que vos lignes courbes puissent passer entre deux lignes

qui se touchent. Elles y peuvent passer, répondra le maître, parceque GH est un infiniment petit du second ordre.

Je n'entends point ce que c'est qu'un infiniment petit, dit l'enfant; et le maître est obligé d'avouer qu'il ne l'entend pas davantage. C'est là où Malezieux s'estasie dans ses Elémens de géométrie. Il dit positivement qu'il y a des vérités incompatibles. N'eût-il pas été plus simple de dire que ces lignes n'ont de commun que ce point C, au-delà et en-deçà duquel elles se séparent.

Je puis toujours diviser un nombre par la pensée; mais suit-il de là que ce nombre soit infini? aussi Newton, dans son calcul intégral et dans son différentiel, ne se sert pas de ce grand mot; et Clairaut se garde bien d'enseigner, dans ses Elémens de géométrie, qu'on puisse faire passer des cerceaux entre une boule et la table sur laquelle cette boule est posée.

Il faut bien distinguer entre la géométrie utile et la géométrie curieuse.

L'utile est le compas de proportion inventé par Galilée, la mesure des triangles, celle des solides, le calcul des forces mouvantes. Presque tous les autres problèmes peuvent éclairer l'esprit et le fortifier; bien peu seront d'une utilité sensible au genre humain. Carrez des courbes tant qu'il vous plaira, vous montrez une extrême sagacité. Vous ressemblez à un arithméticien qui examine les propriétés des nombres au lieu de calculer sa fortune.

Lorsque Archimède trouva la pesanteur spécifique des corps, il rendit service au genre humain:

mais de quoi vous servira de trouver trois nombres tels que la différence des carrés de deux ajoutée au cube de trois fasse toujours un carré, et que la somme des trois différences ajoutée au même cube fasse un autre carré ? *Nugæ difficiles.*

GLOIRE, GLORIEUX.

SECTION I.

La gloire est la réputation jointe à l'estime ; elle est au comble quand l'admiration s'y joint. Elle suppose toujours des choses éclatantes, en actions, en vertus, en talens, et toujours de grandes difficultés surmontées. César, Alexandre, ont eu de la gloire. On ne peut guère dire que Socrate en ait eu. Il attire l'estime, la vénération, la pitié, l'indignation contre ses ennemis ; mais le terme de gloire serait impropre à son égard ; sa mémoire est respectable plutôt que glorieuse. Attila eut beaucoup d'éclat ; mais il n'a point de gloire, parceque l'histoire, qui peut se tromper, ne lui donne point de vertus. Charles XII a encore de la gloire, parceque sa valeur, son désintéressement, sa libéralité, ont été extrêmes. Les succès suffisent pour la réputation, mais non pas pour la gloire. Celle de Henri IV augmente tous les jours, parceque le temps a fait connaître toutes ses vertus, qui étaient incomparablement plus grandes que ses défauts.

La gloire est aussi le partage des inventeurs dans

les beaux arts ; les imitateurs n'ont que des applaudissemens. Elle est encore accordée aux grands talens, mais dans des arts sublimes. On dira bien, la gloire de Virgile, de Cicéron, mais non de Martial et d'Aulu-Gelle.

On a osé dire la gloire de Dieu ; il travaille pour la gloire de Dieu ; Dieu a créé le monde pour sa gloire : ce n'est pas que l'Etre suprême puisse avoir de la gloire ; mais les hommes n'ayant point d'expressions qui lui conviennent, emploient pour lui celles dont ils sont le plus flattés.

La vaine gloire est cette petite ambition qui se contente des apparences, qui s'étale dans le grand faste, et qui ne s'élève jamais aux grandes choses. On a vu des souverains qui, ayant une gloire réelle, ont encore aimé la vaine gloire, en recherchant trop de louanges, en aimant trop l'appareil de la représentation.

La fausse gloire tient souvent à la vaine, mais souvent elle porte à des excès ; et la vaine se renferme plus dans les petitesses. Un prince qui mettra son honneur à se venger, cherchera une gloire fausse plutôt qu'une gloire vaine.

Faire gloire, faire vanité, se faire honneur, se prennent quelquefois dans le même sens, et ont aussi des sens différens. On dit également, il fait gloire, il fait vanité, il se fait honneur de son luxe, de ses excès : alors gloire signifie fausse gloire. Il fait gloire de souffrir pour la bonne cause ; et non pas il fait vanité. Il se fait honneur de son bien ; et non pas il fait gloire ou vanité de son bien.

Rendre gloire signifie, reconnaître, attester. *Rendez gloire à la vérité*, reconnaissez la vérité.

Au Dieu que vous servez, princesse, rendez gloire.

ATHALIE.

Attestez le Dieu que vous servez.

La gloire est prise pour le ciel ; il est au séjour de la gloire.

Où le conduisez-vous ?... à la mort.... à la gloire.

POLYEUCTE.

On ne se sert de ce mot pour désigner le ciel que dans notre religion. Il n'est pas permis de dire que Bacchus, Hercule, furent reçus dans la gloire, en parlant de leur apothéose.

Glorieux, quand il est l'épithète d'une chose inanimée, est toujours une louange ; bataille, paix, affaire glorieuse. Rang glorieux signifie, rang élevé, et non pas rang qui donne de la gloire, mais dans lequel on peut en acquérir. Homme glorieux, esprit glorieux, est toujours une injure ; il signifie celui qui se donne à lui-même ce qu'il devrait mériter des autres : ainsi on dit, un règne glorieux, et non pas un roi glorieux. Cependant ce ne serait pas une faute de dire au pluriel, les plus glorieux conquérans ne valent pas un prince bienfesant ; mais on ne dira pas, les princes glorieux, pour dire les princes illustres.

Le glorieux n'est pas tout-à-fait le fier, ni l'avantageux, ni l'orgueilleux. Le fier tient de l'arrogant et du dédaigneux, et se communique peu. L'avan-

tageux abuse de la moindre déférence qu'on a pour lui. L'orgueilleux étale l'excès de la bonne opinion qu'il a de lui-même. Le glorieux est plus rempli de vanité ; il cherche plus à s'établir dans l'opinion des hommes ; il veut réparer par les dehors ce qui lui manque en effet. L'orgueilleux se croit quelque chose ; le glorieux veut paraître quelque chose. Les nouveaux parvenus sont d'ordinaire plus glorieux que les autres. On a appelé quelquefois les saints et les anges, les glorieux, comme habitans du séjour de la gloire.

Glorieusement est toujours pris en bonne part ; il règne glorieusement ; il se tira glorieusement d'un grand danger, d'une mauvaise affaire.

Se glorifier est tantôt pris en bonne part, tantôt en mauvaise, selon l'objet dont il s'agit. Il se glorifie d'une disgrace qui est le fruit de ses talens et l'effet de l'envie. On dit des martyrs qu'ils glorifiaient Dieu, c'est-à-dire, que leur constance rendait respectable aux hommes le Dieu qu'ils annonçaient.

SECTION II.

Que Cicéron aime la gloire, après avoir étouffé la conspiration de Catilina, on le lui pardonne.

Que le roi de Prusse, Frédéric le grand, pense ainsi après Rosbac et Lissa, et après avoir été le législateur, l'historien, le poëte et le philosophe de sa patrie ; qu'il aime passionnément la gloire, et qu'il soit assez habile pour être modeste, on l'en glorifiera davantage.

Que l'impératrice Catherine II ait été forcée, par

la brutale insolence d'un sultan turc, à déployer tout son génie; que du fond du Nord elle ait fait partir quatre escadres qui ont effrayé les Dardanelles et l'Asie mineure; et qu'elle ait, en 1770, enlevé quatre provinces à ces turcs qui fesaient trembler l'Europe; on trouvera fort bon qu'elle jouisse de sa gloire, et on l'admirera de parler de ses succès avec cet air d'indifférence et de supériorité qui fait voir qu'on les mérite.

En un mot, la gloire convient aux génies de cette espèce, quoiqu'ils soient de la race mortelle très chétive.

Mais si, au bout de l'Occident, un bourgeois d'une ville nommée Paris, près de Gonesse, croit avoir de la gloire quand il est harangué par un régent de l'université qui lui dit : Monseigneur, la gloire que vous avez acquise dans l'exercice de votre charge, vos illustres travaux, dont tout l'univers retentit, etc.; je demande alors s'il y a dans cet univers assez de sifflets pour célébrer la gloire de mon bourgeois, et l'éloquence du pédant qui est venu braire cette harangue dans l'hôtel de monseigneur ?

Nous sommes si sots que nous avons fait Dieu glorieux comme nous.

Ben-al-bétif, ce digne chef des derviches, leur disait un jour : Mes frères, il est très bon que vous vous serviez souvent de cette sacrée formule de notre Koran, *au nom de Dieu très miséricordieux ;* car Dieu use de miséricorde, et vous apprenez à la faire en répétant souvent les mots qui recommandent une vertu sans laquelle il resterait peu d'hommes sur la terre. Mais, mes freres, gardez-vous bien d'i-

miter des téméraires qui se vantent à tout propos de travailler à la gloire de Dieu. Si un jeune imbécille soutient une thèse sur les catégories, thèse à laquelle préside un ignorant en fourrure, il ne manque pas d'écrire en gros caractère à la tête de sa thèse : *Ek allha abron doxa ; ad majorem Dei gloriam.* Un bon musulman a-t-il fait blanchir son salon, il grave cette sottise sur sa porte ; un saka porte de l'eau pour la plus grande gloire de Dieu. C'est un usage impie qui est pieusement mis en usage. Que diriez-vous d'un petit chiaoux qui, en vuidant la chaise percée de notre sultan, s'écrierait : A la plus grande gloire de notre invincible monarque ? Il y a certainement plus loin du sultan à Dieu, que du sultan au petit chiaoux.

Qu'avez-vous de commun, misérables vers de terre, appelés *hommes*, avec la gloire de l'Etre infini ? Peut-il aimer la gloire ? peut-il en recevoir de vous ? peut-il en goûter ? jusqu'à quand, animaux à deux pieds sans plumes, ferez-vous Dieu à votre image ? Quoi ! parceque vous êtes vains, parceque vous aimez la gloire, vous voulez que Dieu l'aime aussi ! S'il y avait plusieurs dieux, chacun d'eux peut-être voudrait obtenir les suffrages de ses semblables. Ce serait-là la gloire d'un Dieu. Si l'on peut comparer la grandeur infinie avec la bassesse extrême, ce Dieu serait comme le roi Alexandre ou Scander, qui ne voulait entrer en lice qu'avec des rois. Mais vous, pauvres gens, quelle gloire pouvez-vous donner à Dieu ? Cessez de profaner ce nom sacré. Un empereur, nommé Octave Auguste, défendit qu'on le louât dans les écoles de Rome, de

peur que son nom ne fût avili. Mais vous ne pouvez ni avilir l'être suprême, ni l'honorer. Anéantissez-vous, adorez, et taisez-vous.

Ainsi parlait Ben-al-Bétif; et les derviches s'écrièrent : Gloire à Dieu! Ben-al-Bétif a bien parlé.

GOUT.

SECTION I.

Le goût, ce sens, ce don de discerner nos alimens, a produit dans toutes les langues connues la métaphore qui exprime, par le mot *goût*, le sentiment des beautés et des défauts dans tous les arts : c'est un discernement prompt, comme celui de la langue et du palais, et qui prévient, comme lui, la réflexion; il est, comme lui, sensible et voluptueux à l'égard du bon; il rejette, comme lui, le mauvais avec soulèvement; il est souvent, comme lui, incertain et égaré, ignorant même si ce qu'on lui présente doit lui plaire, et ayant quelquefois besoin, comme lui, d'habitude pour se former.

Il ne suffit pas, pour le goût, de voir, de connaître la beauté d'un ouvrage; il faut la sentir, en être touché. Il ne suffit pas de sentir, d'être touché d'une maniere confuse; il faut démêler les différentes nuances : rien ne doit échapper à la promptitude du discernement : et c'est encore une ressemblance de ce goût intellectuel, de ce goût des arts, avec le goût sensuel; car le gourmet sent et reconnaît promptement le mélange de deux liqueurs : l'homme

de goût, le connaisseur, verra d'un coup-d'œil prompt le mélange de deux styles; il verra un défaut à côté d'un agrément; il sera saisi d'enthousiasme à ce vers des Horaces :

Que vouliez-vous qu'il fît contre trois?— Qu'il mourût.

Il sentira un dégoût involontaire au vers suivant:

Ou qu'un beau désespoir alors le secourût.

Comme le mauvais goût, au physique, consiste à n'être flatté que par des assaisonnemens trop piquans et trop recherchés, ainsi le mauvais goût, dans les arts, est de ne se plaire qu'aux ornemens étudiés, et de ne pas sentir la belle nature.

Le goût dépravé dans les alimens est de choisir ceux qui dégoûtent les autres hommes; c'est une espèce de maladie. Le goût dépravé dans les arts est de se plaire à des sujets qui révoltent les esprits bien faits, de préférer le burlesque au noble, le précieux et l'affecté au beau simple et naturel; c'est une maladie de l'esprit. On se forme le goût des arts beaucoup plus que le goût sensuel; car dans le goût physique, quoiqu'on finisse quelquefois par aimer les choses pour lesquelles on avait d'abord de la répugnance, cependant la nature n'a pas voulu que les hommes, en général, apprissent à sentir ce qui leur est nécessaire; mais le goût intellectuel demande plus de temps pour se former. Un jeune homme sensible, mais sans aucune connaissance, ne distingue point d'abord les parties d'un grand chœur de musique; ses yeux ne distinguent point d'abord dans un tableau les gradations, le clair-obscur, la

perspective, l'accord des couleurs, la correction du dessin; mais peu à peu ses oreilles apprennent à entendre, et ses yeux à voir: il sera ému à la première représentation qu'il verra d'une belle tragédie; mais il n'y démêlera ni le mérite des unités, ni cet art délicat par lequel aucun personnage n'entre ni ne sort sans raison, ni cet art, encore plus grand, qui concentre des intérêts divers dans un seul, ni enfin les autres difficultés surmontées. Ce n'est qu'avec de l'habitude et des réflexions qu'il parvient à sentir tout d'un coup avec plaisir ce qu'il ne démêlait pas auparavant. Le goût se forme insensiblement dans une nation qui n'en avait pas, parcequ'on y prend peu à peu l'esprit des bons artistes. On s'accoutume à voir des tableaux avec les yeux de le Brun, du Poussin, de le Sueur. On entend la déclamation notée des scènes de Quinault avec l'oreille de Lulli, et les airs et les symphonies avec celle de Rameau. On lit les livres avec l'esprit des bons auteurs.

Si toute une nation s'est réunie, dans les premiers temps de la culture des beaux arts, à aimer des auteurs pleins de défauts, et méprisés avec le temps, c'est que ces auteurs avaient des beautés naturelles que tout le monde sentait, et qu'on n'était pas encore à portée de démêler leurs imperfections. Ainsi Lucilius fut chéri des Romains avant qu'Horace l'eût fait oublier; Regnier fut goûté des Français avant que Boileau parût: et si des auteurs anciens, qui bronchent à chaque pas, ont pourtant conservé leur grande réputation, c'est qu'il ne s'est point trouvé d'écrivain pur et châtié chez ces nations, qui leur ait dessillé les yeux, comme il s'est trouvé un Ho-

race chez les Romains, un Boileau chez les Français.

On dit qu'il ne ſaut point disputer des goûts, et on a raison, quand il n'est question que du goût sensuel, de la répugnance qu'on a pour une certaine nourriture, de la préférence qu'on donne à une autre: on n'en dispute point, parcequ'on ne peut corriger un déſaut d'organes. Il n'en est pas de même dans les arts; comme ils ont des beautés réelles, il y a un bon goût qui les discerne, et un mauvais goût qui les ignore; et on corrige souvent le déſaut d'esprit qui donne un goût de travers. Il y a aussi des ames froides, des esprits faux, qu'on ne peut ni échauffer ni redresser; c'est avec eux qu'il ne faut point disputer des goûts, parcequ'ils n'en ont point.

Le goût est arbitraire dans plusieurs choses, comme dans les étoffes, dans les parures, dans les équipages, dans ce qui n'est pas au rang des beaux arts; alors il mérite plutôt le nom de fantaisie. C'est la fantaisie, plutôt que le goût, qui produit tant de modes nouvelles.

Le goût peut se gâter chez une nation; ce malheur arrive d'ordinaire après les siècles de perfection. Les artistes, craignant d'être imitateurs, cherchent des routes écartées; ils s'éloignent de la belle nature, que leurs prédécesseurs ont saisie: il y a du mérite dans leurs efforts: ce mérite couvre leurs défauts. Le public, amoureux des nouveautés, court après eux; il s'en dégoûte, et il en paraît d'autres qui ſont de nouveaux efforts pour plaire; ils s'éloignent de la nature encore plus que les premiers: le goût se perd; on est entouré de nouveautés, qui sont rapidement effacées les unes par les autres; le

public ne sait plus où il en est, et il regrette en vain le siècle du bon goût, qui ne peut plus revenir : c'est un dépôt que quelques bons esprits conservent encore loin de la foule.

Il est de vastes pays où le goût n'est jamais parvenu ; ce sont ceux où la société ne s'est point perfectionnée ; où les hommes et les femmes ne se rassemblent point ; où certains arts, comme la sculpture, la peinture des êtres animés, sont défendus par la religion. Quand il y a peu de société, l'esprit est retréci, sa pointe s'émousse, il n'a pas de quoi se former le goût. Quand plusieurs beaux arts manquent, les autres ont rarement de quoi se soutenir, parceque tous se tiennent par la main, et dépendent les uns des autres. C'est une des raisons pourquoi les Asiatiques n'ont jamais eu d'ouvrages bien faits presque en aucun genre, et que le goût n'a été le partage que de quelques peuples de l'Europe.

SECTION II.

Y a-t-il un bon et un mauvais goût? oui, sans doute, quoique les hommes diffèrent d'opinions, de mœurs, d'usages.

Le meilleur goût en tout genre est d'imiter la nature avec le plus de fidélité, de force, et de grace.

Mais la grace n'est-elle pas arbitraire? non, puisqu'elle consiste à donner aux objets qu'on représente de la vie et de la douceur.

Entre deux hommes dont l'un sera grossier, l'autre délicat, on convient assez que l'un a plus de goût que l'autre.

Avant que le bon temps fût venu, Voiture, qui,

dans sa manie de broder des riens, avait quelquefois beaucoup de délicatesse et d'agrément, écrit au grand Condé sur sa maladie:

Commencez, Seigneur, à songer
Qu'il importe d'être et de vivre;
Pensez à vous mieux ménager.
Quel charme a pour vous le danger,
Que vous aimiez tant à le suivre?
Si vous aviez, dans les combats,
D'Amadis l'armure enchantée,
Comme vous en avez le bras
Et la vaillance tant vantée,
Seigneur, je ne me plaindrais pas.
Mais en nos siècles où les charmes
Ne font pas de pareilles armes;
Qu'on voit que le plus noble sang,
Fût-il d'Hector ou d'Alexandre,
Est aussi facile à répandre
Que l'est celui du plus bas rang;
Que d'une force sans seconde
La mort sait ses traits élancer;
Et qu'un peu de plomb peut casser
La plus belle tête du monde;
Qui l'a bonne y doit regarder.
Mais une telle que la vôtre
Ne se doit jamais hasarder:
Pour votre bien et pour le nôtre,
Seigneur, il vous la faut garder.
Quoi que votre esprit se propose,
Quand votre course sera close,
On vous abandonnera fort.
Croyez-moi, c'est fort peu de chose
Qu'un demi-dieu quand il est mort.

Ces vers passent encore aujourd'hui pour être

pleins de goût, et pour être les meilleurs de Voiture.

Dans le même temps, l'Etoile, qui passait pour un génie; l'Etoile, l'un des cinq auteurs qui travaillaient aux tragédies du cardinal de Richelieu; l'Etoile, l'un des juges de Corneille, fesait ces vers qui sont imprimés à la suite de Malherbe et de Racan :

Que j'aime en tout temps la taverne!
Que librement je m'y gouverne!
Elle n'a rien d'égal à soi.
J'y vois tout ce que j'y demande;
Et les torchons y sont pour moi
De fine toile de Hollande.

Il n'est point de lecteur qui ne convienne que les vers de Voiture sont d'un courtisan qui a le bon goût en partage, et ceux de l'Etoile d'un homme grossier sans esprit.

C'est dommage qu'on puisse dire de Voiture : Il eut du goût cette fois-là. Il n'y a certainement qu'un goût détestable dans plus de mille vers pareils à ceux-ci :

Quand nous fûmes dans Etampe,
Nous parlâmes fort de vous;
J'en soupirai quatre coups.
Et j'en eus la goutte crampe.
Etampe et crampe, vraiment,
Riment merveilleusement.
Nous trouvâmes près Sercote
(Cas étrange et vrai pourtant)
Des bœufs qu'on voyait broutant
Dessus le haut d'une motte,
Et plus bas quelques cochons,
Avec nombre de moutons, etc.

La fameuse lettre de la carpe au brochet, et qui lui fit tant de réputation, n'est-elle pas une plaisanterie trop poussée, trop longue, et en quelques endroits trop peu naturelle ? n'est-ce pas un mélange de finesse et de grossièreté, de vrai et de faux ? Fallait-il dire au grand Condé, nommé le *brochet* dans une société de la cour, qu'à son nom *les baleines du Nord suaient à grosses gouttes*, et que les gens de l'empereur pensaient le frire et le manger avec un grain de sel ?

Est-ce un bon goût d'écrire tant de lettres seulement pour montrer un peu de cet esprit qui consiste en jeux de mots et en pointes ?

N'est-on pas révolté quand Voiture dit au grand Condé, sur la prise de Dunkerque : *Je crois que vous prendriez la lune avec les dents ?*

Il semble que ce faux goût fut inspiré à Voiture par le Marini, qui était venu en France avec la reine Marie de Médicis. Voiture et Costar le citent très-souvent dans ses lettres comme un modèle. Ils admirent la description de la Rose, fille d'avril, vierge et reine, assise sur un trône épineux, tenant majestueusement le sceptre des fleurs, ayant pour courtisans et pour ministres la famille lascive des Zéphyrs, et portant la couronne d'or et le manteau d'écarlate :

Bella figlia d'aprile,
Verginella e reina,
Su lo spinoso trono
Del verde cespo assisa,
De' fior' lo scettro in maestà sostiene ;
E corteggiata intorno

Da lasciva famiglia
Di Zephiri ministri,
Porta d'or' la corona e d'ostro il manto.

Voiture cite avec complaisance, dans sa trente-cinquième lettre à Costar, l'atome sonnant du Marini, la voix emplumée, le souffle vivant vêtu de plumes, la plume sonore, le chant ailé, le petit esprit d'harmonie caché dans de petites entrailles, et tout cela pour dire un rossignol :

Una voce pennuta, un suon' volante,
E vestito di penne, un vivo fiato,
Una piuma canora, un canto alato,
Un spiritel' che d'armonia composto
Vive in anguste viscere nascosto.

Balzac avait un mauvais goût tout contraire ; il écrivait des lettres familières avec une étrange emphase. Il écrit au cardinal de la Valette que, ni dans les déserts de la Libye, ni dans les abymes de la mer, il n'y eut jamais un si furieux monstre que la sciatique ; et que si les tyrans dont la mémoire nous est odieuse eussent eu tels instrumens de leur cruauté, c'eût été la sciatique que les martyrs eussent endurée pour la religion.

Ces exagérations emphatiques, ces longues periodes mesurées, si contraires au style épistolaire, ces déclamations fastidieuses, hérissées de grec et de latin, au sujet de deux sonnets assez médiocres qui partageaient la cour et la ville, et sur la pitoyable tragédie d'Hérode infanticide, tout cela était d'un temps où le goût n'était pas encore formé. Cinna même et les Lettres provinciales, qui étonnèrent la nation, ne la dérouillèrent pas encore.

Les connaisseurs distinguent surtout dans le même homme le temps où son goût était formé, celui où il acquit sa perfection, celui où il tomba en décadence. Quel homme d'un esprit un peu cultivé ne sentira pas l'extrême différence des beaux morceaux de Cinna et de ceux du même auteur dans ses vingt dernières tragédies ?

Dis-moi donc, lorsque Othon s'est offert à Camille,
A-t-il été content ? a-t-elle été facile ?
Son hommage auprès d'elle a-t-il eu plein effet ?
Comment l'a-t-elle pris, et comment l'a-t-il fait ?

CORNEILLE.

Est-il parmi les gens de lettres quelqu'un qui ne reconnaisse le goût perfectionné de Boileau dans son Art poëtique, et son goût non encore épuré dans sa satire sur les embarras de Paris, où il peint des chats dans les gouttières ?

L'un miaule en grondant comme un tigre en furie,
L'autre roule sa voix comme un enfant qui crie ;
Ce n'est pas tout encor, les souris et les rats,
Semblent pour m'éveiller s'entendre avec les chats.

S'il avait vécu alors dans la bonne compagnie, elle lui aurait conseillé d'exercer son talent sur des objets plus dignes d'elle que des chats, des rats et des souris.

Comme un artiste forme peu à peu son goût, une nation forme aussi le sien. Elle croupit des siècles entiers dans la barbarie ; ensuite il s'élève une faible aurore ; enfin le grand jour paraît, après lequel on ne voit plus qu'un long et triste crépuscule.

Nous convenons tous depuis long-temps que,

malgré les soins de François I pour faire naître le goût des beaux arts en France, ce bon goût ne put jamais s'établir que vers le siècle de Louis XIV; et nous commençons à nous plaindre que le siècle présent dégénère.

Les Grecs du bas empire avouaient que le goût qui régnait du temps de Périclès était perdu chez eux. Les Grecs modernes conviennent qu'ils n'en ont aucun.

Quintilien reconnaît que le goût des Romains commençait à se corrompre de son temps.

Nous avons vu, à l'article *Art dramatique*, combien Lopez de Véga se plaignait du mauvais goût des Espagnols.

Les Italiens s'aperçurent les premiers que tout dégénérait chez eux, quelque temps après leur immortel *Seicento*, et qu'ils voyaient périr la plupart des arts qu'ils avaient fait naître.

Addisson attaque souvent le mauvais goût de ses compatriotes dans plus d'un genre, soit quand il se moque de la statue d'un amiral en perruque carrée, soit quand il témoigne son mépris pour les jeux de mots employés sérieusement, ou quand il condamne des jongleurs introduits dans les tragédies.

Si donc les meilleurs esprits d'un pays conviennent que le goût a manqué en certains temps à leur patrie, les voisins peuvent le sentir comme les compatriotes; et de même qu'il est évident que parmi nous tel homme a le goût bon et tel autre mauvais, il peut être évident aussi que de deux nations contemporaines, l'une a un goût rude et grossier, l'autre fin et naturel.

Le malheur est que quand on prononce cette vérité, on révolte la nation entière dont on parle ; comme on cabre un homme de mauvais goût lorsqu'on veut le ramener.

Le mieux est donc d'attendre que le temps et l'exemple instruisent une nation qui pèche par le goût. C'est ainsi que les Espagnols commencent à réformer leur théâtre, et que les Allemands essayent d'en former un.

Du goût particulier d'une nation.

Il est des beautés de tous les temps et de tous les pays, mais il est aussi des beautés locales. L'éloquence doit être par tout persuasive, la douleur touchante, la colère impétueuse, la sagesse tranquille ; mais les détails qui pourront plaire à un citoyen de Londres, pourront ne faire aucun effet sur un habitant de Paris ; les Anglais tireront plus heureusement leurs comparaisons, leurs métaphores de la marine, que ne feront des parisiens qui voient rarement des vaisseaux. Tout ce qui tiendra de près à la liberté d'un anglais, à ses droits, à ses usages, fera plus d'impression sur lui que sur un français.

La température du climat introduira dans un pays froid et humide un goût d'architecture, d'ameublemens, de vêtemens, qui sera fort bon, et qui ne pourra être reçu à Rome, en Sicile.

Théocrite et Virgile ont dû vanter l'ombrage et la fraîcheur des eaux dans leurs éclogues : Thomson, dans sa description des Saisons, aura dû faire des descriptions toutes contraires.

Une nation éclairée, mais peu sociable, n'aura point les mêmes ridicules qu'une nation aussi spirituelle, mais livrée à la société jusqu'à l'indiscrétion; et ces deux peuples conséquemment n'auront pas la même espèce de comédie.

La poësie sera différente chez le peuple qui renferme les femmes, et chez celui qui leur accorde une liberté sans bornes.

Mais il sera toujours vrai de dire que Virgile a mieux peint ses tableaux que Thomson n'a peint les siens, et qu'il y a eu plus de goût sur les bords du Tibre que sur ceux de la Tamise; que les scènes naturelles du *Pastor fido* sont incomparablement supérieures aux Bergeries de Racan; que Racine et Molière sont des hommes divins à l'égard des auteurs des autres théâtres.

Du goût des connaisseurs.

En général, le goût fin et sûr consiste dans le sentiment prompt d'une beauté parmi des défauts; et d'un défaut parmi des beautés.

Le gourmet est celui qui discernera le mélange de deux vins, qui sentira ce qui domine dans un mets, tandis que les autres convives n'auront qu'un sentiment confus et égaré.

Ne se trompe-t-on pas quand on dit que c'est un malheur d'avoir le goût trop délicat, d'être trop connaisseur; qu'alors on est trop choqué des défauts, et trop insensible aux beautés; qu'enfin on perd à être trop difficile? n'est-il pas vrai au contraire qu'il n'y a véritablement du plaisir que pour

les gens de goût ? ils voient, ils entendent, ils sentent ce qui échappe aux hommes moins sensiblement organisés, et moins exercés.

Le connaisseur en musique, en peinture, en architecture, en poésie, en médailles, etc. éprouve des sensations que le vulgaire ne soupçonne pas ; le plaisir même de découvrir une faute le flatte, et lui fait sentir les beautés plus vivement. C'est l'avantage des bonnes vues sur les mauvaises. L'homme de goût a d'autres yeux, d'autres oreilles, un autre tact que l'homme grossier. Il est choqué des draperies mesquines de Raphaël, mais il admire la noble correction de son dessin. Il a le plaisir d'apercevoir que les enfans de Laocoon n'ont nulle proportion avec la taille de leur père ; mais tout le groupe le fait frissonner, tandis que d'autres spectateurs sont tranquilles.

Le célèbre sculpteur, homme de lettres et de génie, qui a fait la statue colossale de Pierre I à Pétersbourg, critique avec raison l'attitude du Moïse de Michel-Ange, et sa petite veste serrée qui n'est pas même le costume oriental ; en même temps il s'extasie en contemplant l'air de la tête.

EXEMPLES DU BON ET DU MAUVAIS GOUT, TIRÉS DES TRAGÉDIES FRANÇAISES ET ANGLAISES.

Je ne parlerai point ici de quelques auteurs anglais, qui, ayant traduit des pieces de Molière, l'ont insulté dans leurs préfaces, ni de ceux qui de deux tragédies de Racine en ont fait une, et qui l'ont encore chargée de nouveaux incidens, pour se

donner le droit de censurer la noble et féconde simplicité de ce grand homme.

De tous les auteurs qui ont écrit en Angleterre sur le goût, sur l'esprit et l'imagination, et qui ont prétendu à une critique judicieuse, Addisson est celui qui a le plus d'autorité : ses ouvrages sont très utiles. On a desiré seulement qu'il n'eût pas trop souvent sacrifié son propre goût au desir de plaire à son parti, et de procurer un prompt débit aux feuilles du Spectateur qu'il composait avec Steele.

Cependant, il a souvent le courage de donner la préférence au théâtre de Paris sur celui de Londres ; il fait sentir les défauts de la scène anglaise ; et quand il écrivit son Caton, il se donna bien de garde d'imiter le style de Shakespeare. S'il avait su traiter les passions, si la chaleur de son ame eût répondu à la dignité de son style, il aurait réformé sa nation. Sa pièce, étant une affaire de parti, eut un succès prodigieux. Mais quand les factions furent éteintes, il ne resta à la tragédie de Caton que de très beaux vers et de la froideur. Rien n'a plus contribué à l'affermissement de l'empire de Shakespeare. Le vulgaire en aucun pays ne se connaît en beaux vers ; et le vulgaire anglais aime mieux des princes qui se disent des injures, des femmes qui se roulent sur la scene, des assassinats, des exécutions criminelles, des revenans, qui remplissent le théâtre en foule, des sorciers, que l'éloquence la plus noble et la plus sage.

Colliers a très bien senti les défauts du théâtre anglais ; mais étant ennemi de cet art, par une superstition barbare dont il était possédé, il déplut

trop à la nation pour qu'elle daignât s'éclairer par lui ; il fut haï et méprisé.

Warburton, évêque de Glocester, a commenté Shakespeare de concert avec Pope ; mais son commentaire ne roule que sur les mots. L'auteur des trois volumes des Elémens de critique censure Shakespeare quelquefois ; mais il censure beaucoup plus Racine et nos auteurs tragiques.

Le grand reproche que tous les critiques anglais nous font, c'est que tous nos héros sont des français, des personnages de roman, des amans tels qu'on en trouve dans Clélie, dans Astrée et dans Zaïde. L'auteur des Elémens de critique reprend sur-tout très sévèrement Corneille d'avoir fait parler ainsi César à Cléopâtre :

C'était pour acquérir un droit si précieux
Que combattait par-tout mon bras ambitieux ;
Et dans Pharsale même il a tiré l'épée
Plus pour le conserver que pour vaincre Pompée.
Je l'ai vaincu, princesse, et le dieu des combats
M'y favorisait moins que vos divins appas :
Il conduisait ma main, il enflait mon courage ;
Cette pleine victoire est leur dernier ouvrage.

Le critique anglais trouve ces fadeurs ridicules et extravagantes ; il a sans doute raison : les français sensés l'avaient dit avant lui. Nous regardons comme une règle inviolable ces préceptes de Boileau :

Qu'Achille aime autrement que Thyrsis et Philène ;
N'allez pas d'un Cyrus nous faire un Artamène.

Nous savons bien que César ayant en effet aimé

Cléopâtre, Corneille le devait faire parler autrement, et que sur-tout cet amour est très insipide dans la tragédie de la Mort de Pompée. Nous savons que Corneille, qui a mis de l'amour dans toutes ses pieces, n'a jamais traité convenablement cette passion, excepté dans quelques scènes du Cid imitées de l'espagnol. Mais aussi toutes les nations conviennent avec nous qu'il a déployé un très grand génie, un sens profond, une force d'esprit supérieure dans Cinna, dans plusieurs scènes des Horaces, de Pompée, de Polyeucte, dans la dernière scène de Rodogune.

Si l'amour est insipide dans presque toutes ses pieces, nous sommes les premiers à le dire; nous convenons tous que ses héros ne sont que des raisonneurs dans ses quinze ou seize derniers ouvrages. Les vers de ces pièces sont durs, obscurs, sans harmonie, sans grâce. Mais s'il s'est élevé infiniment au-dessus de Shakespeare dans les tragédies de son bon temps, il n'est jamais tombé si bas dans les autres; et s'il fait dire malheureusement à César, qu'*il vient ennoblir, par le titre de captif, le titre de vainqueur à présent effectif*, César ne dit point chez lui les extravagances qu'il débite dans Shakespeare. Ses héros ne font point l'amour à Catau comme le roi Henri V; on ne voit point chez lui de prince s'écrier comme Richard II:

« O terre de mon royaume! ne nourris pas mon « ennemi; mais que les araignées qui sucent ton ve- « nin, et que les lourds crapauds soient sur sa route; « qu'ils attaquent ses pieds perfides, qui les foulent « de ses pas usurpateurs. Ne produis que de puans

« chardons pour eux ; et quand ils voudront cueillir « une fleur sur ton sein, ne leur présente que des « serpens en embuscade. »

On ne voit point chez Corneille un héritier du trône s'entretenir avec un général d'armée, avec ce beau naturel que Shakespeare étale dans le prince de Galles, qui fut depuis le roi Henri IV. (1)

Le général demande au prince quelle heure il est. Le prince lui répond : « Tu as l'esprit si gras pour « avoir bu du vin d'Espagne, pour t'être déboutonné « après souper, pour avoir dormi sur un banc après « dîner, que tu as oublié ce que tu devrais savoir. « Que diable t'importe l'heure qu'il est? à moins « que les heures ne soient des tasses de vin, que les « minutes ne soient des hachis de chapons, que les « cloches ne soient des langues de maquerelles ; les « cadrans, des enseignes de mauvais lieux ; et le so- « leil lui-même, une fille de joie en taffetas couleur « de feu. »

Comment Warburton n'a-t-il pas rougi de commenter ces grossièretés infâmes? travaillait-il pour l'honneur du théâtre et de l'Eglise anglicane?

Rareté des gens de gout.

On est affligé quand on considère, sur-tout dans les climats froids et humides, cette foule prodigieuse d'hommes qui n'ont pas la moindre étincelle de goût, qui n'aiment aucun des beaux arts, qui ne

(1) Scène II du premier acte de la Vie et la Mort de Henri IV.

lisent jamais ; et dont quelques-uns feuillettent tout au plus un journal une fois par mois pour être au courant, et pour se mettre en état de parler au hasard des choses dont ils ne peuvent avoir que des idées confuses.

Entrez dans une petite ville de province, rarement vous y trouverez un ou deux libraires. Il en est qui en sont entièrement privées. Les juges, les chanoines, l'évêque, le subdélégué, l'élu, le receveur du grenier à sel, le citoyen aisé, personne n'a de livres ; personne n'a l'esprit cultivé ; on n'est pas plus avancé qu'au douzieme siècle. Dans les capitales des provinces, dans celles même qui ont des académies, que le goût est rare !

Il faut la capitale d'un grand royaume pour y établir la demeure du goût ; encore n'est-il le partage que du très petit nombre ; toute la populace en est exclue. Il est inconnu aux familles bourgeoises, où l'on est continuellement occupé du soin de sa fortune, des détails domestiques et d'une grossière oisiveté, amusée par une partie de jeu. Toutes les places qui tiennent à la judicature, à la finance, au commerce, ferment la porte aux beaux arts. C'est la honte de l'esprit humain que le goût, pour l'ordinaire, ne s'introduise que chez l'oisiveté opulente. J'ai connu un commis des bureaux de Versailles, né avec beaucoup d'esprit, qui disait : Je suis bien malheureux, je n'ai pas le temps d'avoir du goût.

Dans une ville telle que Paris, peuplée de plus de six cent mille personnes, je ne crois pas qu'il y en ait trois mille qui aient le goût des beaux arts.

Qu'on représente un chef-d'œuvre dramatique, ce qui est si rare, et qui doit l'être, on dit : Tout Paris est enchanté ; mais on en imprime trois mille exemplaires tout au plus.

Parcourez aujourd'hui l'Asie, l'Afrique, la moitié du Nord ; où verrez-vous le goût de l'éloquence, de la poësie, de la peinture, de la musique ? presque tout l'univers est barbare.

Le goût est donc comme la philosophie ; il appartient à un très petit nombre d'ames privilégiées.

Le grand bonheur de la France fut d'avoir dans Louis XIV un roi qui était né avec du goût.

Pauci, quos æquus amavit
Jupiter, aut ardens evexit ad æthera virtus,
Dîs geniti, potuere.

C'est en vain qu'Ovide a dit que Dieu nous créa pour regarder le ciel : *Erectos ad sidera tollere vultus;* les hommes sont presque tous courbés vers la terre.

Pourquoi une statue informe, un mauvais tableau où les figures sont estropiées, n'ont-ils jamais passé pour des chefs-d'œuvre ? Pourquoi jamais une maison chétive et sans aucune proportion n'a-t-elle été regardée comme un beau monument d'architecture ? D'où vient qu'en musique des sons aigres et discordans n'ont flatté l'oreille de personne ? et que cependant de très mauvaises tragédies barbares, écrites dans un style d'allobroge, ont réussi, même après les scènes sublimes qu'on trouve dans Corneille, et les tragédies touchantes de Racine, et le peu de

pièces bien écrites qu'on peut avoir eues depuis cet élégant poëte? Ce n'est qu'au théâtre qu'on voit quelquefois réussir des ouvrages détestables, soit tragiques, soit comiques.

Quelle en est la raison? C'est que l'illusion ne règne qu'au théâtre; c'est que le succès y dépend de deux ou trois acteurs, quelquefois d'un seul, et sur-tout d'une cabale qui fait tous ses efforts, tandis que les gens de goût n'en font aucun. Cette cabale subsiste souvent une génération entière. Elle est d'autant plus active que son but est bien moins d'élever un auteur que d'en abaisser un autre. Il faut un siecle pour mettre aux choses leur véritable prix dans ce seul genre.

Ce sont les gens de goût seuls qui gouvernent à la longue l'empire des arts. Le Poussin fut obligé de sortir de France pour laisser la place à un mauvais peintre; le Moine se tua de désespoir; Vanloo fut près d'aller exercer ailleurs ses talens. Les connaisseurs seuls les ont mis tous trois à leur place. On voit souvent en tout genre les plus mauvais ouvrages avoir un succès prodigieux. Les solécismes, les barbarismes, les sentimens les plus faux, l'ampoulé le plus ridicule, ne sont pas sentis pendant un temps; parce que la cabale et le sot enthousiasme du vulgaire causent une ivresse qui ne sent rien. Les connaisseurs seuls ramènent à la longue le public, et c'est la seule différence qui existe entre les nations les plus éclairées et les plus grossières; car le vulgaire de Paris n'a rien au-dessus d'un autre vulgaire; mais il y a dans Paris un nombre assez considérable d'esprits cultivés pour mener la foule. Cette foule se

conduit presque en un moment dans les mouvemens populaires ; mais il faut plusieurs années pour fixer son goût dans les arts.

GOUVERNEMENT.

SECTION I.

Il faut que le plaisir de gouverner soit bien grand, puisque tant de gens veulent s'en mêler. Nous avons beaucoup plus de livres sur le gouvernement qu'il n'y a de princes sur la terre. Que Dieu me préserve ici d'enseigner les rois, et messieurs leurs ministres, et messieurs leurs valets-de-chambre, et messieurs leurs confesseurs, et messieurs leurs fermiers-généraux ! Je n'y entends rien, je les révere tous. Il n'appartient qu'à M. Wilkes de peser dans sa balance anglaise ceux qui sont à la tête du genre humain. De plus, il serait bien étrange qu'avec trois ou quatre mille volumes sur le gouvernement, avec Machiavel et la Politique de l'Ecriture sainte par Bossuet ; avec le Citoyen financier, le Guidon des finances, le Moyen d'enrichir un Etat, etc. il y eût encore quelqu'un qui ne sût pas parfaitement tous les devoirs des rois et l'art de conduire les hommes.

Le professeur Puffendorf (1) ou le baron Puffendorf dit que le roi David, ayant juré de ne jamais attenter à la vie de Semeï son conseiller privé, ne

(1) Puffendorff, liv. IV, chap. XI, art. XIII.

trahit point son serment quand il ordonna (selon l'histoire juive) à son fils Salomon de faire assassiner Semeï, « parceque David ne s'était engagé que « pour lui seul à ne pas tuer Semeï. » Le baron, qui réprouve si hautement les restrictions mentales des jésuites, en permet une ici à l'oint David qui ne sera pas du goût des conseillers d'Etat.

Pesez les paroles de Bossuet dans sa Politique de l'Ecriture sainte à monseigneur le dauphin : « Voilà « donc la royauté attachée par succession à la maison « de David et de Salomon, et le trône de David est « affermi à jamais (2); » (quoique ce petit escabeau appelé *trône* ait très peu duré.) « En vertu de cette « loi, l'aîné devait succéder au préjudice de ses « frères : c'est pourquoi Adonias, qui était l'aîné, « dit à Bethsabée mère de Salomon : Vous savez que « le royaume était à moi, et tout Israël m'avait re« connu ; mais le Seigneur a transféré le royaume à « mon frère Salomon. » Le droit d'Adonias était incontestable ; Bossuet le dit expressément à la fin de cet article. *Le Seigneur a transféré* n'est qu'une expression ordinaire, qui veut dire, j'ai perdu mon bien, on m'a enlevé mon bien. Adonias était né d'une femme légitime ; la naissance de son cadet n'était que le fruit d'un double crime.

« A moins donc, dit Bossuet, qu'il n'arrivât quel« que chose d'extraordinaire, l'aîné devait succé« der. » Or cet extraordinaire fut que Salomon, né d'un mariage fondé sur un double adultère et sur un

(2) Liv. II, propos. IX.

meurtre, fit assassiner au pied de l'autel son frère aîné, son roi légitime, dont les droits étaient soutenus par le pontife Abiathar et par le général Joab. Apres cela, avouons qu'il est plus difficile qu'on ne pense de prendre des leçons du droit des gens et du gouvernement dans l'Ecriture sainte, donnée aux Juifs, et ensuite à nous, pour des intérêts plus sublimes.

« Que le salut du peuple soit la loi suprême : » telle est la maxime fondamentale des nations ; mais on fait consister le salut du peuple à égorger une partie des citoyens dans toutes les guerres civiles. Le salut d'un peuple est de tuer ses voisins et de s'emparer de leurs biens dans toutes les guerres étrangères. Il est encore difficile de trouver là un droit des gens bien salutaire, et un gouvernement bien favorable à l'art de penser et à la douceur de la société.

Il y a des figures de géométrie très régulières et parfaites en leur genre ; l'arithmétique est parfaite ; beaucoup de métiers sont exercés d'une manière toujours uniforme et toujours bonne ; mais pour le gouvernement des hommes, peut-il jamais en être un bon, quand tous sont fondés sur des passions qui se combattent ?

Il n'y a jamais eu de couvens de moines sans discorde ; il est donc impossible qu'elle ne soit dans les royaumes. Chaque gouvernement est non seulement comme les couvens, mais comme les ménages : il n'y en a point sans querelles ; et les querelles de peuple à peuple, de prince à prince, ont toujours été san-

glantes; celles des sujets avec leurs souverains n'ont pas quelquefois été moins funestes : comment faut-il faire ? ou risquer, ou se cacher.

SECTION II.

Plus d'un peuple souhaite une constitution nouvelle : les Anglais voudraient changer de ministres tous les huit jours; mais ils ne voudraient pas changer la forme de leur gouvernement.

Les Romains modernes sont tous fiers de l'église de S.-Pierre et de leurs anciennes statues grecques; mais le peuple voudrait être mieux nourri, mieux vêtu, dût-il être moins riche en bénédictions : les pères de famille souhaiteraient que l'Eglise eût moins d'or, et qu'il y eût plus de blé dans leurs greniers ; ils regrettent le temps où les apôtres allaient à pied, et où les citoyens romains voyageaient de palais en palais en litière.

On ne cesse de nous vanter les belles républiques de la Grèce : il est sûr que les Grecs aimeraient mieux le gouvernement des Périclès et des Démosthènes que celui d'un bacha ; mais dans leurs temps les plus florissans ils se plaignaient toujours; la discorde, la haine étaient au-dehors entre toutes les villes, et au-dedans dans chaque cité. Ils donnaient des lois aux anciens Romains qui n'en avaient pas encore; mais les leurs étaient si mauvaises qu'ils les changèrent continuellement.

Quel gouvernement que celui où le juste Aristide était banni, Phocion mis à mort, Socrate condamné à la ciguë, après avoir été berné par Aristophane ;

où l'on voit les Amphictyons livrer imbécillement la Gréce à Philippe, parceque les Phocéens avaient labouré un champ qui était du domaine d'Apollon ! mais le gouvernement des monarchies voisines était pire.

Puffendorf promet d'examiner quelle est la meilleure forme de gouvernement : il vous dit (1) « que « plusieurs prononcent en faveur de la monarchie, « et d'autres au contraire se déchaînent furieusement « contre les rois, et qu'il est hors de son sujet d'exa-« miner en détail les raisons de ces derniers. »

Si quelque lecteur malin attend ici qu'on lui en dise plus que Puffendorf, il se trompera beaucoup.

Un suisse, un hollandais, un noble vénitien, un pair d'Angleterre, un cardinal, un comte de l'empire, disputaient un jour en voyage sur la préférence de leurs gouvernemens ; personne ne s'entendit, chacun demeura dans son opinion sans en avoir une bien certaine ; et ils s'en retournèrent chez eux sans avoir rien conclu, chacun louant sa patrie par vanité, et s'en plaignant par sentiment.

Quelle est donc la destinée du genre humain ! presque nul grand peuple n'est gouverné par lui-même.

Partez de l'Orient pour faire le tour du monde ; le Japon a fermé ses ports aux étrangers, dans la juste crainte d'une révolution affreuse.

La Chine a subi cette révolution ; elle obéit à des tartares moitié mantchoux, moitié huns ; l'Inde a

(1) Liv. VII, chap. V.

des tartares mogols. L'Euphrate, le Nil, l'Oronte, la Gréce, l'Epire, sont encore sous le joug des Turcs. Ce n'est point une race anglaise qui règne en Angleterre; c'est une famille allemande qui a succédé à un prince hollandais; et celui-ci à une famille écossaise, laquelle avait succédé à une famille angevine qui avait remplacé une famille normande, qui avait chassé une famille saxone et usurpatrice. L'Espagne obéit à une famille française, qui succéda à une race autrichienne; cette autrichienne à des familles qui se vantaient d'être visigothes; ces visigoths avaient été chassés long-temps par des arabes, après avoir succédé aux Romains, qui avaient chassé les Carthaginois.

La Gaule obéit à des Francs après avoir obéi à des préfets romains.

Les mêmes bords du Danube ont appartenu aux Germains, aux Romains, aux Arabes, aux Slaves, aux Bulgares, aux Huns, à vingt familles différentes, et presque toutes étrangères.

Et qu'a-t-on vu de plus étranger à Rome que tant d'empereurs nés dans des provinces barbares, et tant de papes nés dans des provinces non moins barbares? Gouverne qui peut. Et quand on est parvenu à être le maître, on gouverne comme on peut. (1)

SECTION III.

Un voyageur racontait ce qui suit en 1769: J'ai

---

(1) Voyez Lois.

vu dans mes courses un pays assez grand et assez peuplé, dans lequel toutes les places s'achètent, non pas en secret et pour frauder la loi comme ailleurs, mais publiquement et pour obéir à la loi. On y met à l'encan le droit de juger souverainement de l'honneur, de la fortune et de la vie des citoyens, comme on vend quelques arpens de terre (1). Il y a des commissions très importantes dans les armées qu'on ne donne qu'au plus offrant. Le principal mystere de leur religion se célèbre pour trois petits sesterces; et si le célébrant ne trouve point ce salaire, il reste oisif comme un gagne-denier sans emploi.

Les fortunes dans ce pays ne sont point le prix de l'agriculture; elles sont le résultat d'un jeu de hasard que plusieurs jouent en signant leurs noms, et en fesant passer ces noms de main en main. S'ils perdent, ils rentrent dans la fange dont ils sont sortis, ils disparaissent; s'ils gagnent, ils parviennent à entrer de part dans l'administration publique; ils marient leurs filles à des mandarins, et leurs fils deviennent aussi espèces de mandarins.

Une partie considérable des citoyens a toute sa subsistance assignée sur une maison qui n'a rien; et cent personnes ont acheté chacune cent mille écus le droit de recevoir et de payer l'argent dû à ces citoyens sur cet hôtel imaginaire; droit dont ils n'usent

(1) Si ce voyageur avait passé dans ce même pays deux ans après, il aurait vu cette infâme coutume abolie, et quatre ans encore après, il l'aurait trouvée rétablie.

jamais, ignorant profondément ce qui est censé passer par leurs mains.

Quelquefois on entend crier par les rues une proposition faite à quiconque a un peu d'or dans sa cassette, de s'en dessaisir pour acquérir un carré de papier admirable, qui vous fera passer sans aucun soin une vie douce et commode. Le lendemain on vous crie un ordre qui vous force à changer ce papier contre un autre qui sera bien meilleur. Le surlendemain on vous étourdit d'un nouveau papier qui annulle les deux premiers. Vous êtes ruiné ; mais de bonnes têtes vous consolent, en vous assurant que dans quinze jours les colporteurs de la ville vous crieront une proposition plus engageante.

Vous voyagez dans une province de cet empire, et vous y achetez des choses nécessaires au vêtir, au manger, au boire, au coucher. Passez-vous dans une autre province, on vous fait payer des droits pour toutes ces denrées, comme si vous veniez d'Afrique. Vous en demandez la raison, on ne vous répond point ; ou si l'on daigne vous parler, on vous répond que vous venez d'une province *réputée étrangère*, et que par conséquent il faut payer pour la commodité du commerce. Vous cherchez en vain à comprendre comment des provinces du royaume sont étrangères au royaume.

Il y a quelque temps qu'en changeant de chevaux, et me sentant affaibli de fatigue, je demandai un verre de vin au maître de la poste. Je ne saurais vous le donner, me dit-il, les commis à la soif, qui sont en très grand nombre, et tous fort sobres, me feraient payer le *trop bu*, ce qui me ruinerait. Ce n'est

point trop boire, lui dis-je, que de se sustenter d'un verre de vin ; et qu'importe que ce soit vous ou moi qui ait avalé ce verre ?

Monsieur, répliqua-t-il, nos lois sur la soif sont bien plus belles que vous ne pensez. Dès que nous avons fait la vendange, les locataires du royaume nous députent des médecins qui viennent visiter nos caves. Ils mettent à part autant de vin qu'ils jugent à propos de nous en laisser boire pour notre santé. Ils reviennent au bout de l'année, et s'ils jugent que nous avons excédé d'une bouteille l'ordonnance, ils nous condamnent à une forte amende ; et pour peu que nous soyons récalcitrans, on nous envoie à Toulon boire de l'eau de la mer. Si je vous donnais le vin que vous me demandez, on ne manquerait pas de m'accuser d'avoir trop bu ; vous voyez ce que je risquerais avec les intendans de notre santé.

J'admirai ce régime ; mais je ne fus pas moins surpris lorsque je rencontrai un plaideur au désespoir, qui m'apprit qu'il venait de perdre au-delà du ruisseau le plus prochain le même procès qu'il avait gagné la veille au-deçà. Je sus par lui qu'il y a dans le pays autant de codes différens que de villes. Sa conversation excita ma curiosité. Notre nation est si sage, me dit-il, qu'on n'y a rien réglé. Les lois, les coutumes, les droits des corps, les rangs, les prééminences, tout y est arbitraire, tout y est abandonné à la prudence de la nation.

J'étais encore dans le pays lorsque ce peuple eut une guerre avec quelques-uns de ses voisins. On appelait cette guerre *la ridicule*, parcequ'il y avait

beaucoup à perdre et rien à gagner. J'allai voyager ailleurs, et je ne revins qu'à la paix. La nation, à mon retour, paraissait dans la dernière misère, elle avait perdu son argent, ses soldats, ses flottes, son commerce. Je dis, son dernier jour est venu, il faut que tout passe. Voilà une nation anéantie; c'est dommage, car une grande partie de ce peuple était aimable, industrieuse et fort gaie, après avoir été autrefois grossière, superstitieuse et barbare.

Je fus tout étonné qu'au bout de deux ans sa capitale et ses principales villes me parurent plus opulentes que jamais; le luxe était augmenté, et on ne respirait que le plaisir. Je ne pouvais concevoir ce prodige. Je n'en ai vu enfin la cause qu'en examinant le gouvernement de ses voisins; j'ai conçu qu'ils étaient tout aussi mal gouvernés que cette nation, et qu'elle était plus industrieuse qu'eux tous.

Un provincial de ce pays dont je parle se plaignait un jour amèrement de toutes les vexations qu'il éprouvait. Il savait assez bien l'histoire; on lui demanda s'il se serait cru plus heureux il y a cent ans, lorsque dans son pays, alors barbare, on condamnait un citoyen à être pendu pour avoir mangé gras en carême? il secoua la tête. Aimeriez-vous les temps des guerres civiles qui commencèrent à la mort de François II, ou ceux des défaites de Saint-Quentin et de Pavie, ou les longs désastres des guerres contre les Anglais, ou l'anarchie féodale, et les horreurs de la seconde race, et les barbaries de la première? A chaque question il était saisi d'effroi. Le gouvernement des Romains lui parut le plus intolérable de tous. Il n'y a rien de pis, disait-

il, que d'appartenir à des maîtres étrangers. On en vint enfin aux druides. Ah! s'écria-t-il, je me trompais; il est encore plus horrible d'être gouverné par des prêtres sanguinaires. Il conclut enfin, malgré lui, que le temps où il vivait, était, à tout prendre, le moins odieux.

SECTION IV.

Un aigle gouvernait les oiseaux de tout le pays d'Ornitie. Il est vrai qu'il n'avait d'autre droit que celui de son bec et de ses serres. Mais enfin, après avoir pourvu à ses repas et à ses plaisirs, il gouverna aussi bien qu'aucun autre oiseau de proie.

Dans sa vieillesse, il fut assailli par des vautours affamés qui vinrent du fond du nord désoler toutes les provinces de l'aigle. Parut alors un chat-huant, né dans un des plus chétifs buissons de l'empire, et qu'on avait long-temps appelé *lucifugax*. Il était rusé, il s'associa avec des chauves-souris; et tandis que les vautours se battaient contre l'aigle, notre hibou et sa troupe entrerent habilement en qualité de pacificateurs dans l'aire qu'on se disputait.

L'aigle et les vautours, après une assez longue guerre, s'en rapportèrent à la fin au hibou, qui, avec sa physionomie grave, sut en imposer aux deux partis.

Il persuada à l'aigle et aux vautours de se laisser rogner un peu les ongles, et couper le petit bout du bec, pour se mieux concilier ensemble. Avant ce temps, le hibou avait toujours dit aux oiseaux, obéissez à l'aigle; ensuite il avait dit, obéissez aux

vautours : il dit bientôt, obéissez à moi seul. Les pauvres oiseaux ne surent à qui entendre, ils furent plumés par l'aigle, le vautour, le chat-huant, et les chauves-souris. *Qui habet aures audiat.*

SECTION V.

« J'ai un grand nombre de catapultes et de ba-
« listes des anciens Romains, qui sont à la vérité
« vermoulues, mais qui pourraient encore servir
« pour la montre. J'ai beaucoup d'horloges d'eau
« dont la moitié sont cassées ; des lampes sépulcra-
« les, et le vieux modèle en cuivre d'une quinqué-
« reme ; je possède aussi des toges, des prétextes,
« des laticlaves en plomb ; et mes prédécesseurs ont
« établi une communauté de tailleurs qui font assez
« mal des robes d'après ces anciens monumens. A ces
« causes, à ce nous mouvans, ouï le rapport de no-
« tre principal antiquaire, nous ordonnons que tous
« ces vénérables usages soient en vigueur à jamais,
« et qu'un chacun ait à se chausser et à penser dans
« toute l'étendue de nos Etats, comme on se chaus-
« sait et comme on pensait du temps de Cnidus Ru-
« fillus, propréteur de la province à nous dévolue
« par le droit de bienséance, etc. ».

On représenta au chauffe-cire, qui employait son ministère à sceller cet édit, que tous les engins y spécifiés sont devenus inutiles.

Que l'esprit et les arts se perfectionnent de jour en jour ; qu'il faut mener les hommes par les brides qu'ils ont aujourd'hui, et non par celles qu'ils avaient autrefois.

Que personne ne monterait sur les quinquérèmes de son altesse sérénissime.

Que ses tailleurs auraient beau faire des laticlaves, qu'on n'en acheterait pas un seul, et qu'il était digne de sa sagesse de condescendre un peu à la manière de penser actuelle des honnêtes gens de son pays.

Le chauffe-cire promit d'en parler à un clerc, qui promit de s'en expliquer au référendaire, qui promit d'en dire un mot à son altesse sérénissime quand l'occasion pourrait s'en présenter.

SECTION VI.

C'est une chose curieuse de voir comment un gouvernement s'établit. Je ne parlerai pas ici du grand Tamerlan ou Timurleng, parceque je ne sais pas bien précisément quel est le mystère du gouvernement du grand-mogol. Mais nous pouvons voir plus clair dans l'administration de l'Angleterre; et j'aime mieux examiner cette administration que celle de l'Inde, attendu qu'on dit qu'il y a des hommes en Angleterre, et point d'esclaves; et que dans l'Inde on trouve, à ce qu'on prétend, beaucoup d'esclaves, et très peu d'hommes.

Considérons d'abord un bâtard normand qui se met en tête d'être roi d'Angleterre. Il y avait autant de droit que S. Louis en eut depuis sur le grand Caire : mais S. Louis eut le malheur de ne pas commencer par se faire adjuger juridiquement l'Egypte en cour de Rome; et Guillaume-le-Bâtard ne manqua pas de rendre sa cause légitime et sacrée, en

obtenant du pape Alexandre II un arrêt qui assurait son bon droit, sans même avoir entendu la partie adverse, et seulement en vertu de ces paroles : « Tout ce que tu auras lié sur la terre, sera lié dans « les cieux ». Son concurrent Harald, roi très légitime, étant ainsi lié par un arrêt émané des cieux, Guillaume joignit à cette vertu du siège universel une vertu un peu plus forte; ce fut la victoire d'Hasting. Il régna donc par le droit du plus fort, ainsi qu'avaient régné Pepin et Clovis en France, les Goths et les Lombards en Italie, les Visigoths et ensuite les Arabes en Espagne, les Vandales en Afrique, et tous les rois de ce monde les uns après les autres.

Il faut avouer encore que notre bâtard avait un aussi juste titre que les Saxons et les Danois, qui en avaient possédé un aussi juste que celui des Romains. Et le titre de tous ces héros était celui des *voleurs de grand chemin*, ou bien, si vous voulez, celui des renards et des fouines, quand ces animaux font des conquêtes dans les basses-cours.

Tous ces grands hommes étaient si parfaitement voleurs de grand chemin, que depuis Romulus jusqu'aux flibustiers, il n'est question que de dépouilles *opimes*, de butin, de pillage, de vaches et de bœufs volés à main armée. Dans la fable, Mercure vole les vaches d'Apollon; et dans l'ancien Testament, le prophète Isaïe donne le nom de *voleur* au fils que sa femme va mettre au monde, et qui doit être un grand type. Il l'appelle Maher-salal-has-bas, *partagez vîte les dépouilles.* Nous

avons déja remarqué que les noms de *soldat* et de *voleur* étaient souvent synonymes.

Voilà bientôt Guillaume roi de droit divin. Guillaume-le-Roux, qui usurpa la couronne sur son frère aîné, fut aussi roi de droit divin sans difficulté; et ce même droit divin appartint après lui à Henri le troisième usurpateur.

Les barons normands qui avaient concouru, à leurs dépens, à l'invasion de l'Angleterre, voulaient des récompenses. Il fallut bien leur en donner, les faire grands vassaux, grands officiers de la couronne. Ils eurent les plus belles terres. Il est clair que Guillaume aurait mieux aimé garder tout pour lui, et faire de tous ces seigneurs ses gardes et ses estafiers; mais il aurait trop risqué. Il se vit donc obligé de partager.

A l'égard des seigneurs anglo-saxons, il n'y avait pas moyen de les tuer tous, ni même de les réduire tous à l'esclavage. On leur laissa, chez eux, la dignité de seigneurs châtelains: ils relevèrent des grands vassaux normands qui relevaient de Guillaume.

Par là tout était contenu dans l'équilibre, jusqu'à la première querelle.

Et le reste de la nation, que devint-il? ce qu'étaient devenus presque tous les peuples de l'Europe; des serfs, des vilains.

Enfin, après la folie des croisades, les princes ruinés vendent la liberté à des serfs de glèbe, qui avaient gagné quelque argent par le travail et par le commerce. Les villes sont affranchies; les com-

munes ont des priviléges; les droits des hommes renaissent de l'anarchie même.

Les barons étaient par-tout en dispute avec leur roi et entre eux. La dispute devenait par-tout une petite guerre intestine, composée de cent guerres civiles. C'est de cet abominable et ténébreux chaos que sortit encore une faible lumière qui éclaira les communes, et qui rendit leur destinée meilleure.

Les rois d'Angleterre étant eux-mêmes grands vassaux de France pour la Normandie, ensuite pour la Guienne et pour d'autres provinces, prirent aisément les usages des rois dont ils relevaient. Les états-généraux furent long-temps composés, comme en France, des barons et des évêques.

La cour de chancellerie anglaise fut une imitation du conseil d'Etat auquel le chancelier de France préside. La cour du banc du roi fut créée sur le modèle du parlement institué par Philippe-le-Bel. Les plaids communs étaient comme la juridiction du châtelet. La cour de l'échiquier ressemblait à celle des généraux des finances, qui est devenue en France la cour des aides.

La maxime, que le domaine du roi est inaliénable, fut encore une imitation visible du gouvernement français.

Le droit du roi d'Angleterre, de faire payer sa rançon par ses sujets s'il était prisonnier de guerre; celui d'exiger un subside quand il mariait sa fille aînée, et quand il fesait son fils chevalier; tout cela rappelait les anciens usages d'un royaume dont Guillaume était le premier vassal.

A peine Philippe-le-Bel a-t-il rappelé les com-

munes aux états-généraux, que le roi d'Angleterre Edouard en fait autant pour balancer la grande puissance des barons; car c'est sous le règne de ce prince que la convocation de la chambre des communes est bien constatée.

Nous voyons donc, jusqu'à cette époque du quatorzieme siècle, le gouvernement anglais suivre pas à pas celui de France. Les deux Eglises sont entièrement semblables; même assujettissement à la cour de Rome; mêmes exactions dont on se plaint, et qu'on finit toujours par payer à cette cour avide; mêmes querelles plus ou moins fortes; mêmes excommunications; mêmes donations aux moines; même chaos; même mélange de rapines sacrées, de superstitions, et de barbarie.

La France et l'Angleterre, ayant donc été administrées si long-temps sur les mêmes principes, ou plutôt sans aucun principe, et seulement par des usages tout semblables, d'où vient qu'enfin ces deux gouvernemens sont devenus aussi différens que ceux de Maroc et de Venise?

N'est-ce point que, l'Angleterre étant une isle, le roi n'a pas besoin d'entretenir continuellement une forte armée de terre, qui serait plutôt employée contre la nation que contre les étrangers?

N'est-ce point qu'en général les Anglais ont dans l'esprit quelque chose de plus ferme, de plus réfléchi, de plus opiniâtre, que quelques autres peuples?

N'est-ce point par cette raison que s'étant toujours plaints de la cour de Rome, ils en ont entièrement secoué le joug honteux, tandis qu'un peuple

plus léger l'a porté en affectant d'en rire, et en dansant avec ses chaînes?

La situation de leur pays, qui leur a rendu la navigation nécessaire, ne leur a-t-elle pas donné aussi des mœurs plus dures?

Cette dureté de mœurs, qui a fait de leur isle le théâtre de tant de sanglantes tragédies, n'a-t-elle pas contribué aussi à leur inspirer une franchise généreuse?

N'est-ce pas ce mélange de leurs qualités contraires qui a fait couler tant de sang royal dans les combats et sur les échafauds, et qui n'a jamais permis qu'ils employassent le poison dans leurs troubles civils; tandis qu'ailleurs, sous un gouvernement sacerdotal, le poison était une arme si commune?

L'amour de la liberté n'est-il pas devenu leur caractère dominant, à mesure qu'ils ont été plus éclairés et plus riches? Tous les citoyens ne peuvent être également puissans, mais ils peuvent tous être également libres; et c'est ce que les Anglais ont obtenu enfin par leur constance.

Etre libre, c'est ne dépendre que des lois. Les Anglais ont donc aimé les lois, comme les pères aiment leurs enfans, parcequ'ils les ont faits, ou qu'ils ont cru les faire.

Un tel gouvernement n'a pu être établi que très tard, parcequ'il a fallu long-temps combattre des puissances respectées; la puissance du pape, la plus terrible de toutes, puisqu'elle était fondée sur le préjugé et sur l'ignorance; la puissance royale, toujours prête à se déborder, et qu'il fallait conte-

nir dans ses bornes ; la puissance du baronage, qui était une anarchie ; la puissance des évêques, qui, mêlant toujours le profane au sacré, voulurent l'emporter sur le baronage et sur les rois.

Peu-à-peu la chambre des communes est devenue la digue qui arrête tous ces torrens.

La chambre des communes est véritablement la nation ; puisque le roi, qui est le chef, n'agit que pour lui, et pour ce qu'on appelle *sa prérogative ;* puisque les pairs ne sont en parlement que pour eux ; puisque les évêques n'y sont de même que pour eux. Mais la chambre des communes y est pour le peuple, puisque chaque membre est député du peuple. Or ce peuple est au roi comme environ huit millions sont à l'unité. Il est aux pairs et aux évêques comme huit millions sont à deux cents tout au plus. Et les huit millions de citoyens libres sont représentés par la chambre basse.

De cet établissement, en comparaison duquel la république de Platon n'est qu'un rêve ridicule, et qui semblerait inventé par Locke, par Newton, par Halley, ou par Archimède, il est né des abus affreux, et qui font frémir la nature humaine. Les frottemens inévitables de cette vaste machine l'ont presque détruite du temps de Fairfax et de Cromwell. Le fanatisme absurde s'était introduit dans ce grand édifice comme un feu dévorant, qui consume un beau bâtiment qui n'est que de bois.

Il a été rebâti de pierres du temps de Guillaume d'Orange. La philosophie a détruit le fanatisme, qui ébranle les Etats les plus fermes. Il est à croire qu'une constitution qui a réglé les droits du roi,

des nobles, et du peuple, et dans laquelle chacun trouve sa sûreté, durera autant que les choses humaines peuvent durer.

Il est à croire aussi que tous les Etats qui ne sont pas fondés sur de tels principes, éprouveront des révolutions.

Voici à quoi la législation anglaise est enfin parvenue; à remettre chaque homme dans tous les droits de la nature, dont ils sont dépouillés dans presque toutes les monarchies. Ces droits sont, liberté entière de sa personne, de ses biens; de parler à la nation par l'organe de sa plume; de ne pouvoir être jugé en matière criminelle que par un *juré* formé d'hommes indépendans; de ne pouvoir être jugé en aucun cas que suivant les termes précis de la loi; de professer en paix quelque religion qu'on veuille, en renonçant aux emplois dont les seuls anglicans peuvent être pourvus. Cela s'appelle des prérogatives. Et en effet, c'est une très grande et très heureuse prérogative par-dessus tant de nations, d'être sûr en vous couchant que vous vous réveillerez le lendemain avec la même fortune que vous possédiez la veille; que vous ne serez pas enlevé des bras de votre femme, de vos enfans, au milieu de la nuit, pour être conduit dans un donjon ou dans un désert; que vous aurez, en sortant du sommeil, le pouvoir de publier tout ce que pensez; que, si vous êtes accusé, soit pour avoir mal agi, ou mal parlé, ou mal écrit, vous ne serez jugé que suivant la loi. Cette prérogative s'étend sur tout ce qui aborde en Angleterre. Un étranger y jouit de la même liberté de ses biens et de sa personne; et s'il est accusé, il

peut demander que la moitié des jurés soit composée d'étrangers.

J'ose dire que si on assemblait le genre humain pour faire des lois, c'est ainsi qu'on les ferait pour sa sûreté. Pourquoi donc ne sont-elles pas suivies dans les autres pays? n'est-ce pas demander pourquoi les cocos mûrissent aux Indes et ne réussissent point à Rome? Vous répondrez que ces cocos n'ont pas toujours mûri en Angleterre; qu'ils n'y ont été cultivés que depuis peu de temps; que la Suède en a élevé à son exemple pendant quelques années, et qu'ils n'ont pas réussi; que vous pourriez faire venir de ces fruits dans d'autres provinces, par exemple, en Bosnie, en Servie. Essayez donc d'en planter.

Et sur-tout, pauvre homme, si vous êtes bacha, effendi ou mollah, ne soyez pas assez imbécilement barbare pour resserrer les chaînes de votre nation. Songez que plus vous appesantirez le joug, plus vos enfans, qui ne seront pas tous bachas, seront esclaves. Quoi! malheureux, pour le plaisir d'être tyran subalterne pendant quelques jours, vous exposez toute votre postérité à gémir dans les fers! Oh qu'il est aujourd'hui de distance entre un Anglais et un Bosniaque!

SECTION VII.

Vous savez, mon cher lecteur, qu'en Espagne, vers les côtes de Malaga, on découvrit du temps de Philippe II une petite peuplade jusqu'alors inconnue, cachée au milieu des montagnes de Las Alpu-

xarras. Vous savez que cette chaîne de rochers inaccessibles est entre-coupée de vallées délicieuses : vous n'ignorez pas que ces vallées sont cultivées encore aujourd'hui par des descendans des Maures, qu'on a forcés pour leur bonheur à être chrétiens, ou du moins à le paraître.

Parmi ces Maures, comme je vous le disais, il y avait sous Philippe II une nation peu nombreuse qui habitait une vallée à laquelle on ne pouvait parvenir que par des cavernes. Cette vallée est entre Pitos et Portugos ; les habitans de ce séjour ignoré étaient presque inconnus des Maures même ; ils parlaient une langue qui n'était ni l'espagnole, ni l'arabe, et qu'on crut être dérivée de l'ancien carthaginois.

Cette peuplade s'était peu multipliée. On a prétendu que la raison en était que les Arabes leurs voisins, et avant eux les Africains, venaient prendre les filles de ce canton.

Ce peuple chétif, mais heureux, n'avait jamais entendu parler de la religion chrétienne ni de la juive, connaissait médiocrement celle de Mahomet, et n'en fesait aucun cas. Il offrait de temps immémorial du lait et des fruits à une statue d'Hercule. C'était-là toute sa religion. Du reste, ces hommes ignorés vivaient dans l'indolence et dans l'innocence. Un familier de l'inquisition les découvrit enfin. Le grand inquisiteur les fit tous brûler ; c'est le seul événement de leur histoire.

Les motifs sacrés de leur condamnation furent qu'ils n'avaient jamais payé d'impôt, attendu qu'on ne leur en avait jamais demandé ; et qu'ils ne con-

naissaient point la monnaie ; qu'ils n'avaient point de Bible, vu qu'ils n'entendaient point le latin ; et que personne n'avait pris la peine de les baptiser. On les déclara sorciers et hérétiques ; ils furent tous revêtus du san-benito, et grillés en cérémonie.

Il est clair que c'est ainsi qu'il faut gouverner les hommes : rien ne contribue davantage aux douceurs de la société.

GRACE.

Dans les personnes, dans les ouvrages, grace signifie non seulement ce qui plaît, mais ce qui plaît avec attrait. C'est pourquoi les anciens avoient imaginé que la déesse de la beauté ne devait jamais paraître sans les Graces. La beauté ne déplaît jamais ; mais elle peut être dépourvue de ce charme secret qui invite à la regarder, qui attire, qui remplit l'ame d'un sentiment doux. Les graces dans la figure, dans le maintien, dans l'action, dans les discours, dépendent de ce mérite qui attire. Une belle personne n'aura point de graces dans le visage, si la bouche est fermée sans sourire, si les yeux sont sans douceur. Le sérieux n'est jamais gracieux ; il n'attire point ; il approche trop du sévère, qui rebute.

Un homme bien fait, dont le maintien est mal assuré ou gêné, la démarche précipitée ou pesante, les gestes lourds, n'a point de grace, parce qu'il n'a rien de doux, de liant dans son extérieur.

La voix d'un orateur qui manquera d'inflexion et de douceur sera sans grace.

Il en est de même dans tous les arts. La proportion, la beauté peuvent n'être point gracieuses. On ne peut dire que les pyramides d'Egypte aient des graces. On ne pourrait le dire du colosse de Rhodes comme de la Vénus de Gnide. Tout ce qui est uniquement dans le genre fort et vigoureux a un mérite qui n'est pas celui des graces.

Ce serait mal connaître Michel-Ange et de Caravage, que de leur attribuer les graces de l'Albane. Le sixième livre de l'Enéide est sublime; le quatrième a plus de grace. Quelques odes galantes d'Horace respirent les graces, comme quelques-unes de ses épîtres enseignent la raison.

Il semble qu'en général le petit, le joli en tout genre soit plus susceptible de graces que le grand. On louerait mal une oraison funèbre, une tragédie, un sermon, si on ne leur donnait que l'épithète de *gracieux*.

Ce n'est pas qu'il y ait un seul genre d'ouvrage qui puisse être bon en étant opposé aux graces; car leur opposé est la rudesse, le sauvage, la sécheresse. L'Hercule Farnese ne devait point avoir les graces de l'Apollon du Belvedère et de l'Antinoüs; mais il n'est ni rude, ni agreste. L'incendie de Troie, dans Virgile, n'est point décrit avec les graces d'une élégie de Tibulle; il plaît par des beautés fortes. Un ouvrage peut donc être sans graces, sans que cet ouvrage ait le moindre désagrément. Le terrible, l'horrible, la description, la peinture d'un monstre, exige qu'on s'éloigne de tout ce qui est gracieux, mais non pas qu'on affecte uniquement l'opposé. Car si un artiste, en quelque genre que ce soit, n'exprime que des choses af-

freuses, s'il ne les adoucit point par des contrastes agréables, il rebutera.

La grace, en peinture, en sculpture, consiste dans la mollesse des contours, dans une expression douce; et la peinture a, par-dessus la sculpture, la grace de l'union des parties, celle des figures qui s'animent l'une par l'autre, et qui se prêtent des agrémens par leurs attributs et par leurs regards.

Les graces de la diction, soit en éloquence, soit en poësie, dépendent du choix des mots, de l'harmonie des phrases, et encore plus de la délicatesse des idées et des descriptions riantes. L'abus des graces est l'afféterie, comme l'abus du sublime est l'ampoulé. Toute perfection est près d'un défaut.

Avoir de la grace, s'entend de la chose et de la personne: « Cet ajustement, cet ouvrage, cette « femme a de la grace. » La bonne grace appartient à la personne seulement: « Elle se présente de bonne « grace. Il a fait de bonne grace ce qu'on attendait de « lui. Avoir des graces. Cette femme a des graces dans « son maintien, dans ce qu'elle dit, dans ce qu'elle « fait.

Obtenir sa grace, c'est, par métaphore, obtenir son pardon, comme faire grace est pardonner. On fait grace d'une chose en s'emparant du reste. « Les « commis lui prirent tous ses effets, et lui firent « grace de son argent. » Faire des graces, répandre des graces, est le plus bel apanage de la souveraineté; c'est faire du bien, c'est plus que justice. Avoir les bonnes graces de quelqu'un ne se dit que par rapport à un supérieur; avoir les bonnes graces d'une dame, c'est être son amant favorisé. Etre en grace se

dit d'un courtisan qui a été en disgrace : on ne doit pas faire dépendre son bonheur de l'un, ni son malheur de l'autre. On appelle bonnes graces ces demi-rideaux d'un lit qui sont aux deux côtés du chevet. Les graces, en grec *charites*, terme qui signifie *aimable*.

Les Graces, divinités de l'antiquité. sont une des plus belles allégories de la mythologie des Grecs. Comme cette mythologie varie toujours, tantôt par l'imagination des poëtes qui en furent les théologiens, tantôt par les usages des peuples; le nombre, les noms, les attributs des Graces changèrent souvent. Mais enfin, on s'accorda à les fixer au nombre de trois, et à les nommer Aglaé, Thalie, Euphrosyne; c'est-à-dire, *brillant*, *fleur*, *gaieté*. Elles étaient toujours auprès de Vénus. Nul voile ne devait couvrir leurs charmes. Elles présidaient aux bienfaits, à la concorde, aux réjouissances, aux amours, à l'éloquence même; elles étaient l'emblême sensible de tout ce qui peut rendre la vie agréable. On les peignait dansantes, et se tenant par la main : on n'entrait dans leurs temples que couronné de fleurs. Ceux qui ont condamné la mythologie fabuleuse, devaient au moins avouer le mérite de ces fictions riantes. qui annoncent des vérités dont résulterait la félicité du genre humain.

GRACE. (DE LA)

SECTION I.

Ce terme qui signifie faveur, privilége, est employé en ce sens par les théologiens. Ils appellent grace une action de Dieu particuliere sur les créatures pour les rendre justes et heureuses. Les uns ont admis la grace universelle que Dieu présente à tous les hommes, quoique le genre humain, selon eux, soit livré aux flammes éternelles, à l'exception d'un très petit nombre; les autres n'admettent la grace que pour les chrétiens de leur communion, les autres enfin que pour les élus de cette communion.

Il est évident qu'une grace générale qui laisse l'univers dans le vice, dans l'erreur et dans le malheur éternel, n'est point une grace, une faveur, un privilége, mais que c'est une contradiction dans les termes.

La grace particulière est, selon les théologiens, ou suffisante, et cependant on y résiste : en ce cas elle ne suffit pas; elle ressemble à un pardon donné par un roi à un criminel, qui n'en est pas moins livré au supplice :

Ou efficace, à laquelle on ne résiste jamais, quoiqu'on y puisse résister; et en ce cas les justes ressemblent à des convives affamés à qui on présente des mets délicieux, dont ils mangeront sûrement,

quoiqu'en général ils soient supposés pouvoir n'en point manger :

Ou nécessitante, à laquelle on ne peut se soustraire; et ce n'est autre chose que l'enchaînement des décrets éternels et des événemens. On se gardera bien d'entrer ici dans le détail immense et rebattu de toutes les subtilités et de cet amas de sophismes dont on a embarrassé ces questions. L'objet de ce dictionnaire n'est point d'être le vain écho de tant de vaines disputes.

S. Thomas appelle la grace une forme substantielle; et le jésuite Bouhours la nomme *un je ne sais quoi ;* c'est peut-être la meilleure définition qu'on en ait jamais donnée.

Si les théologiens avaient eu pour but de jeter du ridicule sur la Providence, ils ne s'y seraient pas pris autrement qu'ils ont fait : d'un côté les thomistes assurent que l'homme, en recevant la grace efficace, n'est pas libre dans *le sens composé,* mais qu'il est libre dans le sens *divisé ;* de l'autre, les molinistes inventent la science moyenne de Dieu et le congruisme ; on imagine des graces excitantes, des prévenantes, des concomitantes, des coopérantes.

Laissons là toutes ces mauvaises plaisanteries que les théologiens ont faites sérieusement. Laissons là tous leurs livres, et que chacun consulte le sens commun ; il verra que tous les théologiens se sont trompés avec sagacité, parce qu'ils ont tous raisonné d'après un principe évidemment faux. Ils ont supposé que Dieu agit par des voies particulières. Or un Dieu éternel, sans lois générales, immuables et

éternelles, est un être de raison, un fantôme, un dieu de la fable.

Pourquoi les théologiens ont-ils été forcés, dans toutes les religions où l'on se pique de raisonner, d'admettre cette grace qu'ils ne comprennent pas? c'est qu'ils ont voulu que le salut ne fût que pour leur secte; et ils ont voulu encore que ce salut dans leur secte ne fût le partage que de ceux qui leur seraient soumis. Ce sont des théologiens particuliers, des chefs de parti divisés entre eux. Les docteurs musulmans ont les mêmes opinions et les mêmes disputes, parce qu'ils ont le même intérêt; mais le théologien universel, c'est-à-dire le vrai philosophe, voit qu'il est contradictoire que la nature n'agisse pas par les voies les plus simples; qu'il est ridicule que Dieu s'occupe à forcer un homme de lui obéir en Europe, et qu'il laisse tous les Asiatiques indociles; qu'il lutte contre un autre homme, lequel tantôt lui cède et tantôt brise ses armes divines; qu'il présente à un autre un secours toujours inutile. Ainsi la grace considérée dans son vrai point de vue est une absurdité. Ce prodigieux amas de livres composés sur cette matière est souvent l'effort de l'esprit, et toujours la honte de la raison.

SECTION II.

Toute la nature, tout ce qui existe, est une grace de Dieu; il fait à tous les animaux la grace de les former et de les nourrir. La grace de faire croître un arbre de soixante et dix pieds est accordée au sapin

et refusée au roseau. Il donne à l'homme la grace de penser, de parler et de le connaître; il m'accorde la grace de n'entendre pas un mot de tout ce que Tournéli, Molina, Soto, etc. ont écrit sur la grace.

Le premier qui ait parlé de la grace efficace et gratuite, c'est sans contredit Homère. Cela pourrait étonner un bachelier de théologie qui ne connaîtrait que S. Augustin. Mais qu'il lise le troisième livre de l'Iliade, il verra que Pâris dit à son frère Hector : « Si les dieux vous ont donné la valeur, et s'ils « m'ont donné la beauté, ne me reprochez pas les « présens de la belle Vénus; nul don des dieux n'est « méprisable, il ne dépend pas des hommes de les « obtenir. »

Rien n'est plus positif que ce passage. Si on veut remarquer encore que Jupiter, selon son bon plaisir, donne la victoire tantôt aux Grecs, tantôt aux Troyens, voilà une nouvelle preuve que tout se fait par la grace d'en-haut.

Sarpédon, et ensuite Patrocle, sont des braves à qui la grace a manqué tour à tour.

Il y a eu des philosophes qui n'ont pas été de l'avis d'Homère. Ils ont prétendu que la Providence générale ne se mêlait point immédiatement des affaires des particuliers; qu'elle gouvernait tout par des lois universelles; que Thersite et Achille étaient égaux devant elle; et que ni Calchas, ni Thaltibius, n'avaient jamais eu de grace versatile ou congrue.

Selon ces philosophes, le chiendent et le chêne, la mite et l'éléphant, l'homme, les élémens et les astres obéissent à des lois invariables, que Dieu,

immuable comme elles, établit de toute éternité. (1)

SECTION III.

Si quelqu'un venait du fond de l'enfer nous dire de la part du diable : Messieurs, je vous avertis que notre souverain seigneur a pris pour sa part tout le genre humain, excepté un très-petit nombre de gens qui demeurent vers le Vatican et dans ses dépendances : nous prièrions tous ce député de vouloir bien nous inscrire sur la liste des privilégiés ; nous lui demanderions ce qu'il faut faire pour obtenir cette grace.

S'il nous répondait : « Vous ne pouvez la mériter ; « mon maître a fait la liste de tous les temps ; il n'a « écouté que son bon plaisir ; il s'occupe continuel- « lement à faire une infinité de pots de chambre, et « quelques douzaines de vases d'or. Si vous êtes « pots de chambre, tant pis pour vous. »

A ces belles paroles nous renverrions l'ambassadeur à coup de fourches à son maître.

Voilà pourtant ce que nous avons osé imputer à Dieu, à l'Etre éternel souverainement bon.

On a toujours reproché aux hommes d'avoir fait Dieu à leur image. On a condamné Homère d'avoir transporté tous les vices et tous les ridicules de la terre dans le ciel. Platon, qui lui fait ce juste reproche, n'a pas hésité à l'appeler *blasphémateur*. Et nous, cent fois plus inconséquens, plus téméraires,

---

(1) Voyez PROVIDENCE.

plus blasphémateurs que ce grec, qui n'y entendait pas finesse, nous accusons Dieu dévotement d'une chose dont nous n'avons jamais accusé le dernier des hommes.

Le roi de Maroc Mulei-Ismaël eut, dit-on, cinq cents enfans. Que diriez-vous si un marabout du mont Atlas vous racontait que le sage et bon Mulei-Ismaël, donnant à dîner à toute sa famille, parla ainsi à la fin du repas ?

Je suis Mulei-Ismaël qui vous ai engendrés pour ma gloire ; car je suis fort glorieux. Je vous aime tous tendrement ; j'ai soin de vous comme une poule couve ses poussins. J'ai décrété qu'un de mes cadets aurait le royaume de Tafilet, qu'un autre posséderait à jamais Maroc ; et pour mes autres chers enfans, au nombre de quatre cent quatre-vingt-dix-huit, j'ordonne qu'on en roue la moitié et qu'on brûle l'autre ; car je suis le seigneur Mulei-Ismaël.

Vous prendriez assurément le marabout pour le plus grand fou que l'Afrique ait jamais produit.

Mais si trois ou quatre mille marabouts, entretenus grassement à vos dépens, venaient vous répéter la même nouvelle, que feriez-vous ? ne seriez-vous pas tenté de les faire jeûner au pain et à l'eau, jusqu'à ce qu'ils fussent revenus dans leur bon sens ?

Vous m'alléguez que mon indignation est assez raisonnable contre les supralapsaires, qui croient que le roi de Maroc ne fait ces cinq cents enfants que pour sa gloire, et qu'il a toujours eu l'intention de les faire rouer et de les faire brûler, excepté deux qui étaient destinés à régner.

Mais j'ai tort, dites-vous contre les infralapsaires, qui avouent que la première intention de Mulei-Ismaël n'était pas de faire périr ses enfans dans les supplices; mais qu'ayant prévu qu'ils ne vaudraient rien, il a jugé à propos, en bon père de famille, de se défaire d'eux par le feu et par la roue.

Ah! supralapsaires, infralapsaires, gratuits, suffisans, efficaciens, jansénistes, molinistes, devenez enfin hommes, et ne troublez plus la terre pour des sottises si absurdes et si abominables.

SECTION IV.

Sacrés consulteurs de Rome moderne, illustres et infaillibles théologiens, personne n'a plus de respect que moi pour vos divines décisions; mais si Paul-Emile, Scipion, Caton, Cicéron, César, Titus, Trajan, Marc-Aurèle, revenaient dans cette Rome qu'ils mirent autrefois en quelque crédit, vous m'avouerez qu'ils seraient un peu étonnés de vos décisions sur la grace. Que diraient-ils, s'ils entendaient parler de la grace de santé, selon S. Thomas, et de la grace médicinale selon Cajetan; de la grace extérieure et intérieure, de la gratuite, de la sanctifiante, de l'actuelle, de l'habituelle, de la coopérante, de l'efficace, qui quelquefois est sans effet; de la suffisante, qui quelquefois ne suffit pas, de la versatile et de la congrue? en bonne foi, y comprendraient-ils plus que vous et moi?

Quel besoin auraient ces pauvres gens de vos sublimes instructions? Il me semble que je les entends dire:

Mes révérends pères, vous êtes de terribles génies : nous pensions sottement que l'Etre éternel ne se conduit jamais par des lois particulières, comme les vils humains, mais par ses lois générales, éternelles comme lui. Personne n'a jamais imaginé parmi nous que Dieu fût semblable à un maître insensé qui donne un pécule à un esclave, et refuse la nourriture à l'autre ; qui ordonne à un manchot de pétrir de la farine, à un muet de lui faire la lecture, à un cu-de-jatte d'être son courrier.

Tout est grace de la part de Dieu ; il a fait au globe que nous habitons la grace de le former ; aux arbres, la grace de les faire croître ; aux animaux, celle de les nourrir : mais dira-t-on que si un loup trouve dans son chemin un agneau pour son souper, et qu'un autre loup meure de faim, Dieu a fait à ce premier loup une grace particulière ? S'est-il occupé, par une grace prévenante, à faire croître un chêne, préférablement à un autre chêne à qui la sève a manqué ? Si dans toute la nature, tous les êtres sont soumis aux lois générales, comment une seule espèce d'animaux n'y serait-elle pas soumise ?

Pourquoi le maître absolu de tout aurait-il été plus occupé à diriger l'intérieur d'un seul homme qu'à conduire le reste de la nature entière ? Par quelle bizarrerie changerait-il quelque chose dans le cœur d'un courlandais ou d'un biscaïen, pendant qu'il ne change rien aux lois qu'il a imposées à tous les astres ?

Quelle pitié de supposer qu'il fait, défait, refait continuellement des sentimens dans nous ! et quelle audace de nous croire exceptés de tous les êtres !

Encore n'est-ce que pour ceux qui se confessent, que tous ces changemens sont imaginés. Un savoyard, un bergamasque aura le lundi la grace de de faire dire une messe pour douze sous; le mardi il ira au cabaret et la grace lui manquera; le mercredi il aura une grace coopérante qui le conduira à confesse, mais il n'aura point la grace efficace de la contrition parfaite; le jeudi ce sera une grace suffisante qui ne lui suffira point, comme on l'a déjà dit. Dieu travaillera continuellement dans la tête de ce bergamasque, tantôt avec force, tantôt faiblement, et le reste de la terre ne lui sera de rien! il ne daignera pas se mêler de l'intérieur des Indiens et des Chinois! S'il vous reste un grain de raison, mes révérends peres, ne trouvez-vous pas ce système prodigieusement ridicule?

Malheureux, voyez ce chêne qui porte sa tête aux nues, et ce roseau qui rampe à ses pieds; vous ne dites pas que la grace efficace a été donnée au chêne, et a manqué au roseau. Levez les yeux au ciel, voyez l'éternel Demiourgos créant des millions de mondes qui gravitent tous les uns vers les autres, par des lois générales et éternelles. Voyez la même lumière se réfléchir du soleil à Saturne, et de Saturne à nous; et dans cet accord de tant d'astres emportés par un cours rapide, dans cette obéissance générale de toute la nature, osez croire, si vous pouvez, que Dieu s'occupe de donner une grace versatile à sœur Thérèse, et une grace concomitante à sœur Agnès.

Atome, à qui un sot atome a dit que l'Eternel a des lois particulières pour quelques atomes de ton

voisinage; qu'il donne sa grace à celui-là, et la refuse à celui-ci; que tel qui n'avait pas la grace hier, l'aura demain; ne répète pas cette sottise. Dieu a fait l'univers, et ne va point créer des vents nouveaux pour remuer quelques brins de paille dans un coin de cet univers. Les théologiens sont comme les combattans chez Homère, qui croyaient que les dieux s'armaient tantôt contre eux, tantôt en leur faveur. Si Homère n'était pas considéré comme poëte, il le serait comme blasphémateur.

C'est Marc-Aurèle qui parle, ce n'est pas moi; car Dieu, qui vous inspire, me fait la grace de croire tout ce que vous dites, tout ce que vous avez dit, et tout ce que vous direz.

GRACIEUX.

Gracieux est un terme qui manquait à notre langue, et qu'on doit à Ménage. Bouhours, en avouant que Ménage en est l'auteur, prétend qu'il en a fait aussi l'emploi le plus juste, en disant :

Pour moi, de qui les vers n'ont rien de gracieux.

Le mot de Ménage n'en a pas moins réussi. Il veut dire plus qu'agréable; il indique l'envie de plaire, des manières gracieuses, un air gracieux. Boileau, dans son ode sur Namur, semble l'avoir employé d'une façon impropre, pour signifier moins fier, abaissé, modeste :

Et désormais gracieux,
Allez à Liége, à Bruxelles,

Porter les humbles nouvelles
De Namur pris à vos yeux.

La plupart des peuples du Nord disent : Notre gracieux souverain ; apparemment qu'ils entendent bienfaisant. De gracieux on a fait disgracieux, comme de grace on a formé disgrace : des paroles disgracieuses, une aventure disgracieuse. On dit disgracié, et on ne dit pas gracié. On commence à se servir du mot gracieuser, qui signifie recevoir, parler obligeamment ; mais ce mot n'est pas employé par les bons écrivains dans le style noble.

GRAND, GRANDEUR.

De ce qu'on entend par ces mots.

Grand est un des mots le plus fréquemment employés dans le sens moral, et avec le moins de circonspection. Grand homme, grand génie, grand esprit, grand capitaine, grand philosophe, grand orateur, grand poëte ; on entend par cette expression, quiconque dans son art passe de loin les bornes ordinaires. Mais comme il est difficile de poser ces bornes, on donne souvent le nom de grand au médiocre.

On se trompe moins dans les significations de ce terme au physique. On sait ce que c'est qu'un grand orage, un grand malheur, une grande maladie, de grands biens, une grande misère.

Quelquefois le terme *gros* est mis au physique pour *grand*, mais jamais au moral. On dit de gros

biens, pour grandes richesses; une grosse pluie, pour grande pluie ; mais non pas gros capitaine, pour grand capitaine ; gros ministre, pour grand ministre. Grand financier signifie un homme très intelligent dans les finances de l'Etat ; gros financier ne veut dire qu'un homme enrichi dans la finance.

Le grand homme est plus difficile à définir que le grand artiste. Dans un art, dans une profession, celui qui a passé de loin ses rivaux, ou qui a la réputation de les avoir surpassés, est appelé grand dans son art, et semble n'avoir eu besoin que d'un seul mérite ; mais le grand homme doit réunir des mérites différens. Gonsalve, surnommé le *grand capitaine*, qui disait : « La toile d'honneur doit être « grossièrement tissue, » n'a jamais été appelé grand homme. Il est plus aisé de nommer ceux à qui l'on doit refuser l'épithète de grand homme, que de trouver ceux à qui on doit l'accorder. Il semble que cette dénomination suppose quelques grandes vertus. Tout le monde convient que Cromwell était le général le plus intrépide de son temps, le plus profond politique, le plus capable de conduire un parti, un parlement, une armée : nul écrivain, cependant, ne lui donne le titre de grand homme, parcequ'avec de grandes qualités il n'eut aucune grande vertu.

Il paraît que ce titre n'est le partage que du petit nombre d'hommes dont les vertus, les travaux et les succès ont éclaté. Les succès sont nécessaires, parcequ'on suppose qu'un homme toujours malheureux l'a été par sa faute.

Grand tout court exprime seulement une digni-

té ; c'est en Espagne un nom appellatif, honorifique, distinctif, que le roi donne aux personnes qu'il veut honorer. Les grands se couvrent devant le roi, ou avant de lui parler, ou après lui avoir parlé, ou seulement en se mettant en leur rang avec les autres.

Charles-Quint confirma à seize principaux seigneurs les priviléges de la grandesse. Cet empereur, roi d'Espagne, accorda les mêmes honneurs à beaucoup d'autres. Ses successeurs en ont toujours augmenté le nombre. Les grands d'Espagne ont longtemps prétendu être traités comme les électeurs et les princes d'Italie. Ils ont à la cour de France les mêmes honneurs que les pairs.

Le titre de grand a toujours été donné en France à plusieurs premiers officiers de la couronne, comme grand sénéchal, grand maître, grand chambellan, grand écuyer, grand échanson, grand panetier, grand veneur, grand louvetier, grand fauconnier. On leur donna ces titres par prééminence, pour les distinguer de ceux qui servaient sous eux. On ne le donna ni au connétable, ni au chancelier, ni aux maréchaux, quoique le connétable fût le premier des grands officiers, le chancelier le second officier de l'Etat, et le maréchal le second officier de l'armée. La raison en est qu'ils n'avaient point de vicegérens, de sous-connétables, de sous-maréchaux, de sous-chanceliers, mais des officiers d'une autre dénomination qui exécutaient leurs ordres, au lieu qu'il y avait des maîtres-d'hôtel sous le grand maître, des chambellans sous le grand chambellan, des écuyers sous le grand écuyer, etc.

Grand, qui signifie grand seigneur, a une signification plus étendue et plus incertaine. Nous donnons ce titre au sultan des Turcs, qui prend celui de Padisha auquel grand seigneur ne répond point. On dit un grand, en parlant d'un homme d'une naissance distinguée, revêtu de dignités; mais il n'y a que les petits qui le disent. Un homme de quelque naissance, ou un peu illustré, ne donne ce nom à personne. Comme on appelle communément grand seigneur celui qui a de la naissance, des dignités et des richesses, la pauvreté semble ôter ce titre. On dit un pauvre gentilhomme, et non pas un pauvre grand seigneur.

Grand est autre que puissant; on peut être l'un et l'autre, mais le puissant désigne une place importante : le grand annonce plus d'extérieur et moins de réalité; le puissant commande, le grand a des honneurs.

On a de la grandeur dans l'esprit, dans les sentimens, dans les manières, dans la conduite. Cette expression n'est point employée pour les hommes d'un rang médiocre, mais pour ceux qui, par leur état, sont obligés à montrer de l'élévation. Il est bien vrai que l'homme le plus obscur peut avoir plus de grandeur d'ame qu'un monarque; mais l'usage ne permet pas qu'on dise : « Ce marchand, ce « fermier, s'est conduit avec grandeur; » à moins que dans une circonstance singuliere, et par opposition, on ne dise, par exemple : « Le fameux né« gociant qui reçut Charles-Quint dans sa maison, « et qui alluma un fagot de cannelle avec une obli-

« gation de cinquante mille ducats qu'il avait de ce « prince, montra plus de grandeur d'ame que l'em- « pereur. »

On donnait autrefois le titre de grandeur aux hommes constitués en dignité. Les curés, en écrivant aux évêques, les appellent encore votre grandeur. Ces titres, que la bassesse prodigue, et que la vanité reçoit, ne sont plus guère en usage.

La hauteur est souvent prise pour la grandeur. Qui étale la grandeur montre la vanité. On s'est épuisé à écrire sur la grandeur, selon ce mot de Montagne : « Nous ne pouvons y atteindre, vengeons- « nous par en médire. »

GRAVE, GRAVITÉ.

Grave, au sens moral, tient toujours du physique ; il exprime quelque chose de poids ; c'est pourquoi on dit : *Un homme, un auteur, des maximes de poids* ; pour *homme, auteur, maximes graves*. Le grave est au sérieux ce que le plaisant est à l'enjoué : il a un degré de plus, et ce degré est considérable. On peut être sérieux par humeur, et même faute d'idées. On est grave, ou par bienséance, ou par l'importance des idées qui donnent de la gravité. Il y a de la différence entre être grave et être un homme grave. C'est un défaut d'être grave hors de propos. Celui qui est grave dans la société est rarement recherché. Un homme grave est celui qui

s'est concilié de l'autorité, plus par sa sagesse que par son maintien.

Pietate gravem ac meritis si fortè virum quem...

L'air décent est nécessaire par-tout; mais l'air grave n'est convenable que dans les fonctions d'un ministère important, dans un conseil. Quand la gravité n'est que dans le maintien, comme il arrive très souvent, on dit gravement des inepties : cette espèce de ridicule inspire de l'aversion. On ne pardonne pas à qui veut en imposer par cet air d'autorité et de suffisance.

Le duc de la Rochefoucauld a dit que « la gravité « est un mystère du corps, inventé pour cacher les « défauts de l'esprit. » Sans examiner si cette expression (mystère du corps), est naturelle et juste, il suffit de remarquer que la réflexion est vraie pour tous ceux qui affectent de la gravité, mais non pour ceux qui ont dans l'occasion une gravité convenable à la place qu'ils tiennent, au lieu où ils sont, aux matières qu'on traite.

Un auteur grave est celui dont les opinions sont suivies dans les matières contentieuses; on ne le dit pas d'un auteur qui a écrit sur des choses hors de doute. Il serait ridicule d'appeler Euclide, Archimède, des auteurs graves.

Il y a de la gravité dans le style. Tite-Live, de Thou, ont écrit avec gravité : on ne peut pas dire la même chose de Tacite, qui a recherché la précision, et qui laisse voir de la malignité; encore moins du cardinal de Retz, qui met quelquefois dans ses écrits

une gaieté déplacée, et qui s'écarte quelquefois des bienséances.

Le style grave évite les saillies, les plaisanteries : s'il s'élève quelquefois au sublime, si dans l'occasion il est touchant, il rentre bientôt dans cette sagesse, dans cette simplicité noble qui fait son caractère ; il a de la force, mais peu de hardiesse. Sa plus grande difficulté est de n'être point monotone.

Affaire grave, cas grave, se dit plutôt d'une cause criminelle que d'un procès civil. Maladie grave suppose du danger.

GREC.

Observation sur l'anéantissement de la langue grecque à Marseille.

Il est bien étrange qu'une colonie grecque ayant fondé Marseille, il ne reste presque aucun vestige de la langue grecque en Provence, ni en Languedoc, ni en aucun pays de la France ; car il ne faut pas compter pour grecs les termes qui ont été formés très tard du latin, et que les Romains eux-mêmes avaient reçus des Grecs tant de siècles auparavant : nous ne les avons reçus que de la seconde main. Nous n'avons aucun droit de dire que nous avons quitté le mot de *Got* pour celui de *Theos*, plutôt que pour celui de *Deus*, dont nous avons fait Dieu par une terminaison barbare.

Il est évident que les Gaulois ayant reçu la langue

latine avec les lois romaines, et depuis, ayant encore reçu la religion chrétienne des mêmes Romains, ils prirent d'eux tous les mots qui concernaient cette religion. Ces mêmes gaulois ne connurent que très tard les mots grecs qui regardent la médecine, l'anatomie, la chirurgie.

Quand on aura retranché tous ces termes originairement grecs, qui ne nous sont parvenus que par les Latins, et tous les mots d'anatomie et de médecine connus si tard, il ne restera presque rien. N'est-il pas ridicule de faire venir abréger de *brakus* plutôt que d'*abreviare*; acier d'*axi* plutôt que d'*acies*; acre d'*agros* plutôt que d'*ager*; aile d'*ily* plutôt que d'*ala*?

On a été jusqu'à dire qu'omelette vient d'*ameilaton*, parceque *meli* en grec signifie du miel, et *oon* signifie un œuf. On a fait encore mieux dans le Jardin des racines grecques; on y prétend que dîner vient de *dipnein*, qui signifie souper.

Si on veut s'en tenir aux expressions grecques que la colonie de Marseille put introduire dans les Gaules indépendamment des Romains, la liste en sera courte.

Aboyer, peut être de *bauzein*.
Affre, affreux, d'*afronos*.
Agacer, peut être d'*anaxein*.
Alalı, du cri militaire des Grecs.
Babiller, peut être de *babazo*.
Balle, de *ballo*.
Bas, de *bathys*.
Blesser, de l'aoriste *blapto*.

Bouteille, de *bouttis*.
Bride, de *bryter*.
Brique, de *bryka*.
Coin, de *gonia*.
Colère, de *cholé*.
Colle, de *colla*.
Couper, de *copto*.
Cuisse, peut être d'*ischis*.
Entrailles, d'*entera*.
Fier, de *fiaros*.
Gargariser, de *gargarizein*.
Hermite, d'*eremos*.
Idiot, d'*idiotes*.
Maraud, de *miaros*.
Moquer, de *mokeuo*.
Moustache, de *mustax*.
Orgueil, d'*orgè*.
Page, de *païs*.
Siffler, peut être de *siffloo*.
Tuer, de *thuein*.

Je m'étonne qu'il reste si peu de mots d'une langue qu'on parlait à Marseille du temps d'Auguste, dans toute sa pureté ; et je m'étonne surtout que la plupart des mots grecs conservés en Provence soient des expressions de choses inutiles, tandis que les termes qui désignaient les choses nécessaires sont absolument perdus. Nous n'en avons pas un de ceux qui exprimaient la terre, la mer, le ciel, le soleil, la lune, les fleuves, les principales parties du co[rps] humain ; mots qui semblaient devoir se perpé[tuer] d'âge en âge. Il faut peut-être en attribuer la c[ause]

aux Visigots, aux Bourguignons, aux Francs, à l'horrible barbarie de tous les peuples qui dévastèrent l'empire romain; barbarie dont il reste encore tant de traces.

GRÉGOIRE VII.

Bayle lui même, en convenant que Grégoire fut le boute-feu de l'Europe (1), lui accorde le titre de grand homme. « Que l'ancienne Rome, dit-il, qui « ne se piquait que de conquêtes et de la vertu mili- « taire, ait subjugué tant d'autres peuples; cela est « beau et glorieux selon le monde; mais on n'en est « pas surpris quand on y fait un peu réflexion. C'est « bien un autre sujet de surprise, quand on voit la « nouvelle Rome, ne se piquant que du ministère « apostolique, acquérir une autorité sous laquelle « les plus grands monarques ont été contraints de « plier. Car on peut dire qu'il n'y a presque point « d'empereur qui ait tenu tête aux papes, qui ne se « soit enfin très mal trouvé de sa résistance. Encore « aujourd'hui les démêlés des plus puissans princes « avec la cour de Rome se terminent presque tou- « jours à leur confusion. »

Je ne suis en rien de l'avis de Bayle. Il pourra se trouver bien des gens qui ne seront pas de mon avis: mais le voici; et le réfutera qui voudra:

1°. Ce n'est pas à la confusion des princes d'O-

(1) Voyez Bayle, à l'article GRÉGOIRE.

range et des sept Provinces-Unies, que se sont terminés leurs différens avec Rome. Et Bayle se moquant de Rome dans Amsterdam, était un assez bel exemple du contraire.

Les triomphes de la reine Elisabeth, de Gustave Vasa en Suède, des rois de Danemarck, de tous les princes du nord de l'Allemagne, de la plus belle partie de l'Helvétie, de la seule petite ville de Genève, sur la politique de la cour romaine, sont d'assez bons témoignages qu'il est aisé de lui résister en fait de religion et de gouvernement.

2°. Le saccagement de Rome par les troupes de Charles-Quint; le pape Clément VII prisonnier au château Saint-Ange : Louis XIV obligeant le pape Alexandre VII à lui demander pardon, et érigeant dans Rome même un monument de la soumission du pape; et de nos jours les jésuites, cette principale milice papale détruite si aisément en Espagne, en France, à Naples, à Goa et dans le Paraguai, tout cela prouve assez que quand les princes puissans sont mécontens de Rome, ils ne terminent point cette querelle à leur confusion; ils pourront se laisser fléchir, mais ils ne seront pas confondus.

3° Quand les papes ont marché sur la tête des rois, quand ils ont donné des couronnes avec une bulle, il me paraît qu'ils n'ont fait précisément, dans ces temps de leur grandeur, que ce que fesaient les califes successeurs de Mahomet dans le temps de leur décadence. Les uns et les autres, en qualité de prêtres, donnaient en cérémonie l'investiture des empires aux plus forts.

4° Maimbourg dit : « Ce qu'aucun pape n'avait

« encore jamais fait, Grégoire VII priva Henri IV « de sa dignité d'empereur et de ses royaumes de « Germanie et d'Italie. »

Maimbourg se trompe. Le pape Zacharie, longtemps auparavant, avait mis une couronne sur la tête de l'austrasien Pepin, usurpateur du royaume des Francs; puis le pape Léon III avait déclaré le fils de ce Pepin empereur d'Occident, et privé par là l'impératrice Irène de tout cet empire; et depuis ce temps il faut avouer qu'il n'y eut pas un clerc de l'Eglise romaine qui ne s'imaginât que son évêque disposait de toutes les couronnes.

On fit toujours valoir cette maxime quand on le put; on la regarda comme une arme sacrée qui reposait dans la sacristie de Saint-Jean de Latran, et qu'on en tirait en cérémonie dans toutes les occasions. Cette prérogative est si belle, elle élève si haut la dignité d'un exorciste né à Velletri ou à Civita-Vecchia, que si Luther, Oecolampade, Jean Chauvin, et tous les prophètes des Cévenes, étaient nés dans un misérable village auprès de Rome et y avaient été tonsurés, ils auraient soutenu cette Eglise avec la même rage qu'ils ont déployée pour la détruire.

5° Tout dépend donc du temps, du lieu où l'on est né, et des circonstances où l'on se trouve. Grégoire VII était né dans un siècle de barbarie, d'ignorance, et de superstition; et il avait affaire à un empereur jeune, débauché, sans expérience, manquant d'argent, et dont le pouvoir était contesté par tous les grands seigneurs d'Allemagne.

Il ne faut pas croire que depuis l'austrasien Char-

lemagne le peuple romain ait jamais été fort aise d'obéir à des Francs ou à des Teutons; il les haïssait autant que les anciens vrais Romains auraient haï les Cimbres, si les Cimbres avaient dominé en Italie. Les Othons n'avaient laissé dans Rome qu'une mémoire exécrable, parcequ'ils y avaient été puissans; et depuis les Othons, on sait que l'Europe fut dans une anarchie affreuse.

Cette anarchie ne fut pas mieux réglée sous les empereurs de la maison de Franconie. La moitié de l'Allemagne était soulevée contre Henri IV; la grande duchesse comtesse Mathilde sa cousine-germaine, plus puissante que lui en Italie, était son ennemie mortelle. Elle possédait, soit comme fiefs de l'empire, soit comme allodiaux, tout le duché de Toscane, le Crémonois, le Ferrarois, le Mantouan, le Parmesan, une partie de la Marche d'Ancône, Reggio, Modène, Spolète, Vérone; elle avait des droits, c'est-à-dire des prétentions, sur les deux Bourgognes. La chancellerie impériale revendiquait ces terres, selon son usage de tout revendiquer.

Avouons que Grégoire VII aurait été un imbécille s'il n'avait pas employé le profane et le sacré pour gouverner cette princesse, et pour s'en faire un appui contre les Allemands. Il devint son directeur, et de son directeur son héritier.

Je n'examine pas s'il fut en effet son amant, ou s'il feignit de l'être, ou si ses ennemis feignirent qu'il l'était, ou si dans des momens d'oisiveté, ce petit homme très pétulant et très vif abusa quelquefois de sa pénitente, qui était femme, faible et ca-

pricieuse : rien n'est plus commun dans l'ordre des choses humaines. Mais comme d'ordinaire on n'en tient point registre ; comme on ne prend point de témoins pour ces petites privautés de directeurs et de dirigées ; comme ce reproche n'a été fait à Grégoire que par ses ennemis, nous ne devons pas prendre ici une accusation pour une preuve. C'est bien assez que Grégoire ait prétendu à tous les biens de sa pénitente, sans assurer qu'il prétendit encore à sa personne.

6° La donation qu'il se fit faire en 1077 par la comtesse Mathilde, est plus que suspecte. Et une preuve qu'il ne faut pas s'y fier, c'est que non seulement on ne montra jamais cet acte, mais que dans un second acte on dit que le premier avait été perdu. On prétendit que la donation avait été faite dans la forteresse de Canosse ; et dans le second acte, on dit qu'elle avait été faite dans Rome (1). Cela pourrait bien confirmer l'opinion de quelques antiquaires un peu trop scrupuleux, qui prétendent que de mille chartes de ces temps-là (et ces temps sont bien longs), il y en a plus de neuf cents d'évidemment fausses.

Il y eut deux sortes d'usurpateurs dans notre Europe, et sur-tout en Italie, les brigands et les faussaires.

7° Bayle, en accordant à Grégoire le titre de *grand homme,* avoue pourtant que ce brouillon

---

(1) Voyez DONATIONS.

décrédita fort son héroïsme par ses prophéties. Il eut l'audace de créer un empereur; et en cela il fit bien, puisque l'empereur Henri IV avait créé un pape. Henri le déposait, et il déposait Henri: jusque-là il n'y a rien à dire, tout est égal de part et d'autre. Mais Grégoire s'avisa de faire le prophète; il prédit la mort d'Henri IV pour l'année 1080; mais Henri IV fut vainqueur; et le prétendu empereur Rodolphe fut défait et tué en Thuringe par le fameux Godefroi de Bouillon, plus véritablement grand homme qu'eux tous.

Cela prouve, à mon avis, que Grégoire était encore plus enthousiaste qu'habile.

Je signe de tout mon cœur ce que dit Bayle: « Quand on s'engage à prédire l'avenir, on fait pro« vision sur toutes choses d'un front d'airain et « d'un magasin inépuisable d'équivoques». Mais vos ennemis se moquent de vos équivoques; leur front est d'airain comme le vôtre; et ils vous traitent de frippon, insolent, et mal-adroit.

8° Notre grand homme finit par voir prendre la ville de Rome d'assaut en 1083; il fut assiégé dans le château nommé depuis Saint-Ange, par ce même empereur Henri IV qu'il avait osé déposséder. Il mourut dans la misere et dans le mépris à Salerne, sous la protection du normand Robert Guiscard.

J'en demande pardon à Rome moderne; mais quand je lis l'histoire des Scipion, des Caton, des Pompée, et des César, j'ai de la peine à mettre dans leur rang un moine factieux, devenu pape sous le nom de Grégoire VII.

On a donné depuis un plus beau titre à notre Grégoire, on l'a fait saint, du moins à Rome. Ce fut le fameux cardinal Coscia qui fit cette canonisation sous le pape Benoît XIII. On imprima même un office de S. Grégoire VII, dans lequel on dit que ce saint « délivra les fidèles de la fidélité qu'ils « avaient jurée à leur empereur. »

Plusieurs parlemens du royaume voulurent faire brûler cette légende par les exécuteurs de leurs hautes justices; mais le nonce Bentivoglio, qui avait pour maîtresse une actrice de l'opéra, qu'on appelait la *Constitution*, et qui avait de cette actrice une fille qu'on appelait la *Légende;* homme d'ailleurs fort aimable et de la meilleure compagnie; obtint du ministère qu'on se contenterait de condamner la légende de Grégoire, de la supprimer, et d'en rire.

GUERRE.

Tous les animaux sont perpétuellement en guerre; chaque espèce est née pour en dévorer une autre. Il n'y a pas jusqu'aux moutons et aux colombes qui n'avalent une quantité prodigieuse d'animaux imperceptibles. Les mâles de la même espèce se font la guerre pour des femelles, comme Ménélas et Pâris. L'air, la terre, et les eaux, sont des champs de destruction.

Il semble que Dieu ayant donné la raison aux hommes, cette raison doive les avertir de ne pas

s'avilir à imiter les animaux, sur-tout quand la nature ne leur a donné ni armes pour tuer leurs semblables, ni instinct qui les porte à sucer leur sang.

Cependant la guerre meurtrière est tellement le partage affreux de l'homme, qu'excepté deux ou trois nations, il n'en est point que leurs anciennes histoires ne représentent armées les unes contre les autres. Vers le Canada, *homme* et *guerrier* sont synonymes; et nous avons vu que dans notre hémisphère, *voleur* et *soldat* étaient même chose. Manichéens! voilà votre excuse.

Le plus déterminé des flatteurs conviendra sans peine que la guerre traîne toujours à sa suite la peste et la famine, pour peu qu'il ait vu les hôpitaux des armées d'Allemagne, et qu'il ait passé dans quelques villages où il se sera fait quelque grand exploit de guerre.

C'est sans doute un très bel art que celui qui désole les campagnes, détruit les habitations, et fait périr, année commune, quarante mille hommes sur cent mille. Cette invention fut d'abord cultivée par des nations assemblées pour leur bien commun; par exemple, la diète des Grecs déclara à la diète de la Phrygie et des peuples voisins, qu'elle allait partir sur un millier de barques de pêcheurs, pour aller les exterminer si elle pouvait.

Le peuple romain assemblé jugeait qu'il était de son intérêt d'aller se battre avant moisson, contre le peuple de Veïes, ou contre les Volsques. Et quelques années après tous les Romains, étant en colère contre tous les Carthaginois, se battirent long-

temps sur mer et sur terre. Il n'en est pas de même aujourd'hui.

Un généalogiste prouve à un prince qu'il descend en droite ligne d'un comte dont les parens avaient fait un pacte de famille, il y a trois ou quatre cents ans, avec une maison dont la mémoire même ne subsiste plus. Cette maison avait des prétentions éloignées sur une province dont le dernier possesseur est mort d'apoplexie. Le prince et son conseil voient son droit évident. Cette province, qui est à quelques centaines de lieues de lui, a beau protester qu'elle ne le connaît pas, qu'elle n'a nulle envie d'être gouvernée par lui; que pour donner des lois aux gens, il faut au moins avoir leur consentement, ces discours ne parviennent pas seulement aux oreilles du prince, dont le droit est incontestable. Il trouve incontinent un grand nombre d'hommes qui n'ont rien à perdre; il les habille d'un gros drap bleu à cent dix sous l'aune, borde leurs chapeaux avec du gros fil blanc, les fait tourner à droite et à gauche, et marche à la gloire.

Les autres princes, qui entendent parler de cette équipée, y prennent part, chacun selon son pouvoir, et couvrent une petite étendue de pays de plus de meurtriers mercenaires que Gengis-kan, Tamerlan, Bajazet, n'en traînèrent à leur suite.

Des peuples assez éloignés entendent dire qu'on va se battre, et qu'il y a cinq ou six sous par jour à gagner pour eux, s'ils veulent être de la partie; ils se divisent aussitôt en deux bandes, comme des moissonneurs, et vont vendre leurs services à quiconque veut les employer.

Ces multitudes s'acharnent les unes contre les autres, non seulement sans avoir aucun intérêt au procès, mais sans savoir même de quoi il s'agit.

On voit à la fois cinq ou six puissances belligérantes, tantôt trois contre trois, tantôt deux contre quatre, tantôt une contre cinq, se détestant toutes également les unes les autres, s'unissant et s'attaquant tour à tour; toutes d'accord en un seul point, celui de faire tout le mal possible.

Le merveilleux de cette entreprise infernale, c'est que chaque chef des meurtriers fait bénir ses drapeaux, et invoque Dieu solennellement avant d'aller exterminer son prochain. Si un chef n'a eu que le bonheur de faire égorger deux ou trois mille hommes, il n'en remercie point Dieu; mais lorsqu'il y en a eu environ dix mille d'exterminés par le feu et par le fer, et que pour comble de grace quelque ville a été détruite de fond en comble, alors on chante à quatre parties une chanson assez longue, composée dans une langue inconnue à tous ceux qui ont combattu, et de plus toute farcie de barbarismes. La même chanson sert pour les mariages et pour les naissances, ainsi que pour les meurtres; ce qui n'est pas pardonnable, sur-tout dans la nation la plus renommée pour les chansons nouvelles.

La religion naturelle a mille fois empêché des citoyens de commettre des crimes. Une ame bien née n'en a pas la volonté, une ame tendre s'en effraie; elle se représente un Dieu juste et vengeur. Mais la religion artificielle encourage à toutes les cruautés qu'on exerce de compagnie, conjurations,

séditions, brigandages, embuscades, surprises de villes, pillages, meurtres; chacun marche gaiement au crime sous la bannière de son saint.

On paie par-tout un certain nombre de harangueurs pour célébrer ces journées meurtrières; les uns sont vêtus d'un long justaucorps noir, chargé d'un manteau écourté; les autres ont une chemise par-dessus une robe; quelques uns portent deux pendans d'étoffe bigarrée, par-dessus leur chemise. Tous parlent long-temps; ils citent ce qui s'est fait jadis en Palestine, à propos d'un combat en Vétéravie.

Le reste de l'année ces gens-là déclament contre les vices. Ils prouvent en trois points et par antithèses que les dames qui étendent légèrement un peu de carmin sur leurs joues fraîches, seront l'objet éternel des vengeances éternelles de l'Eternel; que Polyeucte et Athalie sont les ouvrages du démon; qu'un homme qui fait servir sur sa table pour deux cents écus de marée un jour de carême, fait immanquablement son salut, et qu'un pauvre homme, qui mange pour deux sous et demi de mouton, va pour jamais à tous les diables.

De cinq ou six mille déclamations de cette espèce, il y en a trois ou quatre, tout au plus, composées par un Gaulois, nommé Massillon, qu'un honnête homme peut lire sans dégoût; mais dans tous ces discours à peine en trouverez-vous deux où l'orateur ose dire quelques mots contre ce fléau et ce crime de la guerre, qui contient tous les fléaux et tous les crimes. Les malheureux harangueurs parlent sans cesse contre l'amour qui est la seule

consolation du genre humain, et la seule manière de le réparer; ils ne disent rien des efforts abominables que nous fesons pour le détruire.

Vous avez fait un bien mauvais sermon sur l'impureté, ô Bourdaloue! mais aucun sur ces meurtres variés en tant de façons, sur ces rapines, sur ces brigandages, sur cette rage universelle qui désole le monde. Tous les vices réunis de tous les âges et de tous les lieux n'égaleront jamais les maux que produit une seule campagne.

Misérables médecins des ames, vous criez pendant cinq quarts d'heure sur quelques piqûres d'épingles, et vous ne dites rien sur la maladie qui nous déchire en mille morceaux! Philosophes moralistes, brûlez tous vos livres. Tant que le caprice de quelques hommes fera loyalement égorger des milliers de nos frères, la partie du genre humain consacrée à l'héroïsme sera ce qu'il y a de plus affreux dans la nature entière.

Que deviennent et que m'importent l'humanité, la bienfesance, la modestie, la tempérance, la douceur, la sagesse, la piété, tandis qu'une demi-livre de plomb tirée de six cents pas me fracasse le corps, et que je meurs à vingt ans dans des tourmens inexprimables, au milieu de cinq ou six mille mourans, tandis que mes yeux, qui s'ouvrent pour la dernière fois, voient la ville où je suis né détruite par le fer et par la flamme, et que les derniers sons qu'entendent mes oreilles, sont les cris des femmes et des enfans expirans sous des ruines, le tout pour les prétendus intérêts d'un homme que nous ne connaissons pas?

Ce qu'il y a de pis, c'est que la guerre est un fléau inévitable. Si l'on y prend garde, tous les hommes ont adoré le dieu Mars; Sabaoth chez les Juifs signifie le dieu des armes : mais Minerve chez Homère appelle Mars un dieu furieux, insensé, infernal.

Le célèbre Montesquieu, qui passait pour humain, a pourtant dit qu'il est juste de porter le fer et la flamme chez ses voisins, dans la crainte qu'ils ne fassent trop bien leurs affaires. Si c'est là l'esprit des lois, c'est celui des lois de Borgia et de Machiavel. Si malheureusement il a dit vrai, il faut écrire contre cette vérité, quoiqu'elle soit prouvée par les faits.

Voici ce que dit Montesquieu : (1)

« Entre les sociétés le droit de la défense naturelle entraîne quelquefois la nécessité d'attaquer, « lorsqu'un peuple voit qu'une plus longue paix en « mettrait un autre en état de le détruire, et que « l'attaque est dans ce moment le seul moyen d'empêcher cette destruction. »

Comment l'attaque en pleine paix peut-elle être le seul moyen d'empêcher cette destruction? Il faut donc que vous soyez sûr que ce voisin vous détruira s'il devient puissant. Pour en être sûr, il faut qu'il ait fait déja des préparatifs de votre perte. En ce cas c'est lui qui commence la guerre, ce n'est pas vous; votre supposition est fausse et contradictoire.

S'il y eut jamais une guerre évidemment injuste, c'est celle que vous proposez; c'est d'aller tuer

(1) Esprit des lois, liv. X, chap. II.

votre prochain, de peur que votre prochain (qui ne vous attaque pas) ne soit en état de vous attaquer : c'est-à-dire qu'il faut que vous hasardiez de ruiner le pays dans l'espérance de ruiner sans raison celui d'un autre; cela n'est assurément ni honnête ni utile, car on n'est jamais sûr du succès; vous le savez bien.

Si votre voisin devient trop puissant pendant la paix, qui vous empêche de vous rendre puissant comme lui? s'il a fait des alliances, faites-en de votre côté. Si, ayant moins de religieux, il en a plus de manufacturiers et de soldats, imitez-le dans cette sage économie. S'il exerce mieux ses matelots, exercez les vôtres; tout cela est très juste. Mais d'exposer votre peuple à la plus horrible misère, dans l'idée si souvent chimérique d'accabler votre cher frère le sérénissime prince limitrophe! ce n'était pas à un président honoraire d'une compagnie pacifique à vous donner un tel conseil.

GUEUX, MENDIANT.

Tout pays où la gueuserie, la mendicite est une profession, est mal gouverné. La gueuserie, ai-je dit autrefois, est une vermine qui s'attache à l'opulence, oui, mais il faut la secouer. Il faut que l'opulence fasse travailler la pauvreté; que les hôpitaux soient pour les maladies et la vieillesse, les ateliers pour la jeunesse saine et vigoureuse.

Voici un extrait d'un sermon qu'un prédicateur fit, il y a dix ans, pour la paroisse Saint-Leu et

Saint-Gilles, qui est la paroisse des gueux et des convulsionnaires.

Pauperes evangelisantur, les pauvres sont évangélisés.

Que veut dire évangile, gueux, mes chers frères? il signifie *bonne nouvelle.* C'est donc une bonne nouvelle que je viens vous apprendre; et quelle est-elle? c'est que si vous êtes des fainéans, vous mourez sur un fumier. Sachez qu'il y eut autrefois des rois fainéans, du moins on le dit; et ils finirent par n'avoir pas un asile. Si vous travaillez, vous serez aussi heureux que les autres hommes.

Messieurs les prédicateurs de Saint-Eustache et de Saint-Roch peuvent prêcher aux riches de fort beaux sermons en style fleuri, qui procurent aux auditeurs une digestion aisée dans un doux assoupissement, et mille écus à l'orateur : mais je parle à des gens que la faim éveille. Travaillez pour manger, vous dis-je; car l'Ecriture a dit: Qui ne travaille pas ne mérite pas de manger. Notre confrère Job, qui fut quelque temps dans votre état, dit que l'homme est né pour le travail comme l'oiseau pour voler. Voyez cette ville immense, tout le monde est occupé. Les juges se lèvent à quatre heures du matin pour vous rendre justice, et pour vous envoyer aux galères si votre fainéantise vous porte à voler maladroitement.

Le roi travaille; il assiste tous les jours à ses conseils, il a fait des campagnes. Vous me direz qu'il n'en est pas plus riche : d'accord; mais ce n'est pas sa faute. Les financiers savent mieux que vous et moi qu'il n'entre pas dans ses coffres la moitié de

son revenu; il a été obligé de vendre sa vaisselle pour nous défendre contre nos ennemis. Nous devons l'aider à notre tour. L'ami des hommes ne lui accorde que soixante et quinze millions par an : un autre ami lui en donne tout d'un coup sept cent quarante. Mais de tous ces amis de Job, il n'y en a pas un qui lui avance un écu. Il faut qu'on invente mille moyens ingénieux pour prendre dans nos poches cet écu qui n'arrive dans la sienne que diminué de moitié.

Travaillez donc, mes chers frères; agissez pour vous; car je vous avertis que si vous n'avez pas soin de vous-mêmes, personne n'en aura soin; on vous traitera comme dans plusieurs graves remontrances on a traité le roi. On vous dira : Dieu vous assiste !

Nous irons dans nos provinces, répondez-vous; nous serons nourris par les seigneurs des terres, par les fermiers, par les curés. Ne vous attendez pas, mes frères, à manger à leur table; ils ont pour la plupart assez de peine à se nourrir eux-mêmes, malgré la Méthode de s'enrichir promptement par l'agriculture, et cent ouvrages de cette espèce qu'on imprime tous les jours à Paris pour l'usage de la campagne, que les auteurs n'ont jamais cultivée.

Je vois parmi vous des jeunes gens qui ont quelque esprit; ils disent qu'ils feront des vers, qu'ils composeront des brochures, comme Chiniac, Nonotte, Patouillet; qu'ils travailleront pour les nouvelles ecclésiastiques; qu'ils feront des feuilles pour Fréron, des oraisons funèbres pour des évêques, des chansons pour l'opéra comique. C'est du moins une occupation; on ne vole pas sur le grand chemin

quand on fait l'Année littéraire, on ne vole que ses créanciers. Mais faites mieux, mes chers frères en Jésus-Christ, mes chers gueux, qui risquez les galères en passant votre vie à mendier; entrez dans l'un des quatre ordres mendians; vous serez riches et honorés.

H.

HABILE, HABILETÉ.

HABILE, terme adjectif, qui, comme presque tous les autres, a des acceptions diverses, selon qu'on l'emploie. Il vient évidemment du latin *habilis*, et non, comme le prétend Pezron, du celte *habil*. Mais il importe plus de savoir la signification des mots que leur source.

En général il signifie plus que capable, plus qu'instruit, soit qu'on parle d'un artiste ou d'un général, ou d'un savant, ou d'un juge. Un homme peut avoir lu tout ce qu'on a écrit sur la guerre, où même l'avoir vue, sans être habile à la faire. Il peut être capable de commander; mais pour acquérir le nom d'habile général, il faut qu'il ait commandé plus d'une fois avec succès.

Un juge peut savoir toutes les lois sans être habile à les appliquer. Le savant peut n'être habile ni à écrire ni à enseigner. L'habile homme est donc celui qui fait un grand usage de ce qu'il sait; le capable

peut, et l'habile exécute. Ce mot ne convient point aux arts de pur génie; on ne dit pas, un habile poëte, un habile orateur; et si on le dit quelquefois d'un orateur, c'est lorsqu'il s'est tiré avec habileté, avec dextérité, d'un sujet épineux.

Par exemple, Bossuet ayant à traiter, dans l'oraison funèbre du grand Condé, l'article de ses guerres civiles, dit qu'il y a une pénitence aussi glorieuse que l'innocence même. Il manie ce morceau habilement, et dans le reste il parle avec grandeur.

On dit, habile historien, c'est-à-dire l'historien qui a puisé dans les bonnes sources, qui a comparé les relations, qui en juge sainement, en un mot qui s'est donné beaucoup de peine. S'il a encore le don de narrer avec l'éloquence convenable, il est plus qu'habile, il est grand historien, comme Tite-Live, de Thou, etc.

Le mot d'habile convient aux arts qui tiennent à la fois de l'esprit et de la main, comme la peinture, la seulpture. On dit, un habile peintre, un habile sculpteur, parceque ces arts supposent un long apprentissage, au lieu qu'on est poëte presque tout d'un coup, comme Virgile, Ovide, etc. et qu'on est même orateur sans avoir beaucoup étudié, ainsi que plus d'un prédicateur.

Pourquoi dit-on pourtant habile prédicateur? C'est qu'alors on fait plus d'attention à l'art qu'à l'éloquence, et ce n'est pas un grand éloge. On ne dit pas du sublime Bossuet, c'est un *habile feseur d'oraisons funèbres.* Un simple joueur d'instrumens est habile. Un compositeur doit être plus qu'habile; il

lui faut du génie. Le metteur-en-œuvre travaille adroitement ce que l'homme de goût a dessiné habilement.

Dans le style comique, habile peut signifier diligent, empressé. Molière fait dire à M. Loyal :

> Que chacun soit habile
> A vider de céans jusqu'au moindre ustensile.

Un habile homme dans les affaires est instruit, prudent et actif ; si l'un de ces trois mérites lui manque, il n'est point habile.

Habile courtisan emporte un peu plus de blâme que de louange ; il veut dire trop souvent habile flatteur : il peut aussi ne signifier qu'un homme adroit qui n'est ni bas ni méchant. Le renard qui, interrogé par le lion sur l'odeur qu'exhale son palais, lui répond qu'il est enrhumé, est un courtisan habile. Le renard qui, pour se venger de la calomnie du loup, conseille au vieux lion la peau d'un loup fraîchement écorché pour réchauffer sa majesté, est plus qu'habile courtisan. C'est en conséquence qu'on dit, un habile fripon, un habile scélérat.

Habile, en jurisprudence, signifie reconnu capable par la loi ; et alors capable veut dire ayant droit, ou pouvant avoir droit. On est habile à succéder ; les filles sont quelquefois habiles à posséder une pairie, elles ne sont point habiles à succéder à la couronne.

Les particules *dans*, *à* et *en*, s'emploient avec ce mot. On dit habile dans un art, habile à manier le ciseau, habile en mathématique.

On ne s'étendra point ici sur le moral, sur le dan-

ger de vouloir être trop habile, ou de faire l'habile homme, sur les risques que court ce qu'on appelle une habile femme, quand elle veut gouverner les affaires de sa maison sans conseil. On craint d'enfler ce dictionnaire d'inutiles déclamations (1). Ceux qui président à ce grand et important ouvrage, doivent traiter au long les articles des arts et des sciences qui instruisent le public; et ceux auxquels ils confient de petits articles de littérature, doivent avoir le mérite d'être courts.

Habileté. Ce mot est à capacité ce qu'habile est à capable : habileté dans une science, dans un art, dans la conduite.

On exprime une qualité acquise en disant, il a de l'habileté. On exprime une action en disant, il a conduit cette affaire avec habileté.

Habilement a les mêmes acceptions : il travaille, il joue, il enseigne habilement; il a surmonté habilement cette difficulté. Ce n'est guère la peine d'en dire davantage sur ces petites choses.

HAUTAIN.

HAUTAIN est le superlatif de haut et d'altier. Ce mot ne se dit que de l'espèce humaine : on peut dire en vers :

Un coursier plein de feu levant sa tête altière.

. . . .

(1) Ces mots ont été composés pour le Dictionnaire encyclopédique.

J'aime mieux ces forêts altières
Que ces jardins plantés par l'art :

mais on ne peut dire *forêt hautaine, tête hautaine* d'un coursier. On a blâmé dans Malherbe, et il paraît que c'est à tort, ces vers si connus :

Et dans ces grands tombeaux où leurs ames hautaines
Font encore les vaines,
Ils sont mangés des vers.

On a prétendu que l'auteur a supposé mal à propos les ames dans ces sépulcres ; mais on pouvait se souvenir qu'il y avait deux sortes d'ames chez les poëtes anciens, l'une était l'entendement, et l'autre l'ombre légère, le simulacre du corps. Cette dernière restait quelquefois dans les tombeaux, ou errait autour d'eux. La théologie ancienne est toujours celle des poëtes, parce que c'est celle de l'imagination. On a crû cette petite observation nécessaire.

Hautain est toujours pris en mauvaise part. C'est l'orgueil qui s'annonce par un extérieur arrogant ; c'est le plus sûr moyen de se faire haïr, et le défaut dont on doit le plus soigneusement corriger les enfans. On peut être haut dans l'occasion avec bienséance. Un prince peut et doit rejeter avec une hauteur héroïque des propositions humiliantes, mais non pas avec des airs hautains, un ton hautain, des paroles hautaines. Les hommes pardonnent quelquefois aux femmes d'être hautaines, parce qu'ils leur passent tout ; mais les femmes ne leur pardonnent pas.

L'ame haute est l'ame grande ; la hautaine est superbe. On peut avoir le cœur haut avec beaucoup de

modestie; on n'a point l'humeur hautaine sans un peu d'insolence; l'insolent est à l'égard du hautain ce qu'est le hautain à l'impérieux. Ce sont des nuances qui se suivent, et ces nuances sont ce qui détruit les synonimes.

On a fait cet article le plus court qu'on a pu, par les mêmes raisons qu'on peut voir au mot *Habile*. Le lecteur sent combien il serait aisé et ennuyeux de déclamer sur ces matières.

HAUTEUR.

GRAMMAIRE, MORALE.

Si hautain est pris en mal, hauteur est tantôt une bonne, tantôt une mauvaise qualité, selon la place qu'on tient, l'occasion où l'on se trouve, et ceux avec qui l'on traite. Le plus bel exemple d'une hauteur noble et bien placée, est celui de Popilius, qui trace un cercle autour d'un puissant roi de Syrie, et lui dit : Vous ne sortirez pas de ce cercle sans satisfaire à la république ou sans attirer sa vengeance.

Un particulier qui en userait ainsi serait un impudent. Popilius, qui représentait Rome, mettait toute la grandeur de Rome dans son procédé, et pouvait être un homme modeste.

Il y a des hauteurs généreuses; et le lecteur dira que ce sont les plus estimables. Le duc d'Orléans, régent du royaume, pressé par M. Sum, envoyé de Pologne, de ne point recevoir le roi Stanislas, lui répondit : Dites à votre maître que la France a toujours été l'asile des rois.

La hauteur avec laquelle Louis XIV traita quelquefois ses ennemis, est d'un autre genre, et moins sublime.

On ne peut s'empêcher de remarquer ici ce que le père Bouhours dit du ministre d'Etat Pompone. « Il « avait une hauteur, une fermeté d'ame que rien ne « fesait ployer. » Louis XIV, dans un mémoire de sa main (1), dit de ce même ministre qu'il n'avait ni fermeté, ni dignite.

On a souvent employé au pluriel le mot hauteur dans le style relevé, les *hauteurs de l'esprit humain;* et on dit dans le style simple, il a eu des hauteurs, il s'est fait des ennemis par ses hauteurs.

Ceux qui ont approfondi le cœur humain en diront davantage sur ce petit article.

HÉMISTICHE.

HEMISTICHE, ἡμιστικος, *s. m.* moitié de vers, demi-vers, repos au milieu du vers. Cet article, qui paraît d'abord une minutie, demande pourtant toute l'attention de quiconque veut s'instruire. Ce repos à la moitié d'un vers n'est proprement le partage que des vers alexandrins. La nécessité de couper toujours ces vers en deux parties égales, et la né-

(1) On trouve ce mémoire dans le Siècle de Louis XIV, tome II, page 230, édit. stéréot.

cessité non moins forte d'éviter la monotonie, d'observer ce repos, et de le cacher, sont des chaînes qui rendent l'art d'autant plus précieux qu'il est plus difficile.

Voici des vers techniques qu'on propose, quelque faibles qu'ils soient, pour montrer par quelle méthode on doit rompre cette monotonie que la loi de l'hémistiche semble entraîner avec elle :

Observez l'hémistiche, et redoutez l'ennui
Qu'un repos uniforme attache auprès de lui.
Que votre phrase heureuse, et clairement rendue,
Soit tantôt terminée, et tantôt suspendue;
C'est le secret de l'art. Imitez ces accens
Dont l'aisé Géliotte avait charmé nos sens.
Toujours harmonieux, et libre sans licence,
Il n'appesantit point ses sons et sa cadence.
Sallé, dont Terpsicore avait conduit les pas,
Fit sentir la mesure, et ne la marqua pas.

Ceux qui n'ont point d'oreille n'ont qu'à consulter seulement les points et les virgules de ces vers; ils verront qu'étant toujours partagés en deux parties égales, chacune de six syllabes, cependant la cadence y est toujours variée, la phrase y est contenue ou dans un demi-vers, ou dans un vers entier, ou dans deux. On peut même ne compléter le sens qu'au bout de six vers ou de huit; et c'est ce mélange qui produit une harmonie dont on est frappé, et dont peu de lecteurs voient la cause.

Plusieurs dictionnaires disent que l'hémistiche est la même chose que la césure, mais il y a une grande différence. L'hémistiche est toujours à la

moitié du vers. La césure qui rompt le vers est par-tout où elle coupe la phrase.

Tiens, le voilà, marchons, il est à nous, viens, frappe.

Presque chaque mot est une césure dans ce vers

Hélas! quel est le prix des vertus? la souffrance.

La césure est ici à la neuvième syllabe.

Dans les vers de cinq pieds ou de dix syllabes, il n'y a point d'hémistiche, quoi qu'en disent tant de dictionnaires; il n'y a que des césures, on ne peut couper ces vers en deux parties égales de deux pieds et demi.

Ainsi partagés, — boiteux, et mal faits,
Ces vers languissans — ne plairaient jamais.

On en voulut faire autrefois de cette espèce dans le temps qu'on cherchait l'harmonie qu'on n'a que très difficilement trouvée. On prétendait imiter les vers pentamètres latins, les seuls qui ont en effet naturellement cet hémistiche; mais on ne songeait pas que les vers pentamètres étaient variés par les spondées et par les dactyles; que leurs hémistiches pouvaient contenir ou cinq ou six ou sept syllabes. Mais ce genre de vers français, au contraire, ne pouvant jamais avoir que des hémistiches de cinq syllabes égales, et ces deux mesures étant trop courtes et trop rapprochées, il en résultait nécessairement cette uniformité ennuyeuse qu'on ne peut rompre comme dans les vers alexandrins. De plus, le vers pentamètre latin, venant après un hexamètre, produisait une variété qui nous manque.

Ces vers de cinq pieds à deux hémistiches égaux pourraient se souffrir dans des chansons; ce fut pour la musique que Sapho les inventa chez les Grecs, et qu'Horace les imita quelquefois, lorsque le chant était joint à la poësie, selon sa première institution. On pourrait parmi nous introduire dans le chant cette mesure qui approche de la saphique :

L'Amour est un dieu — que la terre adore,
Il fait nos tourmens, — il sait les guérir :
Dans un doux repos — heureux qui l'ignore,
Plus heureux cent fois — qui peut le servir.

Mais ces vers ne pourraient être tolérés dans des ouvrages de longue haleine, à cause de la cadence uniforme. Les vers de dix syllabes ordinaires sont d'une autre mesure ; la césure sans hémistiche est presque toujours à la fin du second pied, de sorte que le vers est souvent en deux mesures, l'une de quatre, l'autre de six syllabes. Mais on lui donne aussi souvent une autre place, tant la variété est nécessaire.

Languissant, faible, et courbé sous les maux,
J'ai consumé mes jours dans les travaux.
Quel fut le prix de tant de soins ? l'envie ;
Son souffle impur empoisonna ma vie.

Au premier vers, la césure est après le mot *faible ;* au second, après *jour;* au troisième, elle est encore plus loin, après *soins;* au quatrième elle est après *impur.*

Dans les vers de huit syllabes il n'y a ni hémistiche ni césure.

Loin de nous ce discours vulgaire,

Que la nature dégénère,
Que tout passe et que tout finit.
La nature est inépuisable,
Et le travail infatigable
Est un Dieu qui la rajeunit.

Au premier vers s'il y avait une césure, elle serait à la sixième syllabe. Au troisième, elle serait à la troisième syllabe, *passe*, plutôt à la quatrième *se*, qui est confondue avec la troisième *pas;* mais en effet il n'y a point là de césure. L'harmonie des vers de cette mesure consiste dans le choix heureux des mots et dans les rimes croisées; faible mérite sans les pensées et les images.

Les Grecs et les Latins n'avaient point d'hémistiches dans leurs vers hexamètres. Les Italiens n'en ont dans aucune de leurs poësies.

Le donne, i cavalier, l'armi, gli amori,
Le cortesie, l'audaci imprese io canto
Che furo al tempo che passaro i Mori
D'Africa il mar, ed in Francia nocquer tanto, etc.

Ces vers sont comptés d'onze syllabes, et le génie de la langue italienne l'exige. S'il y avait un hémistiche, il faudrait qu'il tombât au deuxième pied et trois quarts.

La poësie anglaise est dans le même cas. Les grands vers anglais sont de dix syllabes ; ils n'ont point d'hémistiches, mais ils ont des césures marquées.

At Tropington — not far from Cambridge, stood
Across a pleasing stream — a bridge of wood
Near it a mill — in low and plashy ground,
Wher ecorn for all the neighbouring parts—was ground.

Les césures différentes de ces vers sont désignées par les tirets.

Au reste, il est inutile de dire que ces vers sont le commencement de l'ancien conte italien du *Berceau*, traité depuis par La Fontaine. Mais ce qui est utile pour les amateurs, c'est de savoir que non seulement les Anglais et les Italiens sont affranchis de la gêne de l'hémistiche, mais encore qu'ils se permettent tous les *hiatus* qui choquent nos oreilles; et qu'à ces libertés ils ajoutent celle d'alonger et d'accourcir les mots selon le besoin; d'en changer la terminaison; de leur ôter des lettres; qu'enfin dans leurs pièces dramatiques et dans quelques poëmes, ils ont secoué le joug de la rime. De sorte qu'il est plus aisé de faire cent vers italiens et anglais passables que dix français, à génie égal.

Les vers allemands ont un hémistiche, les espagnols n'en ont point. Tel est le génie différent des langues, dépendant en grande partie de celui des nations. Ce génie qui consiste dans la construction des phrases, dans les termes plus ou moins longs, dans la facilité des inversions, dans les verbes auxiliaires, dans le plus ou moins d'articles, dans le mélange plus ou moins heureux des voyelles et des consonnes; ce génie, dis-je, détermine toutes les différences qui se trouvent dans la poësie de toutes les nations. L'hémistiche tient évidemment à ce génie des langues.

C'est bien peu de chose qu'un hémistiche. Ce mot semblait à peine mériter un article, cependant on a été forcé de s'y arrêter un peu. Rien n'est à mépriser dans les arts; les moindres règles sont quelquefois

d'un très-grand détail. Cette observation sert à justifier l'immensité de ce dictionnaire, et doit inspirer de la reconnaissance pour les peines prodigieuses de ceux qui ont entrepris un ouvrage, lequel doit rejeter, à la vérité, toute déclamation, tout paradoxe, toute opinion hasardée, mais qui exige que tout soit approfondi.

HÉRÉSIE.

SECTION I.

Mot grec qui signifie *croyance, opinion de choix*. Il n'est pas trop à l'honneur de la raison humaine qu'on se soit haï, persécuté, massacré, brûlé pour des opinions choisies ; mais ce qui est encore fort peu à notre honneur, c'est que cette manie nous ait été particulière comme la lèpre l'était aux Hébreux, et jadis la vérole aux Caraïbes.

Nous savons bien, théologiquement parlant, que l'hérésie étant devenue un crime, ainsi que le mot une injure, nous savons, dis-je, que l'Eglise latine pouvant seule avoir raison, elle a été en droit de réprouver tous ceux qui étaient d'une opinion différente de la sienne.

D'un autre côté, l'Eglise grecque avait le même droit (1); aussi réprouva-t-elle les Romains quand

(1) Voyez les conciles de Constantinople, à l'article CONCILE.

ils eurent choisi une autre opinion que les Grecs sur la procession du Saint-Esprit, sur les viandes de carême, sur l'autorité du pape, etc. etc.

Mais sur quel fondement parvint-on enfin à faire brûler, quand on fut le plus fort, ceux qui avaient des opinions de choix ? ils étaient sans doute criminels devant Dieu, puisqu'ils étaient opiniâtres. Ils devaient donc, comme on n'en doute pas, être brûlés pendant toute l'éternité dans l'autre monde. Mais pourquoi les brûler à petit feu dans celui-ci ? ils représentaient que c'était entreprendre sur la justice de Dieu ; que ce supplice était bien dur de la part des hommes ; que de plus il était inutile, puisqu'une heure de souffrance ajoutée à l'éternité est comme zéro.

Les ames pieuses répondaient à ces reproches que rien n'était plus juste que de placer sur des brasiers ardens quiconque avait une *opinion choisie ;* que c'était se conformer à Dieu que de faire brûler ceux qu'il devait brûler lui-même ; et qu'enfin, puisqu'un bûcher d'une heure ou deux est zéro par rapport à l'éternité, il importait très peu qu'on brûlât cinq ou six provinces pour des opinions de choix, pour des hérésies.

On demande aujourd'hui chez quels anthropophages ces questions furent agitées, et leurs solutions prouvées par les faits ? Nous sommes forcés d'avouer que ce fut chez nous-mêmes, dans les mêmes villes où l'on ne s'occupe que d'opéra, de comédies, de bals, de modes et d'amour.

Malheureusement ce fut un tyran qui introduisit

la méthode de faire mourir les hérétiques ; non pas un de ces tyrans équivoques qui sont regardés comme des saints dans un parti, et comme des monstres dans l'autre : c'était un Maxime, compétiteur de Théodose I, tyran avéré par l'empire entier dans la rigueur du mot.

Il fit périr à Trèves, par la main des bourreaux, l'espagnol Priscillien et ses adhérens, dont les opinions furent jugées erronées par quelques évêques d'Espagne (1). Ces prélats sollicitèrent le supplice des priscillianistes avec une charité si ardente, que Maxime ne put leur rien refuser. Il ne tint pas même à eux qu'on ne fît couper le cou à S. Martin comme à un hérétique. Il fut bien heureux de sortir de Trèves, et de s'en retourner à Tours.

Il ne faut qu'un exemple pour établir un usage. Le premier qui chez les Scythes fouilla dans la cervelle de son ennemi, et fit une coupe de son crâne, fut suivi par tout ce qu'il y avait de plus illustre chez les Scythes. Ainsi fut consacrée la coutume d'employer des bourreaux pour couper des *opinions*.

On ne vit jamais d'hérésie chez les anciennes religions, parce qu'elles ne connurent que la morale et le culte. Dès que la métaphysique fut un peu liée au christianisme, on disputa; et de la dispute naquirent différens partis, comme dans les écoles de philosophie. Il était impossible que cette métaphysique ne mêlât pas ses incertitudes à la foi qu'on devait à Jésus-Christ. Il n'avait rien écrit, et son incarnation

(1) Histoire de l'Église, quatrième siècle.

était un problème que les nouveaux chrétiens, qui n'étaient pas inspirés par lui-même, résolvaient de plusieurs manières différentes. « Chacun prenait « parti, comme dit expressément S. Paul (1); les uns « étaient pour Apollos, les autres pour Céphas. »

Les chrétiens en général s'appelèrent longtemps *nazaréens*; et même les gentils ne leur donnèrent guère d'autre nom dans les deux premiers siècles. Mais il y eut bientôt une école particulière de nazaréens qui eurent un évangile différent des quatre canoniques. On a même prétendu que cet évangile ne différait que très peu de celui de S. Matthieu, et lui était antérieur. S. Epiphane et S. Jérôme placent les nazaréens dans le berceau du christianisme.

Ceux qui se crurent plus savans que les autres prirent le titre de gnostiques, les *connaisseurs ;* et ce nom fut long-temps si honorable, que S. Clément d'Alexandrie, dans ses Stromates (2), appelle toujours les bons chrétiens, vrais gnostiques. « Heureux « ceux qui sont entrés dans la sainteté gnostique!

« Celui qui mérite le nom de gnostique (3) résiste « aux séducteurs, et donne à quiconque demande. » Les cinquième et sixième livres des Stromates ne roulent que sur la perfection du gnostique.

Les ébionistes étaient incontestablement du temps des apôtres; ce nom, qui signifie *pauvre*, leur rendait chère la pauvreté dans laquelle Jésus était né (4).

(1) I. aux Corinth., chap. I, v. 11 et 12.
(2) Liv. I, n. 7.
(3) Liv. IV, n. 4.
(4) Il paraît peu vraisemblable que les autres chrétiens

Cérinthe était aussi ancien (1); on lui attribuait l'Apocalypse de S. Jean. On croit même que S. Paul et lui eurent de violentes disputes.

Il semble à notre faible entendement que l'on devait attendre des premiers disciples une déclaration solennelle, une profession de foi complète et inaltérable, qui terminât toutes les disputes passées, et qui prévînt toutes les querelles futures : Dieu ne le permit pas. Le symbole nommé *des apôtres*, qui est court, et où ne se trouvent ni la substantialité, ni le mot *trinité*, ni les sept sacremens, ne parut que du temps de S. Jérôme, de S. Augustin et du célèbre prêtre d'Aquilée Rufin. Ce fut, dit-on, ce saint prêtre, ennemi de S. Jérôme, qui le rédigea.

Les hérésies avaient eu le temps de se multiplier ; on en comptait plus de cinquante dès le cinquième siècle.

Sans oser scruter les voies de la Providence, impénétrables à l'esprit humain, et consultant autant qu'il est permis les lueurs de notre faible raison, il semble que de tant d'opinions sur tant d'articles il y en eut toujours quelqu'une qui devait prévaloir. Celle-là était l'orthodoxe, *droit enseignement.* Les autres sociétés se disaient bien orthodoxes aussi,

---

les aient appelés *ébionites*, pour faire entendre qu'ils étaient *pauvres d'entendement.* On prétend qu'ils croyaient Jésus fils de Joseph.

(1) Cérinthe et les siens disaient que Jésus n'était devenu Christ qu'après son baptême. Cérinthe fut le premier auteur de la doctrine du règne de mille ans, qui fut embrassée par tant de pères de l'Eglise.

mais étant les plus faibles, on ne leur donna que le nom d'*hérétiques*.

Lorsque dans la suite des temps l'Eglise chrétienne orientale, mère de l'Eglise d'Occident, eut rompu sans retour avec sa fille, chacune resta souveraine chez elle, et chacune eut ses hérésies particulières, nées de l'opinion dominante.

Les barbares du Nord étant nouvellement chrétiens ne purent avoir les mêmes sentimens que les contrées méridionales, parcequ'ils ne purent adopter les mêmes usages. Par exemple, ils ne purent de long-temps adorer les images, puisqu'ils n'avaient ni peintres ni sculpteurs. Il était bien dangereux de baptiser un enfant en hiver dans le Danube, dans le Véser, dans l'Elbe.

Ce n'était pas une chose aisée pour les habitans des bords de la mer Baltique, de savoir précisément les opinions du Milanais et de la Marche d'Ancône. Les peuples du midi et du nord de l'Europe eurent donc des opinions choisies, différentes les unes des autres. C'est, ce me semble la raison pour laquelle Claude, évèque de Turin, conserva dans le neuvième siecle tous les usages et tous les dogmes reçus au huitieme et au septième depuis le pays des Allobroges jusqu'à l'Elbe et au Danube.

Ces dogmes et ces usages se perpétuèrent dans les vallées et dans les creux des montagnes, et vers les bords du Rhône, chez des peuples ignorés, que la déprédation générale laissait en paix dans leur retraite et dans leur pauvreté, jusqu'à ce qu'enfin ils parurent sous le nom de Vaudois, au douzième siècle, et sous celui d'Albigeois, au treizième. On

sait comme leurs *opinions choisies* furent traitées, comme on prêcha contre eux des croisades, quel carnage on en fit, et comment depuis ce temps jusqu'à nos jours il n'y eut pas une année de douceur et de tolérance dans l'Europe.

C'est un grand mal d'être hérétique ; mais est-ce un grand bien de soutenir l'orthodoxie par des soldats et par des bourreaux ? ne vaudrait-il pas mieux que chacun mangeât son pain en paix à l'ombre de son figuier? Je ne fais cette proposition qu'en tremblant.

SECTION II.

De l'extirpation des hérésies.

Il faut, ce me semble, distinguer dans une hérésie l'opinion et la faction. Dès les premiers temps du christianisme les opinions furent partagées, comme nous l'avons vu. Les chrétiens d'Alexandrie ne pensaient pas sur plusieurs points comme ceux d'Antioche ; les Achaïens étaient opposés aux Asiatiques. Cette diversité a duré dans tous les temps et durera vraisemblablement toujours. Jésus-Christ qui pouvait réunir tous ses fidèles dans le même sentiment ne l'a pas fait ; il est donc à présumer qu'il ne l'a pas voulu, et que son dessein était d'exercer toutes ses églises à l'indulgence et à la charité, en leur permettant des systèmes différens, qui tous se réunissaient à le reconnaître pour leur chef et leur maître. Toutes ces sectes, long-temps tolérées par les empereurs, ou cachées à leurs yeux, ne pouvaient se persécuter et se proscrire les unes

les autres, puisqu'elles étaient également soumises aux magistrats romains ; elles ne pouvaient que disputer. Quand les magistrats les poursuivirent, elles réclamèrent toutes également le droit de la nature ; elles dirent : Laissez-nous adorer Dieu en paix ; ne nous ravissez pas la liberté que vous accordez aux Juifs.

Toutes les sectes aujourd'hui peuvent tenir le même discours à ceux qui les oppriment. Elles peuvent dire aux peuples qui ont donné des priviléges aux Juifs : Traitez-nous comme vous traitez ces enfans de Jacob, laissez-nous prier Dieu comme eux selon notre conscience. Notre opinion ne fait pas plus de tort à votre État que n'en fait le judaïsme. Vous tolérez les ennemis de Jésus-Christ, tolérez-nous donc nous qui adorons Jésus-Christ, et qui ne différons de vous que sur des subtilités de théologie ; ne vous privez pas vous-mêmes de sujets utiles. Il vous importe qu'ils travaillent à vos manufactures, à votre marine, à la culture de vos terres ; et il ne vous importe point qu'ils aient quelques autres articles de foi que vous. C'est de leurs bras que vous avez besoin, et non de leur catéchisme.

La faction est une chose toute différente. Il arrive toujours, et nécessairement, qu'une secte persécutée dégénère en faction. Les opprimés se réunissent et s'encouragent. Ils ont plus d'industrie pour fortifier leur parti que la secte dominante n'en a pour l'exterminer. Il faut, ou qu'ils soient écrasés, ou qu'ils écrasent. C'est ce qui arriva après la persécution excitée en 303 par le césar Galérius, les deux dernières années de l'empire de Dioclétien.

Les chrétiens ayant été favorisés par Dioclétien pendant dix-huit années entières, étaient devenus trop nombreux et trop riches pour être exterminés. Ils se donnèrent à Constance Chlore, ils combattirent pour Constantin son fils, et il y eut une révolution entière dans l'empire.

On peut comparer les petites choses aux grandes, quand c'est le même esprit qui les dirige. Une pareille révolution est arrivée en Hollande, en Ecosse, en Suisse. Quand Ferdinand et Isabelle chassèrent d'Espagne les Juifs, qui y étaient établis, non seulement avant la maison régnante, mais avant les Maures et les Goths, et même avant les Carthaginois, les Juifs auraient fait une révolution en Espagne s'ils avaient été aussi guerriers que riches, et s'ils avaient pu s'entendre avec les Arabes.

En un mot, jamais secte n'a changé le gouvernement que quand le désespoir lui a fourni des armes. Mahomet lui-même n'a réussi que pour avoir été chassé de la Mecque, et parcequ'on y avait mis sa tête à prix.

Voulez-vous donc empêcher qu'une secte ne bouleverse un Etat, usez de tolérance; imitez la sage conduite que tiennent aujourd'hui l'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande, le Danemark, la Russie. Il n'y a d'autre parti à prendre en politique, avec une secte nouvelle, que de faire mourir sans pitié les chefs et les adhérens, hommes, femmes, enfans, sans excepter un seul, ou de les tolérer quand la secte est nombreuse. Le premier parti est d'un monstre, le second est d'un sage.

Enchaînez à l'Etat tous les sujets de l'Etat par

leur intérêt; que le quaker et le turc trouvent leur avantage à vivre sous vos lois. La religion est de Dieu à l'homme; la loi civile est de vous à vos peuples.

SECTION III.

On ne peut que regretter la perte d'une relation que Strategius écrivit sur les hérésies par ordre de Constantin. Ammien Marcellin (1) nous apprend que cet empereur voulant savoir exactement les opinions des sectes, et ne trouvant personne qui fût propre à lui donner là-dessus de justes éclaircissemens, il en chargea cet officier, qui s'en acquitta si bien, que Constantin voulut qu'on lui donnât depuis le nom de Musonianus. M. de Valois, dans ses notes sur Ammien, observe que Strategius, qui fut fait préfet d'Orient, avait autant de savoir et d'éloquence que de modération et de douceur; c'est au moins l'éloge qu'en a fait Libanius.

Le choix que cet empereur fit d'un laïque prouve qu'aucun ecclésiastique d'alors n'avait les qualités essentielles pour une tâche si délicate. En effet, S. Augustin (2) remarque qu'un évêque de Bresse, nommé Philastrius, dont l'ouvrage se trouve dans la bibliothéque des pères, ayant ramassé jusqu'aux hérésies qui ont paru chez les Juifs avant Jésus-Christ, en compte vingt-huit de celles-là, et cent vingt-huit depuis Jésus-Christ; au lieu que S. Epiphane, en y comprenant les unes et les autres, n'en

(1) Liv. XV, chap. XIII.

(2) Lettre CCXXII.

trouve que quatre-vingts. La raison que S. Augustin donne de cette différence, c'est que ce qui paraît hérésie à l'un ne le paraît pas à l'autre. Aussi ce père dit aux manichéens (1); Nous nous gardons bien de vous traiter avec rigueur, nous laissons cette conduite à ceux qui ne savent pas quelle peine il faut pour trouver la vérité, et combien il est difficile de se garantir des erreurs; nous laissons cette conduite à ceux qui ne savent pas quels soupirs et quels gémissemens il faut pour acquérir quelque petite connaissance de la nature divine. Pour moi, je dois vous supporter comme on m'a supporté autrefois, et user envers vous de la même tolérance dont on usait envers moi lorsque j'étais dans l'égarement.

Cependant si l'on se rappelle les imputations infâmes dont nous avons dit un mot à l'article *Généalogie*, et les abominations dont ce père accusait les manichéens dans la célébration de leurs mystères, comme nous le verrons à l'article *Zèle*, on se convaincra que la tolérance ne fut jamais la vertu du clergé. Nous avons déjà vu, à l'article *Concile*, quelles séditions furent excitées par les ecclésiastiques à l'occasion de l'arianisme. Eusèbe nous apprend (2) qu'il y eut des endroits où l'on renversa les statues de Constantin, parcequ'il voulait qu'on supportât les ariens; et Sozomène (3) dit qu'à la mort d'Eusèbe de Nicomédie, l'arien Macédonius

(1) Lettre contre celle de Manès, chap. II et III.
(2) Vie de Constantin, liv. III, chap. IV.
(3) *Idem*, liv. IV, chap. XXI.

disputant le siége de Constantinople à Paul catholique, le trouble et la confusion devinrent si grands dans l'église de laquelle ils voulaient se chasser réciproquement, que les soldats, croyant que le peuple se soulevait, le chargèrent; on se battit, et plus de trois mille personnes furent tuées à coups d'épée, ou étouffées. Macédonius monta sur le trône épiscopal, s'empara bientôt de toutes les églises, et persécuta cruellement les novatiens et les catholiques. C'est pour se venger de ces derniers qu'il nia la divinité du Saint-Esprit, comme il reconnut la divinité du Verbe, niée par les ariens, pour braver leur protecteur Constance qui l'avait déposé.

Le même historien ajoute (1) qu'à la mort d'Athanase, les ariens appuyés par Valens arrêtèrent, mirent aux fers et firent mourir ceux qui restaient attachés à Pierre, qu'Athanase avait désigné son successeur. On était dans Alexandrie comme dans une ville prise d'assaut. Les ariens s'emparèrent bientôt des églises, et l'on donna à l'évêque installé par les ariens le pouvoir de bannir de l'Egypte tous ceux qui resteraient attachés à la foi de Nicée.

Nous lisons dans Socrate (2) qu'après la mort de de Sisinnius l'Eglise de Constantinople se divisa encore sur le choix de son successeur, et Théodose le jeune mit sur le siége patriarchal le fougueux Nestorius. Dans son premier sermon, il dit à l'empereur : Donnez-moi la terre purgée d'hérétiques, et je vous donnerai le ciel; secondez-moi pour exter-

(1) Vie de Constantin, liv. VI, chap. XX.
(2) Liv. VII, chap. XXIX.

miner les hérétiques, et je vous promets un secours efficace contre les Perses. Ensuite il chassa les ariens de la capitale, arma le peuple contre eux, abattit leurs églises, et obtint de l'empereur des édits rigoureux pour achever de les exterminer. Il se servit ensuite de son crédit pour faire arrêter, emprisonner et fouetter les principaux du peuple qui l'avaient interrompu au milieu d'un autre discours, dans lequel il prêchait sa même doctrine, qui fut bientôt condamnée au concile d'Ephèse.

Photius rapporte (1) que lorsque le prêtre arrivait à l'autel, c'était un usage dans l'Eglise de Constantinople que le peuple chantât : *Dieu saint, Dieu fort, Dieu immortel*, et c'est ce qu'on nommait la *trisagion*. Pierre le foulon y avait ajouté ces mots : *Qui avez été crucifié pour nous, ayez pitié de nous.* Les catholiques crurent que cette addition contenait l'erreur des eutychiens théopaschites, qui prétendaient que la Divinité avait souffert ; ils chantaient cependant le *trisagion* avec l'addition, pour ne pas irriter l'empereur Anastase, qui venait de déposer un autre Macédonius, et de mettre à sa place Timothée, par l'ordre duquel on chantait cette addition. Mais un jour des moines entrèrent dans l'église, et au lieu de cette addition chantèrent un verset de psaume ; le peuple s'écria aussitôt : « Les « orthodoxes sont venus bien à propos. » Tous les partisans du concile de Chalcédoine chantèrent avec les moines le verset du psaume ; les eutichiens le trouvèrent mauvais ; on interrompt l'office, on se

(1) Bibliothèque, cahier CCXXII.

bat dans l'église, le peuple sort, s'arme, porte dans la ville le carnage et le feu, et ne s'appaise qu'après avoir fait périr plus de dix mille hommes. (1)

La puissance impériale établit enfin dans toute l'Egypte l'autorité de ce concile de Chalcédoine; mais plus de cent mille Egyptiens, massacrés dans différentes occasions pour avoir refusé de reconnaître ce concile, avaient porté dans le cœur de tous les Egyptiens une haine implacable contre les empereurs. Une partie des ennemis du concile se retira dans la haute Egypte, d'autres sortirent des terres de l'empire, et passèrent en Afrique et chez les Arabes, où toutes les religions étaient tolérées. (2)

Nous avons déja dit que, sous le règne d'Irène, le culte des images fut rétabli et confirmé par le second concile de Nicée. Léon l'Arménien, Michel-le-Bègue, et Théophile, n'oublièrent rien pour l'abolir; et cette contestation causa encore du trouble dans l'empire de Constantinople, jusqu'au règne de l'impératrice Théodora, qui donna au second concile de Nicée force de loi, éteignit le parti des iconoclastes, et employa toute son autorité contre les manichéens. Elle envoya dans tout l'empire ordre de les rechercher, et de faire mourir tous ceux qui ne se convertiraient pas. Plus de cent mille périrent par différens genres de supplices. Quatre mille

---

(1) Evagre, Vie de Théodose, liv. III, chap. XXXIII et XLIV.

(2) Hist. des patriarches d'Alexandrie, page 164.

échappés aux recherches et aux supplices se sauvèrent chez les Sarrasins, s'unirent à eux, ravagèrent les terres de l'empire, se bâtirent des places fortes, où les manichéens, que la crainte des supplices avait tenus cachés, se réfugièrent, et formèrent une puissance formidable par leur nombre et par leur haine contre les empereurs et les catholiques. On les vit plusieurs fois ravager les terres de l'empire, et tailler ses armées en pièces. (1)

Nous abrégeons les détails de ces massacres : ceux d'Irlande, où plus de cent cinquante mille hérétiques furent exterminés en quatre ans (2), ceux des vallées de Piémont, ceux dont nous parlerons à l'article *Inquisition*, enfin la Saint-Barthelemi, signalèrent en Occident le même esprit d'intolérance contre lequel on n'a rien de plus sensé que ce que l'on trouve dans les ouvrages de Salvien.

Voici comment s'exprime, sur les sectateurs d'une des premières hérésies, ce digne prêtre de Marseille, qu'on surnomma le maître des évêques, et qui déplorait avec tant de douleur les déréglemens de son temps, qu'on l'appela le Jérémie du cinquième siècle : « Les ariens, dit-il (3), sont hérétiques ; mais ils ne le savent pas ; ils sont hérétiques chez nous, mais ils ne le sont pas chez eux ; car ils se croient si bien catholiques, qu'ils nous traitent nous-mêmes d'hérétiques. Nous sommes persuadés qu'ils ont une pensée injurieuse à la génération di-

(1) Dupin, Biblioth. neuvième siècle.
(2) Biblioth. anglaise, liv. II, page 303.
(3) Liv. V, du Gouvernement de Dieu.

vine, en ce qu'ils disent que le fils est moindre que le père. Ils croient eux que nous avons une opinion injurieuse pour le père, parceque nous fesons le père et le fils égaux : la vérité est de notre côté ; mais ils croient l'avoir en leur faveur. Nous rendons à Dieu l'honneur qui lui est dû, mais ils prétendent aussi le lui rendre dans leur manière de penser. Ils ne s'acquittent pas de leur devoir ; mais dans le point même où ils manquent ils font consister le plus grand devoir de la religion. Ils sont impies ; mais dans cela même ils croient suivre la véritable piété. Ils se trompent donc, mais par un principe d'amour envers Dieu ; et quoiqu'ils n'aient pas la vraie foi, ils regardent celle qu'ils ont embrassée comme le parfait amour de Dieu.

« Il n'y a que le souverain juge de l'univers qui sache comment ils seront punis de leurs erreurs au jour du jugement. Cependant il les supporte patiemment, parcequ'il voit que s'ils sont dans l'erreur, ils errent par un mouvement de piété. »

HERMÈS, OU ERMÈS,
OU MERCURE TRISMÉGISTE, OU THAUT, OU TAUT, OU THOT.

On néglige cet ancien livre de Mercure Trismégiste, et on peut n'avoir pas tort. Il a paru à des philosophes un sublime galimatias ; et c'est peut-être pour cette raison qu'on l'a cru l'ouvrage d'un grand platonicien.

Toutefois, dans ce chaos théologique, que de choses propres à étonner et à soumettre l'esprit humain! Dieu dont la triple essence est sagesse, puissance, et bonté; Dieu formant le monde par sa pensée, par son verbe; Dieu créant des dieux subalternes; Dieu ordonnant à ces dieux de diriger les orbes célestes, et de présider au monde; le soleil fils de Dieu; l'homme image de Dieu par la pensée; la lumière principal ouvrage de Dieu, essence divine: toutes ces grandes et vives images éblouirent l'imagination subjuguée.

Il reste à savoir si ce livre, aussi célèbre que peu lu, fut l'ouvrage d'un Grec ou d'un Egyptien.

S. Augustin ne balance pas à croire que le livre est d'un Egyptien (1), qui prétendait être descendu de l'ancien Mercure, de cet ancien Thaut, premier législateur de l'Egypte.

Il est vrai que S. Augustin ne savait pas plus l'égyptien que le grec; mais il faut bien que de son temps on ne doutât pas que l'Hermès dont nous avons la théologie, ne fût un sage de l'Egypte, antérieur probablement au temps d'Alexandre, et l'un des prêtres que Platon alla consulter.

Il m'a toujours paru que la théologie de Platon ne ressemblait en rien à celle des autres Grecs, si ce n'est à celle de Timée, qui avait voyagé en Egypte ainsi que Pythagore.

L'Hermès Trismégiste que nous avons est écrit dans un grec barbare, assujetti continuellement à

(1) Cité de Dieu, liv. VIII, chap. XXVI.

une marche étrangère. C'est une preuve qu'il n'est qu'une traduction dans laquelle on a plus suivi les paroles que le sens.

Joseph Scaliger, qui aida le seigneur de Candale évêque d'Aire à traduire l'Hermès ou Mercure Trismégiste, ne doute pas que l'original ne fût égyptien.

Ajoutez à ces raisons qu'il n'est pas vraisemblable qu'un Grec eût adressé si souvent la parole à Thaut. Il n'est guère dans la nature qu'on parle avec tant d'effusion de cœur à un étranger; du moins on n'en voit aucun exemple dans l'antiquité.

L'Esculape égyptien qu'on fait parler dans ce livre, et qui peut-être en est l'auteur, écrit au roi d'Egypte Ammon (1) : « Gardez-vous bien de « souffrir que les Grecs traduisent les livres de « notre Mercure, de notre Thaut, parcequ'ils le dé- « figureraient ». Certainement un Grec n'aurait point parlé ainsi.

Toutes les vraisemblances sont donc que ce fameux livre est égyptien.

Il y a une autre réflexion à faire, c'est que les systèmes d'Hermès et de Platon conspiraient également à s'étendre chez les écoles juives dès le temps des Ptolomées. Cette doctrine y fit bientôt de très grands progres. Vous la voyez étalée tout entière chez le juif Philon, homme savant à la mode de ces temps-là.

---

(1) Préface du Mercure Trismégiste.

Il copie des passages entiers de Mercure Trismégiste, dans son chapitre de la formation du monde. « Premièrement, dit-il, Dieu fit le monde intelli-« gible, le ciel incorporel, et la terre invisible; « après il créa l'essence incorporelle de l'eau et de « l'esprit, et enfin l'essence de la lumière incorpo-« relle, patron du soleil et de tous les astres. »

Telle est la doctrine d'Hermès toute pure. Il ajoute que « le verbe ou la pensée invisible et intellectuelle « est l'image de Dieu. »

Voici la création du monde par le verbe, par la pensée, par le *logos*, bien nettement exprimée.

Vient ensuite la doctrine des nombres, qui passa des Egyptiens aux Juifs. Il appelle la raison la parente de Dieu. Le nombre de sept est l'accomplissement de toute chose; et c'est pourquoi, dit-il, la lyre n'a que sept cordes.

En un mot, Philon possédait toute la philosophie de son temps.

On se trompe donc quand on croit que les Juifs, sous le règne d'Hérode, étaient plongés dans la même espèce d'ignorance où ils étaient auparavant. Il est évident que S. Paul était très instruit; il n'y a qu'à lire le premier chapitre de S. Jean, qui est si différent des autres, pour voir que l'auteur écrit précisément comme Hermès et comme Platon. « Au « commencement était le verbe, et le verbe, le lo-« gos, était avec Dieu, et Dieu était le logos; tout « a été fait par lui, et sans lui rien n'est de ce qui « fut fait. Dans lui était la vie, et la vie était la lu-« mière des hommes. »

C'est ainsi que S. Paul dit (1) que Dieu *a créé les siècles par son fils.*

Dès le temps des apôtres, vous voyez des sociétés entières de chrétiens qui ne sont que trop savans, et qui substituent une philosophie fantastique à la simplicité de la foi. Les Simon, les Ménandre, les Cérinthe, enseignaient précisément les dogmes d'Hermès. Leurs éons n'étaient autre chose que les dieux subalternes créés par le grand Etre. Tous les premiers chrétiens ne furent donc pas des hommes sans lettres, comme on dit tous les jours, puisqu'il y en avait plusieurs qui abusaient de leur littérature, et que même dans les Actes le gouverneur Festus dit à Paul : « Tu es fou, Paul, trop de science « t'a mis hors de sens. »

Cérinthe dogmatisait du temps de S. Jean l'évangéliste. Ses erreurs étaient d'une métaphysique profonde et déliée. Les défauts qu'il remarquait dans la construction du monde lui firent penser, comme le dit le docteur Dupin, que ce n'était pas le Dieu souverain qui l'avait formé, mais une vertu inférieure à ce premier principe, laquelle n'avait pas connaissance du Dieu souverain. C'était vouloir corriger le systême de Platon même; c'était se tromper comme chrétien et comme philosophe. Mais c'était en même temps montrer un esprit très délié et très exercé.

Il en est de même des primitifs appelés *quakers*, dont nous avons tant parlé. On les a pris pour des

(1) Epît. aux Hébreux, chap. I, v. 2.

hommes qui ne savaient que parler du nez, et qui ne fesaient nul usage de leur raison. Cependant il y en eut plusieurs parmi eux qui employaient toutes les finesses de la dialectique. L'enthousiasme n'est pas toujours le compagnon de l'ignorance totale; il l'est souvent d'une science erronée.

HEUREUX, HEUREUSE,
HEUREUSEMENT.

Ce mot vient évidemment d'*heur*, dont *heure* est l'origine; de là ces anciennes expressions, *à la bonne heure, à la mal-heure;* car nos pères n'avaient pour toute philosophie que quelques préjugés : des nations plus anciennes admettaient des heures favorables et funestes.

On pourrait, en voyant que le bonheur n'était autrefois qu'une heure fortunée, faire plus d'honneur aux anciens qu'ils ne méritent, et conclure de là qu'ils regardaient le bonheur comme une chose très passagère, telle qu'elle l'est en effet. Ce qu'on appelle bonheur est une idée abstraite, composée de quelques idées de plaisir; car qui n'a qu'un moment de plaisir n'est point un homme heureux, de même qu'un moment de douleur ne fait point un homme malheureux. Le plaisir est plus rapide que le bonheur, et le bonheur que la félicité. Quand on dit, je suis heureux dans ce moment, on abuse du mot; et cela ne veut dire que, j'ai du plaisir. Quand on a des plaisirs un peu répétés, on peut dans cet espace de temps se dire heureux. Quand ce bonheur

dure un peu plus, c'est un état de félicité. On est quelquefois bien loin d'être heureux dans la prospérité, comme un malade dégoûté ne mange rien d'un grand festin préparé pour lui.

L'ancien adage, On ne doit appeler personne heureux avant sa mort, semble rouler sur de bien faux principes. On dirait, par cette maxime, qu'on ne devrait le nom d'heureux qu'à un homme qui e serait constamment depuis sa naissance jusqu'à sa derniere heure. Cette série continuelle de momens agréables est impossible par la constitution de nos organes, par celle des élémens de qui nous dépendons, par celle des hommes dont nous dépendons davantage. Prétendre être toujours heureux est la pierre philosophale de l'ame; c'est beaucoup pour nous de n'être pas long-temps dans un état triste. Mais celui qu'on supposerait avoir toujours joui d'une vie heureuse, et qui périrait misérablement, aurait certainement mérité le nom d'heureux jusqu'à sa mort, et on pourrait prononcer hardiment qu'il a été le plus heureux des hommes. Il se peut très bien que Socrate ait été le plus heureux des Grecs, quoique des juges ou superstitieux et absurdes, ou iniques, ou tout cela ensemble, l'aient empoisonné juridiquement à l'âge de soixante et dix ans, sur le soupçon qu'il croyait un seul Dieu.

Cette maxime philosophique tant rebattue, *nemo antè obitum felix*, paraît donc absolument fausse en tout sens; et si elle signifie qu'un homme heureux peut mourir d'une mort malheureuse, elle ne signifie rien que de trivial.

Le proverbe du peuple, Heureux comme un roi, est encore plus faux. Quiconque même a vécu doit savoir combien le vulgaire se trompe.

On demande s'il y a une condition plus heureuse qu'une autre, si l'homme en général est plus heureux que la femme? Il faudrait avoir essayé de toutes les conditions, avoir été homme et femme, comme Tirésias et Iphis, pour décider cette question : encore faudrait-il avoir vécu dans toutes les conditions avec un esprit également propre à chacune, et il faudrait avoir passé par tous les états possibles de l'homme et de la femme pour en juger.

On demande encore si de deux hommes l'un est plus heureux que l'autre? Il est bien clair que celui qui a la pierre et la goutte, qui perd son bien, son honneur, sa femme, et ses enfans, et qui est condamné à être pendu immédiatement après avoir été taillé, est moins heureux dans ce monde, à tout prendre, qu'un jeune sultan vigoureux, ou que le savetier de La Fontaine.

Mais on veut savoir quel est le plus heureux de deux hommes également sains, également riches, et d'une condition égale? Il est clair que c'est leur humeur qui en décide. Le plus modéré, le moins inquiet et en même temps le plus sensible, est le plus heureux : mais malheureusement le plus sensible est presque toujours le moins modéré. Ce n'est pas notre condition, c'est la trempe de notre ame, qui nous rend heureux. Cette disposition de notre ame dépend de nos organes, et nos organes ont été arrangés sans que nous y ayons la moindre

part. C'est au lecteur à faire là-dessus ses réflexions. Il y a bien des articles sur lesquels il peut s'en dire plus qu'on ne lui en doit dire. En fait d'arts, il faut l'instruire ; en fait de morale, il faut le laisser penser.

Il y a des chiens qu'on caresse, qu'on peigne, qu'on nourrit de biscuits, à qui on donne de jolies chiennes. Il y en a d'autres qui sont couverts de gale, qui meurent de faim, qu'on chasse, qu'on bat, et qu'ensuite un jeune chirurgien dissèque lentement, après leur avoir enfoncé quatre gros clous dans les pattes. A-t-il dépendu de ces pauvres chiens d'être heureux ou malheureux ?

On dit, pensée heureuse, trait heureux, repartie heureuse, physionomie heureuse, climat heureux. Ces pensées, ces traits heureux qui nous viennent comme des inspirations soudaines, et qu'on appelle *des bonnes fortunes d'hommes d'esprit*, nous sont inspirés comme la lumière entre dans nos yeux, sans que nous la cherchions. Ils ne sont pas plus en notre pouvoir que la physionomie heureuse, c'est-à-dire, douce et noble, si indépendante de nous et si souvent trompeuse. Le climat heureux est celui que la nature favorise. Ainsi sont les imaginations heureuses, ainsi est l'heureux génie, c'est-à-dire, le grand talent. Et qui peut se donner le génie ? qui peut, quand il a reçu quelque rayon de cette flamme, le conserver toujours brillant ?

Puisque heureux vient de la bonne heure, et malheureux de la mal-heure, on pourrait dire que ceux qui pensent, qui écrivent avec génie, qui réussis-

sent dans les ouvrages de goût . écrivent *à la bonne heure*. Le grand nombre est de ceux qui écrivent *à la mal-heure*.

Quand on dit, un heureux scélérat, on n'entend par ce mot que ses succès. Félix Sylla, l'heureux Sylla, un Alexandre VI, un duc de Borgia, ont heureusement pillé, trahi, empoisonné, ravagé, égorgé ; mais s'ils se sont crus des scélérats, il y a grande apparence qu'ils étaient très malheureux, quand même ils n'auraient pas craint leurs semblables.

Il se pourrait qu'un scélérat mal élevé, un turc par exemple, à qui on aurait dit qu'il lui est permis de manquer de foi aux chrétiens, de faire serrer d'un cordon de soie le cou de ses visirs quand ils sont riches, de jeter dans le canal de la mer Noire ses frères étranglés ou massacrés, et de ravager cent lieues de pays pour sa gloire ; il se pourrait, dis-je, à toute force, que cet homme n'eût pas plus de remords que son mufti, et fût très heureux. C'est sur quoi le lecteur peut encore penser beaucoup.

Il y avait autrefois des planètes heureuses, d'autres malheureuses ; malheureusement il n'y en a plus.

On a voulu priver le public de ce dictionnaire utile, heureusement on n'y a pas réussi.

Des ames de boue, des fanatiques absurdes préviennent tous les jours les puissans, les ignorans, contre les philosophes. Si malheureusement on les écoutait. nous retomberions dans la barbarie d'où les seuls philosophes nous ont tirés.

HISTOIRE.

SECTION I.

Définition.

L'histoire est le récit des faits donnés pour vrais, au contraire de la fable qui est le récit des faits donnés pour faux.

Il y a l'histoire des opinions, qui n'est guère que le recueil des erreurs humaines.

L'histoire des arts peut être la plus utile de toutes, quand elle joint à la connaissance de l'invention et du progrès des arts la description de leur mécanisme.

L'histoire naturelle, improprement dite *histoire*, est une partie essentielle de la physique.

On a divisé l'histoire des événemens en sacrée et profane; l'histoire sacrée est une suite des opérations divines et miraculeuses, par lesquelles il a plu à Dieu de conduire autrefois la nation juive, et d'exercer aujourd'hui notre foi.

Si j'apprenais l'hébreu, les sciences, l'histoire!
Tout cela c'est la mer à boire.

Premiers fondemens de l'histoire.

Les premiers fondemens de toute l'histoire sont les récits des pères aux enfans, transmis ensuite d'une génération à une autre; ils ne sont tout au

plus que probables dans leur origine, quand ils ne choquent point le sens commun; et ils perdent un degré de probabilité à chaque génération. Avec le temps la fable se grossit, et la vérité se perd, de là vient que toutes les origines des peuples sont absurdes. Ainsi les Egyptiens avaient été gouvernés par les dieux pendant beaucoup de siècles; ils l'avaient été ensuite par des demi-dieux; enfin ils avaient eu des rois pendant onze mille trois cent quarante ans; et le soleil dans cet espace de temps avait changé quatre fois d'orient et d'occident.

Les Phéniciens du temps d'Alexandre prétendaient être établis dans leur pays depuis trente mille ans; et ces trente mille ans étaient remplis d'autant de prodiges que la chronologie égyptienne. J'avoue qu'il est physiquement très possible que la Phénicie ait existé, non-seulement trente mille ans, mais trente mille milliards de siècles, et qu'elle ait éprouvé, ainsi que le reste du globe, trente millions de révolutions; mais nous n'en avons pas de connaissance.

On sait quel merveilleux ridicule règne dans l'ancienne histoire des Grecs.

Les Romains, tout sérieux qu'ils étaient, n'ont pas moins enveloppé de fables l'histoire de leurs premiers siècles. Ce peuple, si récent en comparaison des nations asiatiques, a été cinq cents années sans historiens. Ainsi il n'est pas surprenant que Romulus ait été le fils de Mars, qu'une louve ait été sa nourrice, qu'il ait marché avec mille hommes de son village de Rome contre vingt-cinq mille combattans du village des Sabins; qu'ensuite il soit de-

venu dieu ; que Tarquin l'ancien ait coupé une pierre avec un rasoir, et qu'une vestale ait tiré à terre un vaisseau avec sa ceinture, etc.

Les premières annales de toutes nos nations modernes ne sont pas moins fabuleuses ; les choses prodigieuses et improbables doivent être quelquefois rapportées, mais comme des preuves de la crédulité humaine : elles entrent dans l'histoire des opinions et des sottises ; mais le champ est trop immense.

Des monumens.

Pour connaître avec un peu de certitude quelque chose de l'histoire ancienne ; il n'est qu'un seul moyen, c'est de voir s'il reste quelques monumens incontestables. Nous n'en avons que trois par écrit ; le premier est le recueil des observations astronomiques faites pendant dix-neuf cents ans de suite à Babylone envoyées par Alexandre en Gréce. Cette suite d'observations, qui remonte à deux mille deux cent trente-quatre ans avant notre ère vulgaire, prouve invinciblement que les Babyloniens existaient en corps de peuple plusieurs siècles auparavant ; car les arts ne sont que l'ouvrage du temps ; et la paresse naturelle aux hommes les laisse des milliers d'années sans autres connaissances et sans autres talens que ceux de se nourrir, de se défendre des injures de l'air, et de s'égorger. Qu'on en juge par les Germains et par les Anglais du temps de César, par les Tartares d'aujourd'hui, par les deux tiers de l'Afrique et par tous les peuples que nous avons trouvés dans l'Amérique, en exceptant

à quelques égards les royaumes du Pérou et du Mexique, et la république de Tlascala. Qu'on se souvienne que dans tout ce nouveau monde personne ne savait ni lire ni écrire.

Le second monument est l'éclipse centrale du soleil, calculée à la Chine deux mille cent cinquante-cinq ans avant notre ère vulgaire, et reconnue véritable par tous nos astronomes. Il faut dire des Chinois la même chose que des peuples de Babylone; ils composaient déjà sans doute un vaste empire policé. Mais ce qui met les Chinois au-dessus de tous les peuples de la terre, c'est que ni leurs lois, ni leurs mœurs, ni la langue que parlent chez eux les lettrés, n'ont changé depuis environ quatre mille ans. Cependant cette nation et celle de l'Inde, les plus anciennes de toutes celles qui subsistent aujourd'hui, celles qui possèdent le plus vaste et le plus beau pays, celles qui ont inventé presque tous les arts avant que nous en eussions appris quelques-uns, ont toujours été omises jusqu'à nos jours dans nos prétendues histoires universelles. Et quand un espagnol et un français fesaient le dénombrement des nations, ni l'un ni l'autre ne manquaient d'appeler son pays la première monarchie du monde, et son roi le plus grand roi du monde, se flattant que son roi lui donnerait une pension dès qu'il aurait lu son livre.

Le troisième monument, fort inférieur aux deux autres, subsiste dans les marbres d'Arondel: la chronique d'Athènes y est gravée deux cent soixante-trois ans avant notre ère; mais elle ne remonte que

jusqu'à Cécrops, treize cent dix-neuf ans au-delà du temps où elle fut gravée. Voilà dans l'histoire de toute l'antiquité les seules époques incontestables que nous ayons.

Fesons une sérieuse attention à ces marbres rapportés de Gréce par le lord Arondel. Leur chronique commence quinze cent quatre-vingt-deux ans avant notre ère. C'est aujourd'hui une antiquité de 3350 ans (*), et vous n'y voyez pas un seul fait qui tienne du miraculeux, du prodigieux. Il en est de même des olympiades ; ce n'est pas là qu'on doit dire *Græcia mendax*, la menteuse Gréce. Les Grecs savaient très-bien distinguer l'histoire de la fable, et les faits réels des contes d'Hérodote ; ainsi que dans leurs affaires sérieuses, leurs orateurs n'empruntaient rien des discours des sophistes ni des images des poëtes.

La date de la prise de Troie est spécifiée dans ces marbres, mais il n'y est parlé ni des flèches d'Apollon, ni du sacrifice d'Iphigénie, ni des combats ridicules des dieux. La date des inventions de Triptolème et de Cérès s'y trouve ; mais Cérès n'y est pas appelée déesse. On y fait mention d'un poëme sur l'enlèvement de Proserpine ; il n'y est point dit qu'elle soit fille de Jupiter et d'une déesse, et qu'elle soit femme du dieu des enfers.

Hercule est initié aux mystères d'Eleusine ; mais pas un mot sur ses douze travaux, ni sur son passage en Afrique dans sa tasse, ni sur sa divinité, ni

(*) L'auteur écrivait ceci en 1768.

sur le gros poisson par lequel il fut avalé, et qui le garda dans son ventre trois jours et trois nuits, selon Lycophron.

Chez nous, au contraire, un étendard est apporté du ciel par un ange aux moines de Saint-Denis ; un pigeon apporte une bouteille d'huile dans une église de Reims ; deux armées de serpens se livrent une bataille rangée en Allemagne ; un archevêque de Maïence est assiégé et mangé par des rats ; et, pour comble, on a grand soin de marquer l'année de ces aventures. Et l'abbé Lenglet compile, compile ces impertinences ; et les almanachs les ont cent fois répétées ; et c'est ainsi qu'on a instruit la jeunesse ; et toutes ces fadaises sont entrées dans l'éducation des princes.

Toute histoire est récente. Il n'est pas étonnant qu'on n'ait point d'histoire ancienne profane au-delà d'environ quatre mille années. Les révolutions de ce globe, la longue et universelle ignorance de cet art qui transmet les faits par l'écriture, en sont cause. Il reste encore plusieurs peuples qui n'en ont aucun usage. Cet art ne fut commun que chez un très petit nombre de nations policées ; et même était-il en très peu de mains. Rien de plus rare chez les Français et chez les Germains que de savoir écrire ; jusqu'au quatorzième siecle de notre ère vulgaire, presque tous les actes n'étaient attestés que par témoins. Ce ne fut en France que sous Charles VII, en 1454, que l'on commença à rédiger par écrit quelques coutumes de France. L'art d'écrire était encore plus rare chez les espagnols, et de là vient que leur histoire est si sèche et si incertaine, jusqu'au temps

de Ferdinand et d'Isabelle. On voit par là combien le très petit nombre d'hommes qui savaient écrire pouvaient en imposer, et combien il a été facile de nous faire croire les plus énormes absurdités.

Il y a des nations qui ont subjugué une partie de la terre sans avoir l'usage des caractères. Nous savons que Gengis-kan conquit une partie de l'Asie au commencement du treizième siècle; mais ce n'est ni par lui ni par les Tartares que nous le savons.

Leur histoire écrite par les Chinois, et traduite par le P. Gaubil, dit que ces Tartares n'avaient point alors l'art d'écrire.

Cet art ne dut pas être moins inconnu au scythe Ogus-kan, nommé Madiès par les Persans et par les Grecs, qui conquit une partie de l'Europe et de l'Asie si long-temps avant le règne de Cyrus. Il est presque sûr qu'alors sur cent nations, il y en avait à peine deux ou trois qui employassent des caractères. Il se peut que dans un ancien monde détruit, les hommes aient connu l'écriture et les autres arts; mais dans le nôtre ils sont tous très récens.

Il reste des monumens d'une autre espèce, qui servent à constater seulement l'antiquité reculée de certains peuples, et qui précèdent toutes les époques connues et tous les livres; ce sont les prodiges d'architecture, comme les pyramides et les palais d'Egypte qui ont résisté au temps. Hérodote qui vivait il y a deux mille deux cents ans, et qui les avait vus, n'avait pu apprendre des prêtres égyptiens dans quel temps on les avait élevés.

Il est difficile de donner à la plus ancienne des pyramides moins de quatre mille ans d'antiquité;

mais il faut considérer que ces efforts de l'ostentation des rois n'ont pu être commencés que longtemps après l'établissement des villes. Mais pour bâtir des villes dans un pays inondé tous les ans, remarquons toujours qu'il avait fallu d'abord relever le terrain des villes sur des pilotis dans ce terrain de vase, et les rendre inaccessibles à l'inondation ; il avait fallu, avant de prendre ce parti nécessaire, et avant d'être en état de tenter ces grands travaux, que les peuples se fussent pratiqué des retraites, pendant la crue du Nil, au milieu des rochers qui forment deux chaînes à droite et à gauche de ce fleuve. Il avait fallu que ces peuples rassemblés eussent les instrumens du labourage, ceux de l'architecture, une connaissance de l'arpentage, avec des lois et une police. Tout cela demande nécessairement un espace de temps prodigieux. Nous voyons par les longs détails qui regardent tous les jours nos entreprises les plus nécessaires et les plus petites, combien il est difficile de faire de grandes choses, et qu'il faut non-seulement une opiniâtreté infatigable, mais plusieurs générations animées de cette opiniâtreté.

Cependant que ce soit Menès, Thaut ou Chéops, ou Ramessès, qui aient élevé une ou deux de ces prodigieuses masses, nous n'en serons pas plus instruits de l'histoire de l'ancienne Egypte : la langue de ce peuple est perdue. Nous ne savons donc autre chose, sinon qu'avant les plus anciens historiens il y avait de quoi faire une histoire ancienne.

SECTION II.

Comme nous avons déjà vingt mille ouvrages, la plupart en plusieurs volumes, sur la seule histoire de France, et qu'un homme studieux qui vivrait cent ans n'aurait pas le temps de les lire, je crois qu'il est bon de savoir se borner. Nous sommes obligés de joindre à la connaissance de notre pays celle de l'histoire de nos voisins. Il nous est encore moins permis d'ignorer les grandes actions des Grecs et des Romains, et leurs lois qui sont encore les nôtres. Mais si à cette étude nous voulions ajouter celle d'une antiquité plus reculée, nous ressemblerions alors à un homme qui quitterait Tacite et Tite-Live pour étudier sérieusement les Mille et une nuits. Toutes les origines des peuples sont visiblement des fables; la raison en est que les hommes ont dû vivre long-temps en corps de peuple, et apprendre à faire du pain et des habits (ce qui était difficile), avant d'apprendre à transmettre toutes leurs pensées à la postérité, (ce qui était plus difficile encore). L'art d'écrire n'a pas certainement plus de six mille ans chez les Chinois; et, quoi qu'en aient dit les Chaldéens et les Egyptiens, il n'y a guère d'apparence qu'ils aient su plutôt écrire et lire couramment.

L'histoire des temps antérieurs ne put donc être transmise que de mémoire; et on sait assez combien le souvenir des choses passées s'altère de génération en génération. C'est l'imagination seule qui a écrit les premières histoires. Non seulement chaque peu-

ple inventa son origine, mais il inventa aussi l'origine du monde entier.

Si l'on en croit Sanchoniathon, les choses commencèrent d'abord par un air épais que le vent raréfia, le desir et l'amour en naquirent, et de l'union du desir et de l'amour furent formés les animaux. Les astres ne vinrent qu'ensuite, mais seulement pour orner le ciel et pour réjouir la vue des animaux qui étaient sur la terre.

Le Knef des Egyptiens, leur Oshiret et leur Ishet que nous nommons Osiris et Isis, ne sont guère moins ingénieux et moins ridicules. Les Grecs embellirent toutes ces fictions; Ovide les recueillit et les orna des charmes de la plus belle poésie. Ce qu'il dit d'un dieu qui débrouille le chaos, et de la formation de l'homme, est sublime :

Sanctius his animal mentisque capacius altæ
Deerat adhuc et qui dominari in cætera posset;
Natus homo est. . . . . . .
Pronaque cum spectent animalia cætera terram,
Os homini sublime dedit, cœlumque tueri
Jussit et erectos ad sidera tollere vultus.

Il s'en faut bien qu'Hésiode et les autres qui écrivirent si long-temps auparavant, se soient exprimés avec cette sublimité élégante. Mais depuis ce beau moment où l'homme fut formé, jusqu'au temps des olympiades, tout est plongé dans une obscurité profonde.

Hérodote arrive aux jeux olympiques, et fait des contes aux Grecs assemblés, comme une vieille à des enfans. Il commence par dire que les Phéniciens na-

viguèrent de la mer Rouge dans la Méditerranée, ce qui suppose que ces Phéniciens avaient doublé notre cap de Bonne-Espérance et fait le tour de l'Afrique.

Ensuite vient l'enlèvement d'Io, puis la fable de Gygès et de Candaule, puis de belles histoires de voleurs, et celle de la fille du roi d'Egypte Chéops, qui, ayant exigé une pierre de taille de chacun de ses amans, en eut assez pour bâtir une des plus belles pyramides.

Joignez à cela des oracles, des prodiges, des tours de prêtres, et vous avez l'histoire du genre humain.

Les premiers temps de l'histoire romaine semblent écrits par des Hérodotes; nos vainqueurs et nos législateurs ne savaient compter leurs années qu'en fichant des clous dans une muraille par la main de leur grand pontife.

Le grand Romulus, roi d'un village, est fils du dieu Mars et d'une religieuse qui allait chercher de l'eau dans sa cruche. Il a un dieu pour père, une catin pour mère et une louve pour nourrice. Un bouclier tombe du ciel exprès pour Numa. On trouve les beaux livres des sibylles. Un augure coupe un gros caillou avec un rasoir par la permission des dieux. Une vestale met à flot un gros vaisseau engravé, en le tirant avec sa ceinture. Castor et Pollux viennent combattre pour les Romains, et la trace des pieds de leurs chevaux reste imprimée sur la pierre. Les Gaulois ultramontains viennent saccager Rome: les uns disent qu'ils furent chassés par des oies; les autres, qu'ils remportèrent beaucoup d'or

et d'argent : mais il est probable que, dans ces temps-là, en Italie, il y avait beaucoup moins d'argent que d'oies. Nous avons imité les premiers historiens romains, au moins dans leur goût pour les fables. Nous avons notre oriflamme apportée par un ange, la sainte ampoule par un pigeon ; et quand nous joignons à cela le manteau de S. Martin, nous sommes bien forts.

Quelle serait l'histoire utile ? celle qui nous apprendrait nos devoirs et nos droits, sans paraître prétendre à nous les enseigner.

On demande souvent si la fable du sacrifice d'Iphigénie est prise de l'histoire de Jepthé, si le déluge de Deucalion est inventé en imitation de celui de Noé, si l'aventure de Philémon et de Baucis est d'après celle de Loth et de sa femme ? Les Juifs avouent qu'ils ne communiquaient point avec les étrangers ; que leurs livres ne furent connus des Grecs qu'après la traduction faite par ordre d'un Ptolomée ; mais les Juifs furent long-temps auparavant courtiers et usuriers chez les Grecs d'Alexandrie. Jamais les Grecs n'allèrent vendre de vieux habits à Jérusalem. Il paraît qu'aucun peuple n'imita les Juifs, et que ceux-ci prirent beaucoup de choses des Babyloniens, des Égyptiens, et des Grecs.

Toutes les antiquités judaïques sont sacrées pour nous, malgré notre haine et notre mépris pour ce peuple. Nous ne pouvons à la vérité les croire par la raison ; mais nous nous soumettons aux Juifs par la foi. Il y a environ quatre-vingts systêmes sur leur

chronologie, et beaucoup plus de manières d'expliquer les événemens de leur histoire : nous ne savons pas quelle est la véritable ; mais nous lui réservons notre foi pour le temps où elle sera découverte.

Nous avons tant de choses à croire de ce savant et magnanime peuple, que toute notre croyance en est épuisée, et qu'il ne nous en reste plus pour les prodiges dont l'histoire des autres nations est pleine. Rollin a beau nous répéter les oracles d'Apollon et les merveilles de Sémiramis ; il a beau transcrire tout ce qu'on a dit de la justice de ces anciens Scythes qui pillèrent si souvent l'Asie, et qui mangeaient des hommes dans l'occasion, il trouve un peu d'incrédulité chez les honnêtes gens.

Ce que j'admire le plus dans nos compilateurs modernes, c'est la sagesse et la bonne foi avec laquelle ils nous prouvent que tout ce qui arriva autrefois dans les plus grands empires du monde, n'arriva que pour instruire les habitans de la Palestine. Si les rois de Babylone, dans leurs conquêtes, tombent en passant sur le peuple hébreu, c'est uniquement pour corriger ce peuple de ses péchés. Si le roi qu'on a nommé Cyrus se rend maître de Babylone, c'est pour donner à quelques juifs la permission d'aller chez eux. Si Alexandre est vainqueur de Darius, c'est pour établir des fripiers juifs dans Alexandrie. Quand les Romains joignent la Syrie à leur vaste domination, et englobent le petit pays de la Judée dans leur empire, c'est encore pour instruire les Juifs ; les Arabes et les Turcs ne sont venus que pour corriger ce peuple aimable. Il faut avouer qu'il

a eu une excellente éducation ; jamais on n'eut tant de précepteurs ; et voilà comme l'histoire est utile.

Mais ce que nous avons de plus instructif, c'est la justice exacte que les clercs ont rendue à tous les princes dont ils n'étaient pas contens. Voyez avec quelle candeur impartiale S. Grégoire de Nazianze juge l'empereur Julien le philosophe; il déclare que ce prince, qui ne croyait point au diable, avait un commerce secret avec le diable, et qu'un jour que les démons lui apparurent tout enflammés sous des figures trop hideuses, il les chassa en fesant par inadvertance des signes de croix.

Il l'appelle un *furieux, un misérable ;* il assure que Julien immolait de jeunes garçons et de jeunes filles toutes les nuits dans des caves. C'est ainsi qu'il parle du plus clément des hommes, qui ne s'était jamais vengé des invectives que ce même Grégoire proféra contre lui pendant son règne.

Une méthode heureuse de justifier les calomnies dont on accable un innocent, c'est de faire l'apologie d'un coupable. Par là tout est compensé ; et c'est la manière qu'emploie le même saint de Nazianze. L'empereur Constance, oncle et prédécesseur de Julien, à son avénement à l'empire, avait massacré Julius frère de sa mere et ses deux fils, tous trois déclarés augustes ; c'était une méthode qu'il tenait de son père le grand Constantin ; il fit ensuite assassiner Gallus frère de Julien. Cette cruauté qu'il exerça contre sa famille, il la signala contre l'empire ; mais il était dévot ; et même dans la bataille décisive qu'il donna contre Magnance, il pria Dieu dans une

église pendant tout le temps que les armées furent aux mains. Voilà l'homme dont Grégoire fait le panégyrique. Si les saints nous font connaître ainsi la vérité, que ne doit-on point attendre des profanes, sur-tout quand ils sont ignorans, superstitieux et passionnés ?

On fait quelquefois aujourd'hui un usage un peu bizarre de l'étude de l'histoire. On déterre des chartes du temps de Dagobert, la plupart suspectes et mal entendues, et on en infère que des coutumes, des droits, des prérogatives qui subsistaient alors, doivent revivre aujourd'hui. Je conseille à ceux qui étudient et qui raisonnent ainsi, de dire à la mer : Tu as été autrefois à Aigues-mortes, à Fréjus, à Ravenne, à Ferrare ; retourne-s-y tout à l'heure.

SECTION III.

De la certitude de l'histoire.

Toute certitude qui n'est pas démonstration mathématique n'est qu'une extrême probabilité : il n'y a pas d'autre certitude historique.

Quand Marc-Paul parla le premier, mais le seul, de la grandeur et de la population de la Chine, il ne fut pas cru, et il ne put exiger de croyance. Les Portugais qui entrèrent dans ce vaste empire, plusieurs siècles après, commencèrent à rendre la chose probable. Elle est aujourd'hui certaine, de cette certitude qui naît de la déposition unanime de mille témoins oculaires de différentes nations, sans que personne ait réclamé contre leur témoignage.

Si deux ou trois historiens seulement avaient écrit l'aventure du roi Charles XII qui, s'obstinant à rester dans les Etats du sultan son bienfaiteur, malgré lui, se battit avec ses domestiques contre une armée de janissaires et de tartares, j'aurais suspendu mon jugement; mais ayant parlé à plusieurs témoins oculaires, et n'ayant jamais entendu révoquer cette action en doute, il a bien fallu la croire; parce qu'après tout, si elle n'est ni sage ni ordinaire, elle n'est contraire ni aux lois de la nature ni au caractère du héros.

Ce qui répugne au cours ordinaire de la nature ne doit point être cru, à moins qu'il ne soit attesté par des hommes animés visiblement de l'esprit divin, et qu'il soit impossible de douter de leur inspiration. Voila pourquoi à l'article *Certitude* du dictionnaire encyclopédique, c'est un grand paradoxe de dire qu'on devrait croire aussi-bien tout Paris qui affirmerait avoir vu ressusciter un mort, qu'on croit tout Paris quand il dit qu'on a gagné la bataille de Fontenoy. Il paraît évident que le témoignage de tout Paris sur une chose improbable ne saurait être égal au témoignage de tout Paris sur une chose probable. Ce sont-là les premières notions de la saine logique. Un tel dictionnaire ne devait être consacré qu'à la vérité. (1).

Incertitude de l'histoire.

On distingue les temps en fabuleux et historiques;

---

(1) Voyez certitude.

mais les historiques auraient dû être distingués eux-mêmes en vérités et en fables. Je ne parle pas ici de fables reconnues aujourd'hui pour telles ; il n'est pas question, par exemple, des prodiges dont Tite-Live a embelli ou gâté son histoire. Mais dans les faits les plus reçus, que de raisons de douter !

Qu'on fasse attention que la république romaine a été cinq cents ans sans historiens ; que Tite-Live lui-même déplore la perte des autres monumens qui périrent presque tous dans l'incendie de Rome, *pleraque interiére;* qu'on songe que, dans les trois cents premières années, l'art d'écrire était très-rare, *raræ per eadem tempora litteræ;* il sera permis alors de douter de tous les événemens qui ne sont pas dans l'ordre ordinaire des choses humaines.

Sera-t-il bien probable que Romulus, le petit-fils du roi des Sabins, aura été forcé d'enlever des sabines pour avoir des femmes ? L'histoire de Lucrèce sera-t-elle bien vraisemblable? Croira-t-on aisément, sur la foi de Tite-Live, que le roi Porsenna s'enfuit plein d'admiration pour les Romains, parce qu'un fanatique avait voulu l'assassiner ? Ne sera-t-on pas porté, au contraire, à croire Polybe, qui était antérieur à Tite-Live de deux cents années ? Polybe dit que Porsenna subjugua les Romains ; cela est bien plus probable que l'aventure de Scévola, qui se brûla entièrement la main, parce-qu'elle s'était méprise. J'aurais défié Poltrot d'en faire autant.

L'aventure de Regulus, enfermé par les Carthaginois dans un tonneau garni de pointes de fer, mérite-t-elle qu'on la croie ? Polybe contemporain

n'en aurait-il pas parlé si elle avait été vraie? Il n'en dit pas un mot, n'est-ce pas une grande présomption que ce conte ne fut inventé que longtemps après pour rendre les Carthaginois odieux?

Ouvrez le dictionnaire de Moréri à l'article Regulus, il vous assure que le supplice de ce romain est rapporté dans Tite-Live: cependant la décade où Tite-Live aurait pu en parler, est perdue; on n'a que le supplément de Freins-hemius, et il se trouve que ce dictionnaire n'a cité qu'un allemand du dix-septième siècle, croyant citer un romain du temps d'Auguste. On ferait des volumes immenses de tous les faits célèbres et reçus dont il faut douter; mais les bornes de cet article ne permettent pas de s'étendre.

Les temples, les fêtes, les cérémonies annuelles, les médailles même, sont-elles des preuves historiques?

On est naturellement porté à croire qu'un monument érigé par une nation pour célébrer un événement en atteste la certitude: cependant, si ces monumens n'ont pas été élevés par des contemporains, s'ils célèbrent quelques faits peu vraisemblables, prouvent-ils autre chose sinon qu'on a voulu consacrer une opinion populaire?

La colonne rostrale, érigée dans Rome par les contemporains de Duillius, est sans doute une preuve de la victoire navale de Duillius: mais la statue de l'augure Nævius, qui coupait un caillou avec un rasoir, prouvait-elle que Nævius avait

opéré ce prodige ? Les statues de Cérès et de Triptolème, dans Athènes, étaient-elles des témoignages incontestables que Cérès était descendue de je ne sais quelle planète pour venir enseigner l'agriculture aux Athéniens ? Le fameux Laocoon, qui subsiste aujourd'hui si entier, atteste-t-il bien la vérité de l'histoire du cheval de Troie ?

Les cérémonies, les fêtes annuelles, établies par toute une nation, ne constatent pas mieux l'origine à laquelle on les attribue. La fête d'Arion porté sur un dauphin se célébrait chez les Romains comme chez les Grecs ; celle de Faune rappelait son aventure avec Hercule et Omphale, quand ce dieu amoureux d'Omphale prit le lit d'Hercule pour celui de sa maîtresse.

La fameuse fête des lupercales était établie en l'honneur de la louve qui allaita Romulus et Remus.

Sur quoi était fondée la fête d'Orion, célébrée le cinq des ides de mai ? Le voici : Hyrée reçut chez lui Jupiter, Neptune et Mercure ; et quand ses hôtes prirent congé, ce bon homme, qui n'avait point de femme, et qui voulait avoir un enfant, témoigna sa douleur aux trois dieux. On n'ose exprimer ce qu'ils firent sur la peau du bœuf qu'Hyrée leur avait servi à manger ; ils couvrirent ensuite cette peau d'un peu de terre, et de là naquit Orion au bout de neuf mois.

Presque toutes les fêtes romaines, syriennes, grecques, égyptiennes, étaient fondées sur de pareils contes, ainsi que les temples et les statues des anciens héros. C'étaient des monumens que la crédulité consacrait à l'erreur.

Un de nos plus anciens monumens est la statue de S. Denis portant sa tête dans ses bras.

Une médaille, même contemporaine, n'est pas quelquefois une preuve. Combien la flatterie n'a-t-elle pas frappé de médailles sur des batailles très indécises, qualifiées de victoires, et sur des entreprises manquées, qui n'ont été achevées que dans la légende ? N'a-t-on pas en dernier lieu, pendant la guerre de 1740 des anglais contre le roi d'Espagne, frappé une médaille qui attestait la prise de Carthagène par l'amiral Vernon, tandis que cet amiral levait le siége ?

Les médailles ne sont des témoignages irréprochables que lorsque l'événement est attesté par des auteurs contemporains ; alors ces preuves, se soutenant l'une par l'autre, constatent la vérité.

Doit-on dans l'histoire inserer des harangues, et faire des portraits ?

Si, dans une occasion importante, un général d'armée, un homme d'Etat a parlé d'une manière singulière et forte qui caractérise son génie et celui de son siècle, il faut sans doute rapporter son discours mot pour mot : de telles harangues sont peut-être la partie de l'histoire la plus utile. Mais pourquoi faire dire à un homme ce qu'il n'a pas dit ? il vaudrait presque autant lui attribuer ce qu'il n'a pas fait. C'est une fiction imitée d'Homère ; mais ce qui est fiction dans un poëme, devient à la rigueur mensonge dans un historien. Plusieurs anciens ont eu cette méthode ; cela ne prouve autre chose sinon

que plusieurs anciens ont voulu faire parade de leur éloquence aux dépens de la vérité.

Des portraits.

Les portraits montrent encore bien souvent plus d'envie de briller que d'instruire. Des contemporains sont en droit de faire le portrait des hommes d'Etat avec lesquels ils ont négocié, des généraux sous qui ils ont fait la guerre. Mais qu'il est à craindre que le pinceau ne soit guidé par la passion! Il paraît que les portraits qu'on trouve dans Clarendon sont faits avec plus d'impartialité, de gravité et de sagesse, que ceux qu'on lit avec plaisir dans le cardinal de Retz.

Mais vouloir peindre les anciens, s'efforcer de développer leurs ames, regarder les événemens comme des caractères avec lesquels on peut lire sûrement dans le fond des cœurs, c'est une entreprise bien délicate; c'est dans plusieurs une puérilité.

De la maxime de Cicéron concernant l'histoire, que l'historien n'ose dire une fausseté, ni cacher une vérité.

La première partie de ce précepte est incontestable; il faut examiner l'autre. Si une vérité peut être de quelque utilité à l'Etat, votre silence est condamnable. Mais je suppose que vous écriviez l'histoire d'un prince qui vous aura confié un secret, devez-vous le révéler? devez-vous dire à la

postérité ce que vous seriez coupable de dire en secret à un seul homme? Le devoir d'un historien l'emportera-t-il sur un devoir plus grand?

Je suppose encore que vous ayez été témoin d'une faiblesse qui n'a point influé sur les affaires publiques, devez-vous révéler cette faiblesse? En ce cas l'histoire serait une satire.

Il faut avouer que la plupart des écrivains d'anecdotes sont plus indiscrets qu'utiles. Mais que dire de ces compilateurs insolens qui, se fesant un mérite de médire, impriment et vendent des scandales comme la Voisin vendait des poisons?

De l'histoire satirique.

Si Plutarque a repris Hérodote de n'avoir pas assez relevé la gloire de quelques villes grecques, et d'avoir omis plusieurs faits connus dignes de mémoire, combien sont plus repréhensibles aujourd'hui ceux qui, sans avoir aucun des mérites d'Hérodote, imputent aux princes, aux nations, des actions odieuses, sans la plus légère apparence de preuve? La guerre de 1741 a été écrite en Angleterre. On trouve dans cette histoire qu'à la bataille de Fontenoy « les Français tirèrent sur les Anglais « avec des balles empoisonnées et des morceaux de « verre venimeux, et que le duc de Cumberland « envoya au roi de France une boîte pleine de ces « prétendus poisons trouvés dans les corps des anglais blessés. » Le même auteur ajoute que les Français ayant perdu quarante mille hommes à cette bataille, le parlement de Paris rendit un arrêt par

lequel il était défendu d'en parler sous des peines corporelles.

Les mémoires frauduleux imprimés depuis peu sous le nom de madame de Maintenon, sont remplis de pareilles absurdités. On y trouve qu'au siége de Lille les alliés jetaient des billets dans la ville, conçus en ces termes : « Français, consolez-vous, la « Maintenon ne sera pas votre reine. »

Presque chaque page est souillée d'impostures et de termes offensans contre la famille royale et contre les familles principales du royaume, sans alléguer la plus légère vraisemblance qui puisse donner la moindre couleur à ces mensonges. Ce n'est point écrire l'histoire, c'est écrire au hasard des calomnies qui méritent le carcan.

On a imprimé en Hollande, sous le nom d'*histoire*, une foule de libelles, dont le style est aussi grossier que les injures, et les faits aussi faux qu'ils sont mal écrits. C'est, dit-on, un mauvais fruit de l'excellent arbre de la liberté. Mais si les malheureux auteurs de ces inepties ont eu la liberté de tromper les lecteurs, il faut user ici de la liberté de les détromper.

L'appât d'un vil gain, joint à l'insolence des mœurs abjectes, furent les seuls motifs qui engagerent ce réfugié languedocien protestant, nommé Langlevieux, dit la Beaumelle, à tenter la plus infâme manœuvre qui ait jamais déshonoré la littérature. Il vend pour dix-sept louis d'or au libraire Eslinger de Francfort en 1753 l'histoire du siècle de Louis XIV, qui ne lui appartient point; et, soit pour s'en faire croire le propriétaire, soit pour

gagner son argent, il la charge de notes abominables contre Louis XIV, contre son fils, contre le duc de Bourgogne son petit-fils, qu'il traite sans façon de perfide et de traître envers son grand-père et la France. Il vomit contre le duc d'Orléans régent les calomnies les plus horribles et les plus absurdes ; personne n'est épargné, et cependant il n'a jamais connu personne. Il débite sur les maréchaux de Villars, de Villeroi, sur les ministres, sur les femmes, des historiettes ramassées dans les cabarets ; et il parle des plus grands princes comme de ses justiciables. Il s'exprime en juge des rois : « Donnez-moi, dit-il, un Stuart, et je le fais roi d'Angleterre. »

Cet excès de ridicule dans un inconnu n'a pas été relevé : il eût été sévèrement puni dans un homme dont les paroles auraient eu quelque poids. Mais il faut remarquer que souvent ces ouvrages de ténèbres ont du cours dans l'Europe ; ils se vendent aux foires de Francfort et de Leipsick ; tout le Nord en est inondé. Les étrangers qui ne sont pas instruits croient puiser dans ces libelles les connaissances de l'histoire moderne. Les auteurs allemands ne sont pas toujours en garde contre ces mémoires, ils s'en servent comme de matériaux ; c'est ce qui est arrivé aux mémoires de Pontis, de Montbrun, de Rochefort, de Vordac ; à tous ces prétendus Testamens politiques des ministres d'Etat, composés par des faussaires ; à la Dixme royale de Boisguillebert, impudemment donnée sous le nom du maréchal de Vauban ; et à tant de compilations d'ana et d'anecdotes.

L'histoire est quelquefois encore plus mal traitée en Angleterre. Comme il y a toujours deux partis assez violens qui s'acharnent l'un contre l'autre jusqu'à ce que le danger commun les réunisse, les écrivains d'une faction condamnent tout ce que les autres approuvent. Le même homme est représenté comme un Caton et comme un Catilina. Comment démêler le vrai entre l'adulation et la satire? il n'y a peut-être qu'une règle sûre, c'est de croire le bien qu'un historien de parti ose dire des héros de la faction contraire, et le mal qu'il ose dire des chefs de la sienne dont il n'aura pas à se plaindre.

A l'égard des mémoires réellement écrits par les personnages intéressés, comme ceux de Clarendon, de Ludlow, de Burnet, en Angleterre, de la Rochefoucauld, de Retz, en France, s'ils s'accordent, ils sont vrais; s'ils se contrarient, doutez.

Pour les ana et les anecdotes, il y en a un sur cent qui peut contenir quelque ombre de vérité.

SECTION IV.

De la méthode, de la maniere d'écrire l'histoire, et du style.

On en a tant dit sur cette matière, qu'il faut ici en dire très peu. On sait assez que la méthode et le style de Tite-Live, sa gravité, son éloquence sage, conviennent à la majesté de la république romaine; que Tacite est plus fait pour peindre des tyrans; Polybe, pour donner des leçons de la guerre; Denys d'Halycarnasse, pour développer les antiquités.

Mais en se modelant en général sur ces grands

maîtres, on a aujourd'hui un fardeau plus pesant que le leur à soutenir. On exige des historiens modernes plus de détails, des faits plus constatés, des dates précises, des autorités, plus d'attention aux usages, aux lois, aux mœurs, au commerce, à la finance, à l'agriculture, à la population : il en est de l'histoire comme des mathématiques et de la physique ; la carriere s'est prodigieusement accrue. Autant il est aisé de faire un recueil de gazettes, autant il est difficile aujourd'hui d'écrire l'histoire.

Daniel se crut un historien parcequ'il transcrivait des dates et des récits de bataille où l'on n'entend rien. Il devait m'apprendre les droits de la nation, les droits des principaux corps de cette nation, ses lois, ses usages, ses mœurs, et comment ils ont changé. Cette nation est en droit de lui dire: Je vous demande mon histoire encore plus que celle de Louis-le-Gros et de Louis Hutin ; vous me dites, d'après une vieille chronique écrite au hasard, que Louis VIII étant attaqué d'une maladie mortelle, exténué, languissant, n'en pouvant plus, les médecins ordonnèrent à ce corps cadavéreux de coucher avec une jolie fille pour se refaire, et que le saint roi rejeta bien loin cette vilenie. Ah! Daniel, vous ne saviez donc pas le proverbe italien, *donna ignuda manda l'uomo sotto la terra.* Vous deviez avoir un peu plus de teinture de l'histoire politique et de l'histoire naturelle.

On exige que l'histoire d'un pays étranger ne soit point jetée dans le même moule que celle de votre patrie.

Si vous faites l'histoire de France, vous n'êtes

pas obligé de décrire le cours de la Seine et de la Loire; mais si vous donnez au public les conquêtes des Portugais en Asie, on exige une topographie des pays découverts. On veut que vous meniez votre lecteur par la main le long de l'Afrique et des côtes de la Perse et de l'Inde; on attend de vous des instructions sur les mœurs, les lois, les usages de ces nations nouvelles pour l'Europe.

Nous avons vingt histoires de l'établissement des Portugais dans les Indes; mais aucune ne nous a fait connaître les divers gouvernemens de ce pays, ses religions, ses antiquités, les brames, les disciples de S. Jean, les Guèbres, les Banians. On nous a conservé, il est vrai, les lettres de Xavier et de ses successeurs. On nous a donné des histoires de l'Inde, faites à Paris d'après ces missionnaires qui ne savaient pas la langue des brames. On nous répète dans cent écrits que les Indiens adorent le diable. Des aumôniers d'une compagnie de marchands partent dans ce préjugé; et dès qu'ils voient sur les côtes de Coromandel des figures symboliques, ils ne manquent pas d'écrire que ce sont des portraits du diable, qu'ils sont dans son empire, qu'ils vont le combattre. Ils ne songent pas que c'est nous qui adorons le diable Mammon, et qui lui allons porter nos vœux à six mille lieues de notre patrie pour en obtenir de l'argent.

Pour ceux qui se mettent dans Paris aux gages d'un libraire de la rue Saint-Jacques, et à qui l'on commande une histoire du Japon, du Canada, des isles Canaries, sur des mémoires de quelques capucins, je n'ai rien à leur dire.

C'est assez qu'on sache que la méthode convenable à l'histoire de son pays n'est point propre à décrire les découvertes du nouveau monde ; qu'il ne faut pas écrire sur une petite ville comme sur un grand empire ; qu'on ne doit point faire l'histoire privée d'un prince comme celle de France ou d'Angleterre.

Si vous n'avez autre chose à nous dire, sinon qu'un barbare a succédé à un autre barbare sur les bords de l'Oxus et de l'Iaxarte, en quoi êtes-vous utile au public ?

Ces règles sont assez connues ; mais l'art de bien écrire l'histoire sera toujours très rare. On sait assez qu'il faut un style grave, pur, varié, agréable. Il en est des lois pour écrire l'histoire comme de celles de tous les arts de l'esprit ; beaucoup de préceptes, et peu de grands artistes.

SECTION V.

Histoire des rois juifs, et des paralipomènes.

Tous les peuples ont écrit leur histoire dès qu'ils ont pu écrire. Les Juifs ont aussi écrit la leur. Avant qu'ils eussent des rois, ils vivaient sous une théocratie ; ils étaient censés gouvernés par Dieu même.

Quand les Juifs voulurent avoir un roi comme les autres peuples leurs voisins, le prophète Samuel, très intéressé à n'avoir point de roi, leur déclara de la part de Dieu que c'était Dieu lui-

même qu'ils rejetaient; ainsi la théocratie finit chez les Juifs lorsque la monarchie commença.

On pourrait donc dire, sans blasphémer, que l'histoire des rois juifs a été écrite comme celle des autres peuples, et que Dieu n'a pas pris la peine de dicter lui-même l'histoire d'un peuple qu'il ne gouvernait plus.

On n'avance cette opinion qu'avec la plus extrême défiance. Ce qui pourrait la confirmer, c'est que les Paralipomènes contredisent très souvent le livre des Rois dans la chronologie et dans les faits, comme nos historiens profanes se contredisent quelquefois. De plus, si Dieu a toujours écrit l'histoire des Juifs, il faut donc croire qu'il l'écrit encore; car les Juifs sont toujours son peuple chéri. Ils doivent se convertir un jour, et il paraît qu'alors ils seront aussi en droit de regarder l'histoire de leur dispersion comme sacrée, qu'ils sont en droit de dire que Dieu écrivit l'histoire de leurs rois.

On peut encore faire une réflexion; c'est que Dieu ayant été leur seul roi très long-temps, et ensuite ayant été leur historien, nous devons avoir pour tous les Juifs le respect le plus profond. Il n'y a point de fripier juif qui ne soit infiniment au-dessus de César et d'Alexandre. Comment ne se pas prosterner devant un fripier qui vous prouve que son histoire a été écrite par la Divinité même, tandis que les histoires grecques et romaines ne nous ont été transmises que par des profanes.

Si le style de l'histoire des Rois et des Paralipomènes est divin, il se peut encore que les actions

racontées dans ces histoires ne soient pas divines. David assassine Urie ; Isboseth et Miphiboseth sont assassinés ; Absalon assassine Ammon ; Joab assassine Absalon ; Salomon assassine Adonias son frère ; Baza assassine Nadab ; Zimri assassine Ela ; Hamri assassine Zimri ; Achab assassine Naboth ; Jéhu assassine Achab et Joram ; les habitans de Jérusalem assassinent Amasias fils de Joas ; Sélom, fils de Jabès, assassine Zacharias fils de Jéroboam ; Manahaim assassine Sélom fils de Jabès ; Phacée, fils de Roméli, assassine Phaceia fils de Manahaim ; Ozée, fils d'Ela, assassine Phacée fils de Roméli. On passe sous silence beaucoup d'autres menus assassinats. Il faut avouer que si le Saint-Esprit a écrit cette histoire, il n'a pas choisi un sujet fort édifiant.

SECTION VI.

Des mauvaises actions consacrées ou excusées dans l'histoire.

Il n'est que trop ordinaire aux historiens de louer de très méchans hommes qui ont rendu service à la secte dominante ou à la patrie. Ces éloges sont peut-être d'un citoyen zélé, mais ce zèle outrage le genre humain. Romulus assassine son frère, et on en fait un dieu. Constantin égorge son fils, étouffe sa femme, assassine presque toute sa famille, on l'a loué dans des conciles, mais l'histoire doit détester ses barbaries. Il est heureux pour nous sans doute que Clovis ait été catholique ; il est heureux pour l'Eglise anglicane que Henri VIII ait aboli les

moines : mais il faut avouer que Clovis et Henri VIII étaient des monstres de cruauté.

Lorsque le jésuite Berruyer, qui quoique jésuite était un sot, s'avisa de paraphraser l'ancien et le nouveau Testament en style de ruelle, sans autre intention que de les faire lire, il jeta des fleurs de rhétorique sur le couteau à deux tranchans que le juif Aod enfonça avec le manche dans le ventre du roi Eglon ; sur le sabre dont Judith coupa la tête d'Holoferne après s'être prostituée à lui, et sur plusieurs autres actions de ce genre. Le parlement, en respectant la Bible qui rapporte ces histoires, condamna le jésuite qui les louait, et fit brûler l'ancien et le nouveau Testament, j'entends celui du jésuite.

Mais comme les jugemens des hommes sont toujours différens dans les cas pareils, la même chose arriva à Bayle dans un cas tout contraire ; il fut condamné pour n'avoir pas loué toutes les actions de David roi de la province de Judée. Un nommé Jurieu, prédicant réfugié en Hollande, avec d'autres prédicans réfugiés, voulurent l'obliger à se rétracter. Mais comment se rétracter sur des faits consignés dans l'Ecriture? Bayle n'avait-il pas quelque raison de penser que tous les faits rapportés dans les livres juifs ne sont pas des actions saintes ; que David a fait comme un autre des actions très criminelles, et que s'il s'est appelé *l'homme selon le cœur de Dieu*, c'est en vertu de sa pénitence, et non pas à cause de ses forfaits?

Ecartons les noms, et ne songeons qu'aux choses. Supposons que, pendant le règne de Henri IV, un

curé ligueur a répandu secrètement une bouteille d'huile sur la tête d'un berger de Brie, que ce berger vient à la cour, que le curé le présente à Henri IV comme un bon joueur de violon qui pourra dissiper sa mélancolie, que le roi le fait son écuyer et lui donne une de ses filles en mariage, qu'ensuite le roi s'étant brouillé avec le berger, celui-ci se réfugie chez un prince d'Allemagne ennemi de son beau-père, qu'il arme six cents brigands perdus de dettes et de débauches, qu'il court la campagne avec cette canaille, qu'il égorge amis et ennemis, qu'il extermine jusqu'aux femmes et aux enfans à la mamelle, afin qu'il n'y ait personne qui puisse porter la nouvelle de cette boucherie : je suppose encore que ce même berger de Brie devient roi de France après la mort de Henri IV, et qu'il fait assassiner son petit-fils après l'avoir fait manger à sa table, et livre à la mort sept autres petits enfans de son roi; quel est l'homme qui n'avouera pas que ce berger de Brie est un peu dur?

Les commentateurs conviennent que l'adultère de David et l'assassinat d'Urie sont des fautes que Dieu a pardonnées. On peut donc convenir que les massacres ci-dessus sont des fautes que Dieu a pardonnées aussi.

Cependant on ne fit aucun quartier à Bayle. Mais, en dernier lieu, quelques prédicateurs de Londres ayant comparé Georges II à David, un des serviteurs de ce monarque a fait publiquement imprimer un petit livre dans lequel il se plaint de la comparaison. Il examine toute la conduite de David, il va infiniment plus loin que Bayle; il traite

David avec plus de sévérité que Tacite ne traite Domitien. Ce livre n'a pas excité en Angleterre le moindre murmure ; tous les lecteurs ont senti que les mauvaises actions sont toujours mauvaises, que Dieu peut les pardonner quand la pénitence est proportionnée au crime, mais qu'aucun homme ne doit les approuver.

Il y a donc plus de raison en Angleterre qu'il n'y en avait en Hollande du temps de Bayle. On sent aujourd'hui qu'il ne faut pas donner pour modèle de sainteté ce qui est digne du dernier supplice ; et on sait que si on ne doit pas consacrer le crime, on ne doit pas croire l'absurdité.

HISTORIOGRAPHE.

Titre fort différent de celui d'historien. On appelle communément en France historiographe l'homme de lettres pensionné, et, comme on disait autrefois, appointé pour écrire l'histoire. Alain Chartier fut historiographe de Charles VII. Il dit qu'il interrogea les domestiques de ce prince, et leur fit prêter serment, selon le devoir de sa charge, pour savoir d'eux si Charles avait eu en effet Agnès Sorel pour maîtresse. Il conclut qu'il ne se passa jamais rien de libre entre ces amans, et que tout se réduisit à quelques caresses honnêtes dont ces domestiques avaient été les témoins innocens. Cependant il est constant, non par les historiographes, mais par les historiens appuyés sur les titres de famille, que Charles VII eut d'Agnès Sorel trois

filles, dont l'aînée, mariée à un Brezé, fut poignardée par son mari. Depuis ce temps, il y eut souvent des historiographes de France en titre, et l'usage fut de leur donner des brevets de conseillers d'Etat avec les provisions de leur charge. Ils étaient commensaux de la maison du roi. Matthieu eut ces privilèges sous Henri IV, et n'en écrivit pas mieux l'histoire.

A Venise, c'est toujours un noble du sénat qui a ce titre et cette fonction; et le célèbre Nani les a remplis avec une approbation générale. Il est bien difficile que l'historiographe d'un prince ne soit pas un menteur; celui d'une république flatte moins, mais il ne dit pas toutes les vérités. A la Chine, les historiographes sont chargés de recueillir tous les évènemens et tous les titres originaux sous une dynastie. Ils jettent les feuilles numérotées dans une vaste salle, par un orifice semblable à la gueule du lion dans laquelle on jette à Venise les avis secrets qu'on veut donner; lorsque la dynastie est éteinte, on ouvre la salle, et on rédige les matériaux, dont on compose une histoire authentique. Le journal général de l'empire sert aussi à former le corps d'histoire; ce journal est supérieur à nos gazettes, en ce qu'il est fait sous les yeux des mandarins de chaque province, revu par un tribunal suprême, et que chaque pièce porte avec elle une authenticité qui fait foi dans les matières contentieuses.

Chaque souverain choisit son historiographe. Vittorio Siri le fut. Pélisson fut choisi d'abord par Louis XIV pour écrire les évènemens de son règne,

et il s'acquitta de cet emploi avec éloquence dans l'histoire de la Franche-Comté. Racine, le plus élégant des poëtes, et Boileau, le plus correct, furent ensuite substitués à Pélisson. Quelques curieux ont recueilli quelques mémoires du passage du Rhin écrit par Racine. On ne peut juger par ces mémoires si Louis XIV passa le Rhin ou non avec les troupes qui traversèrent ce fleuve à la nage. Cet exemple démontre assez combien il est rare qu'un historiographe ose dire la vérité. Aussi plusieurs qui ont eu ce titre se sont bien donné de garde d'écrire l'histoire; ils ont fait comme Amiot, qui disait qu'il était trop attaché à ses maîtres pour écrire leur vie. Le père Daniel eut la patente d'historiographe après avoir donné son histoire de France; il n'eut qu'une pension de 600 livres regardée seulement comme un honoraire convenable à un religieux.

Il est très difficile d'assigner aux sciences et aux arts, aux travaux littéraires, leurs véritables bornes. Peut-être le propre d'un historiographe est de rassembler les matériaux, et on est historien quand on les met en œuvre. Le premier peut tout amasser, le second choisir et arranger. L'historiographe tient plus de l'annaliste simple, et l'historien semble avoir un champ plus libre pour l'éloquence.

Ce n'est pas la peine de dire ici que l'un et l'autre doivent également dire la vérité, mais on peut examiner cette grande loi de Cicéron : *Ne quid veri tacere non audeat*, qu'il faut oser ne taire aucune vérité. Cette règle est au nombre des lois

qui ont besoin d'être commentées. Je suppose un prince qui confie à son historiographe un secret important auquel l'honneur de ce prince est attaché, ou que même le bien de l'Etat exige que ce secret ne soit jamais révélé; l'historiographe ou l'historien doit-il manquer de foi à son prince? doit-il trahir sa patrie pour obéir à Cicéron? La curiosité du public semble l'exiger; l'honneur, le devoir, le défendent. Peut-être en ce cas faut-il renoncer à écrire l'histoire.

Une vérité déshonore une famille, l'historiographe ou l'historien doit-il l'apprendre au public? non, sans doute, il n'est point chargé de révéler la honte des particuliers, et l'histoire n'est point une satire.

Mais si cette vérité scandaleuse tient aux évènemens publics, si elle entre dans les intérêts de l'Etat, si elle a produit des maux dont il importe de savoir la cause, c'est alors que la maxime de Cicéron doit être observée; car cette loi est comme toutes les autres lois qui doivent être ou exécutées, ou tempérées, ou négligées, selon les convenances.

Gardons-nous de ce respect humain, quand il s'agit des fautes publiques reconnues, des prévarications, des injustices que le malheur des temps a arrachées à des corps respectables; on ne saurait trop les mettre au jour; ce sont des phares qui avertissent ces corps toujours subsistans de ne plus se briser aux mêmes écueils. Si un parlement d'Angleterre a condamné un homme de bien au supplice, si une assemblée de théologiens a demandé le sang d'un infortuné qui ne pensait pas comme eux, il est

du devoir d'un historien d'inspirer de l'horreur à tous les siècles pour ces assassinats juridiques. On a dû toujours faire rougir les Athéniens de la mort de Socrate.

Heureusement même un peuple entier trouve toujours bon qu'on lui remette devant les yeux les crimes de ses pères; on aime à les condamner, on croit valoir mieux qu'eux. L'historiographe ou l'historien les encourage dans ces sentimens; et en retraçant les guerres de la fronde et celles de la religion, ils empêchent qu'il n'y en ait encore.

HOMME.

Pour connaître le physique de l'espèce humaine, il faut lire les ouvrages d'anatomie, les articles du Dictionnaire encyclopédique par M. Veuel, ou plutôt faire un cours d'anatomie.

Pour connaître l'homme qu'on appelle *moral*, il faut sur-tout avoir vécu et réfléchi.

Tous les livres de morale ne sont-ils pas renfermés dans ces paroles de Job: *Homo natus de muliere, brevi vivens tempore, repletus multis miseriis, qui quasi flos egreditur et conteritur, et fugit velut umbra?* L'homme, né de la femme, vit peu; il est rempli de misères; il est comme une fleur qui s'épanouit, se flétrit, et qu'on écrase; il passe comme une ombre.

Nous avons déja vu que la race humaine n'a qu'environ vingt-deux ans à vivre, en comptant ceux qui meurent sur le sein de leurs nourrices,

et ceux qui traînent jusqu'à cent ans les restes d'une vie imbécille et misérable. (1)

C'est un bel apologue que cette ancienne fable du premier homme, qui était destiné d'abord à vivre vingt ans tout au plus; ce qui se réduisait à cinq ans, en évaluant une vie avec une autre. L'homme était désespéré, il avait auprès de lui une chenille, un papillon, un paon, un cheval, un renard, et un singe.

Prolonge ma vie, dit-il à Jupiter; je vaux mieux que tous ces animaux-là: il est juste que moi et mes enfans nous vivions très long-temps, pour commander à toutes les bêtes. Volontiers, dit Jupiter; mais je n'ai qu'un certain nombre de jours à partager entre tous les êtres à qui j'ai accordé la vie. Je ne puis te donner qu'en retranchant aux autres. Car ne t'imagine pas, parceque je suis Jupiter, que je sois infini et tout-puissant: j'ai ma nature et ma mesure. Çà, je veux bien t'accorder quelques années de plus, en les ôtant à ces six animaux dont tu es jaloux, à condition que tu auras successivement leurs manières d'être. L'homme sera d'abord chenille, en se traînant, comme elle, dans sa première enfance. Il aura jusqu'à quinze ans la légèreté d'un papillon; dans sa jeunesse la vanité d'un paon. Il faudra dans l'âge viril qu'il subisse autant de travaux que le cheval. Vers les cinquante ans, il aura les ruses du renard; et dans sa vieillesse, il sera laid et ridicule comme un singe. C'est assez là en général le destin de l'homme.

---

(1) Voyez AGE.

Remarquez encore que, malgré les bontés de Jupiter, cet animal, toute compensation faite, n'ayant que vingt-deux à vingt-trois ans à vivre tout au plus, en prenant le genre humain en général, il en faut ôter le tiers pour le temps du sommeil, pendant lequel on est mort; reste à quinze, ou environ: de ces quinze retranchons au moins huit pour la première enfance, qui est, comme on l'a dit, le vestibule de la vie. Le produit net sera sept ans; de ces sept ans, la moitié au moins se consume dans les douleurs de toute espèce; pose trois ans et demi pour travailler, s'ennuyer, et pour avoir un peu de satisfaction: et que de gens n'en ont point du tout! Eh bien! pauvre animal, feras-tu encore le fier? (1)

Malheureusement, dans cette fable, Dieu oublia d'habiller cet animal comme il avait vêtu le singe, le renard, le cheval, le paon, et jusqu'à la chenille. L'espèce humaine n'eut que sa peau rase, qui, continuellement exposée au soleil, à la pluie, à la grêle, devint gercée, tannée, truitée. Le mâle, dans notre continent, fut défiguré par des poils épars sur son corps qui le rendirent hideux sans le couvrir. Son visage fut caché sous ses cheveux. Son menton devint un sol raboteux, qui porta une forêt de tiges menues, dont les racines étaient en-haut, et les branches en-bas. Ce fut dans cet état, et d'après cette image, que cet animal osa peindre Dieu,

(1) Voyez l'Homme aux quarante écus, Romans, tome II, édit. stéréot.

quand, dans la suite des temps, il apprit à peindre.

La femelle, étant plus faible, devint encore plus dégoûtante et plus affreuse dans sa vieillesse. L'objet de la terre le plus hideux est une décrépite. Enfin, sans les tailleurs et les couturières, l'espèce humaine n'aurait jamais osé se montrer devant les autres. Mais avant d'avoir des habits, avant même de savoir parler, il dut s'écouler bien des siècles. Cela est prouvé; mais il faut le redire souvent.

Cet animal non civilisé, abandonné à lui-même, dut être le plus sale et le plus pauvre de tous les animaux.

Mon cher Adam, mon gourmand, mon bon père,
Que fesais-tu dans les jardins d'Eden?
Travaillais-tu pour ce sot genre humain?
Caressais-tu madame Eve ma mère?
Avouez-moi que vous aviez tous deux
Les ongles longs, un peu noirs et crasseux,
La chevelure assez mal ordonnée,
Le teint bruni, la peau rude et tannée.
Sans propreté, l'amour le plus heureux,
N'est plus amour, c'est un besoin honteux.
Bientôt lassés de leur belle aventure,
Dessous un chêne ils soupent galamment
Avec de l'eau, du millet, et du gland;
Le repas fait, ils dorment sur la dure.
Voilà l'état de la pure nature.

Il est un peu extraordinaire qu'on ait harcelé, honni, levraudé, un philosophe de nos jours très estimable, l'innocent, le bon Helvétius, pour avoir dit que si les hommes n'avaient pas des mains, ils n'auraient pu bâtir des maisons et travailler en tapisserie de haute-lice. Apparemment que ceux qui

ont condamné cette proposition ont un secret pour couper les pierres et les bois, et pour travailler à l'aiguille avec les pieds.

J'aimais l'auteur du livre de l'Esprit. Cet homme valait mieux que tous ses ennemis ensemble; mais je n'ai jamais approuvé ni les erreurs de son livre, ni les vérités triviales qu'il débite avec emphase. J'ai pris son parti hautement, quand des hommes absurdes l'ont condamné pour ces vérités mêmes.

Je n'ai point de terme pour exprimer l'excès de mon mépris pour ceux qui, par exemple, ont voulu proscrire magistralement cette proposition : « Les Turcs peuvent être regardés comme des déis-« tes ». Eh! cuistres, comment voulez vous donc qu'on les regarde? comme des athées, parcequ'ils n'adorent qu'un seul Dieu?

Vous condamnez cette autre proposition-ci : « L'homme d'esprit sait que les hommes sont ce « qu'ils doivent être, que toute haine contre eux « est injuste, qu'un sot porte des sottises comme un « sauvageon porte des fruits amers ». Ah! sauvageons de l'école, vous persécutez un homme parcequ'il ne vous hait pas.

Laissons là l'école, et poursuivons.

De la raison, des mains industrieuses, une tête capable de généraliser des idées, une langue assez souple pour les exprimer : ce sont là les grands bienfaits accordés par l'Etre suprême à l'homme à l'exclusion des autres animaux.

Le mâle en général vit un peu moins long-temps que la femelle.

Il est toujours plus grand, proportion gardée.

L'homme de la plus haute taille a d'ordinaire deux ou trois pouces par-dessus la plus grande femme.

Sa force est presque toujours supérieure, il est plus agile; et ayant tous les organes plus forts, il est plus capable d'une attention suivie. Tous les arts ont été inventés par lui et non par la femme. On doit remarquer que ce n'est pas le feu de l'imagination, mais la méditation persévérante et la combinaison des idées qui ont fait inventer les arts, comme les mécaniques, la poudre à canon, l'imprimerie, l'horlogerie, etc.

L'espèce humaine est la seule qui sache qu'elle doit mourir, et elle ne le sait que par l'expérience. Un enfant élevé seul, et transporté dans une isle déserte, ne s'en douterait pas plus qu'une plante et un chat.

Un homme à singularités (1) a imprimé que le corps humain est un fruit qui est vert jusqu'à la vieillesse, et que le moment de la mort est la maturité. Etrange maturité que la pourriture et la cendre! la tête de ce philosophe n'était pas mûre. Combien la rage de dire des choses nouvelles a-t-elle fait dire de choses extravagantes!

Les principales occupations de notre espèce sont le logement, la nourriture, et le vêtement; tout le reste est accessoire: et c'est ce pauvre accessoire qui a produit tant de meurtres et de ravages.

---

(1) Maupertuis.

Différentes races d'hommes.

Nous avons vu ailleurs combien ce globe porte des races d'hommes différentes, et à quel point le premier nègre et le premier blanc qui se rencontrèrent durent être étonnés l'un de l'autre.

Il est même assez vraisemblable que plusieurs espèces d'hommes et d'animaux trop faibles ont péri. C'est ainsi qu'on ne retrouve plus de murex, dont l'espèce a été dévorée probablement par d'autres animaux, qui vinrent après plusieurs siècles sur les rivages habités par ce petit coquillage.

S. Jérôme, dans son Histoire des pères du désert, parle d'un Centaure qui eut une conversation avec S. Antoine l'hermite. Il rend compte ensuite d'un entretien beaucoup plus long que le même Antoine eut avec un Satyre.

S. Augustin, dans son trente-troisième sermon, intitulé, *A ses frères dans le désert,* dit des choses aussi extraordinaires que Jérôme : « J'étais déja évê-« que d'Hippone, quand j'allai en Ethiopie avec « quelques serviteurs du Christ pour y prêcher l'E-« vangile. Nous vîmes dans ce pays beaucoup d'hom-« mes et de femmes sans tête, qui avaient deux gros « yeux sur la poitrine ; nous vîmes, dans des contrées « encore plus méridionales, un peuple qui n'avait « qu'un œil au front, etc. »

Apparemment qu'Augustin et Jérôme parlaient alors par économie ; ils augmentaient les œuvres de la création pour manifester davantage les œuvres de Dieu. Ils voulaient étonner les hommes par des

fables, afin de les rendre plus soumis au joug de la foi. (1)

Nous pouvons être de très bons chrétiens sans croire aux Centaures, aux hommes sans tête, à ceux qui n'avaient qu'un œil, ou qu'une jambe, etc. Mais nous ne pouvons douter que la structure intérieure d'un nègre ne soit différente de celle d'un blanc, puisque le réseau muqueux ou graisseux est blanc chez les uns et noir chez les autres. Je vous l'ai déja dit; mais vous êtes sourds.

Les Albinos et les Dariens; les premiers, originaires de l'Afrique; et les seconds, du milieu de l'Amérique, sont aussi différens de nous que les negres. Il y a des races jaunes, rouges, grises. Nous avons déja vu que tous les Américains sont sans barbe et sans aucun poil sur le corps, excepté les sourcils et les cheveux. Tous sont également hommes; mais comme un sapin, un chêne, et un poirier sont également arbres; le poirier ne vient point du sapin, et le sapin ne vient point du chêne.

Mais d'où vient qu'au milieu de la mer Pacifique, dans une isle nommée Taïti, les hommes sont barbus? C'est demander pourquoi nous le sommes, tandis que les Péruviens, les Mexicains, et les Canadiens ne le sont pas. C'est demander pourquoi les singes ont des queues, et pourquoi la nature nous a refusé cet ornement, qui du moins est parmi nous d'une rareté extrême.

Les inclinations, les caractères des hommes diffèrent autant que leurs climats et leurs gouverne-

---

(1) Voyez ÉCONOMIE.

mens. Il n'a jamais été possible de composer un régiment de Lapons et de Samoïèdes, tandis que les Sibériens leurs voisins deviennent des soldats intrépides.

Vous ne parviendrez pas davantage à faire de bons grenadiers d'un pauvre Darien ou d'un Albino. Ce n'est pas parcequ'ils ont des yeux de perdrix ; ce n'est pas parceque leurs cheveux et leurs sourcils sont de la soie la plus fine et la plus blanche : mais c'est parceque leur corps, et par conséquent leur courage, est de la plus extrême faiblesse. Il n'y a qu'un aveugle, et même un aveugle obstiné, qui puisse nier l'existence de toutes ces différentes espèces. Elle est aussi grande et aussi remarquable que celle des singes.

Que toutes les races d'hommes ont toujours vécu en société.

Tous les hommes qu'on a découverts dans les pays les plus incultes et les plus affreux, vivent en société comme les castors, les fourmis, les abeilles, et plusieurs autres espèces d'animaux.

On n'a jamais vu de pays où ils vécussent séparés, où le mâle ne se joignît à la femelle que par hasard, et l'abandonnât le moment d'après par dégoût ; où la mère méconnût ses enfans après les avoir élevés, où l'on vécût sans famille et sans aucune société. Quelques mauvais plaisans ont abusé de leur esprit jusqu'au point de hasarder le paradoxe étonnant que l'homme est originairement fait pour vivre seul comme un loup cervier, et que c'est la société qui a

dépravé la nature. Autant vaudrait-il dire que dans la mer les harengs sont originairement faits pour nager isolés, et que c'est par un excès de corruption qu'ils passent en troupe de la mer Glaciale sur nos côtes; qu'anciennement les grues volaient en l'air chacune à part, et que par une violation du droit naturel elles ont pris le parti de voyager en compagnie.

Chaque animal a son instinct; et l'instinct de l'homme, fortifié par la raison, le porte à la société comme au manger et au boire. Loin que le besoin de la société ait dégradé l'homme, c'est l'éloignement de la société qui le dégrade. Quiconque vivrait absolument seul perdrait bientôt la faculté de penser et de s'exprimer; il serait à charge à lui-même; il ne parviendrait qu'à se métamorphoser en bête. L'excès d'un orgueil impuissant, qui s'élève contre l'orgueil des autres, peut porter une ame mélancolique à fuir les hommes. C'est alors qu'elle s'est dépravée. Elle s'en punit elle-même. Son orgueil fait son supplice; elle se ronge dans la solitude du dépit secret d'être méprisée et oubliée; elle s'est mise dans le plus horrible esclavage pour être libre.

On a franchi les bornes de la folie ordinaire jusqu'à dire, « qu'il n'est pas naturel qu'un homme « s'attache à une femme pendant les neuf mois de sa « grossesse; l'appétit satisfait, dit l'auteur de ces pa« radoxes, l'homme n'a plus besoin de telle femme, « ni la femme de tel homme; celui-ci n'a pas le « moindre souci, ni peut-être la moindre idée des « suites de son action. L'un s'en va d'un côté, l'autre « de l'autre; et il n'y a pas d'apparence qu'au bout

« de neuf mois ils aient la mémoire de s'être connus. « Pourquoi la secourra-t-il après l'accouchement? « pourquoi lui aidera-t-il à élever un enfant qu'il ne « sait pas seulement lui appartenir? »

Tout cela est exécrable; mais heureusement rien n'est plus faux. Si cette indifférence barbare était le véritable instinct de la nature, l'espèce humaine en aurait presque toujours usé ainsi. L'instinct est immuable; ses inconstances sont très rares. Le père aurait toujours abandonné la mère, la mère aurait abandonné son enfant, et il y aurait bien moins d'hommes sur la terre qu'il n'y a d'animaux carnassiers: car les bêtes farouches, mieux pourvues, mieux armées, ont un instinct plus prompt, des moyens plus sûrs, et une nourriture plus assurée que l'espèce humaine.

Notre nature est bien différente de l'affreux roman que cet énergumène a fait d'elle. Excepté quelques ames barbares entièrement abruties, ou peut-être un philosophe plus abruti encore, les hommes les plus durs aiment par un instinct dominant l'enfant qui n'est pas encore né, le ventre qui le porte, et la mère qui redouble d'amour pour celui dont elle a reçu dans son sein le germe d'un être semblable à elle.

L'instinct des charbonniers de la Forêt-noire leur parle aussi haut, les anime aussi fortement en faveur de leurs enfans, que l'instinct des pigeons et des rossignols les force à nourrir leurs petits. On a donc bien perdu son temps à écrire ces fadaises abominables.

Le grand défaut de tous ces livres à paradoxes

n'est-il pas de supposer toujours la nature autrement qu'elle n'est? Si les satires de l'homme et de la femme écrites par Boileau n'étaient pas des plaisanteries, elles pécheraient par cette faute essentielle de supposer tous les hommes fous et toutes les femmes impertinentes.

Le même auteur ennemi de la société, semblable au renard sans queue qui voulait que tous ses confrères se coupassent la queue, s'exprime ainsi d'un style magistral :

« Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa « de dire, *ceci est à moi*, et trouva des gens assez « simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la « société civile. Que de crimes, de guerres, de meur-« tres, de misères, et d'horreurs n'eût point épar-« gnés au genre humain celui qui, arrachant les « pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses sembla-« bles: Gardez-vous d'écouter cet imposteur; vous « êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à « tous, et que la terre n'est à personne! »

Ainsi, selon ce beau philosophe, un voleur, un destructeur aurait été le bienfaiteur du genre humain, et il aurait fallu punir un honnête homme qui aurait dit à ses enfans : « Imitons notre voisin, « il a enclos son champ, les bêtes ne viendront plus « le ravager; son terrain deviendra plus fertile; tra-« vaillons le nôtre comme il a travaillé le sien, il « nous aidera et nous l'aiderons. Chaque famille cul-« tivant son enclos, nous serons mieux nourris, « plus sains, plus paisibles, moins malheureux. Nous « tâcherons d'établir une justice distributive qui « consolera notre pauvre espèce, et nous vaudrons

« mieux que les renards et les fouines, à qui cet ex-
« travagant veut nous faire ressembler. »

Ce discours ne serait-il pas plus sensé et plus honnête que celui du fou sauvage qui voulait détruire le verger du bon homme?

Quelle est donc l'espèce de philosophie qui fait dire des choses que le sens commun réprouve du fond de la Chine jusqu'au Canada? N'est-ce pas celle d'un gueux qui voudrait que tous les riches fussent volés par les pauvres, afin de mieux établir l'union fraternelle entre les hommes?

Il est vrai que si toutes les haies, toutes les forêts, toutes les plaines étaient couvertes de fruits nourrissans et délicieux, il serait impossible, injuste, et ridicule, de les garder.

S'il y a quelques isles où la nature prodigue les alimens et tout le nécessaire sans peine, allons y vivre loin du fatras de nos lois. Mais dès que nous les aurons peuplées il faudra revenir au tien et au mien, et à ces lois qui très souvent sont fort mauvaises, mais dont on ne peut se passer.

L'HOMME EST-IL NÉ MÉCHANT?

Ne paraît-il pas démontré que l'homme n'est point né pervers et enfant du diable? Si telle était sa nature, il commettrait des noirceurs, des barbaries, sitôt qu'il pourrait marcher; il se servirait du premier couteau qu'il trouverait pour blesser quiconque lui déplairait. Il ressemblerait nécessairement aux petits louvetaux, aux petits renards, qui mordent dès qu'ils le peuvent.

Au contraire, il est par toute la terre du naturel des agneaux, tant qu'il est enfant. Pourquoi donc, et comment devient-il si souvent loup et rênard? N'est-ce pas que, n'étant né ni bon ni méchant, l'éducation, l'exemple, le gouvernement dans lequel il se trouve jeté, l'occasion enfin, le déterminent à la vertu ou au crime?

Peut-être la nature humaine ne pouvait-elle être autrement. L'homme ne pouvait avoir toujours des pensées fausses, ni toujours des pensées vraies, des affections toujours douces, ni toujours cruelles.

Il paraît démontré que la femme vaut mieux que l'homme; vous voyez cent *frères ennemis* contre une Clytemnestre.

Il y a des professions qui rendent nécessairement l'ame impitoyable; celle de soldat, de boucher, d'archer, de geolier, et tous les métiers qui sont fondés sur le malheur d'autrui.

L'archer, le satellite, le geolier, par exemple, ne sont heureux qu'autant qu'ils font de misérables. Ils sont, il est vrai, nécessaires contre les malfaiteurs, et par là utiles à la société: mais, sur mille mâles de cette espèce, il n'y en a pas un qui agisse par le motif du bien public, et qui même connaisse qu'il est un bien public.

C'est sur-tout une chose curieuse de les entendre parler de leurs prouesses, comme ils comptent le nombre de leurs victimes, leurs ruses pour les attraper, les maux qu'ils leur ont fait souffrir, et l'argent qui leur en est revenu.

Quiconque a pu descendre dans le détail subalterne du barreau, quiconque a entendu seulement

des procureurs raisonner familièrement entre eux, et s'applaudir des misères de leurs cliens, peut avoir une très mauvaise opinion de la nature.

Il est des professions plus affreuses, et qui sont briguées pourtant comme un canonicat.

Il en est qui changent un honnête homme en fripon, et qui l'accoutument malgré lui à mentir, à tromper, sans qu'à peine il s'en apperçoive, à se mettre un bandeau devant les yeux, à s'abuser par l'intérêt et par la vanité de son état, à plonger sans remords l'espèce humaine dans un aveuglement stupide.

Les femmes, sans cesse occupées de l'éducation de leurs enfans, et renfermées dans leurs soins domestiques, sont exclues de toutes ces professions qui pervertissent la nature humaine, et qui la rendent atroce. Elles sont par-tout moins barbares que les hommes.

Le physique se joint au moral pour les éloigner des grands crimes; leur sang est plus doux; elles aiment moins les liqueurs fortes qui inspirent la férocité. Une preuve évidente, c'est que sur mille victimes de la justice, sur mille assassins exécutés, vous comptez à peine quatre femmes, ainsi que nous l'avons prouvé ailleurs. Je ne crois pas même qu'en Asie il y ait deux exemples de femmes condamnées à un supplice public. (1)

Il paraît donc que nos coutumes, nos usages, ont rendu l'espèce mâle très méchante.

---

(1) Voyez FEMME.

Si cette vérité était générale et sans exception, cette espèce serait plus horrible que ne l'est à nos yeux celle des araignées, des loups, et des fouines. Mais heureusement les professions qui endurcissent le cœur et le remplissent de passions odieuses, sont très rares. Observez que dans une nation d'environ vingt millions de têtes, il y a tout au plus deux cent mille soldats; ce n'est qu'un soldat par deux cents individus. Ces deux cent mille soldats sont tenus dans la discipline la plus sévère. Il y a parmi eux de très honnêtes gens qui reviennent dans leur village achever leur vieillesse en bons pères et en bons maris.

Les autres métiers dangereux aux mœurs sont en petit nombre.

Les laboureurs, les artisans, les artistes, sont trop occupés pour se livrer souvent au crime.

La terre portera toujours des méchans détestables. Les livres en exagéreront toujours le nombre, qui, bien que trop grand, est moindre qu'on ne le dit.

Si le genre humain avait été sous l'empire du diable, il n'y aurait plus personne sur la terre.

Consolons-nous, on a vu, on verra toujours de belles ames depuis Pékin jusqu'à la Rochelle; et, quoi qu'en disent des licenciés et des bacheliers, les Titus, les Trajans, les Antonins, et Pierre Bayle, ont été de fort honnêtes gens.

De l'homme dans l'état de pure nature.

Que serait l'homme dans l'état qu'on nomme de

pure nature? un animal fort au-dessous des premiers Iroquois qu'on trouva dans le nord de l'Amérique.

Il serait très inférieur à ces Iroquois, puisque ceux-ci savaient allumer du feu et se faire des flèches. Il fallut des siècles pour parvenir à ces deux arts.

L'homme, abandonné à la pure nature, n'aurait pour tout langage que quelques sons mal articulés. L'espèce serait réduite à un très petit nombre, par la difficulté de la nourriture et par le défaut des secours, du moins dans nos tristes climats. Il n'aurait pas plus de connaissance de Dieu et de l'ame que des mathématiques : ses idées seraient renfermées dans le soin de se nourrir. L'espèce des castors serait très préférable.

C'est alors que l'homme ne serait précisément qu'un enfant robuste; et on a vu beaucoup d'hommes qui ne sont pas fort au-dessus de cet état.

Les Lapons, les Samoïèdes, les habitans du Kamshatka, les Cafres, les Hottentots, sont à l'égard de l'homme en état de pure nature ce qu'étaient autrefois les cours de Cyrus et de Sémiramis en comparaison des habitans des Cévennes. Et cependant ces habitans du Kamshatka et ces Hottentots de nos jours, si supérieurs à l'homme entièrement sauvage, sont des animaux qui vivent six mois de l'année dans des cavernes, où ils mangent à pleines mains la vermine dont ils sont mangés.

En général, l'espèce humaine n'est pas de deux ou trois degrés plus civilisée que les gens du Kamshatka. La multitude des bêtes brutes appelées *hommes*, comparée avec le petit nombre de ceux qui pensent,

est au moins dans la proportion de cent à un chez beaucoup de nations.

Il est plaisant de considérer d'un côté le P. Mallebranche qui s'entretient familièrement avec le Verbe, et de l'autre ces millions d'animaux semblables à lui qui n'ont jamais entendu parler de Verbe, et qui n'ont pas une idée métaphysique.

Entre les hommes à pur instinct et les hommes de génie, flotte ce nombre immense occupé uniquement de subsister.

Cette subsistance coûte des peines si prodigieuses, qu'il faut souvent dans le nord de l'Amérique qu'une image de Dieu coure cinq ou six lieues pour avoir à dîner, et que chez nous l'image de Dieu arrose la terre de ses sueurs toute l'année pour avoir du pain.

Ajoutez à ce pain, ou à l'équivalent, une hutte et un méchant habit; voilà l'homme tel qu'il est en général d'un bout de l'univers à l'autre. Et ce n'est que dans une multitude de siècles qu'il a pu arriver à ce haut degré.

Enfin, après d'autres siècles, les choses viennent au point où nous les voyons. Ici on représente une tragédie en musique, là on se tue sur la mer dans un autre hémisphère avec mille pièces de bronze : l'opéra et un vaisseau de guerre du premier rang étonnent toujours mon imagination. Je doute qu'on puisse aller plus loin dans aucun des globes dont l'étendue est semée. Cependant plus de la moitié de la terre habitable est encore peuplée d'animaux à deux pieds qui vivent dans cet horrible état, qui

approche de la pure nature, ayant à peine le vivre et le vêtir, jouissant à peine du don de la parole, s'apercevant à peine qu'ils sont malheureux, vivant et mourant sans presque le savoir.

Examen d'une pensée de Pascal sur l'homme.

« Je puis concevoir un homme sans mains, sans « pieds, et je le concevrais même sans tête, si l'ex- « périence ne m'apprenait que c'est par là qu'il pense. « C'est donc la pensée qui fait l'être de l'homme, et « sans quoi on ne peut le concevoir. (Pensées de « Pascal). »

Comment concevoir un homme sans pieds, sans mains et sans tête? ce serait un être aussi différent d'un homme que d'une citrouille.

Si tous les hommes étaient sans tête, comment la vôtre concevrait-elle que ce sont des animaux comme vous, puisqu'ils n'auraient rien de ce qui constitue principalement votre être? Une tête est quelque chose, les cinq sens s'y trouvent; la pensée aussi. Un animal qui ressemblerait de la nuque du cou en bas à un homme, ou à un de ces singes qu'on nomme *orang-outang*, ou l'homme des bois, ne serait pas plus un homme qu'un singe ou qu'un ours à qui on aurait coupé la tête et la queue.

« C'est donc la pensée qui fait l'être de l'hom- « me, etc. » En ce cas la pensée serait son essence, comme l'étendue et la solidité sont l'essence de la matiere. L'homme penserait essentiellement et toujours, comme la matière est toujours étendue et so-

lide. Il penserait dans un profond sommeil sans rêves, dans un évanouissement, dans une léthargie, dans le ventre de sa mère. Je sais bien que jamais je n'ai pensé dans aucun de ces états; je l'avoue souvent, et je me doute que les autres sont comme moi.

Si la pensée était essentielle à l'homme, comme l'étendue à la matière, il s'ensuivrait que Dieu n'a pu priver cet animal d'entendement, puisqu'il ne peut priver la matière d'étendue, car alors elle ne serait plus matière. Or si l'entendement est essentiel à l'homme, il est donc pensant par sa nature, comme Dieu est Dieu par sa nature.

Si je voulais essayer de définir Dieu, autant qu'un être aussi chétif que nous peut le définir, je dirais que la pensée est son être, son essence; mais l'homme !

Nous avons la faculté de penser, de marcher, de parler, de manger, de dormir; mais nous n'usons pas toujours de ces facultés, cela n'est pas dans notre nature.

La pensée chez nous n'est-elle pas un attribut, et si bien un attribut, qu'elle est tantôt faible, tantôt forte, tantôt raisonnable, tantôt extravagante? elle se cache, elle se montre, elle fuit, elle revient, elle est nulle, elle est reproduite. L'essence est tout autre chose; elle ne varie jamais: elle ne connaît pas le plus ou le moins.

Que serait donc l'animal sans tête supposé par Pascal? un être de raison. Il aurait pu supposer tout aussi bien un arbre à qui Dieu aurait donné la pen-

sée, comme on a dit que les dieux avaient accordé la voix aux arbres de Dodone. (1)

RÉFLEXION GÉNÉRALE SUR L'HOMME.

Il faut vingt ans pour mener l'homme de l'état de plante où il est dans le ventre de sa mère, et de l'état de pur animal, qui est le partage de sa première enfance, jusqu'à celui où la maturité de la raison commence à poindre. Il a fallu trente siecles pour connaître un peu sa structure. Il faudrait l'éternité pour connaître quelque chose de son ame. Il ne faut qu'un instant pour le tuer.

HONNEUR.

L'AUTEUR des Synonymes de la langue française dit, « qu'il est d'usage dans le discours de mettre la « gloire en antithèse avec l'intérêt, et le goût avec « l'honneur. »

Mais on croit que cette définition ne se trouve que dans les dernières éditions, lorsqu'il eut gâté son livre.

On lit ces vers-ci dans la satire de Boileau sur l'honneur :

Entendons discourir sur les bancs des galères
Ce forçat abhorré même de ses confrères ;

(1) Voyez le paragraphe intitulé, Action de Dieu sur l'homme, Philosophie, tome I, page 238, édit. de Khel.

Il plaint par un arrêt injustement donné
L'honneur en sa personne à ramer condamné.

Nous ignorons s'il y a beaucoup de galériens qui se plaignent du peu d'égard qu'on a eu pour leur honneur.

Ce terme nous a paru susceptible de plusieurs acceptions différentes, ainsi que tous les mots qui expriment des idées métaphysiques et morales.

Mais je sais ce qu'on doit de bontés et d'honneur
A son sexe, à son âge, et sur-tout au malheur.

Honneur signifie là *égard, attention.*

L'amour n'est qu'un plaisir, l'honneur est un devoir.

signifie dans cet endroit, *c'est un devoir de venger son père.*

Il a été reçu avec beaucoup d'honneur; cela veut dire avec des marques de respect.

Soutenir l'honneur du corps; c'est soutenir les prééminences, les priviléges de son corps, de sa compagnie, et quelquefois ses chimères.

Se conduire en homme d'honneur; c'est agir avec justice, franchise et générosité.

Avoir des honneurs, être comblé d'honneurs; c'est avoir des distinctions, des marques de supériorité.

Mais l'honneur en effet qu'il faut que l'on admire,
Quel est-il, Valincour, pourras-tu me le dire?
L'ambition le met souvent à tout brûler;
. . . .
Un vrai fourbe, à jamais ne garder sa parole.

Comment Boileau a-t-il pu dire qu'un fourbe fait consister l'honneur à tromper? il nous semble qu'il

met son intérêt à manquer de foi, et son honneur à cacher ses fourberies.

L'auteur de l'Esprit des lois a fondé son système sur cette idée, que la vertu est le principe du gouvernement républicain, et l'honneur le principe des gouvernemens monarchiques. Y a-t-il donc de la vertu sans honneur? et comment une république est-elle établie sur la vertu?

Mettons sous les yeux du lecteur ce qui a été dit sur ce sujet dans un petit livre. Les brochures se perdent en peu de temps. La vérité ne doit point se perdre. il faut la consigner dans des ouvrages de longue haleine.

« On n'a jamais assurément formé des républi-« ques par vertu. L'intérêt public s'est opposé à la « domination d'un seul; l'esprit de propriété, l'am-« bition de chaque particulier, ont été un frein à « l'ambition et à l'esprit de rapine. L'orgueil de « chaque citoyen a veillé sur l'orgueil de son voisin. « Personne n'a voulu être l'esclave de la fantaisie « d'un autre. Voilà ce qui établit une république, « et ce qui la conserve. Il est ridicule d'imaginer « qu'il faille plus de vertu à un grison qu'à un « espagnol.

« Que l'honneur soit le principe des seules mo-« narchies, ce n'est pas une idée moins chimérique; « et il le fait bien voir lui-même sans y penser. *La « nature de l'honneur*, dit-il au chap. VII du liv. III, « *est de demander des préférences, des distinctions. « Il est donc par la chose même placé dans le gouver-« nement monarchique.*

« Certainement, par la chose même, on deman-

« dait dans la république romaine la préture, le con-
« sulat, l'ovation, le triomphe : ce sont là des pré-
« férences, des distinctions qui valent bien les titres
« qu'on achète souvent dans les monarchies, et dont
« le tarif est fixé. »

Cette remarque prouve, à notre avis, que le livre de l'Esprit des lois, quoique étincelant d'esprit, quoique recommandable par l'amour des lois, par la haine de la superstition et de la rapine, porte entièrement à faux. (1)

Ajoutons que c'est précisément dans les cours qu'il y a toujours le moins d'honneur.

L'ingannare, il mentir, la fraude, il furto,
E la rapina di pietà vestita,
Crescer col' damno e precipizio altrui,
E far a se de l'altrui biasmo onore,
Son' le virtu di quella gente infida.
(Pastor fido, atto V, scena prima.)

Ceux qui n'entendent pas l'italien peuvent jeter les yeux sur ces quatre vers français, qui sont un précis de tous les lieux communs qu'on a débités sur les cours depuis trois mille ans :

Ramper avec bassesse en affectant l'audace,
S'engraisser de rapine en attestant les lois,
Etouffer en secret son ami qu'on embrasse,
Voilà l'honneur qui règne à la suite des rois.

C'est en effet dans les cours que des hommes sans honneur parviennent souvent aux plus hautes dignités; et c'est dans les républiques qu'un citoyen

---

(1) Voyez LOIS.

déshonoré n'est jamais nommé par le peuple aux charges publiques.

Le mot célèbre du duc d'Orléans régent suffit pour détruire le fondement de l'Esprit des lois : *C'est un parfait courtisan, il n'a ni humeur ni honneur.*

Honorable, honnêteté, honnête, signifient souvent la même chose qu'honneur. *Une compagnie honorable, des gens d'honneur. On lui fit beaucoup d'honnêtetés, on lui dit des choses honnêtes ;* c'est-à-dire on le traita de façon à le faire penser honorablement de lui-même.

D'honneur on a fait *honoraire*. Pour honorer une profession au-dessus des arts mécaniques, on donne à un homme de cette profession un honoraire au lieu de salaire et de gages qui offenseraient son amour propre. Ainsi *honneur, faire honneur, honorer*, signifient faire accroire à un homme qu'il est quelque chose, qu'on le distingue.

Il me vola, pour prix de mon labeur,
Mon honoraire en me parlant d'honneur.

HORLOGE.

Horloge d'Achaz.

Il est assez connu que tout est prodige dans l'histoire des Juifs. Le miracle fait en faveur du roi Ezéchias sur son horloge, appelée l'*horloge d'Achaz*, est un des plus grands qui se soient jamais opérés. Il dut être aperçu de toute la terre, avoir dérangé à

jamais tout le cours des astres, et particulièrement les momens des éclipses du soleil et de la lune; il dut brouiller toutes les éphémérides. C'est pour la seconde fois que ce prodige arriva. Josué avait arrêté à midi le soleil sur Gabaon, et la lune sur Aïalon, pour avoir le temps de tuer une troupe d'Amorrhéens déjà écrasée par une pluie de pierres tombées du ciel.

Le soleil, au lieu de s'arrêter pour le roi Ezéchias, retourna en arrière, ce qui est à peu-près la même aventure, mais différemment combinée.

D'abord Isaïe dit à Ezéchias, qui était malade (1): « Voici ce que dit le Seigneur Dieu ; mettez ordre « à vos affaires, car vous mourrez, et alors vous ne « vivrez plus. »

Ezéchias pleura, Dieu en fut attendri. Il lui fit dire par Isaïe qu'il vivrait encore quinze ans, et que dans trois jours il irait au temple. « Alors « Isaïe se fit apporter un cataplasme de figues, on « l'appliqua sur les ulcères du roi, et il fut guéri ; « *et curatus est.* »

Ezéchias demanda un signe comme quoi il serait guéri. Isaïe lui dit : « Voulez-vous que l'ombre du « soleil s'avance de dix degrés ou qu'elle recule de « dix degrés ? Ezéchias dit : Il est aisé que l'ombre « avance de dix degrés, je veux qu'elle recule. Le « prophète Isaïe invoqua le Seigneur, et il ramena « l'ombre en arrière dans l'horloge d'Achaz, par les « dix degrés par lesquels elle était déjà descendue. »

On demande ce que pouvait être cette horloge

(1) Rois, liv. IV, chap. XX.

d'Achaz, si elle était de la façon d'un horloger nommé Achaz, ou si c'était un présent fait autrefois au roi du même nom. Ce n'est là qu'un objet de curiosité. On a disputé beaucoup sur cette horloge; les savans ont prouvé que les Juifs n'avaient jamais connu ni horloge ni gnomon avant leur captivité à Babylone, seul temps où ils apprirent quelque chose des Chaldéens, et où même le gros de la nation commença, dit-on, à lire et à écrire. On sait même que dans leur langue ils n'avaient aucun terme pour exprimer horloge, cadran, géométrie, astronomie; et dans le texte du livre des Rois, l'horloge d'Achaz est appelée *l'heure de la pierre.*

Mais la grande question est de savoir comment le roi Ezéchias, possesseur de ce gnomon ou de ce cadran au soleil, de cette heure de la pierre, pouvait dire qu'il était aisé de faire avancer le soleil de dix degrés. Il est certainement aussi difficile de le faire avancer contre l'ordre du mouvement ordinaire, que de le faire reculer.

La proposition du prophète paraît aussi étrange que le propos du roi. Voulez-vous que l'ombre avance en ce moment ou recule de dix heures? Cela eût été bon à dire dans quelque ville de la Laponie, où le plus long jour de l'année eût été de vingt heures; mais à Jérusalem, où le plus long jour de l'année est d'environ quatorze heures et demie, cela est absurde. Le roi et le prophète se trompaient tous deux grossièrement. Nous ne nions pas le miracle, nous le croyons très-vrai; nous remarquons seulement qu'Ezéchias et Isaïe ne disaient pas ce qu'ils devaient dire. Quelque heure qu'il fût alors, c'était

une chose impossible qu'il fût égal de faire reculer ou avancer l'ombre du cadran de dix heures. S'il était deux heures après midi, le prophète pouvait très bien, sans doute, faire reculer l'ombre à quatre heures du matin. Mais en ce cas il ne pouvait pas la faire avancer de dix heures, puisque alors il eût été minuit, et qu'à minuit il est rare d'avoir l'ombre du soleil.

Il est difficile de deviner le temps où cette histoire fut écrite, mais ce ne peut être que vers le temps où les Juifs apprirent confusément qu'il y avait des gnomons et des cadrans au soleil. Or il est de fait qu'ils n'eurent une connaissance très imparfaite de ces sciences qu'à Babylone.

Il y a encore une plus grande difficulté, c'est que les Juifs ne comptaient pas par heure comme nous; c'est à quoi les commentateurs n'ont pas pensé.

Le même miracle était arrivé en Gréce le jour qu'Atrée fit servir les enfans de Thyeste pour le souper de leur père.

Le même miracle s'était fait encore plus sensiblement lorsque Jupiter coucha avec Alcmène. Il fallait une nuit double de la nuit naturelle pour former Hercule. Ces aventures sont communes dans l'antiquité, mais fort rares de nos jours, où tout dégénère.

HUMILITÉ.

Des philosophes ont agité si l'humilité est une vertu; mais vertu ou non, tout le monde convient

que rien n'est plus rare. Cela s'appelait chez les Grecs *tepeinesis* ou *tapeineia*. Elle est fort recommandée dans le quatrième livre des Lois de Platon ; il ne veut point d'orgueilleux : il veut des humbles.

Epictète en vingt endroits prêche l'humilité. Si tu passes pour un personnage dans l'esprit de quelques-uns, défie-toi de toi-même.

Point de sourcil superbe.

Ne sois rien à tes yeux.

Si tu cherches à plaire, te voilà déchu.

Cède à tous les hommes ; préfère-les tous à toi ; supporte-les tous.

Vous voyez par ces maximes que jamais capucin n'alla si loin qu'Epictète.

Quelques théologiens, qui avaient le malheur d'être orgueilleux, ont prétendu que l'humilité ne coûtait rien à Epictète qui était esclave, et qu'il était humble par état, comme un docteur ou un jésuite peut être orgueilleux par état.

Mais que diront-ils de Marc-Antonin qui sur le trône recommande l'humilité ? Il met sur la même ligne Alexandre et son muletier.

Il dit que la vanité des pompes n'est qu'un os jeté au milieu des chiens ;

Que faire du bien et s'entendre calomnier est une vertu de roi.

Ainsi le maître de la terre connue veut qu'on soit humble. Proposez seulement l'humilité à un musicien, vous verrez comme il se moquera de Marc-Aurèle.

Descartes, dans son Traité des passions de l'ame, met dans leur rang l'humilité. Elle ne s'attendait pas à être regardée comme une passion.

Il distingue entre l'humilité vertueuse et la vicieuse. Voici comme Descartes raisonnait en métaphysique et en morale :

« Il n'y a rien en la générosité qui ne soit compa-« tible avec l'humilité vertueuse (1), ni rien ailleurs « qui puisse changer ; ce qui fait que leurs mouve-« mens sont fermes, constans et toujours fort sem-« blables à eux-mêmes. Mais ils ne viennent pas tant « de surprise, pour ce que ceux qui se connaissent « en cette façon, connaissent assez quelles sont les « causes qui font qu'ils s'estiment. Toutefois on peut « dire que ces causes sont si merveilleuses (à savoir « la puissance d'user de son libre arbitre qui fait « qu'on se prise soi-même, et les infirmités du sujet « en qui est cette puissance, qui fait qu'on ne s'es-« time pas trop), qu'à toutes les fois qu'on se les « représente de nouveau, elles donnent toujours une « nouvelle admiration. »

Voici maintenant comme il parle de l'humilité vicieuse :

« Elle consiste principalement en ce qu'on se sent « faible et peu résolu, et comme si on n'avait pas « l'usage entier de son libre arbitre ; on ne se peut « empêcher de faire des choses dont on sait qu'on se « repentira par après : puis aussi en ce qu'on croit « ne pouvoir subsister par soi-même, ni se passer « de plusieurs choses dont l'acquisition dépend

(1) Descartes, Traité des passions.

« d'autrui ; ainsi elle est directement opposée à la « générosité, etc. »

C'est puissamment raisonner.

Nous laissons aux philosophes plus savans que nous le soin d'éclaircir cette doctrine. Nous nous bornerons à dire que l'humilité est la modestie de l'ame.

C'est le contre-poison de l'orgueil. L'humilité ne pouvait pas empêcher Rameau de croire qu'il savait plus de musique que ceux auxquels il l'enseignait ; mais elle pouvait l'engager à convenir qu'il n'était pas supérieur à Lulli dans le récitatif.

Le révérend père Viret, cordelier, théologien et prédicateur, tout humble qu'il est, croira toujours fermement qu'il en sait plus que ceux qui apprennent à lire et à écrire : mais son humilité chrétienne, sa modestie de l'ame, l'obligera d'avouer dans le fond de son cœur qu'il n'a écrit que des sottises. O frères Nonotte, Guyon, Patouillet, écrivains des halles, soyez bien humbles ! ayez toujours la modestie de l'ame en recommandation.

HYPATHIE.

Je suppose que madame Dacier eût été la plus belle femme de Paris, et que, dans la querelle des anciens et des modernes, les Carmes eussent prétendu que le poëme de la Magdelène, composé par un Carme, était infiniment supérieur à Homère, et que c'était une impiété atroce de préférer l'Iliade à des vers d'un moine ; je suppose que l'archevêque de Paris

eût pris le parti des Carmes contre le gouverneur de la ville, partisan de la belle madame Dacier, et qu'il eût excité les Carmes à massacrer cette belle dame dans l'église de Notre-Dame, et la traîner toute nue et toute sanglante dans la place Maubert; il n'y a personne qui n'eût dit que l'archevêque de Paris aurait fait une fort mauvaise action dont il aurait dû faire pénitence.

Voilà précisément l'histoire d'Hypathie. Elle enseignait Homère et Platon dans Alexandrie, du temps de Théodose II. S. Cyrille déchaîna contre elle la populace chrétienne : c'est ainsi que nous le racontent Damascius et Suidas; c'est ce que prouvent évidemment les plus savans hommes du siècle, tels que Bruker, la Croze, Basnage, etc.; c'est ce qui est exposé très judicieusement dans le grand dictionnaire encyclopédique, à l'article *Eclectisme.*

Un homme, dont les intentions sont sans doute très bonnes, a fait imprimer deux volumes contre cet article de l'Encyclopédie.

Encore une fois, mes amis, deux tomes contre deux pages, c'est trop. Je vous l'ai dit cent fois, vous multipliez trop les êtres sans nécessité. Deux lignes contre deux tomes, voilà ce qu'il faut. N'écrivez pas même ces deux lignes.

Je me contente de remarquer que S. Cyrille était homme, et homme de parti; qu'il a pu se laisser trop emporter à son zèle; que quand on met les belles dames toutes nues, ce n'est pas pour les massacrer; que S. Cyrille a sans doute demandé pardon à Dieu de cette action abominable, et que je prie le père des

miséricordes d'avoir pitié de son ame. Celui qui a écrit les deux tomes contre l'Eclectisme me fait aussi beaucoup de pitié.

J.

JAPON.

Je ne fais point de question sur le Japon pour savoir si cet amas d'îles est beaucoup plus grand que l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande et les Orcades ensemble; si l'empereur du Japon est plus puissant que l'empereur d'Allemagne; et si les bonzes japonais sont plus riches que les moines espagnols.

J'avouerai même sans hésiter que, tout relégués que nous sommes aux bornes de l'Occident, nous avons plus de génie qu'eux, tout favorisés qu'ils sont du soleil levant. Nos tragédies et nos comédies passent pour être meilleures; nous avons poussé plus loin l'astronomie, les mathématiques, la peinture, la sculpture et la musique. De plus, ils n'ont rien qui approche de nos vins de Bourgogne et de Champagne.

Mais pourquoi avons-nous si long-temps sollicité la permission d'aller chez eux, et que jamais aucun japonais n'a souhaité seulement faire un voyage chez nous? Nous avons couru à Méako, à la terre d'Yesso, à la Californie; nous irions à la Lune avec Astolphe si nous avions un hippogriffe. Est-ce curiosité, inquiétude d'esprit? est-ce besoin réel?

Dès que les Européans eurent franchi le cap de

Bonne-Espérance, la Propagande se flatta de subjuguer tous les peuples voisins des mers orientales, et de les convertir. On ne fit plus le commerce d'Asie que l'épée à la main; et chaque nation de notre Occident fit partir tour à tour des marchands, des soldats et des prêtres.

Gravons dans nos cervelles turbulentes ces mémorables paroles de l'empereur Yontchin quand il chassa tous les missionnaires jésuites et autres de son empire; qu'elles soient écrites sur les portes de tous nos couvens: « Que diriez-vous si nous allions « sous le prétexte de trafiquer dans vos contrées, dire « à vos peuples que votre religion ne vaut rien, et « qu'il faut absolument embrasser la nôtre? »

C'est là cependant ce que l'Eglise latine a fait par toute la terre. Il en coûta cher au Japon; il fut sur le point d'être enseveli dans les flots de son sang comme le Mexique et le Pérou.

Il y avait dans les îles du Japon douze religions qui vivaient ensemble très-paisiblement. Des missionnaires arrivèrent de Portugal; ils demandèrent à faire la treizieme; on leur répondit qu'ils seraient les très bien venus, et qu'on n'en saurait trop avoir.

Voilà bientôt des moines établis au Japon avec le titre d'évêques. A peine leur religion fut-elle admise pour la treizième qu'elle voulut être la seule. Un de ces évêques ayant rencontré dans son chemin un conseiller d'Etat, lui disputa le pas (1); il lui soutint qu'il était du premier ordre de l'Etat, et que le conseiller, n'étant que du second, lui devait

(1) Ce fait est avéré par toutes les relations.

beaucoup de respect. L'affaire fit du bruit. Les Japonais sont encore plus fiers qu'indulgens. On chassa le moine évêque et quelques chrétiens dès l'année 1586. Bientôt la religion chrétienne fut proscrite. Les missionnaires s'humilièrent, demandèrent pardon, obtinrent grace, et en abusèrent.

Enfin, en 1637, les Hollandais ayant pris un vaisseau espagnol qui fesait voile du Japon à Lisbonne, ils trouvèrent dans ce vaisseau des lettres d'un nommé Moro, consul d'Espagne à Nangazaqui. Ces lettres contenaient le plan d'une conspiration des chrétiens du Japon pour s'emparer du pays. On y spécifiait le nombre des vaisseaux qui devaient venir d'Europe et d'Asie appuyer cette entreprise.

Les Hollandais ne manquèrent pas de remettre les lettres au gouvernement. On saisit Moro; il fut obligé de reconnaître son écriture et condamné juridiquement à être brûlé.

Tous les néophytes des jésuites et des dominicains prirent alors les armes, au nombre de trente mille. Il y eut une guerre civile affreuse. Ces chrétiens furent tous exterminés.

Les Hollandais pour prix de leur service obtinrent seuls, comme on sait, la liberté de commercer au Japon, à condition qu'ils n'y feraient jamais aucun acte de christianisme; et depuis ce temps ils ont été fideles à leur promesse.

Qu'il me soit permis de demander à ces missionnaires quelle était leur rage, après avoir servi à la destruction de tant de peuples en Amérique, d'en aller faire autant aux extrémités de l'Orient pour la plus grande gloire de Dieu.

S'il était possible qu'il y eût des diables déchaînés de l'enfer pour venir ravager la terre, s'y prendraient-ils autrement? Est-ce donc là le commentaire du *contrains-les d'entrer?* est-ce ainsi que la douceur chrétienne se manifeste? est-ce là le chemin de la vie éternelle?

Lecteur, joignez cette aventure à tant d'autres; réfléchissez et jugez.

JEOVA.

JEOVA, ancien nom de Dieu. Aucun peuple n'a jamais prononcé Geova, comme font les seuls Français, ils disaient *Iëvo;* c'est ainsi que vous le trouvez écrit dans Sanchoniaton cité par Eusèbe, Prep. liv. X; dans Diodore, liv. II, dans Macrobe, sat. liv, I, etc.; toutes les nations ont prononcé *ie* et non pas *g*. C'est du nom des quatres voyelles, *i*, *e*, *o*, *u*, que se forme ce nom sacré dans l'orient. Les uns prononçaient ie oh, en aspirant, i, e, o, va; les autres, *yeaou*. Il fallait toujours quatre lettres, quoique nous en mettions ici cinq faute de pouvoir exprimer ces quatre caractères.

Nous avons déjà observé que, selon Clément d'Alexandrie, en saisissant la vraie prononciation de ce nom, on pouvait donner la mort à un homme. Clément en rapporte un exemple.

Long-temps avant Moïse, Seth avait prononcé le nom de Jeova, comme il est dit dans la Genèse, chap. IV; et même, selon l'hébreu, Seth s'appela

Jeova. Abraham fit serment au roi de Sodome par Jeova, chap. XIV, v. 22.

Du mot *iova* les latins firent *iov*, Jovis, Jovis-piter, Jupiter. Dans le buisson, l'Eternel dit à Moïse : Mon nom est *Ioüa*. Dans les ordres qu'il lui donna pour la cour de Pharaon, il lui dit : « J'ap« parus à Abraham, Isaac et Jacob dans le Dieu « puissant, et je ne leur révélai point mon nom « Adonaï, et je fis un pacte avec eux. (1) »

Les Juifs ne prononcent point ce nom depuis long-temps. Il était commun aux Phéniciens et aux Egyptiens. Il signifiait, ce qui est; et de là vient probablement l'inscription d'Isis : « Je suis tout ce « qui est. »

JEPHTÉ.

SECTION I.

Il est évident par le texte du livre des Juges que Jephté promit de sacrifier la première personne qui sortirait de sa maison pour venir le féliciter de sa victoire contre les Ammonites. Sa fille unique vint au-devant de lui; il déchira ses vêtemens, et il l'immola après lui avoir permis d'aller pleurer sur les montagnes le malheur de mourir vierge. Les filles juives célébrèrent long-temps cette aventure, en pleurant la fille de Jephté pendant quatre jours. (2)

En quelque temps que cette histoire ait été écrite, qu'elle soit imitée de l'histoire grecque d'Agamem-

(1) Exode, chap. VI, v. 3.

(2) Voyez chap. XI des Juges.

non et d'Idoménée, ou qu'elle en soit le modèle; qu'elle soit antérieure ou postérieure à de pareilles histoires assyriennes, ce n'est pas ce que j'examine; je m'en tiens au texte : Jephté voua sa fille en holocauste, et accomplit son vœu.

Il était expressément ordonné par la loi juive d'immoler les hommes voués au Seigneur. « Tout « homme voué ne sera point racheté, mais sera mis « à mort sans rémission. » La Vulgate traduit : *Non redimetur, sed morte morietur.* (1).

C'est en vertu de cette loi que Samuel coupa en morceaux le roi Agag, à qui, comme nous l'avons déjà dit, Saül avait pardonné; et c'est même pour avoir épargné Agag que Saül fut réprouvé du Seigneur, et perdit son royaume.

Voilà donc les sacrifices de sang humain clairement établis; il n'y a aucun point d'histoire mieux constaté : on ne peut juger d'une nation que par ses archives, et par ce qu'elle rapporte d'elle-même.

SECTION II.

Il y a donc des gens à qui rien ne coûte, qui falsifient un passage de l'écriture aussi hardiment que s'ils en rapportaient les propres mots; et qui, sur leur mensonge qu'ils ne peuvent méconnaître, espèrent qu'ils tromperont les hommes. Et s'il y a aujourd'hui de tels fripons, il est à présumer qu'avant l'invention de l'imprimerie, il y en avait cent fois davantage.

(1) Lévitique, chap. XXVII, v. 29.

Un des plus impudens falsificateurs a été l'auteur d'un infâme libelle intitulé, Dictionnaire anti-philosophique, et justement intitulé. Les lecteurs me diront : Ne te fâche pas tant, que t'importe un mauvais livre ? Messieurs, il s'agit de Jephté ; il s'agit de victimes humaines, c'est du sang des hommes sacrifiés à Dieu que je veux vous entretenir.

L'auteur, quel qu'il soit, traduit ainsi le trente-neuvième verset du chap. XI de l'histoire de Jephté :

« Elle retourna dans la maison de son père qui fit
« la consécration qu'il avait promise par son vœu, et
« sa fille resta dans l'état de virginité. »

Oui, falsificateur de Bible, j'en suis fâché : mais vous avez menti au Saint-Esprit, et vous devez savoir que cela ne se pardonne pas.

Il y a dans la Vulgate : « Et reversa est ad patrem
« suum, et fecit ei sicut voverat, quæ ignorabat
« virum. Exinde mos increbuit in Israël, et consue-
« tudo servata est, ut post anni circulum conveniant
« in unum filiæ Israël, et plangant filiam Jephte
« Galaaditæ diebus quatuor.

« Elle revient à son père, et il lui fit comme il
« avait voué, à elle qui n'avait point connu d'homme;
« et de là est venu l'usage, et la coutume s'est con-
« servée, que les filles d'Israël s'assemblent tous les
« ans pour pleurer la fille de Jephté le Galaadite,
« pendant quatre jours. »

Or, dites-nous, homme anti-philosophe, si on pleure tous les ans pendant quatre jours une fille pour avoir été consacrée ?

Dites-nous s'il y avait des religieuses chez un peuple qui regardait la virginité comme un opprobre ?

Dites-nous ce que signifie : Il lui fit comme il avait voué, *fecit ei sicut voverat ?* Qu'avait voué Jephté ? qu'avait-il promis par serment ? d'égorger sa fille, de l'immoler en holocauste ; et il l'égorgea.

Lisez la dissertation de Calmet sur la témérité du vœu de Jephté et sur son accomplissement ; lisez la loi qu'il cite, cette loi terrible du Lévitique au chapitre XXVII, qui ordonne que tout ce qui sera dévoué au Seigneur ne sera point racheté, mais mourra de mort ; *non redimetur, sed morte morietur.*

Voyez les exemples en foule attester cette vérité épouvantable ; voyez les Amalécites et les Cananéens ; voyez le roi d'Arad et tous les siens soumis à ce dévouement ; voyez le prêtre Samuel égorger de ses mains le roi Agag, et le couper en morceaux comme un boucher débite un bœuf dans sa boucherie. Et puis corrompez, falsifiez, niez l'Ecriture sainte pour soutenir votre paradoxe ; insultez à ceux qui la révèrent, quelque chose étonnante qu'ils y trouvent. Donnez un démenti à l'historien Josephe qui la transcrit, et qui dit positivement que Jephté immola sa fille. Entassez injure sur mensonge, et calomnie sur ignorance ; les sages en riront ; et ils sont aujourd'hui en grand nombre ces sages. Oh ! si vous saviez comme ils méprisent les Routh quand ils corrompent la sainte Ecriture, et qu'ils se vantent d'avoir disputé avec le président de Montesquieu à sa dernière heure, et de l'a-

voir convaincu qu'il faut penser comme les frères jésuites !

JÉSUITES, OU ORGUEIL.

On a tant parlé des jésuites, qu'après avoir occupé l'Europe pendant deux cents ans, ils finissent par l'ennuyer, soit qu'ils écrivent eux-mêmes, soit qu'on écrive pour ou contre cette singulière société, dans laquelle il faut avouer qu'on a vu et qu'on voit encore des hommes d'un rare mérite.

On leur a reproché dans six mille volumes leur morale relâchée, qui n'était pas plus relâchée que celle des capucins ; et leur doctrine sur la sûreté de la personne des rois ; doctrine qui, après tout, n'approche ni du manche de corne du couteau de Jacques Clément, ni de l'hostie saupoudrée, qui servit si bien frère Ange de Montepulciano, autre jacobin, et qui empoisonna l'empereur Henri VII.

Ce n'est point la grâce versatile qui les a perdus, ce n'est pas la banqueroute frauduleuse du révérend père la Valette, préfet des missions apostoliques. On ne chasse point un ordre entier de France, d'Espagne, des deux Siciles, parcequ'il y a eu dans cet ordre un banqueroutier. Ce ne sont pas les fredaines du jésuite Guyot Desfontaines, ni du jésuite Fréron, ni du révérend père Marsi, lequel estropia par ses énormes talens un enfant charmant, de la première noblesse du royaume. On ferma les yeux

sur ces imitations grecques et latines d'Anacréon et d'Horace.

Qu'est-ce donc qui les a perdus ? L'orgueil.

Quoi ! les jésuites étaient-ils plus orgueilleux que les autres moines ? Oui, ils l'étaient au point qu'ils firent donner une lettre de cachet à un ecclésiastique qui les avait appelés moines. Le frère Croust, le plus brutal de la société, frère du confesseur de la seconde dauphine, fut près de battre en ma présence le fils de M. G., depuis prêteur royal à Strasbourg, pour lui avoir dit qu'il irait le voir dans son couvent.

C'était une chose incroyable que leur mépris pour toutes les universités dont ils n'étaient pas, pour tous les livres qu'ils n'avaient pas faits, pour tout ecclésiastique qui n'était pas un homme de qualité; c'est de quoi j'ai été témoin cent fois. Ils s'exprimaient ainsi dans leur libelle intitulé (1), *Il est temps de parler:* « Que dire à un magistrat qui dit « que les jésuites sont des orgueilleux, il faut les « humilier ? » Ils étaient si orgueilleux qu'ils ne voulaient pas qu'on blâmât leur orgueil.

D'où leur venait ce péché de la superbe ? De ce que frère Guignard avait été pendu. Cela est vrai à la lettre.

Il faut remarquer qu'après le supplice de ce jésuite sous Henri IV, et après leur bannissement du royaume, ils ne furent rappelés qu'à condition qu'il y aurait toujours à la cour un jésuite qui répondrait de la conduite des autres. Coton fut donc mis en

(1) Page 341.

otage auprès de Henri IV; et ce bon roi, qui ne laissait pas d'avoir ses petites finesses, crut gagner le pape en prenant son otage pour son confesseur.

Dès lors chaque frère jésuite se crut solidairement confesseur du roi. Cette place de premier médecin de l'ame d'un monarque devint un ministère sous Louis XIII, et surtout sous Louis XIV. Le frère Vadblé, valet de chambre du P. de la Chaise, accordait sa protection aux évèques de France; et le P. le Tellier gouvernait avec un sceptre de fer ceux qui voulaient bien être gouvernés ainsi. Il était impossible que la plupart des jésuites ne s'enflassent du vent de ces deux hommes, et qu'ils ne fussent aussi insolens que les laquais du marquis de Louvois. Il y eut parmi eux des savans, des hommes éloquens, des génies; ceux-là furent modestes; mais les médiocres, fesant le grand nombre, furent atteints de cet orgueil attaché à la médiocrité et à l'esprit de collége.

Depuis leur P. Garasse, presque tous leurs livres polémiques respirent une hauteur indécente qui souleva toute l'Europe. Cette hauteur tomba souvent dans la bassesse du plus énorme ridicule; de sorte qu'ils trouverent le secret d'être à la fois l'objet de l'envie et du mépris. Voici, par exemple, comme ils s'exprimaient sur le célèbre Pasquier, avocat général de la chambre des comptes.

« Pasquier est un porte-panier, un maraud de Pa-
« ris, petit galant bouffon, plaisanteur, petit com-
« pagnon vendeur de sornettes, simple regage qui
« ne mérite pas d'être le valeton des laquais; bélître,
« coquin qui rote, pète et rend sa gorge; fort sus-

« pect d'hérésie ou bien hérétique, ou bien pire, « un sale et vilain satyre, un archimaître, sot par « nature, par bécarre, par bémol, sot à la plus « haute gamme, sot à triple semelle, sot à double « teinture, et teint en cramoisi, sot en toutes sortes « de sottises. »

Ils polirent depuis leur style; mais l'orgueil, pour être moins grossier, n'en fut que plus révoltant.

On pardonne tout, hors l'orgueil. Voilà pourquoi tous les parlemens du royaume, dont les membres avaient été pour la plupart leurs disciples, ont saisi la première occasion de les anéantir : et la terre entière s'est réjouie de leur chûte.

Cet esprit d'orgueil était si fort enraciné dans eux qu'il se déployait avec la fureur la plus indécente, dans le temps même qu'ils étaient tenus à terre sous la main de la justice, et que leur arrêt n'était pas encore prononcé. On n'a qu'à lire le fameux mémoire intitulé, *Il est temps de parler*, imprimé dans Avignon en 1762, sous le nom supposé d'Anvers. Il commence par une requête ironique aux gens tenant la cour de parlement. On leur parle dans cette requête avec autant de mépris que si l'on fesait une réprimande à des clercs de procureur. On traite continuellement l'illustre M. de Montclar procureur général, l'oracle du parlement de Provence, de *maître Ripert;* et on lui parle comme un régent en chaire parlerait à un écolier mutin et ignorant. On pousse l'audace jusqu'à dire (1) que

(1) Tome II, page 399.

M. de Montclar *a blasphémé* en rendant compte de l'institut des jésuites.

Dans leur mémoire qui a pour titre *Tout se dira*, ils insultent encore plus effrontément le parlement de Metz ; et toujours avec ce style qu'on puise dans les écoles.

Ils ont conservé le même orgueil sous la cendre dans laquelle la France, l'Espagne les ont plongés. Le serpent coupé en tronçons a levé encore la tête du fond de cette cendre. On a vu je ne sais quel misérable nommé Nonotte s'ériger en critique de ses maîtres ; et cet homme, fait pour prêcher la canaille dans un cimetière, parler à tort et à travers des choses dont il n'avait pas la plus légère notion. Un autre insolent de cette société, nommé Patouillet, insultait dans des mandemens d'évêque, des citoyens, des officiers de la maison du roi, dont les laquais n'auraient pas souffert qu'il leur parlât.

Une de leurs principales vanités était de s'introduire chez les grands dans leurs dernières maladies, comme des ambassadeurs de Dieu, qui venaient leur ouvrir les portes du ciel sans les faire passer par le purgatoire. Sous Louis XIV, il n'était pas du bon air de mourir sans passer par les mains d'un jésuite ; et le croquant allait ensuite se vanter à ses dévotes qu'il avait converti un duc et pair, lequel, sans sa protection, aurait été damné.

Le mourant pouvait lui dire : De quel droit, excrément de collége, viens-tu chez moi quand je me meurs ? me voit-on venir dans ta cellule quand tu as la fistule ou la gangrene, et que ton corps crasseux est prêt d'être rendu à la terre ? Dieu a-t-il

donné à ton ame quelques droits sur la mienne? ai-je un précepteur à soixante et dix ans? portes-tu les clefs du paradis à ta ceinture? Tu oses dire que tu es ambassadeur de Dieu; montre-moi tes patentes; et si tu n'en as point, laisse-moi mourir en paix. Un bénédictin, un chartreux, un prémontré, ne viennent point troubler mes derniers momens: ils n'érigent point un trophée à leur orgueil sur le lit d'un agonisant; ils restent dans leur cellule; reste dans la tienne: qu'y a-t-il entre toi et moi?

Ce fut une chose comique, dans une triste occasion, que l'empressement de ce jésuite anglais nommé Routh, à venir s'emparer de la dernière heure du célebre Montesquieu. Il vint, dit-il, rendre cette ame vertueuse à la religion, comme si Montesquieu n'avait pas mieux connu la religion qu'un Routh, comme si Dieu eût voulu que Montesquieu pensât comme un Routh. On le chassa de la chambre, et il alla crier dans tout Paris: J'ai converti cet homme illustre, je lui ai fait jeter au feu ses Lettres persanes et son Esprit des lois. On eut soin d'imprimer la relation de la conversion du président de Montesquieu par le révérend père Routh, dans ce libelle intitulé Anti-philosophique.

Un autre orgueil des jésuites était de faire des missions dans les villes comme s'ils avaient été chez des Indiens et chez des Japonais. Ils se fesaient suivre dans les rues par la magistrature entière. On portait une croix devant eux, on la plantait dans la place publique; ils dépossédaient le curé, ils devenaient les maîtres de la ville. Un jésuite, nommé Aubert, fit une pareille mission à Colmar, et obligea l'avo-

cat général du conseil souverain de brûler à ses pieds son Bayle, qui lui avait coûté cinquante écus. J'aurais mieux aimé brûler frère Aubert. Jugez comme l'orgueil de cet Aubert fut gonflé de ce sacrifice, comme il s'en vanta le soir avec ses confrères, comme il en écrivit à son général.

O moines ! ô moines ! soyez modestes, je vous l'ai déjà dit ; soyez modérés si vous ne voulez pas que malheur vous arrive.

. . . .

JOB.

Bonjour, mon ami Job, tu es un des plus anciens originaux dont les livres fassent mention ; tu n'étais point juif ; on sait que le livre qui porte ton nom, est plus ancien que le Pentateuque. Si les Hébreux qui l'ont traduit de l'arabe se sont servis du mot Jéhova pour signifier Dieu, ils empruntèrent ce mot des Phéniciens et des Egyptiens, comme les vrais savans n'en doutent point. Le mot de Satan n'était point hébreu, il était chaldéen, on le sait assez.

Tu demeurais sur les confins de la Chaldée. Des commentateurs, dignes de leur profession, prétendent que tu croyais à la résurrection, parcequ'étant couché sur ton fumier, tu as dit dans ton dixneuvième chapitre, que tu t'en releverais quelque jour. Un malade qui espère sa guérison, n'espère pas pour cela la résurrection ; mais je veux te parler d'autres choses.

Avoue que tu étais un grand bavard; mais tes amis l'étaient davantage. On dit que tu possédais sept mille moutons, trois mille chameaux, mille bœufs et cinq cents ânesses. Je veux faire ton compte.

Sept mille moutons, à trois liv. dix sous pièce, font vingt-deux mille cinq cents livres tournois, pose.	22500 l.
J'évalue les trois mille chameaux, à cinquante écus pièce.	450000
Mille bœufs ne peuvent être estimés l'un portant l'autre moins de. . . .	80000
Et cinq cents ânesses, à vingt francs l'ânesse	10000
Le tout se monte à	562500 l.

Sans compter tes meubles, bagues et joyaux.

J'ai été beaucoup plus riche que toi; et quoique j'aie perdu une grande partie de mon bien, et que je sois malade comme toi, je n'ai point murmuré contre Dieu, comme tes amis semblent te le reprocher quelquefois.

Je ne suis point du tout content de Satan qui, pour t'induire au péché, et pour te faire oublier Dieu, demande la permission de t'ôter ton bien et de te donner la gale. C'est dans cet état que les hommes ont toujours recours à la Divinité. Ce sont les gens heureux qui l'oublient. Satan ne connaissait pas assez le monde : il s'est formé depuis : et quand il veut s'assurer de quelqu'un, il en fait un fermier général ou quelque chose de mieux, s'il est pos-

sible. C'est ce que notre ami Pope nous a clairement montré dans l'histoire du chevalier Balaam.

Ta femme était une impertinente, mais tes prétendus amis, Eliphas natif de Théman en Arabie, Baldad de Suez, et Sophar de Nahamath, étaient bien plus insupportables qu'elle. Ils t'exhortent à la patience d'une manière à impatienter le plus doux des hommes. Ils te font de longs sermons plus ennuyeux que ceux que prêche le fourbe V.....e à Amsterdam, et le..., etc.

Il est vrai que tu ne sais ce que tu dis quand tu t'écries : « Mon Dieu ! suis-je une mer ou une baleine pour avoir été enfermé par vous comme dans une prison ? » mais tes amis n'en savent pas davantage quand ils te répondent, « que le jour ne peut reverdir sans humidité, et que l'herbe des prés ne peut croître sans eau. » Rien n'est moins consolant que cet axiome.

Sophar de Nahamath te reproche d'être un babillard ; mais aucun de ces bons amis ne te prête un écu. Je ne t'aurais pas traité ainsi. Rien n'est plus commun que gens qui conseillent, rien de plus rare que ceux qui secourent. C'est bien la peine d'avoir trois amis pour n'en pas recevoir une goutte de bouillon quand on est malade. Je m'imagine que, quand Dieu t'eut rendu tes richesses et ta santé, ces éloquens personnages n'osèrent pas se présenter devant toi ; aussi, *les amis de Job* ont passé en proverbe.

Dieu fut très mécontent d'eux, et leur dit tout net, au chapitre XLII, *qu'ils sont ennuyeux et im-*

prudens; et il les condamne à une amende de sept taureaux et de sept béliers pour avoir dit des sottises. Je les aurais condamnés pour n'avoir point secouru leur ami.

Je te prie de me dire s'il est vrai que tu vécus cent quarante ans après cette aventure. J'aime à voir que les honnêtes gens vivent long-temps; mais il faut que les hommes d'aujourd'hui soient de grands fripons; tant leur vie est courte!

Au reste, le livre de Job est un des plus précieux de toute l'antiquité. Il est évident que ce livre est d'un Arabe qui vivait avant le temps où nous plaçons Moïse. Il est dit qu'Eliphas, l'un des interlocuteurs, est de Théman; c'est une ancienne ville d'Arabie. Baldad était de Suez, autre ville d'Arabie. Sophar était de Nahamath, contrée d'Arabie encore plus orientale.

Mais ce qui est bien plus remarquable, et ce qui démontre que cette fable ne peut être d'un Juif, c'est qu'il y est parlé des trois constellations que nous nommons aujourd'hui l'Ourse, l'Orion, et les Hyades. Les Hébreux n'ont jamais eu la moindre connaissance de l'astronomie, ils n'avaient pas même de mot pour exprimer cette science; tout ce qui regarde les arts de l'esprit leur était inconnu, jusqu'au terme de géométrie.

Les Arabes au contraire habitant sous des tentes, étant continuellement à portée d'observer les astres, furent peut-être les premiers qui réglèrent leurs années par l'inspection du ciel.

Une observation plus importante, c'est qu'il n'est parlé que d'un seul Dieu dans ce livre. C'est

une erreur absurde d'avoir imaginé que les Juifs fussent les seuls qui reconnussent un Dieu unique; c'était la doctrine de presque tout l'Orient; et les Juifs en cela ne furent que des plagiaires, comme ils le furent en tout.

Dieu, dans le trente-huitième chapitre, parle lui-même à Job, du milieu d'un tourbillon, et c'est ce qui a été imité depuis dans la Genèse. On ne peut trop répéter que les livres juifs sont très nouveaux. L'ignorance et le fanatisme crient que le Pentateuque est le plus ancien livre du monde. Il est évident que ceux de Sanchoniathon, ceux de Thaut antérieurs de huit cents ans à ceux de Sanchoniathon, ceux du premier Zerdust, le Shasta, le Veidam des Indiens que nous avons encore, les cinq Kings des Chinois, enfin le livre de Job, sont d'une antiquité beaucoup plus reculée qu'aucun livre juif. Il est démontré que ce petit peuple ne put avoir des annales, que lorsqu'il eut un gouvernement stable; qu'il n'eut ce gouvernement que sous ses rois; que son jargon ne se forma qu'avec le temps d'un mélange de phénicien et d'arabe. Il y a des preuves incontestables que les Phéniciens cultivaient les lettres très long-temps avant eux. Leur profession fut le brigandage et le courtage; ils ne furent écrivains que par hasard. On a perdu les livres des Egyptiens et des Phéniciens; les Chinois, les Brames, les Guèbres, les Juifs, ont conservé les leurs. Tous ces monumens sont curieux; mais ce ne sont que des monumens de l'imagination humaine, dans lesquels on ne peut apprendre une seule vérité, soit physique, soit historique. Il

n'y a point aujourd'hui de petit livre de physique qui ne soit plus utile que tous les livres de l'antiquité.

Le bon Calmet ou dom Calmet (car les benédictins veulent qu'on leur donne du dom), ce naïf compilateur de tant de rêveries et d'imbécillités, cet homme que sa simplicité a rendu si utile à quiconque veut rire des sottises antiques, rapporte fidèlement les opinions de ceux qui ont voulu deviner la maladie dont Job fut attaqué, comme si Job eût été un personnage réel. Il ne balance point à dire que Job avait la vérole, et il entasse passage sur passage, à son ordinaire, pour prouver ce qui n'est pas. Il n'avait pas lu l'histoire de la vérole par Astruc; car Astruc n'était ni un père de l'Eglise ni un docteur de Salamanque, mais un médecin très savant; le bon homme Calmet ne savait pas seulement qu'il existât: les moines compilateurs sont de pauvres gens!

(Par un malade aux eaux d'Aix-la-Chapelle.)

JOSEPH.

L'HISTOIRE de Joseph, à ne la considérer que comme un objet de curiosité et de littérature, est un des plus précieux monumens de l'antiquité qui soient parvenus jusqu'à nous. Elle paraît être le modèle de tous les écrivains orientaux; elle est plus attendrissante que l'Odyssée d'Homère: car un héros qui pardonne est plus touchant que celui qui se venge.

Nous regardons les Arabes comme les premiers auteurs de ces fictions ingénieuses qui ont passé dans toutes les langues ; mais je ne vois chez eux aucune aventure comparable à celle de Joseph. Presque tout en est merveilleux, et la fin peut faire répandre des larmes d'attendrissement. C'est un jeune homme de seize ans dont ses frères sont jaloux ; il est vendu par eux à une caravane de marchands ismaélites, conduit en Egypte, et acheté par un eunuque du roi. Cet eunuque avait une femme, ce qui n'est point du tout étonnant ; le kislar-aga, eunuque parfait, à qui on a tout coupé, a aujourd'hui un sérail à Constantinople : on lui a laissé ses yeux et ses mains, et la nature n'a point perdu ses droits dans son cœur. Les autres eunuques, à qui on n'a coupé que les deux accompagnemens de l'organe de la génération, emploient encore très souvent cet organe ; et Putiphar, à qui Joseph fut vendu, pouvait très bien être du nombre de ces eunuques.

La femme de Putiphar devint amoureuse du jeune Joseph, qui, fidèle à son maître et à son bienfaiteur, rejette les empressemens de cette femme. Elle en est irritée, et accuse Joseph d'avoir voulu la séduire. C'est l'histoire d'Hippolyte et de Phèdre, de Bellérophon et de Sténobée, d'Hébrus et de Damasippe, de Tantis et de Péribée, de Myrtile et d'Hippodamie, de Pélée et de Demenette.

Il est difficile de savoir quelle est l'originale de toutes ces histoires ; mais chez les anciens auteurs arabes, il y a un trait, touchant l'aventure de Joseph et de la femme de Putiphar, qui est fort in-

génieux. L'auteur suppose que Putiphar, incertain entre sa femme et Joseph, ne regarda pas la tunique de Joseph, que sa femme avait déchirée, comme une preuve de l'attentat du jeune homme. Il y avait un enfant au berceau dans la chambre de la femme; Joseph disait qu'elle lui avait déchiré et ôté sa tunique en présence de l'enfant: Putiphar consulta l'enfant, dont l'esprit était fort avancé pour son âge; l'enfant dit à Putiphar: Regardez si la tunique est déchirée par devant ou par derrière; si elle l'est par devant, c'est une preuve que Joseph a voulu prendre par force votre femme qui se défendait, si elle l'est par derrière, c'est une preuve que votre femme courait après lui. Putiphar, grace au génie de cet enfant, reconnut l'innocence de son esclave. C'est ainsi que cette aventure est rapportée dans l'Alcoran d'après l'ancien auteur arabe. Il ne s'embarrasse point de nous instruire à qui appartenait l'enfant qui jugea avec tant d'esprit. Si c'était un fils de la Putiphar, Joseph n'était pas le premier à qui cette femme en avait voulu.

Quoi qu'il en soit, Joseph, selon la Genèse, est mis en prison, et il s'y trouve en compagnie de l'échanson et du panetier du roi d'Egypte. Ces deux prisonniers d'Etat rêvent tous deux pendant la nuit; Joseph explique leurs songes; il leur prédit que dans trois jours l'échanson rentrera en grace, et que le panetier sera pendu; ce qui ne manqua pas d'arriver.

Deux ans après, le roi d'Egypte rêve aussi; son échanson lui dit qu'il y a un jeune Juif en prison, qui est le premier homme du monde pour l'intelli-

gence des rêves ; le roi fait venir le jeune homme, qui lui prédit sept années d'abondance, et sept années de stérilité.

Interrompons un peu ici le fil de l'histoire, pour voir de quelle prodigieuse antiquité est l'interprétation des songes. Jacob avait vu en songe l'échelle mystérieuse au haut de laquelle était Dieu lui-même : il apprit en songe une méthode de multiplier les troupeaux ; méthode qui n'a jamais réussi qu'à lui. Joseph lui-même avait appris par un songe qu'il dominerait un jour sur ses frères. Abimélech, long-temps auparavant, avait été averti en songe que Sara était femme d'Abraham. (1)

Revenons à Joseph. Dès qu'il eut expliqué le songe de Pharaon, il fut sur-le-champ premier ministre. On doute qu'aujourd'hui on trouvât un roi, même en Asie, qui donnât une telle charge pour un rêve expliqué. Pharaon fit épouser à Joseph une fille de Putiphar. Il est dit que ce Putiphar était grand-prêtre d'Héliopolis ; ce n'était donc pas l'eunuque son premier maître ; ou si c'était lui, il avait encore certainement un autre titre que celui de grand-prêtre, et sa femme avait été mère plus d'une fois.

Cependant la famine arriva comme Joseph l'avait prédit, et Joseph, pour mériter les bonnes graces de son roi, força tout le peuple à vendre ses terres à Pharaon, et toute la nation se fit esclave pour avoir du blé. C'est là apparemment l'origine du pouvoir despotique. Il faut avouer que jamais roi

(1) Voyez *Songes,* section III de l'article SOMNAMBULES.

n'avait fait un meilleur marché ; mais aussi le peuple ne devait guère bénir le premier ministre.

Enfin le père et les frères de Joseph eurent aussi besoin de blé, car *la famine désolait alors toute la terre.* Ce n'est pas la peine de raconter ici comment Joseph reçut ses frères, comment il leur pardonna et les enrichit. On trouve dans cette histoire tout ce qui constitue un poëme épique intéressant : exposition, nœud, reconnaissance, péripétie, et merveilleux. Rien n'est plus marqué au coin du génie oriental.

Ce que le bon homme Jacob, père de Joseph, répondit à Pharaon doit bien frapper ceux qui savent lire. Quel âge avez-vous? lui dit le roi. J'ai cent trente ans, dit le vieillard, et je n'ai pas eu encore un jour heureux dans ce court pélerinage.

JUDÉE.

Je n'ai pas été en Judée, Dieu merci, et je n'irai jamais. J'ai vu des gens de toute nation qui en sont revenus. Ils m'ont tous dit que la situation de Jérusalem est horrible ; que tout le pays d'alentour est pierreux ; que les montagnes sont pelées ; que le fameux fleuve du Jourdain n'a pas plus de quarante-cinq pieds de largeur ; que le seul bon canton de ce pays est Jéricho. Enfin ils parlaient tous comme parlait S. Jérôme qui demeura si long-temps dans Bethléem, et qui peint cette contrée comme le rebut de la nature. Il dit qu'en été il n'y a pas seulement d'eau à boire. Ce pays cependant devait paraître

aux Juifs un lieu de délices en comparaison des déserts dont ils étaient originaires. Des misérables qui auraient quitté les Landes, pour habiter quelques montagnes du Lampourdan, vanteraient leur nouveau séjour; et s'ils espéraient pénétrer jusque dans les belles parties du Languedoc, ce serait là pour eux la terre promise.

Voilà précisément l'histoire des Juifs. Jéricho et Jérusalem sont Toulouse et Montpellier, et le désert de Sinaï est le pays entre Bordeaux et Baïonne.

Mais si le Dieu qui conduisait les Juifs voulait leur donner une bonne terre; si ces malheureux avaient en effet habité l'Egypte, que ne les laissait-il en Egypte? à cela on ne répond que par des phrases théologiques.

La Judée, dit-on, était la terre promise. Dieu dit à Abraham : « Je vous donnerai tout ce pays « depuis le fleuve d'Egypte jusqu'à l'Euphrate. » (1)

Hélas! mes amis, vous n'avez jamais eu ces rivages fertiles de l'Euphrate et du Nil. On s'est moqué de vous. Les maîtres du Nil et de l'Euphrate ont été tour-à-tour vos maîtres. Vous avez été presque toujours esclaves. Promettre et tenir sont deux, mes pauvres Juifs. Vous avez un vieux rabbin qui, en lisant vos sages prophéties qui vous annoncent une terre de miel et de lait,, s'écria qu'on vous avait promis plus de beurre que de pain. Savez-vous bien que si le Grand-Turc m'offrait aujourd'hui la seigneurie de Jérusalem, je n'en voudrais pas?

(1) Genèse, chap. XV.

Frédéric III, en voyant ce détestable pays, dit publiquement que Moïse était bien mal avisé d'y mener sa compagnie de lépreux; que n'allait-il à Naples? disait Frédéric. Adieu, mes chers Juifs; je suis fâché que la terre promise soit terre perdue.

(Par le baron de Broukans.)

JUIFS.

SECTION I. (*)

Vous m'ordonnez de vous faire un tableau fidèle de l'esprit des Juifs et de leur histoire; et sans entrer dans les voies ineffables de la Providence, vous cherchez dans les mœurs de ce peuple la source des évènemens que cette Providence a préparés.

Il est certain que la nation juive est la plus singulière qui jamais ait été dans le monde. Quoiqu'elle soit la plus méprisable aux yeux de la politique, elle est, à bien des égards, considérable aux yeux de la philosophie.

Les Guèbres, les Banians, et les Juifs, sont les seuls peuples qui subsistent dispersés, et qui, n'ayant d'alliance avec aucune nation, se perpétuent au milieu des nations étrangères, et soient toujours à part du reste du monde.

(*) L'auteur adresse ici la parole à madame la marquise du Châtelet, comme dans quelques autres articles historiques de ce Dictionnaire.

Les Guèbres ont été autrefois infiniment plus considérables que les Juifs, puisque ce sont des restes des anciens Perses, qui eurent les Juifs sous leur domination; mais ils ne sont aujourd'hui répandus que dans une partie de l'Orient.

Les Banians, qui descendent des anciens peuples chez qui Pythagore puisa sa philosophie, n'existent que dans les Indes et en Perse; mais les Juifs sont dispersés sur la face de toute la terre; et s'ils se rassemblaient, ils composeraient une nation beaucoup plus nombreuse qu'elle ne le fut jamais dans le court espace où ils furent souverains de la Palestine. Presque tous les peuples qui ont écrit l'histoire de leur origine ont voulu la relever par des prodiges: tout est miracle chez eux; leurs oracles ne leur ont prédit que des conquêtes; ceux qui en effet sont devenus conquérans n'ont pas eu de peine à croire ces anciens oracles que l'évènement justifiait. Ce qui distingue les Juifs des autres nations, c'est que leurs oracles sont les seuls véritables: il ne nous est pas permis d'en douter. Ces oracles, qu'ils n'entendent que dans le sens littéral, leur ont prédit cent fois qu'ils seraient les maîtres du monde: cependant ils n'ont jamais possédé qu'un petit coin de terre pendant quelques années; ils n'ont pas aujourd'hui un village en propre. Ils doivent donc croire et ils croient en effet qu'un jour leurs prédictions s'accompliront, et qu'ils auront l'empire de la terre.

Ils sont le dernier de tous les peuples parmi les musulmans et les chrétiens, et ils se croient le premier. Cet orgueil dans leur abaissement est justifié

par une raison sans réplique, c'est qu'ils sont réellement les pères des chrétiens et des musulmans. Les religions chrétienne et musulmane reconnaissent la juive pour leur mère : et, par une contradiction singulière, elles ont à-la-fois pour cette mère du respect et de l'horreur.

Il ne s'agit pas ici de répéter cette suite continue de prodiges qui étonnent l'imagination, et qui exercent la foi. Il n'est question que des évènemens purement historiques, dépouillés du concours céleste et des miracles que Dieu daigna si long-temps opérer en faveur de ce peuple.

On voit d'abord en Egypte une famille de soixante et dix personnes produire, au bout de deux cent quinze ans, une nation dans laquelle on compte six cent mille combattans, ce qui fait, avec les femmes, les vieillards, et les enfans, plus de deux millions d'ames. Il n'y a point d'exemple sur la terre d'une population si prodigieuse : cette multitude sortie d'Egypte demeura quarante ans dans les déserts de l'Arabie pétrée ; et le peuple diminua beaucoup dans ce pays affreux.

Ce qui resta de la nation avança un peu au nord de ces déserts. Il paraît qu'ils avaient les mêmes principes qu'eurent depuis les peuples de l'Arabie pétrée et déserte, de massacrer sans miséricorde les habitans des petites bourgades sur lesquels ils avaient l'avantage, et de réserver seulement les filles. L'intérêt de la population a toujours été le but principal des uns et des autres. On voit que quand les Arabes eurent conquis l'Espagne, ils imposèrent dans les provinces des tributs de filles nubiles ; et

aujourd'hui les Arabes du désert ne font point de traités sans stipuler qu'on leur donnera quelques filles et des présens.

Les Juifs arrivèrent dans un pays sablonneux, hérissé de montagnes, où il y avait quelques villages habités par un petit peuple nommé les Madianites. Ils prirent dans un seul camp de Madianites six cent soixante et quinze mille moutons, soixante et douze mille bœufs, soixante et un mille ânes, et trente-deux mille pucelles. Tous les hommes, toutes les femmes, et les enfans mâles, furent massacrés; les filles et le butin furent partagés entre le peuple et les sacrificateurs.

Ils s'emparèrent ensuite, dans le même pays, de la ville de Jéricho; mais ayant voué les habitans de cette ville à l'anathème, ils massacrèrent tout jusqu'aux filles même, et ne pardonnèrent qu'à une courtisane, nommée Rahab, qui les avait aidés à surprendre la ville.

Les savans ont agité la question, si les Juifs sacrifiaient en effet des hommes à la Divinité, comme tant d'autres nations. C'est une question de nom: Ceux que ce peuple consacrait à l'anathème n'étaient pas égorgés sur un autel avec des rites religieux; mais ils n'en étaient pas moins immolés, sans qu'il fût permis de pardonner à un seul. Le Lévitique défend expressément, au verset 27 du chapitre XXIX, de racheter ceux qu'on aura voués; il dit en propres paroles: « Il faut qu'ils meurent ». C'est en vertu de cette loi que Jephté voua et égorgea sa fille, que Saül voulut tuer son fils, et que le prophète Samuel coupa par morceaux le roi

Agag, prisonnier de Saül. Il est bien certain que Dieu est le maître de la vie des hommes, et qu'il ne nous appartient pas d'examiner ses lois : nous devons nous borner à croire ces faits, et à respecter en silence les desseins de Dieu qui les a permis.

On demande aussi quel droit des étrangers tels que les Juifs avaient sur le pays de Canaan? on répond qu'ils avaient celui que Dieu leur donnait.

A peine ont-ils pris Jéricho et Laïs, qu'ils ont entre eux une guerre civile, dans laquelle la tribu de Benjamin est presque toute exterminée, hommes, femmes, et enfans; il n'en resta que six cents mâles; mais le peuple, ne voulant point qu'une des tribus fût anéantie, s'avisa, pour y remédier, de mettre à feu et à sang une ville entière de la tribu de Manassé, d'y tuer tous les hommes, tous les vieillards, tous les enfans, toutes les femmes mariées, toutes les veuves, et d'y prendre six cents vierges, qu'ils donnèrent aux six cents survivans de Benjamin pour refaire cette tribu, afin que le nombre de leurs douze tribus fût toujours complet.

Cependant les Phéniciens, peuple puissant, établi sur les côtes de temps immémorial, alarmés des déprédations et des cruautés de ces nouveaux venus, les châtièrent souvent : les princes voisins se réunirent contre eux, et ils furent réduits sept fois en servitude pendant plus de deux cents années.

Enfin ils se font un roi, et l'élisent par le sort. Ce roi ne devait pas être fort puissant; car à la première bataille que les Juifs donnèrent sous lui aux Philistins leurs maîtres, ils n'avaient dans toute l'armée qu'une épée et qu'une lance, et pas un seul

instrument de fer. Mais leur second roi David fait la guerre avec avantage. Il prend la ville de Salem, si célèbre depuis sous le nom de Jérusalem ; et alors les Juifs commencent à faire quelque figure dans les environs de la Syrie. Leur gouvernement et leur religion prennent une forme plus auguste. Jusque-là ils n'avaient pu avoir de temple, quand toutes les nations voisines en avaient. Salomon en bâtit un superbe, et régna sur ce peuple environ quarante ans.

Le temps de Salomon est non seulement le temps le plus florissant des Juifs, mais tous les rois de la terre ensemble ne pourraient étaler un trésor qui approchât de celui de Salomon. Son père David, dont le prédécesseur n'avait pas même de fer, laissa à Salomon vingt-cinq milliards six cent quarante-huit millions de livres de France au cours de ce jour, en argent comptant. Ses flottes qui allaient à Ophir lui rapportaient par an soixante et huit millions en or pur, sans compter l'argent et les pierreries. Il avait quarante mille écuries et autant de remises pour ses chariots, douze mille écuries pour sa cavalerie, sept cents femmes et trois cents concubines. Cependant il n'avait ni bois ni ouvriers pour bâtir son palais et le temple ; il en emprunta d'Hiram roi de Tyr, qui fournit même de l'or ; et Salomon donna vingt villes en paiement à Hiram. Les commentateurs ont avoué que ces faits avaient besoin d'explication, et ont soupçonné quelque erreur de chiffre dans les copistes, qui seuls ont pu se tromper.

A la mort de Salomon, douze tribus, qui compo-

saient la nation, se divisent. Le royaume est déchiré : il se sépare en deux petites provinces, dont l'une est appelée Juda, et l'autre Israël. Neuf tribus et demie composent la province israélite, et deux et demie seulement font celle de Juda. Il y eut alors entre ces deux petits peuples une haine d'autant plus implacable qu'ils étaient parens et voisins, et qu'ils eurent des religions différentes ; car à Sichem, à Samarie, on adorait Baal en donnant à Dieu un nom sidonien, tandis qu'à Jérusalem on adorait Adonaï. On avait consacré à Sichem deux veaux, et on avait à Jérusalem consacré deux chérubins, qui étaient deux animaux ailés, à double tête, placés dans le sanctuaire : chaque faction ayant donc ses rois, son dieu, son culte et ses prophètes, elles se firent une guerre cruelle.

Tandis qu'elles se fesaient cette guerre, les rois d'Assyrie, qui conquéraient la plus grande partie de l'Asie, tombèrent sur les Juifs comme un aigle enlève deux lézards qui se battent. Les neuf tribus et demie de Samarie et de Sichem furent enlevées et dispersées sans retour, et sans que jamais on ait su précisément en quels lieux elles furent menées en esclavage.

Il n'y a que vingt lieues de la ville de Samarie à Jérusalem, et leurs territoires se touchaient; ainsi, quand l'une de ces deux villes était écrasée par de puissans conquérans, l'autre ne devait pas tenir long-temps. Aussi Jérusalem fut plusieurs fois saccagée; elle fut tributaire des rois Hazaël et Razin, esclave sous Teglat-phaël-asser, trois fois prise par Nabuchodonosor ou Nebucodon-asser, et enfin dé-

traite. Sédécias, qui avait été établi roi ou gouverneur par ce conquérant, fut emmené lui et tout son peuple en captivité dans la Babylonie; de sorte qu'il ne restait de juifs dans la Palestine que quelques familles de paysans esclaves, pour ensemencer les terres.

A l'égard de la petite contrée de Samarie et de Sichem, plus fertile que celle de Jérusalem, elle fut repeuplée par des colonies étrangères que les rois assyriens y envoyèrent, et qui prirent le nom de Samaritains.

Les deux tribus et demie, esclaves dans Babylone et dans les villes voisines, pendant soixante et dix ans, eurent le temps d'y prendre les usages de leurs maîtres; elles enrichirent leur langue du mélange de la langue chaldéenne. Les Juifs dès-lors ne connurent plus que l'alphabet et les caractères chaldéens; ils oublièrent même le dialecte hébraïque pour la langue chaldéenne : cela est incontestable. L'historien Josephe dit qu'il a d'abord écrit en chaldéen, qui est la langue de son pays. Il paraît que les Juifs apprirent peu de chose de la science des mages : ils s'adonnèrent aux métiers de courtiers, de changeurs et de fripiers; par là ils se rendirent nécessaires, comme ils le sont encore, et ils s'enrichirent.

Leurs gains les mirent en ètat d'obtenir, sous Cyrus, la liberté de rebâtir Jérusalem; mais quand il fallut retourner dans leur patrie, ceux qui s'étaient enrichis à Babylone ne voulurent point quitter un si beau pays pour les montagnes de la Célésyrie, ni les bords fertiles de l'Euphrate et du Tygre pour

le torrent de Cédron. Il n'y eut que la plus vile partie de la nation qui revint avec Zorababel. Les Juifs de Babylone contribuèrent seulement de leurs aumônes pour rebâtir la ville et le temple ; encore la collecte fut-elle médiocre ; et Esdras rapporte qu'on ne put ramasser que soixante et dix mille écus pour relever ce temple, qui devait être le temple de l'univers.

Les Juifs restèrent toujours sujets des Perses ; ils le furent de même d'Alexandre ; et lorsque ce grand homme, le plus excusable des conquérans, eut commencé dans les premières années de ses victoires à élever Alexandrie, et à la rendre le centre du commerce du monde, les Juifs y allèrent en foule exercer leur métier de courtiers ; et leurs rabbins y apprirent enfin quelque chose des sciences des Grecs. La langue grecque devint absolument nécessaire à tous les juifs commerçans.

Après la mort d'Alexandre, ce peuple demeura soumis aux rois de Syrie dans Jérusalem, et aux rois d'Egypte dans Alexandrie ; et lorsque ces rois se fesaient la guerre, ce peuple subissait toujours le sort des sujets, et appartenait aux vainqueurs.

Depuis leur captivité à Babylone, Jérusalem n'eut plus de gouverneurs particuliers qui prissent le nom de roi. Les pontifes eurent l'administration intérieure, et ces pontifes étaient nommés par leurs maîtres : ils achetaient quelquefois très cher cette dignité, comme le patriarche grec de Constantinople achète la sienne.

Sous Antiochus Epiphanes ils se révoltèrent ;

la ville fut encore une fois pillée, et les murs démolis.

Après une suite de pareils désastres, ils obtiennent enfin, pour la première fois, environ cent cinquante ans avant l'ère vulgaire, la permission de battre monnaie; c'est d'Antiochus Sidètes qu'ils tinrent ce privilége. Ils eurent alors des chefs qui prirent le nom de rois, et qui même portèrent un diadème. Antigone fut décoré le premier de cet ornement, qui devient peu honorable sans la puissance.

Les Romains, dans ce temps là, commençaient à devenir redoutables aux rois de Syrie maîtres des Juifs; ceux-ci gagnèrent le sénat de Rome par des soumissions et des présens. Les guerres des Romains dans l'Asie mineure semblaient devoir laisser respirer ce malheureux peuple; mais à peine Jérusalem jouit-elle de quelque ombre de liberté, qu'elle fut déchirée par des guerres civiles, qui la rendirent sous ses fantômes de rois beaucoup plus à plaindre qu'elle ne l'avait jamais été dans une si longue suite de différens esclavages.

Dans leurs troubles intestins, ils prirent les Romains pour juges. Déjà la plupart des royaumes de l'Asie mineure, de l'Afrique méridionale et des trois quarts de l'Europe, reconnaissaient les Romains pour arbitres et pour maîtres.

Pompée vint en Syrie juger les nations et déposer plusieurs petits tyrans. Trompé par Aristobule, qui disputait la royauté de Jérusalem, il se vengea sur lui et sur son parti. Il prit la ville, fit mettre en

croix quelques séditieux, soit prêtres, soit pharisiens, et condamna, long-temps après, le roi des Juifs Aristobule au dernier supplice.

Les Juifs toujours malheureux, toujours esclaves et toujours révoltés, attirent encore sur eux les armes romaines. Crassus et Cassius les punissent; et Métellus Scipion fait crucifier un fils du roi Aristobule nommé Alexandre, auteur de tous les troubles.

Sous le grand César ils furent entièrement soumis et paisibles. Hérode, fameux parmi eux et parmi nous, long-temps simple tétrarque, obtint d'Antoine la couronne de Judée, qu'il paya chèrement; mais Jérusalem ne voulut pas reconnaître ce nouveau roi, parce qu'il était descendu d'Esaü, et non pas de Jacob, et qu'il n'était qu'iduméen : c'était précisément sa qualité d'étranger qui l'avait fait choisir par les Romains pour tenir mieux ce peuple en bride.

Les Romains protégèrent le roi de leur nomination avec une armée. Jérusalem fut encore prise d'assaut, saccagée et pillée.

Hérode, protégé depuis par Auguste, devint un des plus puissans princes parmi les petits rois de l'Arabie. Il répara Jérusalem; il rebâtit la forteresse qui entourait ce temple si cher aux Juifs, qu'il construisit aussi de nouveau, mais qu'il ne put achever : l'argent et les ouvriers lui manquèrent. C'est une preuve qu'après tout Hérode n'était pas riche, et que les Juifs, qui aimaient leur temple, aimaient encore plus leur argent comptant.

Le nom de roi n'était qu'une faveur que fesaient les Romains; cette grace n'était pas un titre de suc-

cession. Bientôt après la mort d'Hérode, la Judée fut gouvernée en province romaine subalterne par le proconsul de Syrie, quoique de temps en temps on accordât le titre de roi, tantôt à un Juif, tantôt à un autre, moyennant beaucoup d'argent, ainsi qu'on l'accorda au juif Agrippa, sous l'empereur Claude.

Une fille d'Agrippa fut cette Bérénice célèbre pour avoir été aimée d'un des meilleurs empereurs dont Rome se vante. Ce fut elle qui, par les injustices qu'elle essuya de ses compatriotes, attira les vengeances des Romains sur Jérusalem. Elle demanda justice. Les factions de la ville la lui refusèrent. L'esprit séditieux de ce peuple se porta à de nouveaux excès; son caractère en tout temps était d'être cruel, et son sort d'être puni.

Vespasien et Titus firent ce siége mémorable, qui finit par la destruction de la ville. Josephe l'exagérateur prétend que dans cette courte guerre il y eut plus d'un million de Juifs massacrés. Il ne faut pas s'étonner qu'un auteur qui met quinze mille hommes dans chaque village tue un million d'hommes. Ce qui resta fut exposé dans les marchés publics, et chaque juif fut vendu à peu-près au même prix que l'animal immonde dont ils n'osent manger.

Dans cette dernière dispersion ils espérèrent encore un libérateur: et sous Adrien, qu'ils maudissent dans leurs prières, il s'éleva un Barcochébas, qui se dit un nouveau Moïse, un Shilo, un Christ. Ayant rassemblé beaucoup de ces malheureux sous ses étendards, qu'ils crurent sacrés, il périt avec tous ses suivans: ce fut le dernier coup pour cette nation, qui en demeura accablée. Son opinion cons-

tante, que la stérilité est un opprobre, l'a conservée. Les Juifs ont regardé comme leurs deux grands devoirs, des enfans et de l'argent.

Il résulte de ce tableau raccourci que les Hébreux ont presque toujours été ou errans, ou brigands, ou esclaves, ou séditieux : ils sont encore vagabonds aujourd'hui sur la terre, et en horreur aux hommes, assurant que le ciel et la terre et tous les hommes ont été créés pour eux seuls.

On voit évidemment, par la situation de la Judée et par le génie de ce peuple, qu'il devait être toujours subjugué. Il était environné de nations puissantes et belliqueuses qu'il avait en aversion. Ainsi il ne pouvait ni s'allier avec elles, ni être protégé par elles. Il lui fut impossible de se soutenir par la marine, puisqu'il perdit bientôt le port qu'il avait du temps de Salomon sur la mer Rouge, et que Salomon même se servit toujours des Tyriens pour bâtir et pour conduire ses vaisseaux, ainsi que pour élever son palais et le temple. Il est donc manifeste que les Hébreux n'avaient aucune industrie, et qu'ils ne pouvaient composer un peuple florissant. Ils n'eurent jamais de corps d'armée continuellement sous le drapeau, comme les Assyriens, les Mèdes, les Perses, les Syriens et les Romains. Les artisans et les cultivateurs prenaient les armes dans les occasions, et ne pouvaient par conséquent former des troupes aguerries. Leurs montagnes, ou plutôt leurs rochers, ne sont ni d'une assez grande hauteur, ni assez contigus, pour avoir pu défendre l'entrée de leur pays. La plus nombreuse partie de la nation

transportée à Babylone, dans la Perse et dans l'Inde, ou établie dans Alexandrie, était trop occupée de son commerce et de son courtage pour songer à la guerre. Leur gouvernement civil, tantôt républicain, tantôt pontifical, tantôt monarchique, et très souvent réduit à l'anarchie, ne paraît pas meilleur que leur discipline militaire.

Vous demandez quelle était la philosophie des Hébreux; l'article sera bien court : ils n'en avaient aucune. Leur législateur même ne parle expressément en aucun endroit ni de l'immortalité de l'ame, ni des récompenses d'une autre vie. Josephe et Philon croient les ames matérielles; leurs docteurs admettaient des anges corporels; et dans leur séjour à Babylone ils donnèrent à ces anges les noms que leur donnaient les Chaldéens; Michel, Gabriel, Raphaël, Uriel. Le nom de Satan est babylonien, et c'est en quelque manière l'Arimane de Zoroastre. Le nom d'Asmodée est aussi chaldéen; et Tobie, qui demeurait à Ninive, est le premier qui l'ait employé. Le dogme de l'immortalité de l'ame ne se développa que dans la suite des temps chez les pharisiens. Les saducéens nièrent toujours cette spiritualité, cette immortalité et l'existence des anges. Cependant les saducéens communiquèrent sans interruption avec les pharisiens : ils eurent même des souverains pontifes de leur secte. Cette prodigieuse différence entre les sentimens de ces deux grands corps ne causa aucun trouble. Les Juifs n'étaient attachés scrupuleusement, dans les derniers temps de leur séjour à Jérusalem, qu'à leurs cérémonies légales. Celui qui

aurait mangé du boudin ou du lapin aurait été lapidé, et celui qui niait l'immortalité de l'ame pouvait être grand-prêtre.

On dit communément que l'horreur des Juifs pour les autres nations venait de leur horreur pour l'idolâtrie. mais il est bien plus vraisemblable que la manière dont ils exterminèrent d'abord quelques peuplades du Canaan. et la haine que les nations voisines conçurent pour eux, furent la cause de cette aversion invincible qu'ils eurent pour elles. Comme ils ne connaissaient de peuples que leurs voisins, ils crurent en les abhorrant détester toute la terre, et s'accoutumèrent ainsi à être les ennemis de tous les hommes.

Une preuve que l'idolâtrie des nations n'était point la cause de cette haine, c'est que par l'histoire des Juifs on voit qu'ils ont été très souvent idolâtres. Salomon lui-même sacrifiait à des dieux étrangers. Depuis lui, on ne voit presque aucun roi dans la petite province de Juda, qui ne permette le culte de ces dieux, et qui ne leur offre de l'encens. La province d'Israël conserva ses deux veaux et ses bois sacrés, ou adora d'autres divinités.

Cette idolâtrie, qu'on reproche à tant de nations, est encore une chose bien peu éclaircie. Il ne serait peut-être pas difficile de laver de ce reproche la théologie des anciens. Toutes les nations policées eurent la connaissance d'un Dieu suprême, maître des dieux subalternes et des hommes. Les Egyptiens reconnaissaient eux-mêmes un premier principe qu'ils appelaient Knef, à qui tout le reste était subordonné. Les anciens Perses adoraient le bon prin-

cipe nommé Oromase, et ils étaient très éloignés de sacrifier au mauvais principe Arimane, qu'ils regardaient à peu-près comme nous regardons le diable. Les Guèbres encore aujourd'hui ont conservé le dogme sacré de l'unité de Dieu. Les anciens brachmanes reconnaissaient un seul Être suprême : les Chinois n'associèrent aucun être subalterne à la Divinité, et n'eurent aucune idole jusqu'aux temps où le culte de Fo et les superstitions des bonzes ont séduit la populace. Les Grecs et les Romains, malgré la foule de leurs dieux, reconnaissaient dans Jupiter le souverain absolu du ciel et de la terre. Homère même, dans les plus absurdes fictions de la poésie, ne s'est jamais écarté de cette vérité. Il représente toujours Jupiter comme le seul tout-puissant, qui envoie le bien et le mal sur la terre, et qui d'un mouvement de ses sourcils fait trembler les dieux et les hommes. On dressait des autels, on fesait des sacrifices à des dieux subalternes, et dépendans du Dieu suprême. Il n'y a pas un seul monument de l'antiquité où le nom de souverain du ciel soit donné à un dieu secondaire, à Mercure, à Apollon, à Mars. La foudre a toujours été l'attribut du maître.

L'idée d'un Etre souverain, de sa providence, de ses décrets éternels, se trouve chez tous les philosophes et chez tous les poëtes. Enfin il est peut-être aussi injuste de penser que les anciens égalassent les héros, les génies, les dieux inférieurs, à celui qu'ils appellent *le père et le maître des dieux*, qu'il serait ridicule de penser que nous associons à Dieu les bienheureux et les anges.

Vous demandez ensuite si les anciens philosophes et les législateurs ont puisé chez les Juifs, ou si les Juifs ont pris chez eux. Il faut s'en rapporter à Philon : il avoue qu'avant la traduction des Septante, les étrangers n'avaient aucune connaissance des livres de sa nation. Les grands peuples ne peuvent tirer leurs lois et leurs connaissances d'un petit peuple obscur et esclave. Les Juifs n'avaient pas même de livres du temps d'Osias. On trouva par hasard sous son règne le seul exemplaire de la loi qui existât. Ce peuple, depuis qu'il fut captif à Babylone, ne connut d'autre alphabet que le chaldéen ; il ne fut renommé pour aucun art, pour aucune manufacture de quelque espece qu'elle pût être ; et dans le temps même de Salomon ils étaient obligés de payer chèrement des ouvriers étrangers. Dire que les Egyptiens, les Perses, les Grecs, furent instruits par les Juifs, c'est dire que les Romains apprirent les arts des Bas-Bretons. Les Juifs ne furent jamais ni physiciens, ni géomètres, ni astronomes. Loin d'avoir des écoles publiques pour l'instruction de la jeunesse, leur langue manquait même de terme pour exprimer cette institution. Les peuples du Pérou et du Mexique réglaient bien mieux qu'eux leur année. Leur séjour dans Babylone et dans Alexandrie, pendant lequel des particuliers purent s'instruire, ne forma le peuple que dans l'art de l'usure. Ils ne surent jamais frapper des espèces ; et quand Antiochus Sidètes leur permit d'avoir de la monnaie à leur coin, à peine purent-ils profiter de cette permission pendant quatre ou cinq ans ; encore on prétend que ces espèces furent frappées

dans Samarie. De là vient que les médailles juives sont si rares, et presque toutes fausses. Enfin, vous ne trouverez en eux qu'un peuple ignorant et barbare, qui joint depuis long-temps la plus sordide avarice à la plus détestable superstition et à la plus invincible haine pour tous les peuples, qui les tolèrent et qui les enrichissent. « Il ne faut pourtant « pas les brûler. »

SECTION II.

SUR LA LOI DES JUIFS.

Leur loi doit paraître à tout peuple policé aussi bizarre que leur conduite ; si elle n'était pas divine, elle paraîtrait une loi de sauvages qui commencent à s'assembler en corps de peuple ; et étant divine, on ne saurait comprendre comment elle n'a pas toujours subsisté, et pour eux et pour tous les hommes. (1)

Ce qui est le plus étrange, c'est que l'immortalité de l'ame n'est pas seulement insinuée dans cette loi intitulée Vaïcra et Addebarim, Lévitique et Deutéronome.

Il y est défendu de manger de l'anguille parcequ'elle n'a point d'écailles, ni de lièvre, parceque, dit le Vaïcra, le lièvre rumine et n'a point le pied fendu. Cependant il est vrai que le lièvre a le pied fendu et ne rumine point ; apparemment que les

(1) Voyez MOÏSE.

Juifs avaient d'autres lièvres que les nôtres. Le griffon est immonde, les oiseaux à quatre pieds sont immondes ; ce sont des animaux un peu rares. Quiconque touche une souris ou une taupe est impur. On y défend aux femmes de coucher avec des chevaux et des ânes. Il faut que les femmes juives fussent sujettes à ces galanteries. On y défend aux hommes d'offrir de leur semence à Moloch, et la semence n'est pas là un terme métaphorique, qui signifie des enfans ; il y est répété que c'est de la propre semence du mâle dont il s'agit. Le texte même appelle cette offrande fornication. C'est en quoi ce livre du Vaïcra est très curieux. Il paraît que c'était une coutume dans les déserts de l'Arabie d'offrir ce singulier présent aux dieux, comme il est d'usage, dit-on, à Cochin et dans d'autres pays des Indes, que les filles donnent leur pucelage à un priape de fer dans un temple. Ces deux cérémonies prouvent que le genre humain est capable de tout. Les Cafres, qui se coupent un testicule, sont encore un bien plus ridicule exemple des excès de la superstition.

Une loi non moins étrange chez les Juifs est la preuve de l'adultère. Une femme accusée par son mari doit être présentée aux prêtres ; on lui donne à boire de l'eau de jalousie mêlée d'absinthe et de poussière. Si elle est innocente, cette eau la rend plus belle et plus féconde ; si elle est coupable, les yeux lui sortent de la tête, son ventre enfle, et elle crève devant le Seigneur.

On n'entre point ici dans les détails de tous ces sacrifices, qui ne sont que des opérations de bouchers en cérémonie ; mais il est très important de

remarquer une autre sorte de sacrifice trop commune dans ces temps barbares. Il est expressément ordonné dans le vingt-septième chapitre du Lévitique, d'immoler les hommes qu'on aura voués en anathème au Seigneur. « Point de rançon, dit le « texte, il faut que la victime promise expire. » Voilà la source de l'histoire de Jephté, soit que sa fille ait été réellement immolée, soit que cette histoire soit une copie de celle d'Iphigénie : voilà la source du vœu de Saül, qui allait immoler son fils si l'armée moins superstitieuse que lui n'eût sauvé la vie à ce jeune homme innocent.

Il n'est donc que trop vrai que les juifs suivant leur loi sacrifiaient des victimes humaines. Cet acte de religion s'accorde avec leurs mœurs ; leurs propres livres les représentent égorgeant sans miséricorde tout ce qu'ils rencontrent, et réservant seulement les filles pour leur usage.

Il est très difficile, et il devrait être peu important de savoir en quel temps ces lois furent rédigées telles que nous les avons. Il suffit qu'elles soient d'une très haute antiquité, pour connaître combien les mœurs de cette antiquité étaient grossières et farouches.

SECTION III.

De la dispersion des Juifs.

On a prétendu que la dispersion de ce peuple avait été prédite comme une punition de ce qu'il refuserait de reconnaître Jésus-Christ pour le messie, et l'on affectait d'oublier qu'il était déja dis-

persé par toute la terre connue, long-temps avant Jésus-Christ. Les livres qui nous restent de cette nation singulière ne font aucune mention du retour des dix tribus transportées au-delà de l'Euphrate par Théglat-Phalasar et par Salmanasar son successeur ; et même environ six siecles après Cyrus, qui fit revenir à Jérusalem les tribus de Juda et de Benjamin que Nabuchodonosor avait emmenées dans les provinces de son empire, les Actes des apôtres font foi que, cinquante-trois jours après la mort de Jésus-Christ, il y avait des juifs de toutes les nations qui sont sous le ciel assemblés dans Jérusalem pour la fête de la pentecôte. S. Jacques écrit aux douze tribus dispersées, et Joseph ainsi que Philon mettent des juifs en grand nombre dans tout l'Orient.

Il est vrai que quand on pense au carnage qui s'en fit sous quelques empereurs romains, et à ceux qui ont été répétés tant de fois dans tous les Etats chrétiens, on est étonné que non seulement ce peuple subsiste encore, mais qu'il ne soit pas moins nombreux aujourd'hui qu'il le fut autrefois. Leur nombre doit être attribué à leur exemption de porter les armes, à leur ardeur pour le mariage, à leur coutume de le contracter de bonne heure dans leurs familles, à leur loi de divorce, à leur genre de vie sobre et réglée, à leurs abstinences, à leur travail et à leur exercice.

Leur ferme attachement à la loi mosaïque n'est pas moins remarquable, surtout, si l'on considère leurs fréquentes apostasies lorsqu'ils vivaient sous le gouvernement de leurs rois, de leurs juges, et

à l'aspect de leur temple. Le judaïsme est maintenant de toutes les religions du monde celle qui est le plus rarement abjurée ; et c'est en partie le fruit des persécutions qu'elle a souffertes. Ses sectateurs, martyrs perpétuels de leur croyance, se sont regardés de plus en plus comme la source de toute sainteté, et ne nous ont envisagés que comme des juifs rebelles qui ont changé la loi de Dieu, en suppliciant ceux qui la tenaient de sa propre main.

En effet, si pendant que Jérusalem subsistait avec son temple, les Juifs ont été quelquefois chassés de leur patrie par les vicissitudes des empires, ils l'ont été encore plus souvent par un zèle aveugle dans tous les pays où ils se sont habitués depuis les progrès du christianisme et du mahométisme. Aussi comparent-ils leur religion à une mère que ses deux filles, la chrétienne et la mahométane, ont accablée de mille plaies. Mais quelques mauvais traitemens qu'elle en ait reçus, elle ne laisse pas de se glorifier de leur avoir donné la naissance. Elle se sert de l'une et de l'autre pour embrasser l'univers, tandis que sa vieillesse vénérable embrasse tous les temps.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que les chrétiens ont prétendu accomplir les prophéties en tyrannisant les Juifs qui les leur avaient transmises. Nous avons déjà vu comment l'inquisition fit bannir les Juifs d'Espagne. Réduits à courir de terres en terres, de mers en mers pour gagner leur vie ; partout déclarés incapables de posséder aucun bien-fonds et d'avoir aucun emploi, ils se sont vus obligés de se disperser de lieux en lieux et de ne pouvoir s'établir fixement dans aucune contrée, faute d'appui,

de puisssance pour s'y maintenir, et de lumières dans l'art militaire. Le commerce, profession longtemps méprisée par la plupart des peuples de l'Europe, fut leur unique ressource dans ces siècles barbares ; et comme ils s'y enrichirent nécessairement, on les traita d'infâmes usuriers. Les rois ne pouvant fouiller dans la bourse de leurs sujets, mirent à la torture les Juifs, qu'ils ne regardaient pas comme des citoyens.

Ce qui se passa en Angleterre à leur égard peut donner une idée des vexations qu'ils essuyèrent dans les autres pays. Le roi Jean, ayant besoin d'argent, fit emprisonner les riches juifs de son royaume. Un d'eux, à qui l'on arracha sept dents l'une après l'autre pour avoir son bien, donna mille marcs d'argent à la huitième. Henri III tira d'Aaron, juif d'Yorck, quatorze mille marcs d'argent et dix mille pour la reine. Il vendit les autres juifs de son pays à son frère Richard pour le terme d'une année, afin que ce comte éventrât ceux que le roi avait déja écorchés, comme dit Matthieu Pâris.

En France, on les mettait en prison, on les pillait, on les vendait, on les accusait de magie, de sacrifier des enfans, d'empoisonner les fontaines ; on les chassait du royaume, on les y laissait rentrer pour de l'argent ; et dans le temps même qu'on les tolérait, on les distinguait des autres habitans par des marques infamantes. Enfin, par une bizarrerie inconcevable, tandis qu'on les brûlait ailleurs pour leur faire embrasser le christianisme, on confisquait en France le bien des juifs qui se fesaient chrétiens. Charles VI, par un édit donné à Bas-

ville, le 4 avril 1392, abrogea cette coutume tyrannique, laquelle, suivant le bénédictin Mabillon, s'était introduite pour deux raisons.

Premièrement, pour éprouver la foi de ces nouveaux convertis, n'étant que trop ordinaire à ceux de cette nation de feindre de se soumettre à l'Evangile pour quelque intérêt temporel, sans changer cependant intérieurement de croyance.

Secondement, parceque comme leurs biens venaient pour la plupart de l'usure, la pureté de la morale chrétienne semblait exiger qu'ils en fissent une restitution générale, et c'est ce qui s'exécutait par la confiscation.

Mais la véritable raison de cet usage, que l'auteur de l'Esprit des lois a si bien développée, était une espèce de droit d'amortissement pour le prince ou pour les seigneurs, des taxes qu'ils levaient sur les Juifs comme serfs mainmortables, auxquels ils succédaient. Or ils étaient privés de ce bénéfice lorsque ceux-ci venaient à se convertir à la foi chrétienne.

Enfin, proscrits sans cesse de chaque pays, ils trouvèrent ingénieusement le moyen de sauver leurs fortunes, et de rendre pour jamais leurs retraites assurées. Chassés de France sous Philippe le long, en 1318, ils se réfugièrent en Lombardie, y donnèrent aux négocians des lettres sur ceux à qui ils avaient confié leurs effets en partant, et ces lettres furent acquittées. L'invention admirable des lettres de change sortit du sein du désespoir, et pour lors seulement le commerce put éluder la violence et se maintenir par tout le monde.

SECTION IV.

RÉPONSE A QUELQUES OBJECTIONS.

Lettres à MM. Joseph Ben Jonathan, Aaron Mathathaï, et David Wincker.

PREMIERE LETTRE.

Messieurs,

Lorsque M. Medina, votre compatriote, me fit à Londres une banqueroute de vingt mille francs, il y a quarante-quatre ans, il me dit « que ce n'était pas « sa faute, qu'il était malheureux, qu'il n'avait ja- « mais été enfant de Bélial, qu'il avait toujours tâché « de vivre en fils de Dieu, c'est-à-dire en honnête « homme, en bon israélite ». Il m'attendrit, je l'embrassai ; nous louâmes Dieu ensemble ; et je perdis quatre-vingts pour cent.

Vous devez savoir que je n'ai jamais haï votre nation. Je ne hais personne, pas même Fréron.

Loin de vous haïr, je vous ai toujours plaints. Si j'ai été quelquefois un peu goguenard, comme l'était le bon pape Lambertini mon protecteur, je n'en suis pas moins sensible. Je pleurais à l'âge de seize ans quand on me disait qu'on avait brûlé à Lisbonne une mère et une fille pour avoir mangé debout un peu d'agneau cuit avec des laitues, le quatorzième jour de la lune rousse; et je puis vous assurer que l'extrême beauté qu'on vantait dans cette fille n'entra point dans la source de mes larmes, quoiqu'elle

dût augmenter dans les spectateurs l'horreur pour les assassins, et la pitié pour la victime.

Je ne sais comment je m'avisai de faire un poëme épique à l'âge de vingt ans. (Savez-vous ce que c'est qu'un poëme épique ? pour moi, je n'en savais rien alors.) Le législateur Montesquieu n'avait point encore écrit ses Lettres persanes, que vous me reprochez d'avoir commentées, et j'avais déja dit tout seul, en parlant d'un monstre que vos ancêtres ont bien connu, et qui a même encore aujourd'hui quelques dévots :

Il vient ; le Fanatisme est son horrible nom :
Enfant dénaturé de la religion,
Armé pour la défendre, il cherche à la détruire,
Et reçu dans son sein l'embrasse et la déchire.
C'est lui qui dans Raba, sur les bords de l'Arnon,
Guidait les descendans du malheureux Ammon,
Quand à Moloc leur dieu des mères gémissantes
Offraient de leurs enfans les entrailles fumantes.
Il dicta de Jephté le serment inhumain :
Dans le cœur de sa fille il conduisit sa main.
C'est lui qui, de Calchas ouvrant la bouche impie,
Demanda par sa voix la mort d'Iphigénie.
France, dans tes forêts il habita long-temps.
A l'affreux Teutatès il offrit ton encens.
Tu n'as point oublié ces sacrés homicides
Qu'à tes indignes dieux présentaient tes druides.
Du haut du Capitole il criait aux païens :
Frappez, exterminez, déchirez les chrétiens.
Mais lorsqu'au fils de Dieu Rome enfin fut soumise,
Du Capitole en cendre il passa dans l'Eglise ;
Et dans les cœurs chrétiens inspirant ses fureurs,
De martyrs qu'ils étaient, les fit persécuteurs.

Dans Londre il a formé la secte turbulente
Qui sur un roi trop faible a mis sa main sanglante ;
Dans Madrid, dans Lisbonne, il allume ces feux,
Ces bûchers solennels où des juifs malheureux
Sont tous les ans en pompe envoyés par des prêtres,
Pour n'avoir point quitté la foi de leurs ancêtres.

Vous voyez bien que j'étais dès-lors votre serviteur, votre ami, votre frère, quoique mon père et ma mère m'eussent conservé mon prépuce.

Je sais que l'instrument ou prépucé, ou déprépucé, a causé des querelles bien funestes. Je sais ce qu'il en a coûté à Pâris fils de Priam, et à Ménélas frère d'Agamemnon. J'ai assez lu vos livres pour ne pas ignorer que Sichem fils d'Hémor viola Dina fille de Lia, laquelle n'avait que cinq ans tout au plus, mais qui était fort avancée pour son âge. Il voulut l'épouser ; les enfans de Jacob, frères de la violée, la lui donnèrent en mariage, à condition qu'il se ferait circoncire lui et tout son peuple. Quand l'opération fut faite, et que tous les Sichemites, ou Sichimites, étaient au lit dans les douleurs de cette besogne, les saints patriarches Simon et Lévi les égorgèrent tous l'un après l'autre. Mais après tout, je ne crois pas qu'aujourd'hui le prépuce doive produire de si abominables horreurs ; je ne pense pas sur-tout que les hommes doivent se haïr, se détester, s'anathématiser se damner réciproquement le samedi et le dimanche pour un petit bout de chair de plus ou de moins.

Si j'ai dit que quelques déprépucés ont rogné les espèces à Metz, à Francfort-sur-l'Oder, et à Varsovie (ce dont je ne me souviens pas), je leur en demande

pardon; car étant près de finir mon pélerinage, je ne veux point me brouiller avec Israël.

J'ai l'honneur d'être, comme on dit,

Votre, etc.

SECONDE LETTRE.

De l'antiquité des Juifs.

Messieurs,

Je suis toujours convenu, à mesure que j'ai lu quelques livres d'histoire pour m'amuser, que vous êtes une nation assez ancienne, et que vous datez de plus loin que les Teutons, les Celtes, les Velches, les Sicambres, les Bretons, les Slavons, les Angles, et les Hurons. Je vous vois rassemblés en corps de peuple dans une capitale nommée tantôt Hershalaïm, tantôt Shaheb, sur la montagne Moriah, et sur la montagne Sion, auprès d'un désert, dans un terrain pierreux, près d'un petit torrent qui est à sec six mois de l'année.

Lorsque vous commençâtes à vous affermir dans ce coin (je ne dirai pas de terre, mais de cailloux), il y avait environ deux siècles que Troie était détruite par les Grecs;

Medon était archonte d'Athènes;

Ekestrates régnait dans Lacédémone;

Latinus Silvius régnait dans le Latium;

Osochor en Egypte.

Les Indes étaient florissantes depuis une longue suite de siècles.

C'était le temps le plus illustre de la Chine; l'em-

pereur Tchinvang régnait avec gloire sur ce vaste empire ; toutes les sciences y étaient cultivées ; et les annales publiques portent que le roi de la Cochinchine étant venu saluer cet empereur Tchinvang, il en reçut en présent une boussole. Cette boussole aurait bien servi à votre Salomon pour les flottes qu'il envoyait au beau pays d'Ophir, que personne n'a jamais connu.

Ainsi après les Chaldéens, les Syriens, les Perses, les Phéniciens, les Egyptiens, les Grecs, les Indiens, les Chinois, les Latins, les Toscans, vous êtes le premier peuple de la terre qui ait eu quelque forme de gouvernement connue.

Les Banians, les Guèbres, sont avec vous les seuls peuples qui, dispersés hors de leur patrie, ont conservé leurs anciens rites; car je ne compte pas les petites troupes égyptiennes qu'on appelait Zingari en Italie, Cipsi en Angleterre, Bohèmes en France, lesquelles avaient conservé les antiques cérémonies du culte d'Isis, le sistre, les cymbales, les crotales, la danse d'Isis, la prophétie, et l'art de voler les poules dans les basses-cours. Ces troupes sacrées commencent à disparaître de la face de la terre, tandis que leurs pyramides appartiennent encore aux Turcs, qui n'en seront peut-être pas toujours les maîtres, non plus que d'Hershalaïm ; tant la figure de ce monde passe !

Vous dites que vous êtes établis en Espagne dès le temps de Salomon. Je le crois; et même j'oserais penser que les Phéniciens purent y conduire quelques Juifs long-temps auparavant, lorsque vous fûtes esclaves en Phénicie après les horribles massa-

ores que vous dites avoir été commis par *Cartouche* Josué et par *Cartouche* Caleb.

Vos livres disent en effet (1) que vous fûtes réduits en servitude sous Cusan Rasathaïm, roi d'Aram-Naharaïm, pendant huit ans, et sous Eglon (2), roi de Moab, pendant dix-huit ans, puis sous Jabin (3), roi de Canaan, pendant vingt ans ; puis dans le petit canton de Madian dont vous étiez venus, et où vous vécûtes dans des cavernes pendant sept ans.

Puis en Galaad pendant dix-huit ans (4), quoique Jaïr votre prince eût trente fils, montés chacun sur un bel ânon.

Puis sous les Phéniciens, nommés par vous Philistins, pendant quarante ans, jusqu'à ce qu'enfin le Seigneur Adonaï envoya Samson, qui attacha trois cents renards l'un à l'autre par la queue, et tua mille

(1) Juges, chap. III.

(2) C'est ce même Eglon, roi de Moab, qui fut si saintement assassiné au nom du Seigneur par Aod l'ambidextre, lequel lui avait fait serment de fidélité ; et c'est ce même Aod qui fut si souvent réclamé à Paris par les prédicateurs de la ligue. « Il nous faut un Aod, il nous « faut un Aod » ; ils crièrent tant qu'ils en trouvèrent un.

(3) C'est sous ce Jabin que la bonne femme Jahel assassina le capitaine Sizara, en lui enfonçant un clou dans la cervelle, lequel clou le cloua fort avant dans la terre. Quel maître clou et quelle maîtresse femme que cette Jahel ! on ne lui peut comparer que Judith ; mais Judith a paru bien supérieure, car elle coupa la tête à son amant dans son lit après lui avoir donné ses tendres faveurs. Rien n'est plus héroïque et plus édifiant.

(4) Juges, chap. X.

Phéniciens avec une mâchoire d'âne, de laquelle il sortit une belle fontaine d'eau pure, qui a été très bien représentée à la comédie italienne.

Voilà, de votre aveu, quatre-vingt-seize ans de captivité dans la terre promise. Or il est très probable que les Tyriens, qui étaient les facteurs de toutes les nations, et qui naviguaient jusque sur l'Océan, achetèrent plusieurs esclaves juifs, et les menèrent à Cadix, qu'ils fondèrent. Vous voyez que vous êtes bien plus anciens que vous ne pensiez. Il est très probable en effet que vous avez habité l'Espagne plusieurs siècles avant les Romains, les Goths, les Vandales, et les Maures.

Non seulement je suis votre ami, votre frère, mais de plus votre généalogiste.

Je vous supplie, messieurs, d'avoir la bonté de croire que je n'ai jamais cru, que je ne crois point, et que je ne croirai jamais que vous soyez descendus de ces voleurs de grand chemin à qui le roi Actisan fit couper le nez et les oreilles, et qu'il envoya, selon le rapport de Diodore de Sicile (1), dans le désert qui est entre le lac Sirbon et le mont Sinaï, désert affreux où l'on manque d'eau et de toutes les choses nécessaires à la vie. Ils firent des filets pour prendre des cailles qui les nourrirent pendant quelques semaines, dans le temps du passage des oiseaux.

Des savans ont prétendu que cette origine s'accorde parfaitement avec votre histoire. Vous dites vous-mêmes que vous habitâtes ce désert, que vous

(1) Diodore de Sicile, liv. I, section 2, chap. XII.

y manquâtes d'eau, que vous y vécûtes de cailles, qui en effet y sont très abondantes. Le fond de vos récits semble confirmer celui de Diodore de Sicile; mais je n'en crois que le Pentateuque. L'auteur ne dit point qu'on vous ait coupé le nez et les oreilles. Il me semble même (autant qu'il m'en peut souvenir, car je n'ai pas Diodore sous ma main) qu'on ne vous coupa que le nez. Je ne me souviens plus où j'ai lu que les oreilles furent de la partie; je ne sais point si c'est dans quelques fragmens de Manéthon, cité par S. Ephrem.

Le secrétaire qui m'a fait l'honneur de m'écrire en votre nom, a beau m'assurer que vous volâtes pour plus de neuf millions d'effets en or monnayé ou orfévri, pour aller faire votre tabernacle dans le désert, je soutiens que vous n'emportâtes que ce qui vous appartenait légitimement, en comptant les intérêts à quarante pour cent, ce qui était le taux légitime.

Quoi qu'il en soit, je certifie que vous êtes d'une très bonne noblesse, et que vous étiez seigneurs d'Hershalaïm long-temps avant qu'il fût question dans le monde de la maison de Suabe, de celles d'Anhalt, de Saxe et de Bavière.

Il se peut que les nègres d'Angola et ceux de Guinée soient beaucoup plus anciens que vous, et qu'ils aient adoré un beau serpent avant que les Egyptiens aient connu leur Isis et que vous ayez habité auprès du lac Sirbon; mais les nègres ne nous ont pas encore communiqué leurs livres.

TROISIEME LETTRE.

Sur quelques chagrins arrivés au peuple de Dieu.

Loin de vous accuser, messieurs, je vous ai toujours regardés avec compassion. Permettez-moi de vous rappeler ici ce que j'ai lu dans le discours préliminaire de l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations, et sur l'Histoire générale. On y trouve deux cent trente-neuf mille vingt juifs égorgés les uns par les autres, depuis l'adoration du veau d'or jusqu'à la prise de l'arche par les Philistins : laquelle coûta la vie à cinquante mille soixante et dix juifs, pour avoir osé regarder l'arche; tandis que ceux qui l'avaient prise si insolemment à la guerre en furent quittes pour des hémorrhoïdes, et pour offrir à vos prêtres cinq rats d'or et cinq anus d'or (1). Vous m'avouerez que deux cent trente-neuf mille vingt hommes massacrés par vos compatriotes, sans

(1) Plusieurs théologiens, qui sont la lumière du monde, ont fait des commentaires sur ces rats d'or et sur ces anus d'or. Ils disaient que les metteurs-en-œuvre philistins étaient bien adroits, qu'il est très difficile de sculpter en or un trou du cu bien reconnaissable sans y joindre deux fesses, et que c'était une étrange offrande au Seigneur qu'un trou du cu. D'autres théologiens disaient que c'était aux sodomites à présenter cette offrande. Mais enfin ils ont abandonné cette dispute. Ils s'occupent aujourd'hui de convulsions, de billets de confession, et d'extrême-onction donnée la baïonnette au bout du fusil.

compter tout ce que vous perdîtes dans vos alternatives de guerre et de servitude, devaient faire un grand tort à une colonie naissante.

Comment puis-je ne vous pas plaindre en voyant dix de vos tribus absolument anéanties, ou peut-être réduites à deux cents familles, qu'on retrouve, dit-on, à la Chine et dans la Tartarie ?

Pour les deux autres tribus, vous savez ce qui leur est arrivé. Souffrez donc ma compassion, et ne m'imputez pas de mauvaise volonté.

QUATRIEME LETTRE.

Sur la femme à Michas.

Trouvez bon que je vous demande ici quelques éclaircissemens sur un fait singulier de votre histoire. Il est peu connu des dames de Paris et des personnes du bon ton.

Il n'y avait pas trente-huit ans que votre Moïse était mort, lorsque la femme à Michas, de la tribu de Benjamin, perdit onze cents sicles, qui valent, dit-on, environ six cents livres de notre monnaie. Son fils les lui rendit (1), sans que le texte nous apprenne s'il ne les avait pas volés. Aussitôt la bonne juive en fait faire des idoles, et leur construit une petite chapelle ambulante, selon l'usage. Un lévite de Bethléem s'offrit pour la desservir, moyennant dix francs par an, deux tuniques, et *bouche à cour*, comme on disait autrefois.

(1) Juges, chap. XXVII.

Une tribu alors (qu'on appela depuis la tribu de Dan) passa auprès de la maison de la Michas, en cherchant s'il n'y avait rien à piller dans le voisinage. Les gens de Dan sachant que la Michas avait chez elle un prêtre, un voyant, un devin, un rhoé, s'enquirent de lui si leur voyage serait heureux, s'il y aurait quelque bon coup à faire. Le lévite leur promit un plein succès. Ils commencèrent par voler la chapelle de la Michas, et lui prirent jusqu'à son lévite. La Michas et son mari eurent beau crier : *Vous emportez mes dieux, et vous me volez mon prêtre*, on les fit taire, et on alla mettre tout à feu et à sang par dévotion dans la petite bourgade de Dan, dont la tribu prit le nom.

Ces flibustiers conservèrent une grande reconnaissance pour les dieux de la Michas, qui les avaient si bien servis. Ces idoles furent placées dans un beau tabernacle. La foule des dévots augmenta, il fallut un nouveau prêtre, il s'en présenta un.

Ceux qui ne connaissent pas votre histoire ne devineront jamais qui fut ce chapelain; vous le savez, messieurs, c'était le propre petit-fils de Moïse, un nommé Jonathan, fils de Gerson fils de Moïse et de la fille à Jéthro.

Vous conviendrez avec moi que la famille de Moïse était un peu singulière. Son frère à l'âge de cent ans jette un veau d'or en fonte et l'adore ; son petit-fils se fait aumônier des idoles pour de l argent. Cela ne prouverait-il pas que votre religion n'était pas encore faite, et que vous tâtonnâtes long-temps avant d'être de parfaits israélites tels que vous l'êtes aujourd'hui ?

Vous répondez à ma question que notre S. Pierre Simon Barjone en a fait autant, et qu'il commença son apostolat par renier son maître. Je n'ai rien à répliquer, sinon qu'il faut toujours se défier de soi. Et je me défie si fort de moi-même, que je finis ma lettre en vous assurant de toute mon indulgence, et en vous demandant la vôtre.

CINQUIEME LETTRE.

Assassinats juifs. Les Juifs ont-ils été anthropophages ? leurs mères ont-elles couché avec des boucs ? les pères et mères ont-ils immolé leurs enfans ? et de quelques autres belles actions du peuple de Dieu.

Messieurs,

J'ai un peu gourmandé votre secrétaire. Il n'est pas dans la civilité de gronder les valets d'autrui devant leurs maîtres ; mais l'ignorance orgueilleuse révolte dans un chrétien qui se fait valet d'un juif. Je m'adresse directement à vous, pour n'avoir plus affaire à votre livrée.

Calamités juives et grands assassinats.

Permettez-moi d'abord de m'attendrir sur toutes vos calamités ; car outre les deux cent trente-neuf mille vingt israélites, tués par l'ordre du Seigneur, je vois la fille de Jephté immolée par son père. *Il lui fit comme il l'avait voué.* Tournez-vous de tous les sens ; tordez le texte, disputez contre les pères de

l'Eglise : il lui fit comme il avait voué ; et il avait voué d'égorger sa fille pour remercier le Seigneur. Belle action de grâces !

Oui, vous avez immolé des victimes humaines au Seigneur, mais consolez-vous, je vous ai dit souvent que nos Velches et toutes les nations en firent autant autrefois. Voilà M. de Bougainville qui revient de l'isle de Taïti, de cette isle de Cythère dont les habitans paisibles, doux, humains, hospitaliers, offrent aux voyageurs tout ce qui est en leur pouvoir, les fruits les plus délicieux et les filles les plus belles, les plus faciles de la terre. Mais ces peuples ont leurs jongleurs ; et ces jongleurs les forcent à sacrifier leurs enfans à des magots qu'ils appellent leurs dieux.

Je vois soixante et dix frères d'Abimelech écrasés sur une même pierre par cet Abimelech fils de Gédéon et d'une coureuse. Ce fils de Gédéon était mauvais parent ; et ce Gédéon, l'ami de Dieu, était bien débauché.

Votre lévite qui vient sur son âne à Gabaa ; les Gabaonites qui veulent le violer, sa pauvre femme qui est violée à sa place, et qui meurt à la peine, la guerre civile qui en est la suite, toute votre tribu de Benjamin exterminée, à six cents hommes près, me font une peine que je ne puis vous exprimer.

Vous perdez tout d'un coup cinq belles villes que le Seigneur vous destinait au bout du lac de Sodome, et cela pour un attentat inconcevable contre la pudeur de deux anges. En vérité, c'est bien pis que ce dont on accuse vos mères avec les boucs. Comment n'aurais-je pas la plus grande pitié pour

vous, quand je vois le meurtre, la bestialité, constatés chez vos ancêtres qui sont nos premiers pères spirituels et nos proches parens selon la chair? Car enfin, si vous descendez de Sem, nous descendons de son frère Japhet. Nous sommes évidemment cousins.

Roitelets, ou Melchim juifs.

Votre Samuel avait bien raison de ne pas vouloir que vous eussiez des roitelets; car presque tous vos roitelets sont des assassins, à commencer par David qui assassine Miphiboseth fils de Jonathas son tendre ami qu'*il aimait d'un amour plus grand que l'amour des femmes,* qui assassine Uriah le mari de sa Bethzabée, qui assassine jusqu'aux enfans qui tettent dans les villages alliés de son protecteur Achis; qui commande en mourant qu'on assassine Joab son général, et Semei son conseiller; à commencer, dis-je, par ce David et par Salomon qui assassine son propre frère Adonias embrassant en vain l'autel; et à finir par Hérode-le-Grand qui assassine son beau-frère, sa femme, tous ses parens, et ses enfans même.

Je ne vous parle pas des quatorze mille petits garçons que votre roitelet, ce grand Hérode, fit égorger dans le village de Bethléem; ils sont enterrés, comme vous le savez, à Cologne avec nos onze mille vierges; et on voit encore un de ces enfans tout entier. Vous ne croyez pas à cette histoire authentique parcequ'elle n'est pas dans votre canon, et que votre Flavien Josephe n'en a rien dit. Je ne vous parle pas des onze cent mille hommes

tués dans la seule ville de Jérusalem pendant le siège qu'en fit Titus.

Par ma foi, la nation chérie est une nation bien malheureuse.

SI LES JUIFS ONT MANGÉ DE LA CHAIR HUMAINE.

Parmi vos calamités, qui m'ont fait tant de fois frémir, j'ai toujours compté le malheur que vous avez eu de manger de la chair humaine. Vous dites que cela n'est arrivé que dans les grandes occasions, que ce n'est pas vous que le Seigneur invitait à sa table pour manger le cheval et le cavalier, que c'étaient les oiseaux qui étaient les convives; je le veux croire. (1)

SI LES DAMES JUIVES COUCHÈRENT AVEC DES BOUCS.

Vous prétendez que vos mères n'ont pas couché avec des boucs, ni vos pères avec des chèvres. Mais dites-moi, Messieurs, pourquoi vous êtes le seul peuple de la terre à qui les lois aient jamais fait une pareille défense? Un législateur se serait-il jamais avisé de promulguer cette loi bizarre, si le délit n'avait pas été commun?

SI LES JUIFS IMMOLÈRENT DES HOMMES.

Vous osez assurer que vous n'immoliez pas des victimes humaines au Seigneur; et qu'est-ce donc

---

(1) Voyez ANTHROPOPHAGE.

que le meurtre de la fille de Jephté, réellement immolée, comme nous l'avons déja prouvé par vos propres livres?

Comment expliquerez-vous l'anathême des trente-deux pucelles qui furent le partage du Seigneur quand vous prîtes chez les Madianites trente-deux mille pucelles et soixante et un mille ânes? Je ne vous dirai pas ici qu'à ce compte il n'y avait pas deux ânes par pucelle; mais je vous demanderai ce que c'était que cette part du Seigneur. Il y eut, selon votre livre des Nombres, seize mille filles pour vos soldats, seize mille filles pour vos prêtres: et sur la part des soldats on préleva trente-deux filles pour le Seigneur. Qu'en fit-on? vous n'aviez point de religieuses. Qu'est-ce que la part du Seigneur dans toutes vos guerres, sinon du sang?

Le prêtre Samuel ne hacha-t-il pas en morceaux le roitelet Agag, à qui le roitelet Saül avait sauvé la vie? ne le sacrifia-t-il pas comme la part du Seigneur?

Ou renoncez à vos livres auxquels je crois fermement, selon la décision de l'Eglise; ou avouez que vos pères ont offert à Dieu des fleuves de sang humain, plus que n'a jamais fait aucun peuple du monde.

Des trente-deux mille pucelles, des soixante et quinze mille boeufs, et du fertile desert de Madian.

Que votre secrétaire cesse de tergiverser, d'équivoquer sur le camp des Madianites et sur leurs vil-

lages. Je me soucie bien que ce soit dans un camp ou dans un village de cette petite contrée misérable et déserte, que votre prêtre-boucher (Eléazar) général des armées juives, ait trouvé soixante et douze mille bœufs, soixante et un mille ânes, six cent soixante et quinze mille brebis, sans compter les béliers et les agneaux !

Or, si vous prîtes trente-deux mille petites filles, il y avait apparemment autant de petits garçons, autant de pères et de mères. Cela irait probablement à cent vingt-huit mille captifs, dans un désert où l'on ne boit que de l'eau saumâtre, où l'on manque de vivres, et qui n'est habité que par quelques Arabes vagabonds au nombre de deux ou trois mille tout au plus. Vous remarquerez d'ailleurs que ce pays affreux n'a pas plus de huit lieues de long et de large sur toutes les cartes.

Mais qu'il soit aussi grand, aussi fertile, aussi peuplé que la Normandie ou le Milanais, cela ne m'importe : je m'en tiens au texte qui dit que la part du Seigneur fut de trente-deux filles. Confondez tant qu'il vous plaira le Madian près de la mer Rouge avec le Madian près de Sodome ; je vous demanderai toujours compte de mes trente-deux pucelles.

Votre secrétaire a-t-il été chargé par vous de supputer combien de bœufs et de filles peut nourrir le beau pays de Madian ?

J'habite un canton, Messieurs, qui n'est pas la terre promise ; mais nous avons un lac beaucoup plus beau que celui de Sodome. Notre sol est d'une bonté très médiocre. Votre secrétaire me dit qu'un

arpent de Madian peut nourrir trois bœufs; je vous assure, Messieurs, que chez moi un arpent ne nourrit qu'un bœuf. Si votre secrétaire veut tripler le revenu de mes terres, je lui donnerai de bons gages, et je ne le paierai pas en rescriptions sur les receveurs généraux. Il ne trouvera pas dans tout le pays de Madian une meilleure condition que chez moi. Mais malheureusement cet homme ne s'entend pas mieux en bœufs qu'en veaux d'or.

A l'égard des trente-deux mille pucelages, je lui en souhaite. Notre petit pays est de l'étendue de Madian; il contient environ quatre mille ivrognes, une douzaine de procureurs, deux hommes d'esprit, et quatre mille personnes du beau sexe, qui ne sont pas toutes jolies. Tout cela monte à environ huit mille personnes, supposé que le greffier qui m'a produit ce compte n'ait pas exagéré de moitié selon sa coutume. Vos prêtres et les nôtres auraient peine à trouver dans mon pays trente-deux mille pucelles pour leur usage. C'est ce qui me donne de grands scrupules sur les dénombremens du peuple romain, du temps que son empire s'étendait à quatre lieues du mont Tarpéien, et que les Romains avaient une poignée de foin au haut d'une perche pour enseignes. Peut-être ne savez-vous pas que les Romains passèrent cinq cents années à piller leurs voisins, avant d'avoir aucun historien, et que leurs dénombremens sont fort suspects ainsi que leurs miracles.

A l'égard des soixante et un mille ânes qui furent le prix de vos conquêtes en Madian, c'est assez parler d'ânes.

DES ENFANS JUIFS IMMOLÉS PAR LEURS MÈRES.

Je vous dis que vos pères ont immolé leurs enfans, et j'appelle en témoignage vos prophêtes. Isaïe leur reproche ce crime de Cannibales (1): « Vous immolez aux dieux vos enfans dans des tor« rens sous des pierres. »

Vous m'allez dire que ce n'était pas au Seigneur Adonaï que les femmes sacrifiaient les fruits de leurs entrailles; que c'était à quelque autre dieu. Il importe bien vraiment que vous ayez appelé Melkom ou Sadaï, ou Baal ou Adonaï, celui à qui vous immoliez vos enfans! ce qui importe, c'est que vous ayez été des parricides. C'était, dites-vous, à des idoles étrangères que vos pères fesaient ces offrandes. Eh bien, je vous plains encore davantage de descendre d'aïeux parricides et idolâtres. Je gémirai avec vous de ce que vos pères furent toujours idolâtres pendant quarante ans dans le désert de Sinaï, comme le disent expressément Jérémie, Amos, et S. Etienne.

Vous étiez idolâtres du temps des juges; et le petit-fils de Moïse était prêtre de la tribu de Dan, idolâtre tout entière, comme nous l'avons vu; car il faut insister, inculquer, sans quoi tout s'oublie.

Vous étiez idolâtres sous vos rois; vous n'avez été fidèles à un seul Dieu qu'après qu'Esdras eut restauré vos livres. C'est là que votre véritable culte non

(1) Isaïe, chap. LVII, v. 7

interrompu commence. Et par une providence incompréhensible de l'Etre suprême, vous avez été les plus malheureux de tous les hommes depuis que vous avez été les plus fidèles, sous les rois de Syrie, sous les rois d'Egypte, sous Hérode l'Iduméen, sous les Romains, sous les Persans, sous les Arabes, sous les Turcs, jusqu'au temps où vous me faites l'honneur de m'écrire, et où j'ai celui de vous répondre.

SIXIEME LETTRE.

Sur la beauté de la terre promise.

Ne me reprochez pas de ne vous point aimer : je vous aime tant, que je voudrais que vous fussiez tous dans Hershalaïm au lieu des Turcs qui dévastent tout votre pays, et qui ont bâti cependant une assez belle mosquée sur les fondemens de votre temple et sur la plate-forme construite par votre Hérode.

Vous cultiveriez ce malheureux désert comme vous l'avez cultivé autrefois, vous porteriez encore de la terre sur la croupe de vos montagnes arides ; vous n'auriez pas beaucoup de blé, mais vous auriez d'assez bonnes vignes, quelques palmiers, des oliviers, et des pâturages.

Quoique la Palestine n'égale pas la Provence, et que Marseille seule soit supérieure à toute la Judée qui n'avait pas un port de mer ; quoique la ville d'Aix soit dans une situation incomparablement plus belle que Jérusalem, vous pourriez faire de

votre terrain à peu-près ce que les Provençaux ont fait du leur. Vous exécuteriez à plaisir dans votre détestable jargon votre détestable musique.

Il est vrai que vous n'auriez point de chevaux, parcequ'il n'y a que des ânes vers Hershalaim, et qu'il n'y a jamais eu que des ânes. Vous manqueriez souvent de froment, mais vous en tireriez d'Egypte ou de la Syrie.

Vous pourriez voiturer des marchandises à Damas, à Seïde, sur vos ânes, ou même sur des chameaux que vous ne connûtes jamais du temps de vos melchims, et qui vous seraient d'un grand secours. Enfin, un travail assidu, pour lequel l'homme est né, rendrait fertile cette terre que les seigneurs de Constantinople et de l'Asie mineure négligent.

Elle est bien mauvaise cette terre promise. Connaissez-vous S. Jérôme ? c'était un prêtre chrétien ; vous ne lisez point les livres de ces gens-là. Cependant il a demeuré très long-temps dans votre pays ; c'était un très docte personnage, peu endurant, à la vérité, et prodigue d'injures quand il était contredit ; mais sachant votre langue mieux que vous, parcequ'il était bon grammairien. L'étude était sa passion dominante, la colère n'était que la seconde. Il s'était fait prêtre avec son ami Vincent, à condition qu'ils ne diraient jamais la messe ni vêpres (1), de peur d'être trop interrompus dans leurs études ; car étant directeurs de femmes et de filles, s'ils avaient été obligés encore de vaquer aux œuvres

(1) C'est-à-dire qu'ils ne feraient aucune fonction sacerdotale.

presbytériales, il ne leur serait pas resté deux heures dans la journée pour le grec, le chaldéen, et l'idiôme judaïque. Enfin, pour avoir plus de loisir, Jérôme se retira tout-à-fait chez les Juifs, à Bethléem, comme l'évêque d'Avranches Huet se retira chez les jésuites à la maison professe, rue Saint-Antoine, à Paris.

Jérôme se brouilla, il est vrai, avec l'évêque de Jérusalem nommé Jean, avec le célèbre prêtre Rufin, avec plusieurs de ses amis : car, ainsi que je l'ai déja dit, Jérôme était colere et plein d'amour propre ; et S. Augustin l'accuse d'être inconstant et léger (1); mais enfin il n'en était pas moins saint, il n'en était pas moins docte; son témoignage n'en est pas moins recevable sur la nature du misérable pays dans lequel son ardeur pour l'étude et sa mélancolie l'avaient confiné.

Ayez la complaisance de lire sa lettre à Dardanus, écrite l'an 414 de notre ère vulgaire, qui est, suivant le comput juif, l'an du monde 4000, ou 4001, ou 4003, ou 4004, comme on voudra.

« (2) Je prie ceux qui prétendent que le peuple « juif, après sa sortie d'Egypte, prit possession de « ce pays qui est devenu pour nous, par la passion

(1) En récompense Jérôme écrit à Augustin dans sa cent-quatorzième lettre : Je n'ai point critiqué vos ouvrages, car je ne les ai jamais lus; et si je voulais les critiquer, je pourrais vous faire voir que vous n'entendez point les pères grecs..... Vous ne savez pas même ce dont vous parlez.

(2) Lettre très importante de Jérôme.

« et la résurrection du Sauveur, une véritable terre « de promesse ; je les prie, dis-je, de nous faire voir « ce que ce peuple en a possédé. Tout son domaine « ne s'étendait que depuis Dan jusqu'à Bersabée, « c'est-à-dire l'espace de cent soixante milles de lon- « gueur. L'Ecriture sainte n'en donne pas davantage « à David et à Salomon........ J'ai honte de dire « quelle est la largeur de la terre promise, et je « crains que les païens ne prennent de là occasion « de blasphémer. On ne compte que quarante et six « milles depuis Joppé jusqu'à notre petit bourg de « Bethléem, après quoi on ne trouve plus qu'un af- « freux désert. »

Lisez aussi la lettre à une de ses dévotes, où il dit qu'il n'y a que des cailloux et point d'eau à boire de Jérusalem à Bethléem; mais plus loin, vers le Jourdain, vous auriez d'assez bonnes vallées dans ce pays hérissé de montagnes pelées. C'était véritablement une contrée de lait et de miel, comme vous disiez, en comparaison de l'abominable désert d'Oreb et de Sinaï dont vous êtes originaires. La Champagne pouilleuse est la terre promise par rapport à certains terrains des landes de Bordeaux. Les bords de l'Aar sont la terre promise en comparaison des petits cantons suisses. Toute la Palestine est un fort mauvais terrain en comparaison de l'Egypte, dont vous dites que vous sortîtes en voleurs ; mais c'est un pays délicieux si vous le comparez aux déserts de Jérusalem, de Nazareth, de Sodome, d'Oreb, de Sinaï, de Cadès-Barné, etc.

Retournez en Judée le plutôt que vous pourrez. Je vous demande seulement deux ou trois familles

hébraïques pour établir au mont Krapac, où je demeure, un petit commerce nécessaire. Car si vous êtes de très ridicules théologiens (et nous aussi), vous êtes des commerçans très intelligens, ce que nous ne sommes pas.

SEPTIEME LETTRE.

Sur la charité que le peuple de Dieu et les chrétiens doivent avoir les uns pour les autres.

Ma tendresse pour vous n'a plus qu'un mot à vous dire. Nous vous avons pendus entre deux chiens pendant des siècles ; nous vous avons arraché les dents pour vous forcer à nous donner votre argent ; nous vous avons chassés plusieurs fois par avarice, et nous vous avons rappelés par avarice et par bêtise ; nous vous fesons payer encore dans plus d'une ville la liberté de respirer l'air ; nous vous avons sacrifiés à Dieu dans plus d'un royaume ; nous vous avons brûlés en holocauste : car je ne veux pas, à votre exemple, dissimuler que nous ayons offert à Dieu des sacrifices de sang humain. Toute la différence est que nos prêtres vous ont fait brûler par des laïques, se contentant d'appliquer votre argent à leur profit, et que vos prêtres ont toujours immolé les victimes humaines de leurs mains sacrées. Vous fûtes des monstres de cruauté et de fanatisme en Palestine, nous l'avons été dans notre Europe ; oublions tout cela, mes amis.

Voulez-vous vivre paisibles ? imitez les Banians

et les Guèbres ; ils sont beaucoup plus anciens que vous, ils sont dispersés comme vous, ils sont sans patrie comme vous. Les Guèbres surtout, qui sont les anciens Persans, sont esclaves comme vous après avoir été long-temps vos maîtres. Ils ne disent mot; prenez ce parti. Vous êtes des animaux calculans, tâchez d'être des animaux pensans.

FIN DU TOME IX.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS CE NEUVIEME VOLUME.

FIN DE LA TABLE.

DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE

DE VOLTAIRE.

TOME DIXIEME.

LETT. JUL.—LIV.

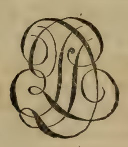
DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE

DANS LEQUEL SONT RÉUNIS
LES QUESTIONS SUR L'ENCYCLOPEDIE,
L'OPINION EN ALPHABET,
LES ARTICLES INSÉRÉS DANS L'ENCYCLOPÉDIE,
ET PLUSIEURS DESTINÉS POUR LE DICTIONNAIRE
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, ETC.

PAR VOLTAIRE.

TOME DIXIÈME.

ÉDITION STÉRÉOTYPE
D'APRÈS LE PROCÉDÉ DE FIRMIN DIDOT.



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE ET DE LA FONDERIE STÉRÉOTYPES
DE P. DIDOT L'AINÉ ET DE FIRMIN DIDOT.
1816.

DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE.

SUITE DE LA LETTRE J.

JULIEN.

SECTION I.

On rend quelquefois justice bien tard. Deux ou trois auteurs, ou mercenaires, ou fanatiques, parlent du barbare et de l'efféminé Constantin comme d'un dieu, et traitent de scélérat le juste, le sage, le grand Julien. Tous les auteurs, copistes des premiers, répètent la flatterie et la calomnie; elles deviennent presque un article de foi. Enfin le temps de la saine critique arrive; et au bout de quatorze cents ans, des hommes éclairés revoient le procès que l'ignorance avait jugé. On voit dans Constantin un heureux ambitieux qui se moque de Dieu et des hommes. Il a l'insolence de feindre que Dieu lui a envoyé dans les airs une enseigne qui lui assure la victoire. Il se baigne dans le sang de tous ses parens, et il s'endort dans la mollesse; mais il était chrétien, on le canonisa.

Julien est sobre, chaste, désintéressé, valeureux,

clément ; mais il n'était pas chrétien ; on l'a regardé long-temps comme un monstre.

Aujourd'hui, après avoir comparé les faits, les monumens, les écrits de Julien et ceux de ses ennemis, on est forcé de reconnaître que s'il n'aimait pas le christianisme, il fut excusable de haïr une secte souillée du sang de toute sa famille ; qu'ayant été persécuté, emprisonné, exilé, menacé de mort par les Galiléens sous le règne du barbare Constance, il ne les persécuta jamais ; qu'au contraire, il pardonna à dix soldats chrétiens qui avaient conspiré contre sa vie. On lit ses lettres, et on admire. « Les « Galiléens, dit-il, ont souffert sous mon prédécesseur l'exil et les prisons ; on a massacré réciproquement ceux qui s'appellent tour-à-tour hérétiques. J'ai rappelé leurs exilés, élargi leurs prisonniers ; j'ai rendu leurs biens aux proscrits ; je « les ai forcés de vivre en paix. Mais telle est la fureur inquiéte des Galiléens, qu'ils se plaignent de « ne pouvoir plus se dévorer les uns les autres. » Quelle lettre ! quelle sentence portée par la philosophie contre le fanatisme persécuteur ! Dix chrétiens conspirent contre sa vie ; on les découvre, il leur pardonne. Quel homme ! mais quels lâches fanatiques que ceux qui ont voulu déshonorer sa mémoire !

Enfin, en discutant les faits, on a été obligé de convenir que Julien avait toutes les qualités de Trajan, hors le goût si long-temps pardonné aux Grecs et aux Romains ; toutes les vertus de Caton, mais non pas son opiniâtreté et sa mauvaise humeur ; tout ce qu'on admira dans Jules-César, et aucun de ses vices, il eut la continence de Scipion ; enfin il fut

en tout égal à Marc-Aurèle le premier des hommes.

On n'ose plus répéter aujourd'hui, après le calomniateur Théodoret, qu'il immola une femme dans le temple de Carrès pour se rendre les dieux propices. On ne redit plus qu'en mourant il jeta de sa main quelques gouttes de son sang au ciel, en disant à Jésus-Christ : Tu as vaincu, Galiléen ; comme s'il eût combattu contre Jésus en fesant la guerre aux Perses ; comme si ce philosophe, qui mourut avec tant de résignation, avait reconnu Jésus ; comme s'il eût cru que Jésus était en l'air, et que l'air était le ciel ! ces inepties de gens qu'on appelle pères de l'Eglise ne se répètent plus aujourd'hui.

On est enfin réduit à lui donner des ridicules, comme fesaient les frivoles citoyens d'Antioche. On lui reproche sa barbe mal peignée, et la manière dont il marchait. Mais, M. l'abbé de la Bletterie, vous ne l'avez pas vu marcher, et vous avez lu ses lettres et ses lois, monumens de ses vertus. Qu'importe qu'il eût la barbe sale et la démarche précipitée, pourvu que son cœur fût magnanime, et que tous ses pas tendissent à la vertu ?

Il reste aujourd'hui un fait important à examiner. On reprocha à Julien d'avoir voulu faire mentir la prophétie de Jésus-Christ en rebâtissant le temple de Jérusalem. On dit qu'il sortit de terre des feux qui empêchèrent l'ouvrage. On dit que c'est un miracle, et que ce miracle ne convertit ni Julien, ni Alipius intendant de cette entreprise, ni personne de sa cour ; et là-dessus l'abbé de la Bletterie s'exprime ainsi : « Lui et les philosophes de sa cour mirent « sans doute en œuvre ce qu'ils savaient de physique

« pour dérober à la Divinité un prodige si éclatant.
« La nature fut toujours la ressource des incrédules;
« mais elle sert la religion si à propos qu'ils devraient
« au moins la soupçonner de collusion. »

Premièrement, il n'est pas vrai qu'il soit dit dans l'Evangile que jamais le temple juif ne serait rebâti. L'évangile de Matthieu, écrit visiblement après la ruine de Jérusalem par Titus, prophétise, il est vrai, qu'il ne resterait pas pierre sur pierre de ce temple de l'iduméen Hérode; mais aucun évangéliste ne dit qu'il ne sera jamais rebâti.

Secondement, qu'importe à la Divinité qu'il y ait un temple juif, ou un magasin, ou une mosquée au même endroit où les Juifs tuaient des bœufs et des vaches?

Troisièmement, on ne sait pas si c'est de l'enceinte des murs de la ville ou de l'enceinte du temple que partirent ces prétendus feux qui, selon quelques-uns, brûlaient les ouvriers. Mais on ne voit pas pourquoi Jésus aurait brûlé les ouvriers de l'empereur Julien, et qu'il ne brûla point ceux du calife Omar, qui long-temps après bâtit une mosquée sur les ruines du temple; ni ceux du grand Saladin qui rétablit cette même mosquée. Jésus avait-il tant de prédilection pour les mosquées des musulmans?

Quatrièmement, Jésus, ayant prédit qu'il ne resterait pas pierre sur pierre dans Jérusalem, n'avait pas empêché de la rebâtir.

Cinquièmement, Jésus a prédit plusieurs choses dont Dieu n'a pas permis l'accomplissement; il a prédit la fin du monde et son avénement dans les

nuées avec une grande puissance et une grande majesté, à la fin de la génération qui vivait alors. Cependant le monde dure encore, et durera vraisemblablement assez long-temps. (1).

Sixièmement, si Julien avait écrit ce miracle, je dirais qu'on l'a trompé par un faux rapport ridicule; je croirais que les chrétiens ses ennemis mirent tout en œuvre pour s'opposer à son entreprise, qu'ils tuèrent les ouvriers, et firent accroire que ces ouvriers étaient morts par miracle. Mais Julien n'en dit mot. La guerre contre les Perses l'occupait alors. Il différa pour un autre temps l'édification du temple, et il mourut avant de pouvoir commencer l'édifice.

Septièmement, ce prodige est rapporté dans Ammien Marcellin qui était païen. Il est très possible que ce soit une interpolation des chrétiens; on leur en a reproché tant d'autres qui ont été avérées.

Mais il n'est pas moins vraisemblable que dans un temps où on ne parlait que de prodiges et de contes de sorciers, Ammien Marcellin ait rapporté cette fable sur la foi de quelque esprit crédule. Depuis Tite-Live jusqu'à de Thou inclusivement, toutes les histoires sont infectées de prodiges.

Huitièmement, si Jésus fesait des miracles, serait-ce pour empêcher qu'on ne rebâtît un temple ou lui-même sacrifia, et où il fut circoncis? ne ferait-il pas des miracles pour rendre chrétiennes tant de nations qui se moquent du christianisme, ou plutôt pour rendre plus doux et plus humains ces chré-

(1) Luc, chap. I, v. 2.

tiens qui, depuis Arius et Athanase jusqu'aux Roland et aux Cavalier des Cévènes, ont versé des torrens de sang, et se sont conduits en Cannibales ?

De là je conclus que la nature n'est point en collusion avec le christianisme, comme le dit la Bletterie ; mais que la Bletterie est en collusion avec des contes de vieilles, comme dit Julien : *Quibus cum stolidis aniculis negotium erat.*

La Bletterie, après avoir rendu justice à quelques vertus de Julien, finit pourtant l'histoire de ce grand homme, en disant que sa mort fut un effet de la vengeance divine. Si cela est, tous les héros morts jeunes depuis Alexandre jusqu'à Gustave-Adolphe, ont donc été punis de Dieu. Julien mourut de la plus belle des morts, en poursuivant ses ennemis après plusieurs victoires. Jovien, qui lui succéda, régna bien moins long-temps que lui, et régna avec honte. Je ne vois point la vengeance divine, et je ne vois plus dans la Bletterie qu'un déclamateur de mauvaise foi ; mais où sont les hommes qui osent dire la vérité ?

Le stoïcien Libanius fut un de ces hommes rares ; il célébra le brave et clément Julien devant Théodose le meurtrier des Thessaloniciens ; mais le Beau et la Bletterie tremblent de le louer devant des habitués de paroisse.

SECTION II.

Qu'on suppose un moment que Julien a quitté les faux dieux pour la religion chrétienne ; qu'alors on examine en lui l'homme, le philosophe et l'empereur, et qu'on cherche le prince qu'on osera lui

préférer. S'il eût vécu seulement dix ans de plus, il y a grande apparence qu'il eût donné une tout autre forme à l'Europe que celle qu'elle a aujourd'hui. La religion chrétienne a dépendu de sa vie; les efforts qu'il fit pour la détruire ont rendu son nom exécrable aux peuples qui l'ont embrassée. Les prêtres chrétiens ses contemporains l'accusèrent de presque tous les crimes, parcequ'il avait commis le plus grand de tous à leurs yeux, celui de les abaisser. Il n'y a pas encore long-temps qu'on ne citait son nom qu'avec l'épithète d'apostat; et c'est peut-être le plus grand effort de la raison, qu'on ait enfin cessé de le désigner de ce surnom injurieux. Les bonnes études ont amené l'esprit de tolérance chez les savans. Qui croirait que dans un mercure de Paris de l'année 1741, l'auteur reprend vivement un écrivain d'avoir manqué aux bienséances les plus communes, en appelant cet empereur Julien l'apostat? il y a cent ans que quiconque ne l'eût pas traité d'apostat eût été traité d'athée.

Ce qui est très singulier et très vrai, c'est que, si vous faites abstraction des disputes entre les païens et les chrétiens, dans lesquelles il prit parti; si vous ne suivez cet empereur ni dans les églises chrétiennes, ni aux temples idolâtres; si vous le suivez dans sa maison, dans les camps, dans les batailles, dans ses mœurs, dans sa conduite, dans ses écrits, vous le trouvez par-tout égal à Marc-Aurèle. Ainsi cet homme qu'on a peint abominable, est peut-être le premier des hommes, ou du moins le second. Toujours sobre, toujours tempérant, n'ayant jamais eu de maîtresses, couchant sur une

peau d'ours, et y donnant, à regret encore, peu d'heures au sommeil, partageant son temps entre l'étude et les affaires; généreux, capable d'amitié, ennemi du faste, on l'eût admiré s'il n'eût été que particulier.

Si on regarde en lui le héros, on le voit toujours à la tête des troupes, rétablissant la discipline militaire sans rigueur, aimé des soldats, et les contenant; conduisant presque toujours à pied ses armées, et leur donnant l'exemple de toutes les fatigues; toujours victorieux dans toutes ses expéditions jusqu'au dernier moment de sa vie, et mourant enfin en fesant fuir les Perses. Sa mort fut d'un héros, et ses dernières paroles d'un philosophe: « Je me soumets, dit-il, avec joie aux décrets éter- « nels du ciel, convaincu que celui qui est épris de « la vie quand il faut mourir, est plus lâche que « celui qui voudrait mourir quand il faut vivre. » Il s'entretient à sa dernière heure de l'immortalité de l'ame; nuls regrets, nulle faiblesse; il ne parle que de sa soumission à la Providence. Qu'on songe que c'est un empereur de trente-deux ans qui meurt ainsi, et qu'on voie s'il est permis d'insulter sa mémoire.

Si on le considère comme empereur, on le voit refuser le titre de *dominus* qu'affectait Constantin, soulager les peuples, diminuer les impôts, encourager les arts, réduire à soixante et dix onces ces présens de couronnes d'or de trois à quatre cents marcs, que ses prédécesseurs exigeaient de toutes les villes, faire observer les lois, contenir ses

officiers et ses ministres, et prévenir toute corruption.

Dix soldats chrétiens complotent de l'assassiner; ils sont découverts, et Julien leur pardonne. Le peuple d'Antioche, qui joignait l'insolence à la volupté, l'insulte; il ne s'en venge qu'en homme d'esprit; et, pouvant lui faire sentir la puissance impériale, il ne fait sentir à ce peuple que la supériorité de son génie. Comparez à cette conduite les supplices que Théodose (dont on a presque fait un saint) étale dans Antioche, tous les citoyens de Thessalonique égorgés pour un sujet à peu-près semblable; et jugez entre ces deux hommes.

Des écrivains qu'on nomme pères de l'Eglise, Grégoire de Nazianze et Théodoret ont cru qu'il fallait le calomnier, parce qu'il avait quitté la religion chrétienne. Ils n ont pas songé que le triomphe de cette religion était de l'emporter sur un grand homme, et même sur un sage, après avoir résisté aux tyrans. L'un dit qu'il remplit Antioche de sang, par une vengeance barbare. Comment un fait si public eût-il échappé à tous les autres historiens? on sait qu'il ne versa dans Antioche que le sang des victimes. Un autre ose assurer qu'avant d'expirer il jeta son sang contre le ciel, et s'écria: *Tu as vaincu, Galiléen.* Comment un conte aussi insipide a-t-il pu être accrédité? était-ce contre des chrétiens qu'il combattait? et une telle action, et de tels mots étaient-ils dans son caractère?

Des esprits plus sensés que les détracteurs de Julien demanderont comment il se peut faire qu'un

homme d'Etat tel que lui, un homme de tant d'esprit, un vrai philosophe, pût quitter le christianisme dans lequel il avait été élevé, pour le paganisme dont il devait sentir l'absurdité et le ridicule ? Il semble que, si Julien écouta trop sa raison contre les mystères de la religion chrétienne, il devait écouter bien davantage cette même raison plus éclairée contre les fables des païens.

Peut-être, en suivant le cours de sa vie, et en observant son caractère, on verra ce qui lui inspira tant d'aversion contre le christianisme. L'empereur Constantin, son grand-oncle, qui avait mis la nouvelle religion sur le trône, s'était souillé du meurtre de sa femme, de son fils, de son beau-frère, de son neveu et de son beau-père. Les trois enfans de Constantin commencèrent leur funeste règne par égorger leur oncle et leurs cousins. On ne vit ensuite que des guerres civiles et des meurtres. Le père, le frère aîné de Julien, tous ses parens, et lui-même encore enfant, furent condamnés à périr par Constance son oncle. Il échappa à ce massacre général. Ses premières années se passèrent dans l'exil; et enfin il ne dut la conservation de sa vie, sa fortune et le titre de césar, qu'à l'impératrice Eusébie, femme de son oncle Constance, qui, après avoir eu la cruauté de proscrire son enfance, eut l'imprudence de le faire césar, et ensuite l'imprudence plus grande de le persécuter.

Il fut témoin d'abord de l'insolence avec laquelle un évêque traita Eusébie sa bienfaitrice. C'était un nommé Léontius évêque de Tripoli. Il fit dire à

l'impératrice « qu'il n'irait point la voir, à moins « qu'elle ne le reçût d'une manière conforme à son « caractère épiscopal, qu'elle vînt au-devant de lui « jusqu'à la porte, qu'elle reçût sa bénédiction en se « courbant, et qu'elle se tînt debout jusqu'à ce « qu'il lui permît de s'asseoir. » Les pontifes païens n'en usaient point ainsi avec les impératrices. Une vanité si brutale dut faire des impressions profondes dans l'esprit d'un jeune homme, amoureux déja de la philosophie et de la simplicité.

S'il se voyait dans une famille chrétienne, c'était dans une famille fameuse par des parricides; s'il voyait des évêques de cour, c'étaient des audacieux et des intrigans, qui tous s'anathématisaient les uns les autres; les partis d'Arius et d'Athanase remplissaient l'empire de confusion et de carnage. Les païens au contraire n'avaient jamais eu de querelle de religion. Il est donc naturel que Julien, élevé d'ailleurs par des philosophes païens, fortifiât dans son cœur par leurs discours l'aversion qu'il devait avoir pour la religion chrétienne. Il n'est pas plus étrange de voir Julien quitter le christianisme pour les faux dieux, que de voir Constantin quitter les faux dieux pour le christianisme. Il est fort vraisemblable que tous les deux changèrent par intérêt d'Etat, et que cet intérêt se mêla dans l'esprit de Julien a la fierté indocile d'une ame stoïque.

Les prêtres païens n'avaient point de dogmes; ils ne forçaient point les hommes à croire l'incroyable; ils ne demandaient que des sacrifices, et ces sacrifices n'étaient point commandés sous des peines

rigoureuses ; ils ne se disaient point le premier ordre de l'Etat, ne formaient point un Etat dans l'Etat, et ne se mêlaient point du gouvernement. Voilà bien des motifs pour engager un homme du caractère de Julien dans un changement d'ailleurs si condamnable. Il avait besoin d'un parti; et s'il ne se fût piqué que d'être stoïcien, il aurait eu contre lui les prêtres des deux religions, et tous les fanatiques de l'une et de l'autre. Le peuple n'aurait pu alors supporter qu'un prince se contentât de l'adoration pure d'un Etre pur et de l'observation de la justice. Il fallut opter entre deux partis qui se combattaient. Il est donc à croire que Julien se soumit aux cérémonies païennes, comme la plupart des princes et des grands vont dans les temples : ils y sont menés par le peuple même, et sont forcés de paraître souvent ce qu'ils ne sont pas, d'être en public les premiers esclaves de la crédulité. Le sultan des Turcs doit bénir Omar; le sofi de Perse doit bénir Ali : Marc-Aurèle lui-même s'était fait initier aux mystères d'Eleusis.

Il ne faut donc pas être surpris que Julien ait avili sa raison jusqu'à descendre à des pratiques superstitieuses; mais on ne peut concevoir que de l'indignation contre Théodoret, qui seul de tous les historiens rapporte qu'il sacrifia une femme dans le temple de la lune à Carrès. Ce conte infâme doit être mis avec ce conte absurde d'Ammien, que le génie de l'empire apparut à Julien avant sa mort, et avec cet autre conte non moins ridicule, que quand Julien voulut faire rebâtir le temple de

Jérusalem, il sortit de terre des globes de feu qui consumèrent tous les ouvrages et les ouvriers :

Iliacos intra muros peccatur et extra.

Les chrétiens et les païens débitaient également des fables sur Julien ; mais les fables des chrétiens, ses ennemis, étaient toutes calomnieuses. Qui pourra jamais se persuader qu'un philosophe ait immolé une femme à la lune, et déchiré de ses mains ses entrailles ? une telle horreur est-elle dans le caractère d'un stoïcien rigide ?

Il ne fit jamais mourir aucun chrétien ; il ne leur accordait point de faveurs, mais il ne les persécutait pas. Il les laissait jouir de leurs biens comme empereur juste, et écrivait contre eux comme philosophe. Il leur défendait d'enseigner dans les écoles les auteurs profanes, qu'eux-mêmes voulaient décrier : ce n'était pas être persécuteur. Il leur permettait l'exercice de leur religion, et les empêchait de se déchirer par leurs querelles sanglantes : c'était les protéger. Ils ne devaient donc lui faire d'autre reproche que de les avoir quittés, de s'être trompé, de s'être fait tort à lui-même, et de n'être pas de leur avis ; cependant ils trouvèrent le moyen de rendre exécrable à la postérité un prince dont le nom aurait été cher à l'univers sans son changement de religion.

SECTION III.

Quoique nous ayons déja parlé de Julien à l'article *Apostat;* quoique nous ayons, à l'exemple de

tous les sages, déploré le malheur horrible qu'il eut de n'être pas chrétien, et que d'ailleurs nous ayons rendu justice à toutes ses vertus, cependant nous sommes forcés d'en dire encore un mot.

C'est à l'occasion d'une imposture aussi absurde qu'atroce, que nous avons lue par hasard dans un de ces petits dictionnaires dont la France est inondée aujourd'hui, et qu'il est malheureusement trop aisé de faire. Ce dictionnaire théologique est d'un ex-jésuite nommé Paulian; il répète cette fable si décréditée, que l'empereur Julien, blessé à mort en combattant contre les Perses, jeta son sang contre le ciel, en s'écriant : *Tu as vaincu, Galiléen;* fable qui se détruit d'elle-même, puisque Julien fut vainqueur dans le combat, et que certainement Jésus-Christ n'était pas le dieu des Perses.

Cependant Paulian ose affirmer que le fait est incontestable. Et sur quoi l'affirme-t-il? sur ce que Théodoret, l'auteur de tant d'insignes mensonges, le rapporte; encore ne le rapporte-t-il que comme un bruit vague : il se sert du mot, *on dit*(1). Ce conte est digne des calomniateurs qui écrivirent que Julien avait sacrifié une femme à la lune, et qu'on trouva après sa mort un grand coffre rempli de têtes, parmi ses meubles.

Ce n'est pas le seul mensonge et la seule calomnie dont cet ex-jésuite Paulian se soit rendu coupable. Si ces malheureux savaient quel tort ils font à notre sainte religion, en cherchant à l'appuyer par l'imposture et par les injures grossières qu'ils vomissent

---

(1) Théodoret, chap. XXV.

contre les hommes les plus respectables, ils seraient moins audacieux et moins emportés; mais ce n'est pas la religion qu'ils veulent soutenir, ils veulent gagner de l'argent par leurs libelles; et désespérant d'être lus des gens du monde, ils compilent, compilent, compilent du fatras théologique, dans l'espérance que leurs opuscules feront fortune dans les séminaires. (1)

On demande très sincèrement pardon aux lecteurs sensés d'avoir parlé d'un ex-jésuite nommé Paulian, et d'un ex-jésuite nommé Nonotte, et d'un ex-jésuite nommé Patouillet; mais, après avoir écrasé des serpens, n'est-il pas permis aussi d'écraser des puces.

JUSTE (DU) ET DE L'INJUSTE.

Qui nous a donné le sentiment du juste et de l'injuste? Dieu, qui nous a donné un cerveau et un cœur. Mais quand votre raison vous apprend-elle qu'il y a vice et vertu? quand elle nous apprend que deux et deux font quatre. Il n'y a point de connaissance innée, par la raison qu'il n'y a point d'arbre qui porte des feuilles et des fruits en sortant de la terre. Rien n'est ce qu'on appelle inné, c'est-à-dire né développé; mais, répétons-le encore, Dieu nous fait naître avec des organes qui, à mesure qu'ils croissent, nous font sentir tout ce que

(1) Voyez PHILOSOPHIE.

notre espèce doit sentir pour la conservation de cette espèce.

Comment ce mystère continuel s'opère-t-il? dites-le moi, jaunes habitans des isles de la Sonde, noirs Africains, imberbes Canadiens, et vous, Platon, Cicéron, Epictète. Vous sentez tous également qu'il est mieux de donner le superflu de votre pain, de votre riz ou de votre manioc, au pauvre qui vous le demande humblement, que de le tuer ou de lui crever les deux yeux. Il est évident à toute la terre qu'un bienfait est plus honnête qu'un outrage, que la douceur est préférable à l'emportement.

Il ne s'agit donc plus que de nous servir de notre raison pour discerner les nuances de l'honnête et du déshonnête. Le bien et le mal sont souvent voisins; nos passions les confondent: qui nous éclairera? nous-mêmes quand nous sommes tranquilles. Quiconque a écrit sur nos devoirs, a bien écrit, dans tous les pays du monde, parcequ'il n'a écrit qu'avec sa raison. Ils ont tous dit la même chose: Socrate et Epicure, Confutzée et Cicéron, Marc-Antonin et Amurat II, ont eu la même morale.

Redisons tous les jours à tous les hommes: La morale est une, elle vient de Dieu; les dogmes sont différens, ils viennent de nous.

Jésus n'enseigna aucun dogme métaphysique, il n'écrivit point de cahiers théologiques; il ne dit point: Je suis consubstantiel; j'ai deux volontés et deux natures avec une seule personne. Il laissa aux cordeliers et aux jacobins, qui devaient venir douze cents ans après lui, le soin d'argumenter pour sa-

voir si sa mère a été conçue dans le péché originel ; il n'a jamais dit que le mariage est le signe visible d'une chose invisible; il n'a pas dit un mot de la grace concomitante ; il n'a institué ni moines ni inquisiteurs; il n'a rien ordonné de ce que nous voyons aujourd'hui.

Dieu avait donné la connaissance du juste et de l'injuste dans tous les temps qui précédèrent le christianisme. Dieu n'a point changé et ne peut changer : le fond de notre ame, nos principes de raison et de morale seront éternellement les mêmes. De quoi servent à la vertu des distinctions théologiques, des dogmes fondés sur ces distinctions, des persécutions fondées sur ces dogmes? La nature, effrayée et soulevée avec horreur contre toutes ces inventions barbares, crie à tous les hommes : soyez justes, et non des sophistes persécuteurs.

Vous lisez dans le Sadder, qui est l'abrégé des lois de Zoroastre, cette sage maxime : « Quand il « est incertain si une action qu'on te propose est « juste ou injuste, abstiens-toi ». Qui jamais a donné une règle plus admirable? quel législateur a mieux parlé? Ce n'est pas là le système des opinions probables, inventé par des gens qui s'appelaient *la société de Jésus.*

JUSTICE.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on dit que la justice est bien souvent très injuste : *Summum jus, summa injuria*, est un des plus anciens proverbes.

Il y a plusieurs manières affreuses d'être injuste; par exemple, celle de rouer l'innocent Calas sur des indices équivoques, et de se rendre coupable du sang innocent pour avoir trop cru de vaines présomptions.

Une autre manière d'être injuste est de condamner au dernier supplice un homme qui mériterait tout au plus trois mois de prison: cette espèce d'injustice est celle des tyrans, et sur-tout des fanatiques, qui deviennent toujours tyrans dès qu'ils ont la puissance de mal faire.

Nous ne pouvons mieux démontrer cette vérité que par la lettre qu'un célèbre avocat au conseil écrivit, en 1766, à M. le marquis de Beccaria, l'un des plus célèbres professeurs de jurisprudence qui soient en Europe.

Lettre à M. le marquis de Beccaria, professeur en droit public à Milan, au sujet de M. de Morangiés.

1772.

Monsieur,

Vous enseignez les lois dans l'Italie, dont toutes les lois nous viennent, excepté celles qui nous sont transmises par nos coutumes bizarres et contradictoires, reste de l'antique barbarie, dont la rouille subsiste encore dans un des royaumes les plus florissans de la terre.

Votre livre sur les délits et les peines ouvrit les yeux à plusieurs jurisconsultes de l'Europe, nourris dans des usages absurdes et inhumains; et on

commença par-tout à rougir de porter encore ses anciens habits de sauvages.

On demanda votre sentiment sur le supplice affreux auquel avaient été condamnés deux jeunes gentilshommes sortant de l'enfance, dont l'un, échappé aux tortures, est devenu l'un des meilleurs officiers d'un très grand roi, et l'autre, qui donnait les plus chères espérances, mourut en sage d'une mort affreuse, sans ostentation et sans faiblesse, au milieu de cinq bourreaux. Ces enfans étaient accusés d'une indécence en action et en paroles, faute que trois mois de prison auraient assez punie, et que l'âge aurait infailliblement corrigée.

Vous répondîtes que leurs juges étaient des assassins, et l'Europe pensa comme vous.

Je vous consultai sur les jugemens de cannibales contre Calas, contre Sirven, contre Montbailli, et vous prévîntes les arrêts émanés depuis du chef de notre justice, de nos maîtres des requêtes, et des tribunaux qui ont justifié l'innocence condamnée, et qui ont rétabli l'honneur de notre nation.

Je vous consulte aujourd'hui sur une affaire d'une nature bien différente. Elle est à-la-fois civile et criminelle. C'est un homme de qualité, maréchal de camp dans nos armées, qui soutient seul son honneur et sa fortune contre une famille entière de citoyens pauvres et obscurs, et contre une foule de gens de la lie du peuple, dont les cris se font entendre par toute la France.

La famille pauvre accuse l'officier général de lui voler cent mille écus par la fraude et par la vio-

lence. L'officier général accuse ces indigens de lui voler cent mille écus par une manœuvre également criminelle. Ces pauvres se plaignent non seulement d'être en risque de perdre un bien immense qu'ils n'ont jamais paru posséder, mais d'avoir été tyrannisés, outragés, battus, par des officiers de justice, qui les ont forcés de s'avouer coupables, et de consentir à leur ruine et à leur châtiment. Le maréchal de camp proteste que ces imputations de fraude et de violence sont des calomnies atroces. Les avocats des deux parties se contredisent sur tous les faits, sur toutes les inductions, et même sur tous les raisonnemens; leurs mémoires sont des tissus de démentis; chacun traite son adversaire d'inconséquent et d'absurde : c'est la méthode de toutes les disputes.

Quand vous aurez eu, Monsieur, la bonté de lire leurs mémoires que j'ai l'honneur de vous envoyer, et qui sont assez connus en France, souffrez que je vous soumette mes difficultés; elles sont dictées par l'impartialité. Je ne connais ni aucune des parties, ni aucun des avocats. Mais, ayant vu pendant près de quatre-vingts ans la calomnie et l'injustice triompher tant de fois, il m'est permis de chercher à pénétrer dans le labyrinthe habité par ces monstres.

Présomptions contre la famille Verron.

1° Voilà d'abord quatre billets à ordre pour cent mille écus, faits dans toutes les règles par un officier chargé d'ailleurs de dettes; ils sont au profit

d'une femme, nommée Verron, qui se dit veuve d'un banquier. Ils sont réclamés par son petit-fils du Jonquay, son héritier, nouvellement reçu docteur ès-lois, quoiqu'il ne sache pas même l'orthographe. Cela suffit-il ? oui, dans une affaire ordinaire; non, si dans ce cas-ci, très extraordinaire, il est d'une extrême vraisemblance que le docteur ès-lois n'a jamais porté ni pu porter l'argent qu'il prétend avoir livré au nom de son aïeule; si la grand'mère, qui subsistait à peine dans un galetas du malheureux métier de prêteuse sur gages, n'a jamais pu posséder les cent mille écus; si enfin le petit-fils et sa propre mère ont avoué et signé librement qu'ils ont voulu voler le maréchal de camp, et qu'il n'a jamais reçu que douze cents francs, au lieu de trois cent mille livres : l'affaire alors vous paraît-elle éclaircie ? et le public est-il assez instruit des préliminaires ?

2° Je m'en rapporte à vous, Monsieur; est-il probable qu'une pauvre veuve d'un inconnu, qu'on dit avoir été un vil agioteur, et non un banquier, ait pu avoir une somme si considérable à prêter au hasard à un officier publiquement endetté ? Le maréchal de camp soutient enfin que l'agioteur, mari de cette femme, mourut insolvable; que son inventaire même ne fut pas payé; que ce prétendu banquier fut d'abord garçon boulanger chez M. le duc de Saint-Agnan, ambassadeur en Espagne; qu'il fit ensuite le métier de courtier à Paris, et qu'il fut obligé par M. Héraut, lieutenant de police, de rendre des billets à ordre, ou lettres de change, qu'il avait extorqués d'un jeune homme; tant la

malédiction semble être sur cette famille pour les billets à ordre. Si tout cela est prouvé, vous paraît-il vraisemblable que cette famille ait prêté cent mille écus à un officier obéré, qu'elle ne connaissait pas?

3° Trouvez-vous probable que le petit-fils de l'agioteur, docteur ès-lois, ait couru cinq lieues à pied, ait fait vingt-six voyages, ait monté et descendu trois mille marches, le tout pendant cinq heures, sans s'arrêter, pour porter *en secret* douze mille quatre cent vingt-cinq louis d'or à un homme auquel il donne le lendemain douze cents francs en public? Une telle histoire vous paraît-elle inventée par un insensé très maladroit? Ceux qui la croient vous paraissent-ils sages? que pensez-vous de ceux qui la débitent sans la croire?

4° Est-il probable que le jeune du Jonquay, docteur ès-lois, et sa propre mère, aient avoué juridiquement et signé chez un premier juge, nommé chez nous commissaire, que toute cette histoire était fausse; qu'ils n'avaient jamais porté cet or, et qu'ils étaient des fripons, si en effet ils ne l'avaient pas été, si le trouble et le remords ne leur avaient pas arraché cette confession de leur crime? et quand ils disent ensuite qu'ils n'ont fait cet aveu chez le premier juge, que parcequ'on leur avait donné précédemment un coup de poing chez un procureur, cette excuse vous paraît-elle raisonnable ou absurde?

N'est-il pas évident que si ce docteur ès-lois a été battu en effet dans une autre maison pour cette même affaire, il doit avoir demandé justice de

cette violence à ce premier juge, au lieu de signer librement avec sa mère qu'ils sont coupables tous deux d'un crime qu'ils n'ont point commis?

Seraient-ils recevables à dire : Nous avons signé notre condamnation, parceque nous avons cru que le maréchal de camp avait gagné contre nous tous les officiers de la police et tous les premiers juges?

Le bon sens permet-il d'écouter de telles raisons? Aurait-on osé les proposer dans nos temps même de barbarie, où nous n'avions encore ni lois, ni mœurs, ni raison cultivée?

Si j'en crois les mémoires très circonstanciés du maréchal de camp, les coupables, ayant été mis en prison, ont d'abord persisté dans l'aveu de leur crime. Ils ont écrit deux lettres à celui qu'ils avaient chargé du dépôt des billets extorqués au maréchal de camp. Ils voulaient rendre ces billets; ils étaient effrayés de leur délit qui pouvait les conduire aux galères ou à la potence. Ils se sont raffermis depuis. Ceux avec lesquels ils doivent partager le fruit de leur scélératesse les encouragent; l'appât de cette somme immense les séduit tous. Ils appellent toutes les fraudes obscures de la chicane au secours d'un crime avéré. Ils profitent adroitement des détresses où l'officier obéré s'est trouvé quelquefois réduit, pour le faire croire capable de rétablir ses affaires par un vol de cent mille écus. Ils excitent la compassion de la populace qui ameute bientôt tout Paris. Ils touchent de pitié des avocats qui se font un devoir d'employer pour eux leur éloquence et de soutenir le faible contre le puissant, le peuple contre la noblesse. L'affaire la plus

claire devient la plus obscure. Un procès simple, que le magistrat de la police aurait terminé en quatre jours, se grossit, pendant plus d'un an, de la fange que tous les canaux de la chicane y apportent. Vous verrez que tout cet exposé est le résumé des mémoires produits dans cette cause fameuse.

PRÉSOMPTIONS EN FAVEUR DE LA FAMILLE VERRON.

Voici maintenant les défenses de l'aïeule, de la mère, et du petit-fils, docteur ès-lois, contre ces fortes présomptions :

1° Les cent mille écus (ou approchant) qu'on prétend que la veuve Verron n'a jamais possédés, lui furent donnés autrefois par son mari, en fidéicommis avec de la vaisselle d'argent. Ce fidéicommis lui fut apporté *en secret* six mois après la mort de ce mari, par un nommé Chotard. Elle les plaça, et toujours *en secret*, chez un notaire nommé Gilet, qui les lui rendit aussi secrètement, en 1760. Donc elle avait en effet les cent mille écus que son adversaire prétend qu'elle n'a jamais possédés.

2° Elle est morte dans une extrême vieillesse pendant le cours du procès, en protestant, après avoir reçu les sacremens, que ces cent mille écus ont été portés en or à l'officier général, par son petit-fils, en vingt-six voyages à pied, le 23 septembre 1771.

3° Il n'est nullement probable qu'un officier, accoutumé à emprunter, et rompu aux affaires, ait fait des billets payables à ordre pour la somme de

trois cent mille livres à un inconnu, sans avoir reçu cette somme.

4° Il y a des témoins qui ont vu compter et arranger les sacs remplis de cet or, et qui ont vu le docteur ès-lois le porter à pied, sous sa redingote, au maréchal de camp, en vingt-six voyages, en cinq heures de temps. Et il n'a fait ces vingt-six voyages étonnans que pour complaire au maréchal de camp, qui lui avait demandé le *secret*.

5° Le docteur ès-lois ajoute : Notre grand'mère et nous, nous vivions, à la vérité, dans un galetas, et nous prêtions sur gages quelque petit argent; mais c'était par une sage économie; c'était pour m'acheter une charge de conseiller au parlement, lorsque la magistrature était vénale. Il est vrai que mes trois sœurs gagnent leur vie au métier de couturière et de brodeuse; mais c'est que ma grand'mère gardait tout pour moi. Il est vrai que je n'ai fréquenté que des entremetteuses, des cochers, et des laquais; j'avoue que je parle et que j'écris comme eux; mais je n'en aurais pas été moins digne d'être magistrat, en me formant avec le temps.

6° Tous les honnêtes gens ont été touchés de notre malheur. M. Aubourg, l'un des plus dignes financiers de Paris, a pris notre parti généreusement, et sa voix nous a donné la voix publique.

Ces défenses paraissent plausibles en partie. Voici comme leur adversaire les réfute :

RAISONS DU MARÉCHAL DE CAMP, CONTRE LES RAISONS DE LA FAMILLE VERRON.

1° Le conte du fidéicommis est aux yeux de tout homme sensé aussi faux et aussi burlesque que le conte des vingt-six voyages à pied. Si le pauvre agioteur, mari de cette vieille, avait voulu donner en mourant tant d'or à sa femme, il le pouvait de la main à la main, sans employer un tiers.

S'il avait eu cette prétendue vaisselle d'argent, la moitié en appartenait à sa femme, commune en biens. Elle ne serait pas restée tranquille, pendant six mois, dans un bouge à deux cents francs par an, sans redemander sa vaisselle, et sans faire ses diligences. Chotard, l'ami prétendu de son mari et d'elle, ne l'aurait pas laissée six mois entiers dans une si grande indigence et dans une si cruelle inquiétude.

Il y a eu en effet un Chotard, mais c'était un homme perdu de dettes et de débauches, un banqueroutier frauduleux, qui emporta quarante mille écus aux fermes générales (1) dans lesquelles il avait un emploi, et qui probablement n'aurait pas donné cent mille écus à la veuve Verron, grand'mère du docteur ès lois.

La veuve Verron prétend qu'elle fit valoir son argent, et toujours secrètement, chez un notaire nom-

(1) Deux fermiers-généraux, MM. de Mazières et Dangé, l'attestent.

mé Gilet, et on n'en trouve nul vestige dans l'étude de ce notaire.

Elle articule que ce notaire lui rendit son argent, encore secrètement, en 1760; et il était mort.

Si tous ces faits sont vrais, il faut avouer que la cause de du Jonquay et de la Verron, fondée sur une foule de mensonges ridicules, tombe évidemment avec eux.

2° Le testament de la Verron, fait une demi-heure avant son dernier moment, ayant son Dieu et la mort sur les lèvres, est une pièce bien respectable, on oserait presque dire, sacrée. Mais si elle est au nombre de ces choses sacrées qu'on fait servir tous les jours au crime, si ce testament a été visiblement dicté par les intéressés au procès, si cette prêteuse sur gages, en recommandant son ame à Dieu, a manifestement menti à Dieu, de quel poids est alors cette pièce? n'est-elle pas la plus forte preuve de l'imposture et de la scélératesse?

On a toujours fait dire à cette femme, pendant le procès soutenu en son propre nom, qu'elle ne possédait que les cent mille écus qu'on voulait lui ravir, qu'elle n'a jamais eu que cette somme. Et la voilà qui, dans son testament, articule cinq cent mille livres! Voilà deux cent mille francs de plus auxquels on ne s'attendait pas, et la veuve Verron, convaincue de son crime par sa propre bouche. Ainsi, dans cette étrange cause, l'imposture atroce et ridicule de la famille éclate de tous côtés pendant la vie de cette femme, et jusque dans les bras de la mort.

3° Il est probable, il est prouvé que le maréchal de camp ne devait pas confier des billets à ordre pour cent mille écus à ce docteur inconnu, pour les négocier, sans exiger de lui une reconnaissance. Mais il a commis cette inadvertance, qui est la faute d'un cœur noble; il a été séduit par la jeunesse, par la candeur et par la générosité apparente d'un homme de vingt-sept ans, prêt à être élevé à la magistrature, qui lui prêtait douze cents francs pour une affaire urgente, et qui lui promettait de lui faire tenir cent mille écus dans peu de jours, par une compagnie opulente. C'est-là le fond et le nœud du procès. Il faut absolument examiner s'il est probable qu'un homme qu'on suppose avoir reçu près de cent mille écus en or, vienne le lendemain matin demander en hâte douze cents francs pour une affaire pressante, à celui-là même qui lui a donné la veille douze mille quatre cent vingt-cinq louis d'or.

Il n'y a là aucune vraisemblance.

Il est encore plus improbable, comme on l'a déjà dit, qu'un homme de distinction, un officier général, père de famille, pour récompenser celui qui vient de lui rendre le service inoui de lui prêter cent mille écus sans le connaître, ait par reconnaissance imaginé de le faire pendre; lui qui, supposé nanti de cette somme immense, n'avait qu'à attendre paisiblement les échéances éloignées du payement; lui qui pour gagner du temps n'avait pas besoin de commettre le plus lâche des crimes; lui qui n'en a jamais commis. Certes, il est plus naturel de penser que le petit-fils d'un agioteur fripon et d'une misérable prêteuse sur gages, a profité de la confiance

aveugle d'un homme de guerre, pour lui extorquer cent mille écus, et qu'il a promis de partager cette somme avec les hommes vils qui pourraient l'aider dans cette manœuvre.

4° Il y a des témoins qui déposent en faveur de du Jonquay et de la Verron. Qui sont ces témoins? que déposent-ils?

C'est d'abord une nommée Tourtera, une courtiere qui soutenait la Verron dans son petit commerce de prêteuse sur gages, et qui a été mise cinq fois à l'hôpital pour ses infamies scandaleuses; ce qui est très aisé à vérifier.

C'est un cocher nommé Gilbert qui, tantôt ferme dans le crime, et tantôt ébranlé, a déclaré chez une dame Petit en présence de six personnes, qu'il avait été suborné par du Jonquay. Il a demandé plusieurs fois à d'autres personnes s'il était encore à temps de se rétracter, et réitéré ces propos devant témoins. (1)

De plus, il se peut encore que ce Gilbert se soit trompé et n'ait point menti. Il se peut qu'il ait vu quelque argent chez des prèteurs sur gages, et qu'on lui ait fait accroire qu'il y avait trois cent mille livres. Rien n'est plus dangereux, en bien des gens, qu'une tête chaude qui croit avoir vu ce qu'elle n'a pu voir.

C'est un nommé Aubriot, filleul de cette entremetteuse Tourtera et conduit par elle. Il dépose

---

(1) C'est ce que le comte de Morangiés articule. S'il en imposait, il serait trop coupable. S'il dit vrai, la cause est jugée.

avoir vu dans une rue de Paris, le 23 septembre 1771, le docteur du Jonquay en manteau, portant des sacs.

Ce n'est pas là assurément une preuve bien forte que ce docteur ait fait ce jour-là même vingt-six voyages à pied, et ait couru cinq lieues pour donner *secrètement* douze mille quatre cent vingt-cinq louis, en attendant le reste. Il paraît clair qu'il alla ce jour-là chez le maréchal de camp, qu'il lui parla; et il paraît probable qu'il le trompa; mais il n'est pas clair qu'Aubriot l'y ait vu aller treize fois en un matin, et retourner treize fois. Il est encore moins clair que cet Aubriot ait pu voir ce jour-là tant de choses dans la rue, affligé de la vérole (il faut appeler les choses par leur nom), frotté de mercure ce jour même, les jambes chancelantes, la tête enflée, la langue hors de la bouche; ce n'est pas là le moment de courir. Son ami du Jonquay lui aurait-il dit: « Venez risquer votre vie pour me voir faire cinq « lieues de chemin, chargé d'or; je vais donner « toute la fortune de ma famille en *secret* à un homme « noyé de dettes; je veux avoir en secret, pour « témoin, un homme de votre caractère? » Cela n'est pas vraisemblable. Le chirurgien qui administrait le mercure à ce monsieur, atteste qu'il n'était guère en état de sortir; et le fils de ce chirurgien, dans son interrogatoire, s'en rapporte à l'académie de chirurgie.

Mais enfin, qu'un homme vigoureux ait eu la force, dans cet état honteux et horrible, de prendre l'air, et de faire quelques pas dans une rue, qu'en résulte-t-il? A-t-il vu du Jonquay faire vingt-six

voyages du haut de son galetas à l'hôtel du maréchal de camp? A-t-il vu douze mille quatre cent vingt-cinq louis d'or entre ses mains? Quelqu'un a-t-il été témoin de ce prodige digne des mille et une nuits? Non, sans doute, non, personne; à quoi se réduisent donc tous ces témoignages qu'on allégue?

5° Que la fille de la Verron, dans son galetas, ait emprunté quelquefois de petites sommes sur gages, que la Verron en ait prêté pour faire son petit-fils conseiller au parlement, cela ne fait rien au fond de l'affaire; il paraît toujours que ce magistrat n'a pas couru cinq lieues à pied pour porter cent mille écus; et que le maréchal de camp ne les a jamais reçus.

6° Un nommé Aubourg se présente, non-seulement comme témoin, mais comme protecteur, comme bienfaiteur de l'innocence opprimée. Les avocats de la famille Verron font de cet homme un citoyen d'une vertu aussi intrépide que rare. Il a été sensible aux malheurs du docteur du Jonquay, de sa mère, de sa grand'mère qu'il ne connaissait pas. Il leur a offert son crédit et sa bourse, sans autre intérêt que le plaisir héroïque de secourir la vertu qu'on persécute.

A l'examen, il se trouve que ce héros de la bienfesance est un malheureux qui a d'abord été laquais, puis tapissier, puis courtier, puis banqueroutier; et qui prête aujourd'hui sur gage, comme la Verron et la Tourtera. Il vole au secours des personnes de sa profession. Cette Tourtera lui a donné d'abord vingt-cinq louis pour disposer sa probité à prêter

son ministère à la famille désolée. Le généreux Aubourg a eu la grandeur d'ame de faire un contrat avec la vieille aïeule presque mourante, par lequel elle lui donne cent quinze mille livres sur les cent mille écus que doit le maréchal de camp, à condition qu'Aubourg fera les frais du procès. Il prend même la précaution de faire ratifier ce marché dans le testament qu'on dicte à la vieille agioteuse, ou qu'on suppose prononcé par cette vieille. Cet homme vénérable espère donc partager un jour, avec quelques témoins, les dépouilles du maréchal de camp. C'est le grand cœur d'Aubourg qui a ourdi cette trame; c'est lui qui a conduit le procès dont il a fait son patrimoine. Il a cru que des billets à ordre seraient infailliblement payés; c'est un receleur qui partage le butin des voleurs, et qui en prend pour lui la meilleure part.

Telles sont les réponses du maréchal de camp. Je n'en diminue rien; je n'y ajoute rien; je ne fais que raconter.

Je vous ai exposé, Monsieur, toute la substance de ce procès, et tout ce qu'on allègue de plus fort des deux côtés.

Je vous demande à présent votre opinion sur ce qu'il faut prononcer en cas que les choses restent dans le même état, en cas qu'on ne puisse arracher irrévocablement la vérité d'aucun côté, et la manifester sans nuage.

Les raisons de l'officier général paraissent jusqu'ici convaincantes. L'équité naturelle est pour lui. Cette équité naturelle que Dieu a mise dans le cœur de tous les hommes est la base de toutes les

lois. Faudra-il détruire ce fondement de toute justice pour condamner un homme à payer cent mille écus qu'il ne paraît pas devoir?

Il a fait des billets pour cent mille écus dans la vaine espérance qu'on lui donnerait l'argent; il a traité avec un jeune inconnu comme s'il avait traité avec le banquier du roi ou de l'impératrice reine. Ses billets auront-ils plus de force que ses raisons? On ne doit certainement que ce qu'on a reçu. Les billets, les polices, les reconnaissances, supposent toujours qu'on a touché l'argent. Mais s'il y a des preuves qu'on n'a rien touché, on ne doit rien rendre. S'il y a écrit contre écrit, le dernier annulle l'autre. Or ici le dernier écrit est celui de du Jonquay et de sa mère; et il porte que leur adverse partie n'a jamais reçu d'eux les cent mille écus, et qu'ils sont des fripons.

Quoi! parcequ'ils auront désavoué leur aveu, parcequ'ils auront reçu un coup de poing, on leur adjugerait le bien d'autrui?

Je suppose (ce qui n'est pas vraisemblable) que les juges, liés par les formes, condamnent le maréchal de camp à payer ce qu'il ne doit point, ne ruinent-ils pas sa réputation ainsi que sa fortune? Tous ceux qui se sont élevés contre lui dans cette étrange aventure, ne diront-ils pas qu'il a calomnieusement accusé ses adversaires d'un crime dont lui-même est coupable? Il perdra son honneur à leurs yeux en perdant son bien. Il ne sera justifié que dans l'esprit de ceux qui examinent profondément. C'est toujours le très petit nombre. Où sont les hommes qui aient le loisir, l'attention, la capacité, la bonne

foi, de considérer toutes les faces d'une affaire qui ne les regarde pas? Ils en jugent comme notre ancien parlement condamnait les livres, sans les lire.

Vous le savez, on juge de tout sur des préjugés, sur parole, et au hasard. Personne ne fait réflexion que la cause d'un citoyen doit intéresser tous les citoyens, et que nous pouvons subir, avec désespoir, le sort sous lequel nous le voyons accablé avec des yeux indifférens. Nous écrivons tous les jours sur des jugemens portés par le sénat de Rome et par l'aréopage d'Athènes, à peine songeons-nous à ce qui se passe dans nos tribunaux?

Vous, Monsieur, qui embrassez l'Europe dans vos recherches et dans vos décisions, daignez me prêter vos lumières. Il se peut, à toute force, que des formalités de chicane que je ne connais pas, fassent perdre le procès au maréchal de camp; mais il me semble qu'il le gagnera au tribunal du public éclairé, ce grand juge sans appel qui prononce sur le fond des choses, et qui décide de la réputation.

I.

IDÉE.

SECTION I.

Qu'est-ce qu'une idée?

C'est une image qui se peint dans mon cerveau.

Toutes vos pensées sont donc des images?

Assurément; car les idées les plus abstraites ne sont que les suites de tous les objets que j'ai apperçus. Je ne prononce le mot d'*être* en général que parceque j'ai connu des êtres particuliers. Je ne prononce le nom d'*infini* que parceque j'ai vu des bornes, et que je recule ces bornes dans mon entendement autant que je le puis; je n'ai des idées que parceque j'ai des images dans la tête.

Et quel est le peintre qui fait ce tableau?

Ce n'est pas moi; je ne suis pas assez bon dessinateur; c'est celui qui m'a fait, qui fait mes idées.

Et d'où savez-vous que ce n'est pas vous qui faites des idées?

De ce qu'elles me viennent très souvent malgré moi quand je veille, et toujours malgré moi quand je rève en dormant.

Vous êtes donc persuadé que vos idées ne vous appartiennent que comme vos cheveux qui croissent, qui blanchissent, et qui tombent sans que vous vous en mêliez?

Rien n'est plus évident; tout ce que je puis faire, c'est de les friser, de les couper, de les poudrer; mais il ne m'appartient pas de les produire.

Vous seriez donc de l'avis de Mallebranche, qui disait que nous voyons tout en Dieu?

Je suis bien sûr au moins que si nous ne voyons pas les choses dans le grand Etre, nous les voyons par son action puissante et présente.

Et comment cette action se fait-elle?

Je vous ai dit cent fois dans nos entretiens que je n'en savais pas un mot, et que Dieu n'a dit son se-

cret à personne. J'ignore ce qui fait battre mon cœur, courir mon sang dans mes veines ; j'ignore le principe de tous mes mouvemens ; et vous voulez que je vous dise comment je sens, et comment je pense ? cela n'est pas juste.

Mais vous savez au moins si votre faculté d'avoir des idées est jointe à l'étendue ?

Pas un mot. Il est bien vrai que Tatien, dans son discours aux Grecs, dit que l'ame est composée manifestement d'un corps. Irénée, dans son chapitre XXVI du second livre, dit que le Seigneur a enseigné que nos ames gardent la figure de notre corps pour en conserver la mémoire. Tertullien assure, dans son second livre de l'Ame, qu'elle est un corps. Arnobe, Lactance, Hilaire, Grégoire de Nysse, Ambroise, n'ont point une autre opinion. On prétend que d'autres péres de l'Eglise assurent que l'ame est sans aucune étendue, et qu'en cela ils sont de l'avis de Platon ; ce qui est très douteux. Pour moi, je n'ose être d'aucun avis ; je ne vois qu'incompréhensibilité dans l'un et dans l'autre systême ; et après y avoir rêvé toute ma vie, je suis aussi avancé que le premier jour.

Ce n'était donc pas la peine d'y penser.

Il est vrai ; celui qui jouit en sait plus que celui qui réfléchit, ou du moins il sait mieux, il est plus heureux ; mais que voulez-vous ? il n'a pas dépendu de moi ni de recevoir ni de rejetter dans ma cervelle toutes les idées qui sont venues y combattre les unes contre les autres, et qui ont pris mes cellules médullaires pour leur champ de bataille. Quand elles se

sont bien battues, je n'ai recueilli de leurs dépouilles que l'incertitude.

Il est bien triste d'avoir tant d'idées, et de ne savoir pas au juste la nature des idées.

Je l'avoue; mais il est bien plus triste, et beaucoup plus sot de croire savoir ce qu'on ne sait pas.

Mais si vous ne savez pas positivement ce que c'est qu'une idée, si vous ignorez d'où elles vous viennent, vous savez du moins par où elles vous viennent.

Oui, comme les anciens Egyptiens, qui, ne connaissant pas la source du Nil, savaient très bien que les eaux du Nil leur arrivaient par le lit de ce fleuve. Nous savons très bien que les idées nous viennent par les sens; nous ignorons toujours d'où elles partent. La source de ce Nil ne sera jamais découverte.

S'il est certain que toutes les idées vous sont données par les sens, pourquoi donc la sorbonne, qui a si long-temps embrassé cette doctrine d'Aristote, l'a-t-elle condamnée avec tant de virulence dans Helvétius?

C'est que la sorbonne est composée de théologiens.

SECTION II.

Tout en Dieu. (*)

In Deo vivimus, movemur, et sumus.

Tout se meut, tout respire, et tout existe en Dieu.

Aratus, cité et approuvé par S. Paul, fit donc cette confession de foi chez les Grecs.

Le vertueux Caton dit la même chose : *Jupiter est quodcumque vides, quocumque moveris.*

Mallebranche est le commentateur d'Aratus, de S. Paul, et de Caton. Il réussit d'abord en montrant les erreurs des sens et de l'imagination ; mais quand il voulut développer ce grand systême que tout est en Dieu, tous les docteurs dirent que le commentaire est plus obscur que le texte. Enfin, en creusant cet abyme, la tête lui tourna ; il eut des conversations avec le Verbe, il sut ce que le Verbe a fait dans les autres planètes : il devint tout-à-fait fou. Cela doit nous donner de terribles alarmes, à nous autres chétifs qui fesons les entendus.

Pour bien entrer au moins dans la pensée de Mallebranche dans le temps qu'il était sage, il faut d'abord n'admettre que ce que nous concevons clairement, et rejeter ce que nous n'entendons pas.

(*) Cette section est un extrait (fait par l'auteur) du Commentaire sur Mallebranche. Voyez Philosophie, tom. I, édit. de Khel.

N'est-ce pas être imbécille que d'expliquer une obscurité par des obscurités ?

Je sens invinciblement que mes premières idées et mes sensations me sont venues malgré moi. Je conçois très clairement que je ne puis me donner aucune idée. Je ne puis me rien donner ; j'ai tout reçu. Les objets qui m'entourent ne peuvent me donner ni idée ni sensation par eux-mêmes ; car comment se pourrait-il qu'un morceau de matière eût en soi la vertu de produire dans moi une pensée ?

Donc je suis mené malgré moi à penser que l'Etre éternel, qui donne tout, me donne mes idées, de quelque manière que ce puisse être.

Mais qu'est-ce qu'une idée ? qu'est-ce qu'une sensation, une volonté, etc.? c'est moi appercevant, moi sentant, moi voulant.

On sait enfin qu'il n'y a pas plus d'être réel appelé *idée* que d'être réel nommé *mouvement ;* mais il y a des corps mus.

De même il n'y a point d'être particulier nommé *memoire, imagination, jugement ;* mais nous nous souvenons, nous imaginons, nous jugeons.

Tout cela est d'une vérité triviale ; mais il est nécessaire de rebattre souvent cette vérité ; car les erreurs contraires sont plus triviales encore.

Lois de la nature.

Maintenant, comment l'Etre éternel et formateur produirait-il tous ces modes dans des corps organisés ?

A-t-il mis deux êtres dans un grain de froment dont l'un fera germer l'autre? a-t-il mis deux êtres dans un cerf, dont l'un fera courir l'autre? non, sans doute. Tout ce qu'on en sait est que le grain est doué de la faculté de végéter, et le cerf de celle de courir.

C'est évidemment une mathématique générale qui dirige toute la nature, et qui opère toutes les productions. Le vol des oiseaux, le nagement des poissons, la course des quadrupèdes, sont des effets démontrés des règles du mouvement connues. *Mens agitat molem.*

Les sensations, les idées de ces animaux, peuvent-elles être autre chose que des effets plus admirables de lois mathématiques plus cachées?

Mécanique des sens et des idées.

C'est par ces lois que tout animal se meut pour chercher sa nourriture. Vous devez donc conjecturer qu'il y a une loi par laquelle il a l'idée de sa nourriture, sans quoi il n'irait pas la chercher.

L'intelligence éternelle a fait dépendre d'un principe toutes les actions de l'animal; donc l'intelligence éternelle a fait dépendre du même principe les sensations qui causent ces actions.

L'auteur de la nature aura-t-il disposé avec un art si divin les instrumens merveilleux des sens; aura-t-il mis des rapports si étonnans entre les yeux et la lumière, entre l'atmosphère et les oreilles, pour qu'il ait encore besoin d'accomplir son ouvrage par un autre secours? La nature agit toujours par les

voies les plus courtes. La longueur du procédé est impuissance; la multiplicité des secours est faiblesse : donc il est à croire que tout marche par le même ressort.

Le grand Etre fait tout.

Non seulement nous ne pouvons nous donner aucune sensation, nous ne pouvons même en imaginer au-delà de celles que nous avons éprouvées. Que toutes les académies de l'Europe proposent un prix pour celui qui imaginera un nouveau sens; jamais on ne gagnera ce prix. Nous ne pouvons donc rien purement par nous-mêmes, soit qu'il y ait un être invisible et intangible dans notre cervelet, ou répandu dans notre corps, soit qu'il n'y en ait pas; et il faut convenir que dans tous les systêmes l'auteur de la nature nous a donné tout ce que nous avons, organes, sensations, idées qui en sont la suite.

Puisque nous naissons ainsi sous sa main, Mallebranche, malgré toutes ses erreurs, aurait donc raison de dire philosophiquement que nous sommes dans Dieu, et que nous voyons tout dans Dieu; comme S. Paul le dit dans le langage de la théologie, Aratus et Caton dans celui de la morale.

Que pouvons-nous donc entendre par ces mots, *voir tout en Dieu?*

Ou ce sont des paroles vides de sens, ou elles signifient que Dieu nous donne toutes nos idées.

Que veut dire recevoir une idée? ce n'est pas nous qui la créons quand nous la recevons; donc il n'est pas si anti-philosophique qu'on l'a cru, de

dire : C'est Dieu qui fait des idées dans ma tête, de même qu'il fait le mouvement dans tout mon corps. Tout est donc une action de Dieu sur les créatures.

Comment tout est-il action de Dieu ?

Il n'y a dans la nature qu'un principe universel, éternel et agissant; il ne peut en exister deux ; car ils seraient semblables ou différens. S'ils sont différens, ils se détruisent l'un l'autre ; s'ils sont semblables, c'est comme s'il n'y en avait qu'un. L'unité de dessein dans le grand tout infiniment varié annonce un seul principe ; ce principe doit agir sur tout être, ou il n'est plus principe universel.

S'il agit sur tout être, il agit sur tous les modes de tout être. Il n'y a donc pas un seul mouvement, un seul mode, une seule idée qui ne soit l'effet immédiat d'une cause universelle toujours présente.

La matière de l'univers appartient donc à Dieu tout autant que les idées, et les idées tout autant que la matière.

Dire que quelque chose est hors de lui, ce serait dire qu'il y a quelque chose hors du grand tout. Dieu étant le principe universel de toutes les choses, toutes existent donc en lui et par lui.

Ce système renferme celui de la prémotion physique, mais comme une roue immense renferme une petite roue qui cherche à s'en écarter. Le principe que nous venons d'exposer est trop vaste pour admettre aucune vue particulière.

La prémotion physique occupe l'Etre universel des changemens qui se passent dans la tête d'un jan-

séniste et d'un moliniste ; mais pour nous autres, nous n'occupons l'Etre des êtres que des lois de l'univers. La prémotion physique fait une affaire importante à Dieu de cinq propositions dont une sœur converse aura entendu parler ; et nous fesons à Dieu l'affaire la plus simple de l'arrangement de tous les mondes.

La prémotion physique est fondée sur ce principe à la grecque, que, si un être pensant se donnait une idée, il augmenterait son être. Or nous ne savons ce que c'est qu'augmenter son être ; nous n'entendons rien à cela. Nous disons qu'un être pensant se donnerait de nouveaux modes, et non pas une addition d'existence. De même que quand vous dansez, vos coulés, vos entrechats et vos attitudes ne vous donnent pas une existence nouvelle, qui nous semblerait absurde. Nous ne sommes d'accord avec la prémotion physique qu'en étant convaincus que nous ne nous donnons rien.

On crie contre le système de la prémotion, et contre le nôtre, que nous ôtons aux hommes la liberté : Dieu nous en garde ! Il n'y a qu'à s'entendre sur ce mot *Liberté* : nous en parlerons en son lieu ; et en attendant, le monde ira comme il est allé toujours, sans que les thomistes, ni leurs adversaires, ni tous les disputeurs du monde, y puissent rien changer : et nous aurons toujours des idées sans savoir précisément ce que c'est qu'une idée.

IDENTITÉ.

Ce terme scientifique ne signifie que *même chose.* Il pourrait être rendu en français par *mêmeté.* Ce sujet est bien plus intéressant qu'on ne pense. On convient qu'on ne doit jamais punir que la personne coupable, le même individu, et point un autre. Mais un homme de cinquante ans n'est réellement point le même individu que l'homme de vingt : il n'a plus aucune des parties qui formaient son corps ; et s'il a perdu la mémoire du passé, il est certain que rien ne lie son existence actuelle à une existence qui est perdue pour lui.

Vous n'êtes le même que par le sentiment continu de ce que vous avez été et de ce que vous êtes ; vous n'avez le sentiment de votre être passé que par la mémoire : ce n'est donc que la mémoire qui établit l'identité, la mêmeté de votre personne.

Nous sommes réellement physiquement comme un fleuve dont toutes les eaux coulent dans un flux perpétuel. C'est le même fleuve par son lit, ses rives, sa source, son embouchure, par tout ce qui n'est pas lui ; mais changeant à tout moment son eau qui constitue son être, il n'y a nulle identité, nulle mêmeté pour ce fleuve.

S'il y avait un Xerxès tel que celui qui fouettait l'Hellespont pour lui avoir désobéi, et qui lui envoyait une paire de menottes ; si le fils de ce Xerxès s'était noyé dans l'Euphrate, et que Xerxès voulût punir ce fleuve de la mort de son fils, l'Euphrate au-

rait raison de lui répondre : Prenez-vous-en aux flots qui roulaient dans le temps que votre fils se baignoit : ces flots ne m'appartiennent point du tout ; ils sont allés dans le golfe persique, une partie s'y est salée, une autre s'est convertie en vapeurs, et s'en est allée dans les Gaules par un vent de sud-est ; elle est entrée dans les chicorées et dans les laitues que les Gaulois ont mangées, prenez le coupable où vous le trouverez.

Il en est ainsi d'un arbre dont une branche cassée par le vent aurait fendu la tète de votre grand-père. Ce n'est plus le même arbre, toutes ses parties ont fait place à d'autres. La branche qui a tué votre grand-père n'est point à cet arbre ; elle n'existe plus.

On a donc demandé comment un homme qui aurait absolument perdu la mémoire avant sa mort, et dont les membres seraient changés en d'autres substances, pourrait être puni de ses fautes, ou récompensé de ses vertus quand il ne serait plus lui-même ?

J'ai lu dans un livre connu cette demande et cette réponse :

Demande. Comment pourrai-je être récompensé ou puni quand je ne serai plus, quand il ne restera rien de ce qui aura constitué ma personne ? ce n'est que par ma mémoire que je suis toujours moi. Je perds ma mémoire dans ma dernière maladie ; il faudra donc après ma mort un miracle pour me la rendre, pour me faire rentrer dans mon existence perdue ?

Réponse. C'est-à-dire que, si un prince avait égorgé sa famille pour régner, s'il avait tyrannisé ses sujets, il en serait quitte pour dire à Dieu : ce n'est pas moi,

j'ai perdu la mémoire; vous vous méprenez, je ne suis plus la même personne. Pensez-vous que Dieu fût bien content de ce sophisme ?

Cette réponse est très louable, mais elle ne résout pas entièrement la question.

Il s'agit d'abord de savoir si l'entendement et la sensation sont une faculté donnée de Dieu à l'homme, ou une substance créée; ce qui ne peut guère se décider par la philosophie, qui est si faible et si incertaine.

Ensuite il faut savoir si l'ame étant une substance, et ayant perdu toute connaissance du mal qu'elle a pu faire, étant aussi étrangère à tout ce qu'elle a fait avec son corps qu'à tous les autres corps de notre univers, peut et doit, selon notre manière de raisonner, répondre dans un autre univers des actions dont elle n'a aucune connaissance; s'il ne faudrait pas en effet un miracle pour donner à cette ame le souvenir qu'elle n'a plus, pour la rendre présente aux délits anéantis dans son entendement, pour la faire la même personne qu'elle était sur terre; ou bien, si Dieu la jugerait à peu-près comme nous condamnons sur la terre un coupable, quoiqu'il ait absolument oublié ses crimes manifestes. Il ne s'en souvient plus; mais nous nous en souvenons pour lui; nous le punissons pour l'exemple. Mais Dieu ne peut punir un mort pour qu'il serve d'exemple aux vivans. Personne ne sait si ce mort est condamné ou absous. Dieu ne peut donc le punir que parcequ'il sentit et qu'il exécuta autrefois le desir de mal faire. Mais si, quand il se présente mort au tribunal de Dieu, il n'a plus rien de ce desir; s'il l'a

entièrement oublié depuis vingt ans ; s'il n'est plus du tout la même personne, qui Dieu punira-t-il en lui ?

Ces questions ne paraissent guère du ressort de l'esprit humain : il paraît qu'il faut dans tous ces labyrinthes recourir à la foi seule ; c'est toujours notre dernier asile.

Lucrèce avait en partie senti ces difficultés quand il peint dans son troisième livre un homme qui craint ce qui lui arrivera lorsqu'il ne sera plus le même homme :

Non radicitus è vitâ se tollit et evit;
Sed facit esse suî quiddam super inscius ipse.

Sa raison parle en vain ; sa crainte le dévore,
Comme si n'étant plus il pouvait être encore.

Mais ce n'est pas à Lucrèce qu'il faut s'adresser pour connaître l'avenir.

Le célèbre Toland, qui fit sa propre épitaphe, la finit par ces mots : *Idem futurus Tolandus numquam;* il ne sera jamais le même Toland. Cependant il est à croire que Dieu l'aurait bien su retrouver s'il avait voulu ; mais il est à croire aussi que l'Etre qui existe nécessairement est nécessairement bon.

IDOLE, IDOLATRE, IDOLATRIE.

Idole, du grec *Eidos*, figure ; *Eidolos*, représentation d'une figure ; *Latreuein*, servir, révérer, adorer. Ce mot adorer a, comme on sait, beau-

coup d'acceptions différentes : il signifie porter la main à la bouche en parlant avec respect, se courber, se mettre à genoux, saluer, et enfin communément rendre un culte suprême. Toujours des équivoques.

Il est utile de remarquer ici que le dictionnaire de Trévoux commence cet article par dire que tous les païens étaient idolâtres, et que les Indiens sont encore des peuples idolâtres. Premièrement, on n'appela personne païen avant Théodose le jeune. Ce nom fut donné alors aux habitans des bourgs d'Italie, *pagarum incolæ, pagani*, qui conservèrent leur ancienne religion. Secondement. l'Indoustan est mahométan ; et les Mahométans sont les implacables ennemis des images et de l'idolâtrie. Troisièmement, on ne doit point appeler idolâtres beaucoup de peuples de l'Inde qui sont de l'ancienne religion des Parsis, ni certaines castes qui n'ont point d'idole.

SECTION I.

Y A-T-IL JAMAIS EU UN GOUVERNEMENT IDOLATRE ?

Il paraît que jamais il n'y a eu aucun peuple sur la terre qui ait pris ce nom d'idolâtre. Ce mot est une injure, un terme outrageant, tel que celui de *gavache* que les Espagnols donnaient autrefois aux Français, et celui de *maranes* que les Français donnaient aux Espagnols. Si on avait demandé au sénat de Rome, à l'aréopage d'Athènes, à la cour des rois de Perse : *Etes-vous idolâtres ?* ils auraient à peine

entendu cette question. Nul n'aurait répondu : Nous adorons des images, des idoles. On ne trouve ce mot idolâtre, idolâtrie, ni dans Homère, ni dans Hésiode, ni dans Hérodote, ni dans aucun auteur de la religion des Gentils. Il n'y a jamais eu aucun édit, aucune loi qui ordonnât qu'on adorât des idoles, qu'on les servît en dieux, qu'on les regardât comme des dieux.

Quand les capitaines romains et carthaginois fesaient un traité, ils attestaient tous leurs dieux. C'est en leur présence, disaient-ils, que nous jurons la paix. Or les statues de tous ces dieux, dont le dénombrement était très long, n'étaient pas dans la tente des généraux. Ils regardaient ou feignaient les dieux comme présens aux actions des hommes, comme témoins, comme juges. Et ce n'est pas assurément le simulacre qui constituait la Divinité.

De quel œil voyaient-ils donc les statues de leurs fausses divinités dans les temples? du même œil, s'il est permis de s'exprimer ainsi, que les catholiques voient les images, objets de leur vénération. L'erreur n'était pas d'adorer un morceau de bois ou de marbre, mais d'adorer une fausse divinité représentée par ce bois et ce marbre. La différence entre eux et les catholiques n'est pas qu'ils eussent des images et que les catholiques n'en aient point; la différence est que leurs images figuraient des êtres fantastiques dans une religion fausse, et que les images chrétiennes figurent des êtres réels dans une religion véritable. Les Grecs avaient la statue d'Hercule, et nous celle de S. Christophe; ils avaient Es-

culape et sa chèvre, et nous S. Roch et son chien; ils avaient Mars et sa lance, et nous S. Antoine de Padoue et S. Jacques de Compostelle.

Quand le consul Pline adresse les prières aux dieux immortels, dans l'exorde du panégyrique de Trajan, ce n'est pas à des images qu'il les adresse. Ces images n'étaient pas immortelles.

Ni les derniers temps du paganisme, ni les plus reculés, n'offrent un seul fait qui puisse faire conclure qu'on adorât une idole. Homère ne parle que des dieux qui habitent le haut Olympe. Le palladium, quoique tombé du ciel, n'était qu'un gage sacré de la protection de Pallas; c'était elle qu'on vénérait dans le palladium : c'était notre sainte ampoule.

Mais les Romains et les Grecs se mettaient à genoux devant des statues, leur donnaient des couronnes, de l'encens, des fleurs, les promenaient en triomphe dans les places publiques. Les catholiques ont sanctifié ces coutumes, et ne se disent point idolâtres.

Les femmes en temps de sécheresse portaient les statues des dieux après avoir jeûné. Elles marchaient pieds nus, les cheveux épars; et aussitôt il pleuvait à seaux, comme dit Pétrone : *Et statim urceatim pluebat.* N'a-t-on pas consacré cet usage illégitime chez les gentils, et légitime parmi les catholiques? Dans combien de villes ne porte-t-on pas nu-pieds des charognes pour obtenir les bénédictions du ciel par leur intercession? Si un turc, un lettré chinois était témoin de ces cérémonies, il pourrait par ignorance accuser les Italiens de mettre leur con-

fiance dans les simulacres qu'ils promènent ainsi en procession.

SECTION II.

EXAMEN DE L'IDOLATRIE ANCIENNE.

Du temps de Charles I, on déclara la religion catholique idolâtre en Angleterre. Tous les presbytériens sont persuadés que les catholiques adorent un pain qu'ils mangent, et des figures qui sont l'ouvrage de leurs sculpteurs et de leurs peintres. Ce qu'une partie de l'Europe reproche aux catholiques, ceux-ci le reprochent eux-mêmes aux gentils.

On est surpris du nombre prodigieux de déclamations débitées dans tous les temps contre l'idolâtrie des Romains et des Grecs ; et ensuite on est surpris encore quand on voit qu'ils n'étaient pas idolâtres.

Il y avait des temples plus privilégiés que les autres. La grande Diane d'Ephèse avait plus de réputation qu'une Diane de village. Il se fesait plus de miracles dans le temple d'Esculape à Epidaure que dans un autre de ses temples. La statue de Jupiter Olympien attirait plus d'offrandes que celle de Jupiter Paphlagonien. Mais puisqu'il faut toujours opposer ici les coutumes d'une religion vraie à celles d'une religion fausse, n'avons-nous pas eu depuis plusieurs siècles plus de dévotion à certains autels qu'à d'autres ?

Notre-Dame de Lorette n'a-t-elle pas été préférée à Notre-Dame des Neiges, à celle des Ardens, à celle de Hal, etc. ? Ce n'est pas à dire qu'il y ait

plus de vertu dans une statue à Lorette que dans une statue du village de Hall, mais nous avons eu plus de dévotion à l'une qu'à l'autre; nous avons cru que celle qu'on invoquait au pied de ses statues daignait du haut du ciel répandre plus de faveurs, opérer plus de miracles dans Lorette que dans Hall. Cette multiplicité d'images de la même personne prouve même que ce ne sont point ces images qu'on vénere, et que le culte se rapporte à la personne qui est représentée; car il n'est pas possible que chaque image soit la chose même : il y a mille images de S. François, qui même ne lui ressemblent point, et qui ne se ressemblent point entre elles; et toutes indiquent un seul S. François, invoqué le jour de sa fête par ceux qui ont dévotion à ce saint.

Il en était absolument de même chez les païens : on n'avait imaginé qu'une seule divinité, un seul Apollon, et non pas autant d'Apollons et de Dianes qu'ils avaient de temples et de statues. Il est donc prouvé, autant qu'un point d'histoire peut l'être, que les anciens ne croyaient pas qu'une statue fût une divinité, que le culte ne pouvait être rapporté à cette statue, à cette idole; et par conséquent les anciens n'étaient point idolâtres. C'est à nous à voir si on doit saisir ce prétexte pour nous accuser d'idolâtrie ?

Une populace grossière et superstitieuse qui ne raisonnait point, qui ne savait ni douter, ni nier, ni croire, qui courait au temple par oisiveté, et parceque les petits y sont égaux aux grands, qui portait son offrande par coutume, qui parlait continuellement de miracles, sans en avoir examiné

aucun, et qui n'était guère au-dessus des victimes qu'elle amenait ; cette populace, dis-je, pouvait bien, à la vue de la grande Diane et de Jupiter tonnant, être frappée d'une horreur religieuse, et adorer sans le savoir la statue même. C'est ce qui est arrivé quelquefois dans nos temples à nos paysans grossiers ; et on n'a pas manqué de les instruire que c'est aux bienheureux, aux mortels reçus dans le ciel qu'ils doivent demander leur intercession, et non à des figures de bois et de pierre.

Les Grecs et les Romains augmentèrent le nombre de leurs dieux par leurs apothéoses. Les Grecs divinisaient les conquérans, comme Bacchus, Hercule, Persée. Rome drèssa des autels à ses empereurs. Nos apothéoses sont d'un genre différent ; nous avons infiniment plus de saints qu'ils n'avaient de ces dieux secondaires, mais nous n'avons égard ni au rang, ni aux conquêtes. Nous avons élevé des temples à des hommes simplement vertueux, qui seraient ignorés sur la terre s'ils n'étaient placés dans le ciel. Les apothéoses des anciens sont faites par la flatterie, les nôtres par le respect pour la vertu.

Cicéron, dans ses ouvrages philosophiques, ne laisse pas soupçonner seulement qu'on puisse se méprendre aux statues des dieux, et les confondre avec les dieux mêmes. Ses interlocuteurs foudroient la religion établie, mais aucun d'eux n'imagine d'accuser les Romains de prendre du marbre et de l'airain pour des divinités. Lucrèce ne reproche cette sottise à personne, lui qui reproche tout aux superstitieux. Donc, encore une fois, cette opinion

n'existait pas ; on n'en avait aucune idée ; il n'y avait point d'idolâtre.

Horace fait parler une statue de Priape ; il lui fait dire : « J'étais autrefois un tronc de figuier ; un « charpentier, ne sachant s'il ferait de moi un dieu « ou un banc, se détermina enfin à me faire dieu. » Que conclure de cette plaisanterie ? Priape était de ces divinités subalternes, abandonnées aux railleurs, et cette plaisanterie même est la preuve la plus forte que cette figure de Priape, qu'on mettait dans les potagers pour effrayer les oiseaux, n'était pas fort révérée.

Dacier, en se livrant à l'esprit commentateur, n'a pas manqué d'observer que Baruch avait prédit cette aventure en disant : « Ils ne seront que ce que vou- « dront les ouvriers ; » mais il pouvait observer aussi qu'on en peut dire autant de toutes les statues. Baruch aurait-il eu une vision sur les satires d'Horace ?

On peut d'un bloc de marbre tirer tout aussi bien une cuvette qu'une figure d'Alexandre ou de Jupiter, ou de quelque autre chose plus respectable. La matière dont étaient formés les chérubins du saint des saints aurait pu servir également aux fonctions les plus viles. Un trône, un autel en sont-ils moins révérés parce que l'ouvrier en pouvait faire une table de cuisine ?

Dacier, au lieu de conclure que les Romains adoraient la statue de Priape, et que Baruch l'avait prédit, devait donc conclure que les Romains s'en moquaient. Consultez tous les auteurs qui parlent des statues de leurs dieux, vous n'en trouverez aucun

qui parle d'idolâtrie ; ils disent expressément le contraire. Vous voyez dans Martial :

Qui finxit sacros auro vel marmore vultus,
Non facit ille Deos; qui colit ille facit.

L'artisan ne fait point les dieux,
C'est celui qui les prie.

Dans Ovide :

Colitur pro Jove forma Jovis.

Dans l'image de Dieu c'est Dieu seul qu'on adore.

Dans Stace :

Nulla autem effigies, nulli commissa metallo
Forma Dei; mentes habitare at numina gaudent.

Les Dieux ne sont jamais dans une arche enfermés ;
Ils habitent nos cœurs.

Dans Lucain :

Estne Deï sedes, nisi terra et pontus et aër?

L'univers est de Dieu la demeure et l'empire.

On ferait un volume de tous les passages qui déposent que les images n'étaient que des images.

Il n'y a que le cas où les statues rendaient des oracles, qui ait pu faire penser que ces statues avaient en elles quelque chose de divin. Mais certainement l'opinion régnante était que les dieux avaient choisi certains autels, certains simulacres pour y venir résider quelquefois, pour y donner audience aux hommes, pour leur répondre. On ne voit dans Homère et dans les chœurs des tragédies grecques, que des prières à Apollon qui rend ses oracles sur les montagnes, en tel temple, en telle

ville ; il n'y a pas dans toute l'antiquité la moindre trace d'une prière adressée à une statue ; si on croyait que l'esprit divin préférait quelques temples, quelques images, comme on croyait aussi qu'il préférait quelques hommes, la chose était certainement possible; ce n'était qu'une erreur de fait. Combien avons-nous d'images miraculeuses ! Les anciens se vantaient d'avoir ce que nous possédons en effet; et si nous ne sommes point idolâtres, de quel droit dirons-nous qu'ils l'ont été?

Ceux qui professaient la magie, qui la croyaient une science, ou qui feignaient de le croire, prétendaient avoir le secret de faire descendre les dieux dans les statues ; non pas les grands dieux, mais les dieux secondaires, les génies. C'est ce que Mercure trismégiste appelait faire des dieux ; et c'est ce que S. Augustin réfute dans sa Cité de Dieu. Mais cela même montre évidemment que les simulacres n'avaient rien en eux de divin, puisqu'il fallait qu'un magicien les animât; et il me semble qu'il arrivait bien rarement qu'un magicien fût assez habile pour donner une ame à une statue, pour la faire parler.

En un mot, les images des dieux n'étaient point des dieux. Jupiter, et non pas son image, lançait le tonnerre; ce n'était pas la statue de Neptune qui soulevait les mers, ni celle d'Apollon qui donnait la lumière. Les Grecs et les Romains étaient des gentils, des polythéistes, et n'étaient point des idolâtres.

Nous leur prodiguâmes cette injure quand nous n'avions ni statues ni temples, et nous avons conti-

nué dans notre injustice depuis que nous avons fait servir la peinture et la sculpture à honorer nos vérités, comme ils s'en servaient pour honorer leurs erreurs.

SECTION III.

Si les Perses, les Sabéens, les Egyptiens, les Tartares, les Turcs, ont été idolatres; et de quelle antiquité est l'origine des simulacres appelés idoles. Histoire de leur culte.

C'est une grande erreur d'appeler idolâtres les peuples qui rendirent un culte au soleil et aux étoiles. Ces nations n'eurent long-temps ni simulacres ni temples. Si elles se trompèrent, c'est en rendant aux astres ce qu'elles devaient au créateur des astres. Encore le dogme de Zoroastre ou Zerdust, recueilli dans le Sadder, enseigne-t-il un Etre suprême, vengeur et rémunérateur; et cela est bien loin de l'idolâtrie. Le gouvernement de la Chine n'a jamais eu aucune idole; il a toujours conservé le culte simple du maître du ciel King-tien.

Gengis-kan chez les Tartares n'était point idolâtre, et n'avait aucun simulacre. Les musulmans qui remplissent la Grèce, l'Asie mineure, la Syrie, la Perse, l'Inde et l'Afrique, appellent les chrétiens idolâtres *giaours*, parce qu'ils croient que les chrétiens rendent un culte aux images. Ils brisèrent plusieurs statues qu'ils trouvèrent à Constantinople dans Sainte-Sophie et dans l'église des Saints-Apôtres, et dans d'autres qu'ils convertirent en mosquées. L'apparence les trompa, comme elle trompe

toujours les hommes, et leur fit croire que des temples dédiés à des saints qui avaient été hommes autrefois, des images de ces saints révérées à genoux, des miracles opérés dans ces temples, étaient des preuves invincibles de l'idolâtrie la plus complète; cependant il n'en est rien. Les chrétiens n'adorent en effet qu'un seul Dieu, et ne révèrent dans les bienheureux que la vertu même de Dieu qui gît dans ses saints. Les iconoclastes et les protestans ont fait le même reproche d'idolâtrie à l'Eglise, et on leur a fait la même réponse.

Comme les hommes ont eu très rarement des idées précises, et ont encore moins exprimé leurs idées par des mots précis et sans équivoque, nous appelâmes du nom d'idolâtres les gentils et sur-tout les polythéistes. On a écrit des volumes immenses, on a débité des sentimens divers sur l'origine de ce culte rendu à Dieu ou à plusieurs dieux sous des figures sensibles : cette multitude de livres et d'opinions ne prouve que l'ignorance.

On ne sait pas qui inventa les habits et les chaussures, et on veut savoir qui le premier inventa les idoles? Qu'importe un passage de Sanchoniaton qui vivait avant la guerre de Troie? que nous apprend-il quand il dit que le chaos, l'esprit, c'est-à-dire *le souffle*, amoureux de ses principes, en tira le limon, qu'il rendit l'air lumineux, que le vent Colp et sa femme Baü engendrèrent Eon, qu'Eon engendra Genos, que Cronos leur descendant avait deux yeux par derrière comme par devant, qu'il devint dieu, et qu'il donna l'Egypte à son fils Thaut? voilà

un des plus respectables monumens de l'antiquité.

Orphée ne nous en apprendra pas davantage dans sa théogonie que Damascius nous a conservée. Il représente le principe du monde sous la figure d'un dragon à deux têtes, l'une de taureau, l'autre de lion, un visage au milieu qu'il appelle *visage-dieu*, et des ailes dorées aux épaules.

Mais vous pouvez de ces idées bizarres tirer deux grandes vérités, l'une que les images sensibles et les hiéroglyphes sont de l'antiquité la plus haute; l'autre que tous les anciens philosophes ont reconnu un premier principe.

Quant au polythéisme, le bon sens vous dira que dès qu'il y a eu des hommes, c'est-à-dire, des animaux faibles, capables de raison et de folie, sujets à tous les accidens, à la maladie et à la mort, ces hommes ont senti leur faiblesse et leur dépendance: ils ont reconnu aisément qu'il est quelque chose de plus puissant qu'eux; ils ont senti une force dans la terre qui fournit leurs alimens, une dans l'air qui souvent les détruit, une dans le feu qui consume, et dans l'eau qui submerge. Quoi de plus naturel dans des hommes ignorans que d'imaginer des êtres qui présidaient à ces élémens? quoi de plus naturel que de révérer la force invisible qui fesait luire aux yeux le soleil et les étoiles? et dès qu'on voulut se former une idée de ces puissances supérieures à l'homme, quoi de plus naturel encore que de les figurer d'une manière sensible? Pouvait-on s'y prendre autrement? La religion juive qui précéda la nôtre, et qui fut donnée par Dieu même,

était toute remplie de ces images sous lesquelles Dieu est représenté. Il daigne parler dans un buisson le langage humain, il paraît sur une montagne. Les esprits célestes qu'il envoie viennent tous avec une forme humaine; enfin le sanctuaire est couvert de chérubins qui sont des corps d'hommes avec des ailes et des têtes d'animaux. C'est ce qui a donné lieu à l'erreur de Plutarque, de Tacite, d'Appien, et de tant d'autres, de reprocher aux Juifs d'adorer une tête d'âne. Dieu, malgré sa défense de peindre et de sculpter aucune figure, a donc daigné se proportionner à la faiblesse humaine, qui demandait qu'on parlât aux sens par des images.

Isaïe, dans le chap. VI, voit le Seigneur assis sur un trône, et le bas de sa robe qui remplit le temple. Le Seigneur étend sa main, et touche la bouche de Jérémie, au chap. I de ce prophète. Ezéchiel, au chap. III, voit un trône de saphir, et Dieu lui paraît comme un homme assis sur ce trône. Ces images n'altèrent point la pureté de la religion juive, qui jamais n'employa les tableaux, les statues, les idoles pour représenter Dieu aux yeux du peuple.

Les lettrés chinois, les Parsis, les anciens Egyptiens, n'eurent point d'idoles; mais bientôt Isis et Osiris furent figurés; bientôt Bel à Babylone fut un gros colosse. Brama fut un monstre bizarre dans la presqu'île de l'Inde. Les Grecs sur-tout multiplièrent les noms des dieux, les statues et les temples, mais en attribuant toujours la suprême puissance à leur Zeus nommé par les latins Jupiter, maître des dieux et des hommes. Les Romains imitèrent les Grecs. Ces

peuples placèrent toujours tous les dieux dans le ciel, sans savoir ce qu'ils entendaient par le ciel. (1)

Les Romains eurent leurs douze grands dieux, six mâles et six femelles, qu'ils nommèrent *Dii majorum gentium.* Jupiter, Neptune, Apollon, Vulcain, Mars, Mercure; Junon, Vesta, Minerve, Cérès, Vénus, Diane. Pluton fut alors oublié, Vesta prit sa place.

Ensuite venaient les dieux *minorum gentium*, les dieux indigètes, les héros, comme Bacchus, Hercule, Esculape; les dieux infernaux, Pluton, Proserpine; ceux de la mer, comme Téthys, Amphitrite, les Néréides, Glaucus; puis les Driades, les Naïades, les dieux des jardins, ceux des bergers : il y en avait pour chaque profession, pour chaque action de la vie, pour les enfans, pour les filles nubiles, pour les mariées, pour les accouchées; on eut le dieu Pet. On divinisa enfin les empereurs. Ni ces empereurs, ni le dieu Pet, ni la déesse Pertunda, ni Priape, ni Rumilia la déesse des tetons, ni Stercutius le dieu de la garde-robe, ne furent à la vérité regardés comme les maîtres du ciel et de la terre. Les empereurs eurent quelquefois des temples, les petits dieux pénates n'en eurent point; mais tous eurent leur figure, leur idole.

C'étaient de petits magots dont on ornait son cabinet, c'étaient les amusemens des vieilles femmes et des enfans, qui n'étaient autorisés par aucun culte public. On laissait agir à son gré la supers-

(1) Voyez CIEL.

tition de chaque particulier. On retrouve encore ces petites idoles dans les ruines des anciennes villes.

Si personne ne sait quand les hommes commencèrent à se faire des idoles, on sait qu'elles sont de l'antiquité la plus haute. Tharé, père d'Abraham, en fesait à Ur en Chaldée. Rachel déroba et emporta les idoles de son beau-père Laban. On ne peut remonter plus haut.

Mais quelle notion précise avaient les anciennes nations de tous ces simulacres? Quelle vertu, quelle puissance leur attribuait-on? croyait-on que les dieux descendaient du ciel pour venir se cacher dans ces statues, ou qu'ils leur communiquaient une partie de l'esprit divin, ou qu'ils ne leur communiquaient rien du tout? c'est encore sur quoi on a très inutilement écrit; il est clair que chaque homme en jugeait selon le degré de sa raison, ou de sa crédulité, ou de son fanatisme. Il est évident que les prêtres attachaient le plus de divinité qu'ils pouvaient à leurs statues, pour s'attirer plus d'offrandes. On sait que les philosophes réprouvaient ces superstitions, que les guerriers s'en moquaient, que les magistrats les toléraient, et que le peuple toujours absurde ne savait ce qu'il fesait. C'est en peu de mots l'histoire de toutes les nations à qui Dieu ne s'est pas fait connaître.

On peut se faire la même idée du culte que toute l'Egypte rendit à un bœuf, et que plusieurs villes rendirent à un chien, à un singe, à un chat, à des oignons. Il y a grande apparence que ce furent d'abord des emblèmes. Ensuite un certain bœuf Apis,

un certain chien nommé Anubis, furent adorés : on mangea toujours du bœuf et des oignons : mais il est difficile de savoir ce que pensaient les vieilles femmes d'Egypte des oignons sacrés et des bœufs.

Les idoles parlaient assez souvent. On fesait commémoration à Rome, le jour de la fête de Cybèle, des belles paroles que la statue avait prononcées lorsqu'on en fit la translation du palais du roi Attale :

Ipsa pati volui, ne sit mora, mitte volentem;
Dignus Roma locus quò Deus omnis eat.

« J'ai voulu qu'on m'enlevât, emmenez-moi vîte ;
« Rome est digne que tout dieu s'y établisse. »

La statue de la Fortune avait parlé ; les Scipions, les Cicérons, les Césars, à la vérité, n'en croyaient rien ; mais la vieille à qui Encolpe donna un écu pour acheter des oies et des dieux, pouvait fort bien le croire.

Les idoles rendaient aussi des oracles, et les prêtres cachés dans le creux des statues parlaient au nom de la divinité.

Comment au milieu de tant de dieux et de tant de théogonies différentes, et de cultes particuliers, n'y eut-il jamais de guerre de religion chez les peuples nommés *idolâtres?* Cette paix fut un bien qui naquit d'un mal, de l'erreur même : car chaque nation, reconnaissant plusieurs dieux inférieurs, trouva bon que ses voisins eussent aussi les leurs. Si vous exceptez Cambyse à qui on reprocha d'avoir tué le bœuf Apis, on ne voit dans l'histoire profane aucun conquérant qui ait maltraité les dieux d'un peuple

vaincu. Les gentils n'avaient aucune religion exclusive, et les prêtres ne songerent qu'à multiplier les offrandes et les sacrifices.

Les premières offrandes furent des fruits. Bientôt après il fallut des animaux pour la table des prêtres; ils les égorgeaient eux-mêmes; ils devinrent bouchers et cruels: enfin ils introduisirent l'usage horrible de sacrifier des victimes humaines, et surtout des enfants et des jeunes filles. Jamais les Chinois, ni les Parsis, ni les Indiens, ne furent coupables de ces abominations; mais à Hiéropolis en Egypte, au rapport de Porphyre, on immola des hommes.

Dans la Tauride, on sacrifiait des étrangers; heureusement les prêtres de la Tauride ne devaient pas avoir beaucoup de pratiques. Les premiers Grecs, les Cypriots, les Phéniciens, les Tyriens, les Carthaginois eurent cette superstition abominable. Les Romains eux-mêmes tombèrent dans ce crime de religion; et Plutarque rapporte qu'ils immolèrent deux grecs et deux gaulois, pour expier les galanteries de trois vestales. Procope, contemporain du roi des Francs Théodebert, dit que les Francs immolèrent des hommes quand ils entrèrent en Italie avec ce prince. Les Gaulois, les Germains fesaient communément de ces affreux sacrifices. On ne peut guère lire l'histoire sans concevoir de l'horreur pour le genre humain.

Il est vrai que chez les Juifs Jephté sacrifia sa fille, et que Saül fut prêt d'immoler son fils; il est vrai que ceux qui étaient voués au Seigneur par

anathème ne pouvaient être rachetés ainsi qu'on rachetait les bêtes, et qu'il fallait qu'ils périssent.

Nous parlons ailleurs des victimes humaines sacrifiées dans toutes les religions.

Pour consoler le genre humain de cet horrible tableau, de ces pieux sacriléges, il est important de savoir que chez presque toutes les nations nommées idolâtres, il y avait la théologie sacrée et l'erreur populaire, le culte secret et les cérémonies publiques, la religion des sages et celle du vulgaire. On n'enseignait qu'un seul dieu aux initiés dans les mystères : il n'y a qu'à jeter les yeux sur l'hymne attribuée à l'ancien Orphée, qu'on chantait dans les mysteres de Cérès Eleusine, si célèbre en Europe et en Asie : « Contemple ta nature divine, illumine « ton esprit, gouverne ton cœur, marche dans la « voie de la justice, que le Dieu du ciel et de la terre « soit toujours présent à tes yeux; il est unique, il « existe seul par lui-même, tous les êtres tiennent « de lui leur existence ; il les soutient tous : il n'a « jamais été vu des mortels, et il voit toutes « choses. »

Qu'on lise encore ce passage du philosophe Maxime de Madaure, que nous avons déja cité : « Quel « homme est assez grossier, assez stupide pour dou- « ter qu'il soit un Dieu suprême, éternel, infi- « ni, qui n'a rien engendré de semblable à lui- « même, et qui est le père commun de toutes « choses ? »

Il y a mille témoignages que les sages abhorraient non seulement l'idolâtrie, mais encore le polythéisme.

Epictète, ce modèle de résignation et de patience, cet homme si grand dans une condition si basse, ne parle jamais que d'un seul Dieu. Relisez encore cette maxime : « Dieu m'a créé, Dieu est au-dedans de « moi, je le porte par-tout. Pourrais-je le souiller « par des pensées obscènes, par des actions injustes, « par d'infâmes desirs? Mon devoir est de remercier « Dieu de tout, de le louer de tout, et de ne cesser « de le bénir qu'en cessant de vivre ». Toutes les idées d'Epictète roulent sur ce principe. Est-ce là un idolâtre?

Marc-Aurèle, aussi grand peut-être sur le trône de l'empire romain qu'Epictète dans l'esclavage, parle souvent, à la vérité, des dieux, soit pour se conformer au langage reçu, soit pour exprimer des êtres mitoyens entre l'Etre suprême et les hommes ; mais en combien d'endroits ne fait-il pas voir qu'il ne reconnaît qu'un Dieu éternel, infini? « Notre « ame, dit-il est une émanation de la Divinité. Mes « enfans, mon corps, mes esprits, me viennent de « Dieu. »

Les stoïciens, les platoniciens, admettaient une nature divine et universelle ; les épicuriens la niaient. Les pontifes ne parlaient que d'un seul Dieu dans les mystères. Où étaient donc les idolâtres? Tous nos déclamateurs crient à l'idolâtrie comme de petits chiens qui jappent quand ils entendent un gros chien aboyer.

Au reste, c'est une des plus grandes erreurs du dictionnaire de Moréri, de dire que du temps de Théodose le jeune, il ne resta plus d'idolâtres que dans les pays reculés de l'Asie et de l'Afrique. Il y

avait dans l'Italie beaucoup de peuples encore gentils, même au septième siècle. Le nord de l'Allemagne, depuis le Véser, n'était pas chrétien du temps de Charlemagne. La Pologne et tout le Septentrion restèrent long-temps après lui dans ce qu'on appelle *idolâtrie*. La moitié de l'Afrique, tous les royaumes au-delà du Gange, le Japon, la populace de la Chine, cent hordes de Tartares, ont conservé leur ancien culte. Il n'y a plus en Europe que quelques Lapons, quelques Samoïèdes, quelques Tartares, qui aient persévéré dans la religion de leurs ancêtres.

Finissons par remarquer que dans les temps qu'on appelle parmi nous *le moyen âge,* nous appelions le pays des mahométans *la Paganie,* nous traitions d'*idolâtres,* d'*adorateurs d'images,* un peuple qui a les images en horreur. Avouons, encore une fois, que les Turcs sont plus excusables de nous croire idolâtres, quand ils voient nos autels chargés d'images et de statues.

Un gentilhomme du prince Ragotski m'a assuré sur son honneur qu'étant entré dans un café à Constantinople, la maîtresse ordonna qu'on ne le servît point parcequ'il était idolâtre. Il était protestant : il lui jura qu'il n'adorait ni hostie ni images. Ah! si cela est, lui dit cette femme, venez chez moi tous les jours, vous serez servi pour rien.

IGNACE DE LOYOLA.

VOULEZ-VOUS acquérir un grand nom, être fondateur? soyez complètement fou; mais d'une folie qui convienne à votre siècle. Ayez dans votre folie un fonds de raison qui puisse servir à diriger vos extravagances, et soyez excessivement opiniâtre. Il pourra arriver que vous soyez pendu; mais si vous ne l'êtes pas, vous pourrez avoir des autels.

En conscience y a-t-il jamais eu un homme plus digne des petites-maisons que S. Ignace ou S. Inigo le biscaïen, car c'est son véritable nom? La tête lui tourna à la lecture de la légende dorée, comme elle tourna depuis à don Quichotte de la Manche pour avoir lu des romans de chevalerie. Voilà mon biscaïen qui se fait d'abord chevalier de la Vierge, et qui fait la veille des armes à l'honneur de sa dame. La sainte Vierge lui apparaît, et accepte ses services; elle revient plusieurs fois, elle lui amène son fils. Le diable, qui est aux aguets, et qui prévoit tout le mal que les jésuites lui feront un jour, vient faire un vacarme de lutin dans la maison, casse toutes les vitres; le biscaïen le chasse avec un signe de croix; le diable s'enfuit à travers la muraille, et y laisse une grande ouverture que l'on montrait encore aux curieux cinquante ans après ce bel évènement.

Sa famille, voyant le dérangement de son esprit, veut le faire enfermer et le mettre au régime: il se débarrasse de sa famille ainsi que du diable, et

s'enfuit sans savoir où il va. Il rencontre un maure, et dispute avec lui sur l'immaculée conception. Le maure, qui le prend pour ce qu'il est, le quitte au plus vîte. Le biscaïen ne sait s'il tuera le maure, ou s'il priera Dieu pour lui : il en laisse la décision a son cheval, qui, plus sage que lui, reprit la route de son écurie.

Mon homme, après cette aventure, prend le parti d'aller en pélerinage à Bethléem, en mendiant son pain; sa folie augmente en chemin; les dominicains prennent pitié de lui à Menrèse, ils le gardent chez eux pendant quelques jours, et le renvoient sans l'avoir pu guérir.

Il s'embarque à Barcelone, árrive à Venise : on le chasse de Venise; il revient à Barcelone toujours mendiant son pain, toujours ayant des extases, et voyant fréquemment la sainte Vierge et Jésus-Christ.

Enfin on lui fit entendre que pour aller dans la Terre-Sainte convertir les Turcs, les chrétiens de l'Eglise grecque, les Arméniens, et les Juifs, il fallait commencer par étudier un peu de théologie. Mon biscaien ne demande pas mieux; mais pour être théologien, il faut savoir un peu de grammaire et un peu de latin, cela ne l'embarrasse point; il va au collège à l'âge de trente-trois ans : on se moque de lui, et il n'apprend rien.

Il était désespéré de ne pouvoir aller convertir des infidèles : le diable eut pitié de lui cette fois-là, il lui apparut, et lui jura foi de chrétien que s'il voulait se donner à lui, il le rendrait le plus savant homme de l'Eglise de Dieu. Ignace n'eut garde de

se mettre sous la discipline d'un tel maître : il retourna en classe, on lui donna le fouet quelquefois, et il n'en fut pas plus savant.

Chassé du collège de Barcelone, persécuté par le diable qui le punissait de ses refus, abandonné par la vierge Marie, qui ne se mettait point du tout en peine de secourir son chevalier, il ne se rebute pas ; il se met à courir le pays avec des pélerins de Saint-Jacques, il prêche dans les rues de ville en ville. On l'enferme dans les prisons de l'inquisition. Délivré de l'inquisition, on le met en prison dans Alcala; il s'enfuit après à Salamanque, et on l'y enferme encore. Enfin, voyant qu'il n'était pas prophête dans son pays, Ignace prend la résolution d'aller étudier à Paris; il fait le voyage à pied, précédé d'un âne qui portait son bagage, ses livres, et ses écrits. Don Quichotte du moins eut un cheval et un écuyer ; mais Ignace n'avait ni l'un ni l'autre.

Il essuie à Paris les mêmes avanies qu'en Espagne : on lui fait mettre culotte bas au collège de Sainte-Barbe, et on veut le fouetter en cérémonie. Sa vocation l'appelle enfin à Rome.

Comment s'est-il pu faire qu'un pareil extravagant ait joui enfin à Rome de quelque considération, se soit fait des disciples, et ait été le fondateur d'un ordre puissant, dans lequel il y a eu des hommes très estimables? c'est qu'il était opiniâtre et enthousiaste. Il trouva des enthousiastes comme lui, auxquels il s'associa. Ceux-là, ayant plus de raison que lui, rétablirent un peu la sienne ; il devint plus avisé sur la fin de sa vie, et il mit même quelque habileté dans sa conduite.

Peut-être Mahomet commença-t-il à être aussi fou qu'Ignace dans les premières conversations qu'il eut avec l'ange Gabriel; et peut-être Ignace, à la place de Mahomet, aurait fait d'aussi grandes choses que le prophète; car il était aussi ignorant, tout aussi visionnaire, et aussi courageux.

On dit d'ordinaire que ces choses-là n'arrivent qu'une fois: cependant il n'y a pas long-temps qu'un rustre anglais, plus ignorant que l'espagnol Ignace, a établi la société de ceux qu'on nomme *quakers*, société fort au-dessus de celle d'Ignace. Le comte de Sinzendorf a de nos jours fondé la secte des moraves; et les convulsionnaires de Paris ont été sur le point de faire une révolution. Ils ont été bien fous, mais ils n'ont pas été assez opiniâtres.

IGNORANCE.

SECTION I.

Il y a bien des espèces d'ignorance; la pire de toutes est celle des critiques. Ils sont obligés, comme on sait, d'avoir doublement raison, comme gens qui affirment, et comme gens qui condamnent. Ils sont donc doublement coupables quand ils se trompent.

Première ignorance.

Par exemple, un homme fait deux gros volumes

sur quelques pages d'un livre utile qu'il n'a pas entendu (1). Il examine d'abord ces paroles :

« La mer a couvert des terrains immenses.... Les « lits profonds de coquillages qu'on trouve en Tou- « raine et ailleurs ne peuvent y avoir été déposés « que par la mer. »

Oui, si ces lits de coquillages existent en effet : mais le critique devait savoir que l'auteur lui-même a découvert ou cru découvrir que ces lits réguliers de coquillages n'existent point, qu'il n'y en a nulle part dans le milieu des terres ; mais, soit que le critique le sût, soit qu'il ne le sût pas, il ne devait pas imputer, généralement parlant, des couches de coquilles supposées régulièrement placées les unes sur les autres à un déluge universel qui aurait détruit toute régularité : c'est ignorer absolument la physique.

Il ne devait pas dire : « Le déluge universel est « raconté par Moïse avec le consentement de toutes « les nations », 1° parceque le Pentateuque fut longtemps ignoré, non seulement des nations, mais des Juifs eux-mêmes.

2° Parcequ'on ne trouva qu'un exemplaire de la loi au fond d'un vieux coffre, du temps du roi Josias.

---

(1) L'abbé François, auteur d'un livre absolument ignoré contre ceux que dans les sacristies on appelle athées, déistes, matérialistes, etc., etc., etc.

Ce livre est intitulé, Preuves de la religion de notre Seigneur Jésus-Christ.

3° Parceque ce livre fut perdu pendant la captivité.

4° Parcequ'il fut restauré par Esdras.

5° Parcequ'il fut toujours inconnu à tout autre nation jusqu'au temps de la traduction des Septante.

6° Parceque, même depuis la traduction attribuée aux Septante, nous n'avons pas un seul auteur parmi les gentils qui cite un seul endroit de ce livre, jusqu'à Longin qui vivait sous l'empereur Aurélien.

7° Parceque nulle autre nation n'a jamais admis un déluge universel jusqu'aux Métamorphoses d'Ovide, et qu'encore dans Ovide il ne s'étend qu'à la Méditerranée.

8° Parceque S. Augustin avoue expressément que le déluge universel fut ignoré de toute l'antiquité.

9° Parceque le premier déluge dont il est question chez les gentils est celui dont parle Bérose, et qu'il fixe à quatre mille quatre cents ans environ avant notre ère vulgaire; ce déluge ne s'étendit que vers le Pont-Euxin.

10° Parcequ'enfin il ne nous est resté aucun monument d'un déluge universel chez aucune nation du monde.

Il faut ajouter à toutes ces raisons, que le critique n'a pas seulement compris l'état de la question. Il s'agit uniquement de savoir si nous avons des preuves physiques que la mer ait abandonné successivement plusieurs terrains : et sur cela M. l'abbé

François dit des injures à des hommes qu'il ne peut ni connaître ni entendre. Il eût mieux valu se taire et ne pas grossir la foule des mauvais livres.

Seconde ignorance.

Le même critique, pour appuyer de vieilles idées assez universellement méprisées, mais qui n'ont pas le plus léger rapport à Moïse, s'avise de dire (1) « que Bérose est parfaitement d'accord avec Moïse « dans le nombre des générations avant le déluge. »

Remarquez, mon cher lecteur, que ce Bérose est celui-là même qui nous apprend que le poisson Oannès sortait tous les jours de l'Euphrate pour venir prêcher les Chaldéens, et que le même poisson écrivit avec une de ses arrêtes un beau livre sur l'origine des choses. Voilà l'écrivain que M. l'abbé François prend pour le garant de Moïse.

Troisième ignorance.

(2) « N'est-il pas constant qu'un grand nombre « de familles européanes, transplantées dans les « côtes d'Afrique, y sont devenues sans aucun mé- « lange aussi noires que les naturels du pays ? »

Monsieur l'abbé, c'est le contraire qui est constant. Vous ignorez que les nègres ont le *reticulum mucosum* noir, quoique je l'aie dit vingt fois. Sachez que vous auriez beau faire des enfans en Guinée, vous ne feriez jamais que des welches qui n'au-

---

(1) Page 6. — (2) Page 5.

raient ni cette belle peau noire huileuse, ni ces lèvres noires et lippues, ni ces yeux ronds, ni cette laine frisée sur la tête, qui font la différence spécifique des nègres. Sachez que votre famille welche, établie en Amérique, aura toujours de la barbe, tandis qu'aucun Américain n'en aura. Après cela tirez-vous d'affaire comme vous pourrez avec Adam et Eve.

Quatrième ignorance.

(1) « Le plus idiot ne dit point, moi pied, moi « tête, moi main; il sent donc qu'il y a en lui quel- « que chose qui s'approprie son corps. »

Hélas! mon cher abbé, cet idiot ne dit pas non plus, moi ame.

Que pouvez-vous conclure vous et lui? qu'il dit mon pied, parcequ'on peut l'en priver; car alors il ne marchera plus : qu'il dit, ma tête; on peut la lui couper; alors il ne pensera plus. Eh bien, que s'ensuit-il? ce n'est pas ici une ignorance des faits.

Cinquième ignorance.

(2) « Qu'est-ce que ce Melchom qui s'était emparé « du pays de Gad? plaisant dieu que le Dieu de « Jérémie devait faire enlever pour être traîné en « captivité. »

Ah, ah! monsieur l'abbé, vous faites le plaisant. Vous demandez quel est ce Melchom; je vais vous le dire. Melk ou Melkom signifiait le Seigneur,

(1) Page 10. — (2) Page 20.

ainsi qu'Adoni ou Adonaï, Baal ou Bel, Adad, Shadaï, Eloï ou Eloa. Presque tous les peuples de Syrie donnaient de tels noms à leurs dieux. Chacun avait son seigneur, son protecteur, son dieu. Le nom même de Jehovah était un nom phénicien et particulier; témoin Sanchoniaton antérieur certainement à Moïse; témoin Diodore.

Nous savons bien que Dieu est également le dieu, le maître absolu des Egyptiens et des Juifs, et de tous les hommes, et de tous les mondes; mais ce n'est pas ainsi qu'il est représenté quand Moïse paraît devant Pharaon. Il ne lui parle jamais qu'au nom du Dieu des Hébreux, comme un ambassadeur apporte les ordres du roi son maître. Il parle si peu au nom du maître de toute la nature, que Pharaon lui répond : « Je ne le connais pas ». Moïse fait des prodiges au nom de ce Dieu, mais les sorciers de Pharaon font précisément les mêmes prodiges au nom des leurs. Jusque-là tout est égal : on combat seulement à qui sera le plus puissant, mais non pas à qui sera le seul puissant. Enfin le Dieu des Hébreux l'emporte de beaucoup; il manifeste une puissance beaucoup plus grande, mais non pas une puissance unique. Ainsi, humainement parlant, l'incrédulité de Pharaon semble très excusable. C'est la même incrédulité que celle de Montezuma devant Cortez, et d'Atabalipa devant les Pizaro.

Quand Josué assemble les Juifs, « Choisissez, leur « dit-il (1), ce qu'il vous plaira, ou les dieux aux- « quels ont servi vos pères dans la Mésopotamie,

---

(1) Josué, chap. XXIV.

« ou les dieux des Amorrhéens aux pays desquels « vous habitez : mais pour ce qui est de moi et de « ma maison, nous servirons Adonaï. »

Le peuple s'était donc déja donné à d'autres dieux, et pouvait servir qui il voulait.

Quand la famille de Michas dans Ephraïm prend un prêtre lévite pour servir un dieu étranger (1); quand toute la tribu de Dan sert le même dieu que la famille de Michas; lorsqu'un petit-fils même de Moïse se fait prêtre de ce dieu étranger pour de l'argent, personne n'en murmure : chacun a son dieu paisiblement; et le petit-fils de Moïse est idolâtre sans que personne y trouve à redire; donc alors chacun choisissait son dieu local, son protecteur.

Les mêmes Juifs, après la mort de Gédéon, adorent Baal-Bérith, qui signifie précisément la même chose qu'Adonaï, le seigneur, le protecteur : ils changent de protecteur.

Adonaï, du temps de Josué, se rend maître des montagnes (2); mais il ne peut vaincre les habitans des vallées, parcequ'ils avaient des chariots armés de faux.

Y a-t-il rien qui ressemble plus à un dieu local, qui est puissant en un lieu, et qui ne l'est point en un autre?

Jephté, fils de Galaad et d'une concubine, dit aux Moabites (3) : « Ce que votre dieu Chamos pos- « sède ne vous est-il pas dû de droit? et ce que le

---

(1) Juges, chap. XVII et XVIII. — (2) Josué, chap. XVII. — (3) Juges, chap. XI.

« nôtre s'est acquis par ses victoires ne doit-il pas « être à nous. »

Il est donc prouvé invinciblement que les Juifs grossiers, quoique choisis par le Dieu de l'univers; le regardèrent pourtant comme un dieu local, un dieu particulier, tel que le dieu des Ammonites, celui des Moabites, celui des montagnes, celui des vallées.

Il est clair qu'il était malheureusement indifférent au petit-fils de Moïse de servir le dieu de Michas ou celui de son grand-père. Il est clair, et il faut en convenir, que la religion juive n'était point formée ; qu'elle ne fut uniforme qu'après Esdras ; il faut encore en excepter les Samaritains.

Vous pouvez savoir maintenant ce que c'est que le seigneur Melchom. Je ne prends point son parti, Dieu m'en garde ; mais quand vous dites que c'était un plaisant dieu que Jérémie menaçait de mettre en esclavage, je vous répondrai, monsieur l'abbé : De votre maison de verre, vous ne devriez pas jeter des pierres à celle de votre voisin.

C'étaient les Juifs qu'on menait alors en esclavage à Babylone; c'était le bon Jérémie lui-même qu'on accusait d'avoir été corrompu par la cour de Babylone, et d'avoir prophétisé pour elle; c'était lui qui était l'objet du mépris public, et qui finit, à ce qu'on croit, par être lapidé par les Juifs même. Croyez-moi, ce Jérémie n'a jamais passé pour un rieur.

Le Dieu des Juifs, encore une fois, est le Dieu de toute la nature. Je vous le redis afin que vous n'en prétendiez cause d'ignorance, et que vous ne

me déferiez pas à votre official. Mais je vous soutiens que les Juifs grossiers ne connurent très souvent qu'un dieu local.

SIXIÈME IGNORANCE.

« (1) Il n'est pas naturel d'attribuer les marées « aux phases de la lune. Ce ne sont pas les grandes « marées en pleine lune qu'on attribue aux phases de « cette planète. »

Voici des ignorances d'une autre espèce.

Il arrive quelquefois à certaines gens d'être si honteux du rôle qu'ils jouent dans le monde, que tontôt ils veulent se déguiser en beaux esprits, et tantôt en philosophes.

Il faut d'abord apprendre à monsieur l'abbé que rien n'est plus naturel que d'attribuer un effet à ce qui est toujours suivi de cet effet. Si un tel vent est toujours suivi de la pluie, il est naturel d'attribuer la pluie à ce vent. Or, sur toutes les côtes de l'Océan, les marées sont toujours plus fortes dans les sigigées de la lune que dans ses quadratures. (Savez-vous ce que c'est que sigigées, ou syzygies ?) La lune retarde tous les jours son lever; la marée retarde aussi tous les jours. Plus la lune approche de notre zénith, plus la marée est grande; plus la lune approche de son périgée, plus la marée s'élève encore. Ces expériences et beaucoup d'autres, ces rapports continuels avec les phases de la lune, ont donc fondé l'opinion ancienne et vraie, que cet astre est une principale cause du flux et du reflux.

---

(1) Page 20.

Après tant de siècles, le grand Newton est venu. Connaissez vous Newton? avez-vous jamais ouï dire qu'ayant calculé le carré de la vîtesse de la lune autour de son orbite dans l'espace d'une minute, et ayant divisé ce carré par le diamètre de l'orbite lunaire, il trouva que le quotient était quinze pieds; que de là il démontra que la lune gravite vers la terre trois mille six cents fois moins que si elle était près de la terre; qu'ensuite il démontra que sa force attractive est la cause des trois quarts de l'élévation de la mer au temps du reflux, et que la force du soleil fait l'élévation de l'autre quart? vous voilà tout étonné; vous n'avez jamais rien lu de pareil dans le Pédagogue chrétien. Tâchez dorénavant, vous et les loueurs de chaise de votre paroisse, de ne jamais parler des choses dont vous n'avez pas la plus légere idée.

Vous ne sauriez croire quel tort vous faites à la religion par votre ignorance, et encore plus par vos raisonnemens. On devrait vous défendre d'écrire, à vous et à vos pareils, pour conserver le peu de foi qui reste dans ce monde.

Je vous ferais ouvrir de plus grands yeux, si je vous disais que ce Newton était persuadé et a écrit que Samuel est l'auteur de Pentateuque. Je ne dis pas qu'il l'ait démontré comme il a calculé la gravitation. Mais apprenez à douter, et soyez modeste. Je crois au Pentateuque, entendez-vous; mais je crois que vous avez imprimé des sottises énormes.

Je pourrais transcrire ici un gros volume de vos ignorances, et plusieurs de celles de vos confrères;

je ne m'en donnerai pas la peine. Poursuivons nos questions.

SECTION II.

Les ignorances.

J'ignore comment j'ai été formé, et comment je suis né. J'ai ignoré absolument pendant le quart de ma vie les raisons de tout ce que j'ai vu, entendu et senti; et je n'ai été qu'un perroquet sifflé par d'autres perroquets.

Quand j'ai regardé autour de moi et dans moi, j'ai conçu que quelque chose existe de toute éternité; puisqu'il y a des êtres qui sont actuellement, j'ai conclu qu'il y a un Etre nécessaire et nécessairement éternel. Ainsi, le premier pas que j'ai fait pour sortir de mon ignorance a franchi les bornes de tous les siècles.

Mais quand j'ai voulu marcher dans cette carrière infinie ouverte devant moi, je n'ai pu ni trouver un seul sentier, ni découvrir pleinement un seul objet; et du saut que j'ai fait pour contempler l'éternité, je suis retombé dans l'abyme de mon ignorance.

J'ai vu ce qu'on appelle de la matière depuis l'étoile Sirius, et depuis celles de la voie lactée, aussi éloignées de Sirius que cet astre l'est de nous, jusqu'au dernier atome qu'on peut apercevoir avec le microscope; et j'ignore ce que c'est que la matière.

La lumière qui m'a fait voir tous ces êtres m'est inconnue; je peux, avec le secours du prisme, ana-

tomiser cette lumière, et la diviser en sept faisceaux de rayons; mais je ne peux diviser ces faisceaux; j'ignore de quoi ils sont composés. La lumière tient de la matière, puisqu'elle a un mouvement, et qu'elle frappe les objets; mais elle ne tend point vers un centre comme tous les autres corps; au contraire, elle s'échappe invisiblement du centre, tandis que toute matière pese vers son centre. La lumière paraît pénétrable, et la matière est impénétrable. Cette lumière est-elle matière? ne l'est-elle pas? qu'est-elle? de quelles innombrables propriétés peut-elle être revêtue? je l'ignore.

Cette substance si brillante, si rapide et si inconnue, et ces autres substances qui nagent dans l'immensité de l'espace, sont-elles éternelles comme elles semblent infinies? je n'en sais rien. Un être nécessaire, souverainement intelligent, les a-t-il créées de rien, ou les a-t-il arrangées? a-t-il produit cet ordre dans le temps ou avant le temps? Hélas! qu'est-ce que ce temps même dont je parle? je ne puis le définir. O Dieu! il faut que tu m'instruises, car je ne suis éclairé ni par les ténèbres des autres hommes, ni par les miennes.

Qui es-tu, toi, animal à deux pieds sans plumes comme moi-même, que je vois ramper comme moi sur ce petit globe? Tu arraches comme moi quelques fruits à la boue qui est notre nourrice commune. Tu vas à la selle, et tu penses! Tu es sujet à toutes les maladies les plus dégoûtantes, et tu as des idées métaphysiques! J'apperçois que la nature t'a donné deux espèces de fesses par devant, et qu'elle me les a refusées. elle t'a percé au bas de ton abdomen un

si vilain trou, que tu es porté naturellement à le cacher. Tantôt ton urine, tantôt des animaux pensans sortent par ce trou ; ils nagent neuf mois dans une liqueur abominable entre cet égoût et un autre cloaque, dont les immondices accumulées seraient capables d'empester la terre entière ; et cependant ce sont ces deux trous qui ont produit les plus grands événemens. Troie périt pour l'un ; Alexandre et Adrien ont érigé des temples à l'autre. L'ame immortelle a donc son berceau entre ces deux cloaques ! Vous me dites, Madame, que cette description n'est ni dans le goût de Tibulle, ni dans celui de Quinault; d'accord, ma bonne ; mais je ne suis pas en humeur de te dire des galanteries.

Les souris, les taupes ont aussi leurs deux trous, pour lesquels elles n'ont jamais fait de pareilles extravagances. Qu'importe à l'Etre des êtres qu'il y ait des animaux comme nous et comme les souris sur ce globe qui roule dans l'espace avec tant d'innombrables globes ?

Pourquoi sommes-nous ? pourquoi y a-t-il des êtres ?

Qu'est-ce que le sentiment ? comment l'ai-je reçu ? quel rapport y a-t-il entre l'air qui frappe mon oreille et le sentiment du son ? entre ce corps et le sentiment des couleurs ? je l'ignore profondément, et je l'ignorerai toujours.

Qu'est-ce que la pensée ? où réside-t-elle ? comment se forme-t-elle ? qui me donne des pensées pendant mon sommeil ? est-ce en vertu de ma volonté que je pense ? Mais toujours pendant le sommeil, et souvent pendant la veille, j'ai des idées malgré moi.

Ces idées long-temps oubliées, long-temps reléguées dans l'arrière-magasin de mon cerveau, en sortent sans que je m'en mêle, et se présentent d'elles-mêmes à ma mémoire, qui fesait de vains efforts pour les rappeler.

Les objets extérieurs n'ont pas la puissance de former en moi des idées, car on ne donne point ce qu'on n'a pas ; je sens trop que ce n'est pas moi qui me les donne, car elles naissent sans mes ordres. Qui les produit en moi ? d'où viennent-elles ? où vont-elles ? Fantômes fugitifs, quelle main invisible vous produit et vous fait disparaître ?

Pourquoi, seul de tous les animaux, l'homme a-t-il la rage de dominer sur ses semblables ?

Pourquoi, et comment s'est-il pu faire que sur cent milliars d'hommes il y en ait eu plus de quatre-vingt-dix-neuf immolés à cette rage ?

Comment la raison est-elle un don si précieux que nous ne voudrions le perdre pour rien au monde ? Et comment cette raison n'a-t-elle servi qu'à nous rendre presque toujours les plus malheureux de tous les êtres ?

D'où vient qu'aimant passionnément la vérité nous nous sommes toujours livrés aux plus grossières impostures ?

Pourquoi cette foule d'Indiens trompée et asservie par des bonzes, écrasée par le descendant d'un tartare, surchargée de travaux, gémissante dans la misere, assaillie par les maladies, en butte à tous les fléaux, aime-t-elle encore la vie ?

D'où vient le mal, et pourquoi le mal existe-t-il ?

O atomes d'un jour ! ô mes compagnons dans l'in-

finie petitesse, nés comme moi pour tout souffrir et pour tout ignorer, y en a-t-il parmi vous d'assez fous pour croire savoir tout cela ? Non, il n'y en a point; non, dans le fond de votre cœur vous sentez votre néant comme je rends justice au mien. Mais vous êtes assez orgueilleux pour vouloir qu'on embrasse vos vains systêmes; ne pouvant être les tyrans de nos corps, vous prétendez être les tyrans de nos ames.

IMAGINATION.

SECTION I.

C'est le pouvoir que chaque être sensible sent en soi de se représenter dans son cerveau les choses sensibles. Cette faculté est dépendante de la mémoire. On voit des hommes, des animaux, des jardins : ces perceptions entrent par les sens; la mémoire les retient; l'imagination les compose. Voilà pourquoi les anciens Grecs appelèrent les muses *filles de Mémoire.*

Il est très essentiel de remarquer que ces facultés de recevoir des idées, de les retenir, de les composer, sont au rang des choses dont nous ne pouvons rendre aucune raison. Ces ressorts invisibles de notre être sont de la main de la nature, et non de la nôtre.

Peut-être ce don de Dieu, l'imagination, est-il le seul instrument avec lequel nous composons des idées, et même les plus métaphysiques.

Vous prononcez le mot de *triangle;* mais vous ne prononcez qu'un son, si vous ne vous représentez pas l'image d'un triangle quelconque. Vous n'avez certainement eu l'idée d'un triangle que parce que vous en avez vu si vous avez des yeux, ou touché si vous êtes aveugle. Vous ne pouvez penser au triangle en général si votre imagination ne se figure, au moins confusément, quelque triangle particulier. Vous calculez, mais il faut que vous vous représentiez des unités redoublées, sans quoi il n'y a que votre main qui opère.

Vous prononcez les termes abstraits, *grandeur, vérité, justice, fini, infini;* mais ce mot *grandeur* est-il autre chose qu'un mouvement de votre langue qui frappe l'air, si vous n'avez pas l'image de quelque grandeur? Que veulent dire ces mots, *vérité, mensonge,* si vous n'avez pas apperçu par vos sens que telle chose qu'on vous avait dit être, existait en effet, et que telle autre n'existait pas? Et de cette expérience ne composez-vous pas l'idée générale de vérité et de mensonge? Et quand on vous demande ce que vous entendez par ces mots, pouvez-vous vous empêcher de vous figurer quelque image sensible, qui vous fait souvenir qu'on vous a dit quelquefois ce qui était, et fort souvent ce qui n'était point?

Avez-vous la notion de *juste* et d'*injuste* autrement que par des actions qui vous ont paru telles? Vous avez commencé dans votre enfance par apprendre à lire sous un maître : vous aviez envie de bien épeler, et vous avez mal épelé : votre maître vous a battu; cela vous a paru très injuste. Vous avez vu le salaire

refusé à un ouvrier, et cent autres choses pareilles. L'idée abstraite du juste et de l'injuste est-elle autre chose que ces faits confusément mêlés dans votre imagination ?

Le *fini* est-il dans votre esprit autre chose que l'image de quelque mesure bornée ? L'*infini* est-il autre chose que l'image de cette même mesure que vous prolongez sans trouver fin ? Toutes ces opérations ne sont-elles pas dans vous à peu-près de la même manière que vous lisez un livre ? Vous y lisez les choses, et vous ne vous occupez pas des caractères de l'alphabet, sans lesquels pourtant vous n'auriez aucune notion de ces choses : faites-y un moment attention, et alors vous apercevrez ces caractères sur lesquels glissait votre vue. Ainsi tous vos raisonnemens, toutes vos connaissances sont fondées sur des images tracées dans votre cerveau. Vous ne vous en appercevez pas ; mais arrêtez-vous un moment pour y songer, et alors vous voyez que ces images sont la base de toutes vos notions. C'est au lecteur à peser cette idée, à l'étendre, à la rectifier

Le célèbre Addisson, dans ses *onze essais sur l'imagination*, dont il a enrichi les feuilles du Spectateur, dit d'abord que « le sens de la vue est celui qui « fournit seul les idées à l'imagination. » Cependant il faut avouer que les autres sens y contribuent aussi. Un aveugle-né entend dans son imagination l'harmonie qui ne frappe plus son oreille ; il est à table en songe ; les objets qui ont résisté ou cédé à ses mains, font encore le même effet dans sa tête. Il est vrai que le sens de la vue fournit seul les images, et comme c'est une espèce de *toucher* qui s'étend jus-

qu'aux étoiles, son immense étendue enrichit plus l'imagination que tous les autres sens ensemble.

Il y a deux sortes d'imagination; l'une qui consiste à retenir une simple impression des objets, l'autre qui arrange ces images reçues et les combine en mille manières. La première a été appelée *imagination passive*, la seconde *active*. La passive ne va pas beaucoup au-delà de la mémoire; elle est commune aux hommes et aux animaux. De là vient que le chasseur et son chien poursuivent également des bêtes dans leurs rêves, qu'ils entendent également le bruit des cors, que l'un crie, et l'autre jappe en dormant. Les hommes et les bêtes font alors plus que se souvenir, car les songes ne sont jamais des images fidelles. Cette espèce d'imagination compose les objets, mais ce n'est point en elle l'entendement qui agit, c'est la mémoire qui se méprend.

Cette imagination passive n'a certainement besoin du secours de notre volonté, ni dans le sommeil, ni dans la veille; elle se peint malgré nous ce que nos yeux ont vu, elle entend ce que nous avons entendu, et touche ce que nous avons touché; elle y ajoute, elle en diminue. C'est un sens intérieur qui agit nécessairement; aussi rien n'est-il plus commun que d'entendre dire, « on n'est pas le maître de son « imagination. »

C'est ici qu'on doit s'étonner et se convaincre de son peu de pouvoir. D'où vient qu'on fait quelquefois en songe des discours suivis et éloquens, des vers meilleurs qu'on n'en ferait sur le même sujet

étant éveillé ? que l'on résout même des problèmes de mathématiques ? Voilà certainement des idées très combinées qui ne dépendent de nous en aucune manière. Or, s'il est incontestable que des idées suivies se forment dans nous, malgré nous, pendant notre sommeil, qui nous assurera qu'elles ne sont pas produites de même dans la veille ? Est-il un homme qui prévoye l'idée qu'il aura dans une minute ? Ne paraît-il pas qu'elles nous sont données comme les mouvemens de nos fibres ? Et si le père Mallebranche s'en était tenu à dire que toutes les idées sont données de Dieu, aurait-on pu le combattre ?

Cette faculté passive, indépendante de la réflexion, est la source de nos passions et de nos erreurs ; loin de dépendre de la volonté, elle la détermine, elle nous pousse vers les objets qu'elle peint, ou nous en détourne, selon la manière dont elle les représente. L'image d'un danger inspire la crainte ; celle d'un bien donne des desirs violens ; elle seule produit l'enthousiasme de gloire, de parti, de fanatisme ; c'est elle qui répandit tant de maladies de l'esprit, en fesant imaginer à des cervelles faibles, fortement frappées, que leurs corps étaient changés en d'autres corps ; c'est elle qui persuada à tant d'hommes qu'ils étaient obsédés, ou ensorcelés, et qu'ils allaient effectivement au sabbat, parce qu'on leur disait qu'ils y allaient. Cette espèce d'imagination servile, partage ordinaire du peuple ignorant, a été l'instrument dont l'imagination forte de certains hommes s'est servie pour dominer. C'est encore

cette imagination passive de cerveaux aisés à ébranler, qui fait quelquefois passer dans les enfans les marques évidentes de l'impression qu'une mère a reçue : les exemples en sont innombrables; et celui qui écrit cet article, en a vu de si frappans qu'il démentirait ses yeux s'il en doutait. Cet effet de l'imagination n'est guère explicable; mais aucune autre opération de la nature ne l'est davantage; on ne conçoit pas mieux comment nous avons des perceptions, comment nous les retenons, comment nous les arrangeons : il y a l'infini entre nous et les ressorts de notre être.

L'imagination active est celle qui joint la réflexion, la combinaison, à la mémoire. Elle rapproche plusieurs objets distans; elle sépare ceux qui se mêlent, les compose et les change; elle semble créer quand elle ne fait qu'arranger : car il n'est pas donné à l'homme de se faire des idées, il ne peut que les modifier.

Cette imagination active est donc au fond une faculté aussi indépendante de nous que l'imagination passive; et une preuve qu'elle ne dépend pas de nous, c'est que si vous proposez à cent personnes, également ignorantes, d'imaginer telle machine nouvelle, il y en aura quatre-vingt-dix-neuf qui n'imagineront rien malgré leurs efforts. Si le centième imagine quelque chose, n'est-il pas évident que c'est un don particulier qu'il a reçu ? c'est ce don que l'on appelle *génie*, c'est là qu'on a reconnu quelque chose d'inspiré et de divin.

Ce don de la nature est imagination d'invention

dans les arts, dans l'ordonnance d'un tableau, dans celle d'un poëme. Elle ne peut exister sans la mémoire; mais elle s'en sert comme d'un instrument avec lequel elle fait tous ses ouvrages.

Après avoir vu qu'on soulevait avec un bâton une grosse pierre que la main ne pouvait remuer, l'imagination active inventa les leviers, et ensuite les forces mouvantes composées, qui ne sont que des leviers déguisés; il faut se peindre d'abord dans l'esprit les machines et leurs effets pour les exécuter.

Ce n'est pas cette sorte d'imagination que le vulgaire appelle, ainsi que la mémoire, l'ennemi du jugement. Au contraire, elle ne peut agir qu'avec un jugement profond; elle combine sans cesse ses tableaux, elle corrige ses erreurs, elle élève tous ses édifices avec ordre. Il y a une imagination étonnante dans la mathématique pratique; et Archimède avait au moins autant d'imagination qu'Homère. C'est par elle qu'un poëte crée ses personnages, leur donne des caractères, des passions, invente sa fable, en présente l'exposition, en redouble le nœud, en prépare le dénouement; travail qui demande encore le jugement le plus profond, et en même temps le plus fin.

Il faut un très grand art dans toutes ces imaginations d'invention, et même dans les romans. Ceux qui en manquent sont méprisés des esprits bien faits. Un jugement toujours sain règne dans les fables d'Esope; elles feront toujours les délices des nations. Il y a plus d'imagination dans les contes des fées; mais ces imaginations fantastiques, dé-

pourvues d'ordre et de bon sens, ne peuvent être estimées; on les lit par faiblesse, et on les condamne par raison.

La seconde partie de l'imagination active est celle de détail; et c'est elle qu'on appelle communément imagination dans le monde. C'est elle qui fait le charme de la conversation; car elle présente sans cesse à l'esprit ce que les hommes aiment le mieux, des objets nouveaux. Elle peint vivement ce que les esprits froids dessinent à peine. Elle emploie les circonstances les plus frappantes; elle allègue des exemples; et quand ce talent se montre avec la sobriété qui convient à tous les talens, il se concilie l'empire de la société. L homme est tellement machine, que le vin donne quelquefois cette imagination que l'ivresse anéantit; il y a là de quoi s'humilier, mais de quoi admirer. Comment se peut-il faire qu'un peu d'une certaine liqueur, qui empêchera de faire un calcul, donnera des idées brillantes?

C'est sur-tout dans la poésie que cette imagination de détail et d'expression doit régner. Elle est ailleurs agréable, mais là elle est nécessaire. Presque tout est image dans Homere, dans Virgile, dans Horace, sans même qu'on s'en apperçoive. La tragédie demande moins d'images, moins d'expres sions pittoresques, de grandes métaphores, d'allégories, que le poëme épique ou l'ode: mais la plupart de ces beautés, bien ménagées, font dans la tragédie un effet admirable. Un homme qui, sans être poëte, ose donner une tragédie, fait dire à Hippolyte:

Depuis que je vous vois, j'abandonne la chasse.

Mais Hippolyte, que le vrai poëte fait parler, dit :

Mon arc, mes javelots, mon char, tout m'importune.

Ces imaginations ne doivent jamais être forcées, ampoulées, gigantesques. Ptolomée, parlant dans un conseil d'une bataille qu'il n'a pas vue, et qui s'est donnée loin de chez lui, ne doit point peindre

Des montagnes de morts privés d'honneurs suprêmes,
Que la nature force à se venger eux-mêmes,
Et dont les troncs pourris exhalent dans les vents
De quoi faire la guerre au reste des vivans.

Une princesse ne doit point dire à un empereur :

La vapeur de mon sang ira grossir la foudre
Que Dieu tient déja prête à te réduire en poudre.

On sent assez que la vraie douleur ne s'amuse point à une métaphore si recherchée.

L'imagination active qui fait les poëtes leur donne l'enthousiasme, c'est-à-dire, selon le mot grec, cette émotion interne qui agite en effet l'esprit, et qui transforme l'auteur dans le personnage qu'il fait parler; car c'est là l'enthousiasme : il consiste dans l'émotion et dans les images : alors l'auteur dit précisément les mêmes choses que dirait la personne qu'il introduit.

Je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue;
Un trouble s'éleva dans mon ame éperdue;
Mes yeux ne voyaient plus, je ne pouvais parler.

L'imagination alors ardente et sage n'entasse point de figures incohérentes; elle ne dit point, par

exemple, pour exprimer un homme épais de corps et d'esprit,

> Qu'il est flanqué de chair, gabionné de lard;

et que la nature,

> En maçonnant les remparts de son ame,
> Songea plutôt au fourreau qu'à la lame.

Il y a de l'imagination dans ces vers ; mais elle est grossière, elle est déréglée, elle est fausse : l'image de remparts ne peut s'allier avec celle de fourreau; c'est comme si on disait qu'un vaisseau est entré dans le port à bride abattue.

On permet moins l'imagination dans l'éloquence que dans la poésie. La raison en est sensible. Le discours ordinaire doit moins s'écarter des idées communes. L'orateur parle la langue de tout le monde ; le poëte a pour base de son ouvrage la fiction ; aussi l'imagination est l'essence de son art ; elle n'est que l'accessoire dans l'orateur.

Certains traits d'imagination ont ajouté, dit-on, de grandes beautés à la peinture. On cite sur-tout cet artifice avec lequel un peintre mit un voile sur la tête d'Agamemnon, dans le Sacrifice d'Iphigénie ; artifice cependant bien moins beau que si le peintre avait eu le secret de faire voir sur le visage d'Agamemnon le combat de la douleur d'un père, de l'autorité d'un monarque, et du respect pour ses dieux ; comme Rubens a eu l'art de peindre, dans les regards et dans l'attitude de Marie de Médicis, la douleur de l'enfantement, la joie d'avoir un fils, et la complaisance dont elle envisage cet enfant.

En général, les imaginations des peintres, quand elles ne sont qu'ingénieuses, font plus d'honneur à l'esprit de l'artiste qu'elles ne contribuent aux beautés de l'art. Toutes les compositions allégoriques ne valent pas la belle exécution de la main, qui fait le prix des tableaux.

Dans tous les arts, la belle imagination est toujours naturelle; la fausse est celle qui assemble des objets incompatibles; la bizarre peint des objets qui n'ont ni analogie, ni allégorie, ni vraisemblance; comme des esprits qui se jettent à la tête dans leurs combats des montagnes chargées d'arbres, qui tirent du canon dans le ciel, qui font une chaussée dans le chaos; Lucifer qui se transforme en crapaud; un ange coupé en deux par un coup de canon, et dont les deux parties se rejoignent incontinent, etc.... L'imagination forte approfondit les objets; la faible les effleure; la douce se repose dans les peintures agréables; l'ardente entasse images sur images; la sage est celle qui emploie avec choix tous ces différens caractères, mais qui admet très rarement le bizarre, et rejette toujours le faux.

Si la mémoire nourrie et exercée est la source de toute imagination, cette même mémoire surchargée la fait périr. Ainsi celui qui s'est rempli la tête de noms et de dates n'a pas le magasin qu'il faut pour composer des images. Les hommes occupés de calculs ou d'affaires épineuses ont d'ordinaire l'imagination stérile.

Quand elle est trop ardente, trop tumultueuse, elle peut dégénérer en démence; mais on a remarqué que cette maladie des organes du cerveau est

bien plus souvent le partage de ces imaginations passives, bornées à recevoir la profonde empreinte des objets, que de ces imaginations actives et laborieuses qui assemblent et combinent des idées; car cette imagination active a toujours besoin du jugement, l'autre en est indépendante.

Il n'est peut-être pas inutile d'ajouter à cet essai, que par ces mots, *perception, mémoire, imagination, jugement,* on n'entend point des organes distincts, dont l'un a le don de sentir, l'autre se ressouvient, un troisième imagine, un quatrième juge. Les hommes sont plus portés qu'on ne pense à croire que ce sont des facultés différentes et séparées. C'est cependant le même être qui fait toutes ces opérations, que nous ne connaissons que par leurs effets, sans pouvoir rien connaître de cet être.

SECTION II.

Les bêtes en ont comme vous, témoin votre chien qui chasse dans ses rêves.

Les choses se peignent en la fantaisie, dit Descartes, comme les autres. Oui; mais qu'est-ce que c'est que la fantaisie? et comment les choses s'y peignent-elles? est-ce avec de la matière subtile? *Que sais-je?* est la réponse à toutes les questions touchant les premiers ressorts.

Rien ne vient dans l'entendement sans une image. Il faut, pour que vous acquériez cette idée si confuse d'un espace infini, que vous ayez eu l'image d'un espace de quelques pieds. Il faut, pour que vous ayez l'idée de Dieu, que l'image de quelque

chose de plus puissant que vous ait long-temps remué votre cerveau.

Vous ne créez aucune idée, aucune image, je vous en défie. L'Arioste n'a fait voyager Astolphe dans la lune que long-temps après avoir entendu parler de la lune, de S. Jean, et des paladins.

On ne fait aucune image, on les assemble, on les combine. Les extravagances des Mille et une nuits et des contes des fées, etc., etc., ne sont que des combinaisons.

Celui qui prend le plus d'images dans le magasin de la mémoire est celui qui a le plus d'imagination.

La difficulté n'est pas d'assembler ces images avec prodigalité et sans choix. Vous pourriez passer un jour entier à représenter sans effort et sans presque aucune attention un beau vieillard avec une grande barbe blanche, vêtu d'une ample draperie, porté au milieu d'un nuage sur des enfans joufflus qui ont de belles paires d'ailes, ou sur un aigle d'une grandeur énorme; tous les dieux et tous les animaux autour de lui; des trépieds d'or qui courent pour arriver à son conseil; des roues qui tournent d'elles mêmes, qui marchent en tournant, qui ont quatre faces, qui sont couvertes d'yeux, d'oreilles, de langues, et de nez; entre ces trépieds et ces roues, une foule de morts qui ressuscitent au bruit du tonnerre; les sphères célestes qui dansent et qui font entendre un concert harmonieux, etc., etc.; les hôpitaux des fous sont remplis de pareilles imaginations.

On distingue l'imagination qui dispose les évènemens d'un poëme, d'un roman, d'une tragédie, d'une

comédie, qui donne aux personnages des caractères, des passions; c'est ce qui demande le plus profond jugement et la connaissance la plus fine du cœur humain; talens nécessaires avec lesquels pourtant on n'a encore rien fait; ce n'est que le plan de l'édifice.

L'imagination qui donne à tous ces personnages l'éloquence propre de leur état, et convenable à leur situation, c'est là le grand art, et ce n'est pas encore assez.

L'imagination dans l'expression, par laquelle chaque mot peint une image à l'esprit sans l'étonner, comme dans Virgile :

Remigium alarum.
Mœrentem abjungens fraternâ morte juvencum.
Velorum pandimus alas.
Pendent circum oscula nati.
Immortale jecur tundens, fecundaque pœnis
Viscera.
Et caligantem nigrâ formidine lucum.
Fata vocant, conditque natantia lumina lethum.

Virgile est plein de ces expressions pittoresques dont il enrichit la belle langue latine, et qu'il est si difficile de bien rendre dans nos jargons d'Europe, enfans bossus et boiteux d'un grand homme de belle taille, mais qui ne laissent pas d'avoir leur mérite, et d'avoir fait de très bonnes choses dans leur genre.

Il y a une imagination étonnante dans les mathématiques. Il faut commencer par se peindre nettement dans l'esprit la figure, la machine qu'on invente, ses propriétés ou ses effets. Il y avait beau-

coup plus d'imagination dans la tête d'Archimède que dans celle d'Homère.

De même que l'imagination d'un grand mathématicien doit être d'une exactitude extrême, celle d'un grand poëte doit être très châtiée. Il ne doit jamais présenter d'images incompatibles, incohérentes, trop exagérées, trop peu convenables au sujet.

Pulchérie, dans la tragédie d'Héraclius, dit à Phocas :

La vapeur de mon sang ira grossir la foudre
Que Dieu tient déja prête à te réduire en poudre.

Cette exagération forcée ne paraît pas convenable à une jeune princesse qui, supposé qu'elle ait ouï dire que le tonnerre se forme des exhalaisons de la terre, ne doit pas présumer que la vapeur d'un peu de sang répandu dans une maison ira former la foudre. C'est le poëte qui parle, et non la jeune princesse. Racine n'a point de ces imaginations déplacées. Cependant, comme il faut mettre chaque chose à sa place, on ne doit pas regarder cette image exagérée comme un défaut insupportable; ce n'est que la fréquence de ces figures qui peut gâter entièrement un ouvrage.

Il serait difficile de ne pas rire de ces vers :

Quelques noires vapeurs que puissent concevoir
Et la mère et la fille ensemble au désespoir,
Tout ce qu'elles pourront enfanter de tempêtes,
Sans venir jusqu'à nous, crévera sur nos têtes;
Et nous érigerons, dans cet heureux séjour,
De leur haine impuissante un trophée à l'Amour.

« Ces vapeurs de la mère et de la fille qui enfan-

« tent des tempêtes, ces tempêtes qui ne viennent « point jusqu'à Placide, et qui crèvent sur les têtes « pour ériger un trophée d'une haine », sont assurément des imaginations aussi incohérentes, aussi étranges que mal exprimées. Racine, Boileau, Molière, les bons auteurs du siècle de Louis XIV, ne tombent jamais dans ce défaut puéril.

Le grand défaut de quelques auteurs qui sont venus après le siècle de Louis XIV, c'est de vouloir toujours avoir de l'imagination, et de fatiguer le lecteur par cette vicieuse abondance d'images recherchées, autant que par des rimes redoublées, dont la moitié au moins est inutile. C'est ce qui a fait tomber enfin tant de petits poëmes comme Vert-vert, la Chartreuse, les Ombres, qui eurent la vogue pendant quelque temps.

Omne supervacuum pleno de pectore manat.

On a distingué dans le grand Dictionnaire encyclopédique l'imagination active et la passive. L'active est celle dont nous avons traité; c'est ce talent de former des peintures neuves de toutes celles qui sont dans notre mémoire.

La passive n'est presque autre chose que la mémoire, même dans un cerveau vivement ému. Un homme d'une imagination active et dominante, un prédicateur de la ligue en France, ou des puritains en Angleterre, harangue la populace d'une voix tonnante, d'un œil enflammé, et d'un geste d'énergumène, représente Jésus-Christ demandant justice au Pere éternel des nouvelles plaies qu'il a reçues des royalistes, des clous que ces impies vien-

nent de lui enfoncer une seconde fois dans les pieds et dans les mains. Vengez Dieu le père, vengez le sang de Dieu le fils, marchez sous les drapeaux du Saint-Esprit; c'était autrefois une colombe; c'est aujourd'hui un aigle qui porte la foudre. Les imaginations passives ébranlées par ces images, par la voix, par l'action de ces charlatans sanguinaires, courent du prône et du prêche tuer des royalistes et se faire pendre.

Les imaginations passives vont s'émouvoir tantôt aux sermons, tantôt aux spectacles, tantôt à la Grève, tantôt au sabbat.

IMPIE.

Quel est l'impie ? c'estcelui qui donne une barbe blanche, des pieds et des mains à l'Etre des êtres, au grand Demiourgos, à l'intelligence éternelle par laquelle la nature est gouvernée. Mais ce n'est qu'un impie excusable, un pauvre impie contre lequel on ne doit pas se fâcher.

Si même il peint le grand Etre incompréhensible porté sur un nuage qui ne peut rien porter; s'il est assez bête pour mettre Dieu dans un brouillard, dans la pluie, ou sur une montagne, ou pour l'entourer de petites faces rondes, joufflues, enluminées, accompagnées de deux ailes; je ris, et je lui pardonne de tout mon cœur.

L'impie qui attribue à l'Etre des êtres des prédictions déraisonnables et des injustices me fâcherait, si ce grand Etre ne m'avait fait présent d'une rai-

son qui réprime ma colère. Ce sot fanatique me répète, après d'autres, que ce n'est pas à nous à juger de ce qui est raisonnable et juste dans le grand Etre, que sa raison n'est pas comme notre raison, que sa justice n'est pas comme notre justice. Eh! comment veux-tu, mon fou d'énergumène, que je juge autrement de la justice et de la raison que par les notions que j'en ai? veux-tu que je marche autrement qu'avec mes pieds, et que je te parle autrement qu'avec ma bouche?

L'impie qui suppose le grand Etre jaloux, orgueilleux, malin, vindicatif, est plus dangereux. Je ne voudrais pas coucher sous même toit avec cet homme.

Mais comment traiterez-vous l'impie qui vous dit: Ne vois que par mes yeux, ne pense point; je t'annonce un Dieu tyran qui m'a fait pour être ton tyran; je suis son bien-aimé; il tourmentera pendant toute l'éternité des millions de ses créatures qu'il déteste pour me réjouir; je serai ton maître dans ce monde, et je rirai de tes supplices dans l'autre?

Ne vous sentez-vous pas une démangeaison de rosser ce cruel impie? et si vous êtes né doux, ne courrez-vous pas de toutes vos forces à l'Occident quand ce barbare débite ses rêveries atroces à l'Orient.

A l'égard des impies qui manquent à se laver le coude vers Alep et vers Erivan, ou qui ne se mettent pas à genoux devant une procession de capucins à Perpignan, ils sont coupables sans doute; mais je ne crois pas qu'on doive les empaler.

IMPOT.

SECTION I.

On a fait tant d'ouvrages philosophiques sur la nature de l'impôt qu'il faut bien en dire ici un petit mot. Il est vrai que rien n'est moins philosophique que cette matière ; mais elle peut rentrer dans la philosophie morale, en représentant à un surintendant des finances, ou à un tefterdar turc, qu'il n'est pas selon la morale universelle de prendre l'argent de son prochain, et que tous les receveurs, douaniers, commis des aides et gabelles, sont maudits dans l'Evangile.

Tout maudits qu'ils sont, il faut pourtant convenir qu'il est impossible qu'une société subsiste sans que chaque membre paye quelque chose pour les frais de cette société ; et puisque tout le monde doit payer, il est nécessaire qu'il y ait un receveur. On ne voit pas pourquoi ce receveur est maudit et regardé comme un idolâtre. Il n'y a certainement nulle idolâtrie à recevoir l'argent des convives pour payer leur souper.

Dans les républiques, et dans les Etats qui avec le nom de royaume, sont des républiques en effet, chaque particulier est taxé suivant ses forces et suivant les besoins de la société.

Dans les royaumes despotiques, ou, pour parler plus poliment, dans les Etats monarchiques, il n'en est pas tout-à-fait de même. On taxe la nation

sans la consulter. Un agriculteur qui a douze cents livres de revenu est tout étonné qu'on lui en demande quatre cents. Il en est même plusieurs qui sont obligés de payer plus de la moitié de ce qu'ils recueillent.

A quoi est employé tout cet argent? l'usage le plus honnête qu'on puisse en faire est de le donner à d'autres citoyens.

Le cultivateur demande pourquoi on lui ôte la moitié de son bien pour payer des soldats, tandis que la centième partie suffirait? on lui répond qu'outre les soldats il faut payer les arts et le luxe, que rien n'est perdu, que chez les Perses on assignait à la reine, des villes et des villages pour payer sa ceinture, ses pantoufles et ses épingles.

Il réplique qu'il ne sait point l'histoire de Perse, et qu'il est très fâché qu'on lui prenne la moitié de son bien pour une ceinture, des épingles et des souliers; qu'il les fournirait à bien meilleur marché et que c'est une véritable écorcherie.

On lui fait entendre raison en le mettant dans un cachot, et en fesant vendre ses meubles. S'il résiste aux exacteurs que le nouveau Testament a damnés, on le fait pendre, et cela rend tous ses voisins infiniment accommodans.

Si tout cet argent n'était employé par le souverain qu'à faire venir des épiceries de l'Inde, du café de Moka, des chevaux anglais et arabes, des soies du Levant, des colifichets de la Chine, il est clair qu'en peu d'années il ne resterait pas un sou dans le royaume. Il faut donc que l'impôt serve à entretenir les manufactures, et que ce qui a été versé dans les

coffres du prince retourne aux cultivateurs. Ils souffrent, ils se plaignent : les autres parties de l'Etat souffrent et se plaignent aussi ; mais au bout de l'année il se trouve que tout le monde a travaillé et a vécu bien ou mal.

Si par hasard l'homme agreste va dans la capitale, il voit avec des yeux étonnés une belle dame, vêtue d'une robe de soie brochée d'or, traînée dans un carrosse magnifique par deux chevaux de prix, suivie de quatre laquais habillés d'un drap à vingt francs l'aune ; il s'adresse à un des laquais de cette belle dame, et lui dit : Monseigneur, où cette dame prend-elle tant d'argent pour faire une si grande dépense ? Mon ami, lui dit le laquais, le roi lui fait une pension de quarante mille livres. Hélas ! dit le rustre, c'est mon village qui paie cette pension. Oui, répond le laquais ; mais la soie que tu as recueillie, et que tu as vendue, a servi à l'étoffe dont elle est habillée ; mon drap est en partie la laine de tes moutons ; mon boulanger a fait mon pain de ton blé ; tu as vendu au marché les poulardes que nous mangeons ; ainsi la pension de madame est revenue à toi et à tes camarades.

Le paysan ne convient pas tout-à-fait des axiomes de ce laquais philosophe : cependant une preuve qu'il y a quelque chose de vrai dans sa réponse, c'est que le village subsiste, et qu'on y fait des enfans, qui tout en se plaignant feront aussi des enfans qui se plaindront encore.

SECTION II.

Si on était obligé d'avoir tous les édits des impôts, et tous les livres faits contre eux, ce serait l'impôt le plus rude de tous.

On sait bien que les taxes sont nécessaires, et que la malédiction prononcée dans l'Evangile contre les publicains ne doit regarder que ceux qui abusent de leur emploi pour vexer le peuple. Peut-être le copiste oublia-t-il un mot, comme l'épithète de *pravus*. On aurait pu dire *pravus publicanus* ; ce mot était d'autant plus nécessaire que cette malédiction générale est une contradiction formelle avec les paroles qu'on met dans la bouche de Jésus-Christ : *Rendez à César ce qui est à César.* Certainement celui qui recueille les droits de César ne doit pas être en horreur ; c'eût été insulter l'ordre des chevaliers romains et l'empereur lui-même ; rien n'aurait été plus mal avisé.

Dans tous les pays policés les impôts sont très forts, parceque les charges de l'Etat sont très pesantes. En Espagne, les objets de commerce qu'on envoie à Cadix et de là en Amérique paient plus de trente pour cent avant qu'on ait fait votre compte.

En Angleterre, tout impôt sur l'importation est très considérable, cependant on le paie sans murmure ; on se fait même une gloire de le payer. Un négociant se vante de faire entrer quatre à cinq mille guinées par an dans le trésor public.

Plus un pays est riche, plus les impôts y sont

lourds. Des spéculateurs voudraient que l'impôt ne tombât que sur les productions de la campagne. Mais quoi! j'aurai semé un champ de lin qui m'aura rapporté deux cents écus; et un gros manufacturier aura gagné deux cent mille écus en fesant convertir mon lin en dentelles; ce manufacturier ne páiera rien, et ma terre payera tout, parceque tout vient de la terre? La femme de ce manufacturier fournira la reine et les princesses de beau point d'Alençon; elle aura de la protection; son fils deviendra intendant de justice, police et finance, et augmentera ma taille dans ma misérable vieillesse! Ah! messieurs les spéculateurs, vous calculez mal; vous êtes injustes.

Le point capital serait qu'un peuple entier ne fût point dépouillé par un armée d'alguazils, pour qu'une vingtaine de sangsues de la cour ou de la ville s'abreuvassent de leur sang.

Le duc de Sulli raconte, dans ses Economies politiques, qu'en 1585 il y avait juste vingt seigneurs intéressés au bail des fermes, à qui les adjudicataires donnaient trois millions deux cent quarante-huit mille écus.

C'était encore pis sous Charles IX et sous François I; ce fut encore pis sous Louis XIII. Il n'y eut pas moins de déprédation dans la minorité de Louis XIV. La France, malgré tant de blessures, est en vie. Oui; mais si elle ne les avait pas reçues, elle serait en meilleure santé. Il en est ainsi de plusieurs autres Etats.

SECTION III.

Il est juste que ceux qui jouissent des avantages de l'Etat en supportent les charges. Les ecclésiastiques et les moines, qui possèdent de grands biens, devraient par cette raison contribuer aux impôts en tout pays comme les autres citoyens.

Dans des temps que nous appelons barbares, les grands bénéfices et les abbayes ont été taxés en France au tiers de leurs revenus. (1)

Par une ordonnance de l'an 1188, Philippe-Auguste imposa le dixième des revenus de tous les bénéfices.

Philippe le bel fit payer le cinquième, ensuite le cinquantième, et enfin le vingtième de tous les biens du clergé.

Le roi Jean, par une ordonnance du 12 mars 1355, taxa au dixième des revenus de leurs bénéfices et de leurs patrimoines, les évêques, les abbés, les chapitres et généralement tous les ecclésiastiques. (2)

Le même prince confirma cette taxe par deux autres ordonnances, l'une du 3 mars, l'autre du 28 décembre 1358. (3)

Dans les lettres patentes de Charles V, du 22 juin 1372, il est statué que les gens d'Eglise paieront les tailles et les autres impositions réelles et personnelles. (4)

---

(1) Aimon, liv. V, chap. LIV. Le Bret, plaid. II.

(2) Ord. du Louvre, tome IV.— (3) *Ibid.*— (4) *Ibid.* tome V.

Ces lettres patentes furent renouvelées par Charles VI en 1390.

Comment ces lois ont-elles été abolies, tandis que l'on a conservé tant de coutumes monstrueuses et d'ordonnances sanguinaires?

Le clergé paie, à la vérité, une taxe sous le nom de don gratuit; et, comme l'on sait, c'est principalement la partie la plus utile et la plus pauvre de l'Eglise, les curés, qui paient cette taxe. Mais pourquoi cette différence et cette inégalité de contribution entre les citoyens d'un même Etat? Pourquoi ceux qui jouissent des plus grandes prérogatives, et qui sont quelquefois inutiles au bien public, paient-ils moins que le laboureur qui est si nécessaire?

La république de Venise vient de donner des réglemens sur cette matière, qui paraissent faits pour servir d'exemple aux autres Etats de l'Europe.

SECTION IV.

Non seulement les gens d'église se prétendent exempts d'impôts, ils ont encore trouvé le moyen, dans plusieurs provinces, de mettre des taxes sur le peuple, et de se les faire payer comme un droit légitime.

Dans quelques pays, les moines s'y étant emparés des dixmes, au préjudice des curés, les paysans ont été obligés de se taxer eux-mêmes pour fournir à la subsistance de leurs pasteurs; et ainsi dans plusieurs villages, surtout en Franche-Comté, outre la dixme que les paroissiens paient à des moines ou à des cha-

pitres, ils payent encore par feu trois ou quatre mesures de blé à leurs curés.

On appelle cette taxe droit de moisson dans quelques provinces, et boisselage dans d'autres.

Il est juste sans doute que les curés soient bien payés; mais il vaudrait beaucoup mieux leur rendre une partie de la dixme que les moines leur ont enlevée que de surcharger de pauvres paysans.

Depuis que le roi de France a fixé les portions congrues par son édit du mois de mai 1768, et qu'il a chargé les décimateurs de les payer, il semble que les paysans ne devraient plus être tenus de payer une seconde dixme à leurs curés; taxe à laquelle ils ne s'étaient obligés que volontairement et dans le temps où le crédit et la violence des moines avaient ôté aux pasteurs tous les moyens de subsister.

Le roi a aboli cette seconde dixme dans le Poitou par des lettres patentes du mois de juillet 1769, enregistrées au parlement de Paris le 11 du même mois.

Il serait bien digne de la justice et de la bienfesance de sa majesté, de faire une loi semblable pour les autres provinces qui se trouvent dans le même cas que celle du Poitou, comme la Franche-Comté, etc.

(Par M. Chr., avocat de Besançon.)

IMPUISSANCE.

Je commence par cette question en faveur des pauvres impuissans *frigidi et maleficiati*, comme disent les Décrétales. Y a-t-il un médecin, une matrone ex-

perte, qui puissent assurer qu'un jeune homme bien conformé, qui ne fait point d'enfans à sa femme, ne lui en pourra pas faire un jour? la nature le sait, mais certainement les hommes n'en savent rien. Si donc il est impossible de décider que le mariage ne sera pas consommé, pourquoi le dissoudre?

On attendait deux ans chez les Romains. Justinien, dans ses Novelles (1), veut qu'on attende trois ans. Mais si on accorde trois ans à la nature pour se guérir, pourquoi pas quatre, pourquoi pas dix, ou même vingt?

On a connu des femmes qui ont reçu dix années entières les embrassemens de leurs maris sans aucune sensibilité, et qui ensuite ont éprouvé les stimulations les plus violentes. Il peut se trouver des mâles dans ce cas; il y en a eu quelquès exemples.

La nature n'est en aucune de ses opérations si bizarre que dans la copulation de l'espèce humaine; elle est beaucoup plus uniforme dans celle des autres animaux.

C'est chez l'homme seul que le physique est dirigé et corrompu par le moral; la variété et la singularité de ses appétits et de ses dégoûts est prodigieuse. On a vu un homme qui tombait en défaillance à la vue de ce qui donne des desirs aux autres. Il est encore dans Paris quelques personnes témoins de ce phénomène.

Un prince, héritier d'une grande monarchie, n'aimait que les pieds. On a dit qu'en Espagne ce goût

---

(1) Collat. IV, tit. I, Novel. XXII, chap. VI.

avait été assez commun. Les femmes, par le soin de les cacher, avaient tourné vers eux l'imagination de plusieurs hommes.

Cette imagination passive a produit des singularités dont le détail est à peine compréhensible. Souvent une femme, par son incomplaisance, repousse le goût de son mari et déroute la nature. Tel homme qui serait un Hercule avec des facilités, devient un eunuque par des rebuts. C'est à la femme seule qu'il faut alors s'en prendre. Elle n'est pas en droit d'accuser son mari d'une impuissance dont elle est cause. Son mari peut lui dire : Si vous m'aimez, vous devez me faire les caresses dont j'ai besoin pour perpétuer ma race ; si vous ne m'aimez pas, pourquoi m'avez-vous épousé ?

Ceux qu'on appelait les maléficiés étaient souvent réputés ensorcelés. Ces charmes étaient fort anciens. Il y en avait pour ôter aux hommes leur virilité, il en était de contraires pour la leur rendre. Dans Pétrone, Chrysis croit que Polyenos, qui n'a pu jouir de Circé, a succombé sous les enchantemens des magiciennes appelées *Manicæ* ; et une vieille veut le guérir par d'autres sortiléges.

Cette illusion se perpétua long-temps parmi nous ; on exorcisa au lieu de désenchanter ; et quand l'exorcisme ne réussissait pas, on démariait.

Il s'éleva une grande question dans le droit canon sur les maléficiés. Un homme que les sortiléges empêchaient de consommer le mariage avec sa femme, en épousait une autre et devenait père. Pouvait-il, s'il perdait cette seconde femme, répouser la première ? la négative l'emporta suivant tous les grands

canonistes, Alexandre de Nevo, André Albéric, Turrecremata, Soto, Ricard, Henriquès, Rozella et cinquante autres.

On admire avec quelle sagacité les canonistes, et sur-tout des religieux de mœurs irréprochables, ont fouillé dans les mystères de la jouissance. Il n'y a point de singularité qu'ils n'aient devinée. Ils ont discuté tous les cas où un homme pouvait être impuissant dans une situation, et opérer dans une autre. Ils ont recherché tout ce que l'imagination pouvait inventer pour favoriser la nature : et dans l'intention d'éclaircir ce qui est permis et ce qui ne l'est pas, ils ont révélé de bonne foi tout ce qui devait être caché dans le secret des nuits. On a pu dire d'eux, *nox nocti indicat scientiam.*

Sanchez sur-tout a recueilli et mis au grand jour tous ces cas de conscience, que la femme la plus hardie ne confierait qu'en rougissant à la matrone la plus discrète. Il recherche attentivement,

« Utrùm liceat extra vas naturale semen emittere.
« —De alterâ femina cogitare in coïtu cum suâ uxore.
« —Seminare consultò separatim. — Congredi cum
« uxore sine spe seminandi. — Impotentiæ tactibus
« et illecebris opitulari. — Se retrahere quandò mu-
« lier seminavit. — Virgam alibi intromittere dùm
« in vase debito semen effundat, etc. »

Chacune de ces questions en amène d'autres; et enfin, Sanchez va jusqu'à discuter, « Utrùm Virgo « Maria semen emiserit in copulatione cum Spiritu « Sancto. »

Ces étonnantes recherches n'ont jamais été faites dans aucun lieu du monde que par nos théologiens;

et les causes d'impuissance n'ont commencé que du temps de Théodose. Ce n'est que dans la religion chrétienne que les tribunaux ont retenti de ces querelles entre les femmes hardies et les maris honteux.

Il n'est parlé de divorce dans l'Evangile que pour cause d'adultère. La loi juive permettait au mari de renvoyer celle de ses femmes qui lui déplaisait, sans spécifier la cause. (1) « Si elle ne trouve pas grace devant ses yeux, cela suffit. » C'est la loi du plus fort; c'est le genre humain dans sa pure et barbare nature. Mais d'impuissance, il n'en est jamais question dans les lois juives. Il semble, dit un casuiste, que Dieu ne pouvait permettre qu'il y eût des impuissans chez un peuple sacré qui devait se multiplier comme les sables de la mer, à qui Dieu avait promis par serment de lui donner le pays immense qui est entre le Nil et l'Euphrate, et à qui ses prophètes fesaient espérer qu'il dominerait un jour sur toute la terre. Il était nécessaire pour remplir ces promesses divines que tout digne juif fût occupé sans relâche au grand œuvre de la propagation. Il y a certainement de la malédiction dans l'impuissance; le temps n'était pas encore venu de se faire eunuque pour le royaume des cieux.

Le mariage ayant été dans la suite des temps élevé à la dignité de sacrement, de mystère, les ecclésiastiques devinrent insensiblement les juges de tout ce qui se passait entre mari et femme, et même de tout ce qui ne s'y passait pas.

---

(1) Deutéron. chap. XXIV, vers. 1.

Les femmes eurent la liberté de présenter requête pour être *embesognées*, c'était le mot dont elles se servaient dans notre gaulois ; car d'ailleurs on instruisait les causes en latin. Des clercs plaidaient ; des prêtres jugeaient. Mais de quoi jugeaient-ils ? des objets qu'ils devaient ignorer ; et les femmes portaient des plaintes qu'elles ne devaient pas proférer.

Ces procès roulaient toujours sur ces deux objets : sorciers qui empêchaient un homme de consommer son mariage ; femmes qui voulaient se remarier.

Ce qui semble très extraordinaire, c'est que tous les canonistes conviennent qu'un mari à qui on a jeté un sort pour le rendre impuissant (1), ne peut en conscience détruire ce sort, ni même prier le magicien de le détruire. Il fallait absolument, du temps des sorciers, exorciser. Ce sont des chirurgiens qui, ayant été reçus à S. Côme, ont le privilége exclusif de vous mettre un emplâtre, et vous déclarent que vous mourrez si vous êtes guéri par la main qui vous a blessé. Il eût mieux valu d'abord se bien assurer si un sorcier peut ôter et rendre la virilité à un homme. On pouvait encore faire une autre observation. Il s'est trouvé beaucoup d'imaginations faibles qui redoutaient plus un sorcier qu'ils n'espéraient en un exorciste. Le sorcier leur avait noué l'aiguillette, et l'eau bénite ne la dénouait pas. Le diable en imposait plus que l'exorcisme ne rassurait.

Dans les cas d'impuissance dont le diable ne se mêlait pas, les juges ecclésiastiques n'étaient pas

(1) Voyez Pontas, Empêchement de la puissance.

moins embarrassés. Nous avons dans les Décrétales le titre fameux *de frigidis et maleficiatis*, qui est fort curieux, mais qui n'éclaircit pas tout.

Le premier cas disputé par Brocardié ne laisse aucune difficulté ; les deux parties conviennent qu'il y en a une impuissante ; le divorce est prononcé.

Le pape Alexandre III décide une question plus délicate (1). Une femme mariée tombe malade. *Instrumentum ejus impeditum est.* Sa maladie est naturelle ; les médecins ne peuvent la soulager ; « nous « donnons à son mari la liberté d'en prendre une « autre. » Cette décrétale paraît d'un juge plus occupé de la nécessité de la population que de l'indissolubilité du sacrement. Comment cette loi papale estelle si peu connue ? comment tous les maris ne la savent-ils point par cœur ?

La décrétale d'Innocent III n'ordonne des visites de matrones qu'à l'égard de la femme que son mari a déclarée en justice être trop étroite pour le recevoir. C'est peut-être pour cette raison que la loi n'est pas en vigueur.

Honorius III ordonne qu'une femme qui se plaindra de l'impuissance du mari, demeurera huit ans avec lui jusqu'à divorce.

On n'y fit pas tant de façon pour déclarer le roi de Castille Henri IV impuissant, dans le temps qu'il était entouré de maîtresses, et qu'il avait de sa femme une fille héritière de son royaume. Mais ce

---

(1) Décrétales, liv. IV, tit. XV.

fut l'archevêque de Tolède qui prononça cet arrêt : le pape ne s'en mêla pas.

On ne traita pas moins mal Alfonse, roi de Portugal, au milieu du dix-septième siècle. Ce prince n'était connu que par sa férocité, ses débauches et sa force de corps prodigieuse. L'excès de ses fureurs révolta la nation. La reine sa femme, princesse de Nemours, qui voulait le détrôner et épouser l'infant don Pèdre son frère, sentit combien il serait difficile d'épouser les deux frères l'un après l'autre, après avoir couché publiquement avec l'aîné. L'exemple de Henri VIII d'Angleterre l'intimidait ; elle prit le parti de faire déclarer son mari impuissant par le chapitre de la cathédrale de Lisbonne en 1667, après quoi elle épousa au plus vîte son beau-frère, avant même d'obtenir une dispense du pape.

La plus grande épreuve à laquelle on ait mis les gens accusés d'impuissance a été le congrès. Le président Bouhier prétend que ce combat en champ clos fut imaginé en France au quatorzième siècle. Il est sûr qu'il n'a jamais été connu qu'en France.

Cette épreuve dont on a fait tant de bruit n'était point ce qu'on imagine. On se persuade que les deux époux procédaient, s'ils pouvaient, au devoir matrimonial, sous les yeux des médecins, chirurgiens et sages-femmes ; mais non ; ils étaient dans leur lit à l'ordinaire, les rideaux fermés ; les inspecteurs, retirés dans un cabinet voisin, n'étaient appelés qu'après la victoire ou la défaite du mari. Ainsi ce n'était au fond qu'une visite de la femme dans le moment le plus propre à juger l'état de la question.

Il est vrai qu'un mari vigoureux pouvait combattre et vaincre en présence de témoins. Mais peu avaient ce courage.

Si le mari en sortait à son honneur, il est clair que sa virilité était démontrée; s'il ne réussissait pas, il est évident que rien n'était décidé, puisqu'il pouvait gagner un second combat; que s'il le perdait il pouvait en gagner un troisième, et enfin un centième.

On connaît le fameux procès du marquis de Langeais, jugé en 1659 (par appel à la chambre de l'édit, parce que lui et sa femme Marie de Saint-Simon étaient de la religion protestante); il demanda le congrès. Les impertinences rebutantes de sa femme le firent succomber. Il présenta un second cartel. Les juges fatigués des cris des superstitieux, des plaintes des prudes et des railleries des plaisans, refusèrent la seconde tentative, qui pourtant était de droit naturel. Puisqu'on avait ordonné un conflit, on ne pouvait légitimement, ce semble, en refuser un autre.

La chambre déclara le marquis impuissant et son mariage nul, lui défendit de se marier jamais, et permit à sa femme de prendre un autre époux.

La chambre pouvait-elle empêcher un homme qui n'avait pu être excité à la jouissance par une femme, d'y être excité par une autre? Il vaudrait autant défendre à un convive qui n'aurait pu manger d'une perdrix grise, d'essayer d'une perdrix rouge. Il se maria, malgré cet arrêt, avec Diane de Navailles, et lui fit sept enfans.

Sa première femme étant morte, le marquis se

pourvut en requête civile à la grand'chambre contre l'arrêt qui l'avait déclaré impuissant, et qui l'avait condamné aux dépens. La grand'chambre, sentant le ridicule de tout ce procès et celui de son arrêt de 1659, confirma le nouveau mariage qu'il avait contracté avec Diane de Navailles malgré la cour, le déclara très puissant, refusa les dépens, mais abolit le congrès.

Il ne resta donc, pour juger de l'impuissance des maris, que l'ancienne cérémonie de la visite des experts, épreuve fautive à tous égards; car une femme peut avoir été déflorée sans qu'il y paraisse; et elle peut avoir sa virginité avec les prétendues marques de la défloration. Les jurisconsultes ont jugé pendant quatorze cents ans des pucelages, comme ils ont jugé des sortiléges et de tant d'autres cas, sans y rien connaître.

Le président Bouhier publia l'apologie du congrès quand il fut hors d'usage; il soutint que les juges n'avaient eu le tort de l'abolir que parce qu'ils avaient eu le tort de le refuser pour la seconde fois au marquis de Langeais.

Mais si ce congrès peut manquer son effet, si l'inspection des parties génitales de l'homme et de la femme peut ne rien prouver du tout, à quel témoignage s'en rapporter dans la plupart des procès d'impuissance? Ne pourait-on pas répondre? à aucun. Ne pourrait-on pas, comme dans Athènes, remettre la cause à cent ans? Ces procès ne sont que honteux pour les femmes, ridicules pour les maris, et indignes des juges. Le mieux serait de ne les pas souffrir. Mais voilà un mariage qui ne donnera pas

de lignée. Le grand malheur ! tandis que vous avez dans l'Europe trois cent mille moines et quatre vingt mille nonnes qui étouffent leur postérité.

INALIÉNATION, INALIÉNABLE.

Le domaine des empereurs romains étant autrefois inaliénable, c'était le sacré domaine ; les barbares vinrent, et il fut très aliéné. Il est arrivé même aventure au domaine impérial grec.

Après le rétablissement de l'empire romain en Allemagne, le sacré domaine fut déclaré inaliénable par les juristes, de façon qu'il ne reste pas aujourd'hui un écu de domaine aux empereurs.

Tous les rois de l'Europe, qui imitèrent autant qu'ils purent les empereurs, eurent leur domaine inaliénable. François I, ayant racheté sa liberté par la concession de la Bourgogne, ne trouve point d'autre expédient que de faire déclarer cette Bourgogne incapable d'être aliénée, et il fut assez heureux pour violer son traité et sa parole d'honneur impunément. Suivant cette jurisprudence, chaque prince pouvant acquérir le domaine d'autrui, et ne pouvant jamais rien perdre du sien, tous auraient à la fin le bien des autres ; la chose est absurde ; donc la loi non restreinte est absurde aussi. Les rois de France et d'Angleterre n'ont presque plus de domaine particulier ; les contributions sont leur vrai domaine ; mais avec des formes très différentes.

INCESTE.

« Les Tartares, dit l'Esprit des lois, qui peuvent « épouser leurs filles, n'épousent jamais leurs « mères. »

On ne sait de quels tartares l'auteur veut parler. Il cite trop souvent au hasard. Nous ne connaissons aujourd'hui aucun peuple, depuis la Crimée jusqu'aux frontières de la Chine, où l'on soit dans l'usage d'épouser sa fille. Et s'il était permis à la fille d'épouser son père, on ne voit pas pourquoi il serait défendu au fils d'épouser sa mère.

Montesquieu cite un auteur nommé Priscus. Il s'appelait Priscus Panetès. C'était un sophiste qui vivait du temps d'Attila, et qui dit qu'Attila se maria avec sa fille Esca, selon l'usage des Scythes. Ce Priscus n'a jamais été imprimé, il pourrit en manuscrit dans la bibliothéque du Vatican; et il n'y a que Jornandès qui en fasse mention. Il ne convient pas d'établir la législation des peuples sur de telles autorités. Jamais on n'a connu cette Esca; jamais on n'entendit parler de son mariage avec son père Attila.

J'avoue que la loi qui prohibe de tels mariages est une loi de bienséance; et voilà pourquoi je n'ai jamais cru que les Perses aient épousé leurs filles. Du temps des Césars, quelques Romains les en accusaient pour les rendre odieux. Il se peut que quelque prince de Perse eût commis un inceste, et qu'on imputât à

la nation entière la turpitude d'un seul. C'est peut-être le cas de dire :

Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi.

Je veux croire qu'il était permis aux anciens Perses de se marier avec leurs sœurs, ainsi qu'aux Athéniens, aux Egyptiens, aux Syriens, et même aux Juifs. De là on aura conclu qu'il était commun d'épouser son père et sa mère. Mais le fait est que le mariage entre cousins est défendu chez les Guèbres aujourd'hui; et ils passent pour avoir conservé la doctrine de leurs pères aussi scrupuleusement que les Juifs. Voyez Tavernier, si pourtant vous vous en rapportez à Tavernier.

Vous me direz que tout est contradiction dans ce monde ; qu'il était défendu par la loi juive de se marier aux deux sœurs, que cela était fort indécent, et que cependant Jacob épousa Rachel du vivant de sa sœur aînée, et que cette Rachel est évidemment le type de l'Eglise catholique, apostolique et romaine. Vous avez raison ; mais cela n'empêche pas que si un particulier couchait en Europe avec les deux sœurs, il ne fût grièvement censuré. Pour les hommes puissans constitués en dignité, ils peuvent prendre pour le bien de leurs Etats toutes les sœurs de leurs femmes, et même leurs propres sœurs de père et de mère, selon leur bon plaisir.

C'est bien pis quand vous aurez affaire avec votre commère, ou avec votre marraine ; c'était un crime irrémissible par les capitulaires de Charlemagne. Cela s'appelle un inceste spirituel.

Une Andovère, qu'on appelle reine de France

parce qu'elle était femme d'un Chilpéric régule de Soissons, fut vilipendée par la justice ecclésiastique, censurée, dégradée, divorcée, pour avoir tenu son propre enfant sur les fonts baptismaux, et s'être faite ainsi la commère de son propre mari. Ce fut un péché mortel, un sacrilége, un inceste spirituel : elle en perdit son lit et sa couronne. Cela contredit un peu ce que je disais tout-à-l'heure, que tout est permis aux grands en fait d'amour ; mais je parlais de notre temps présent, et non pas du temps d'Andovère.

Quant à l'inceste charnel, lisez l'avocat Vouglans, partie VIII, titre III, chapitre IX ; il veut absolument qu'on brûle le cousin et la cousine qui auront eu un moment de faiblesse. L'avocat Vouglans est rigoureux. Quel terrible velche !

INCUBES.

Y a-t-il eu des incubes et des succubes ? tous nos savans jurisconsultes démonographes admettaient également les uns et les autres.

Ils prétendaient que le diable, toujours alerte, inspirait des songes lascifs aux jeunes messieurs et aux jeunes demoiselles ; qu'il ne manquait pas de recueillir le résultat des songes masculins, et qu'il le portait proprement et tout chaud dans le réservoir féminin qui lui est naturellement destiné. C'est ce qui produisit tant de héros et de demi-dieux dans l'antiquité.

Le diable prenait là une peine fort superflue : il

n'avait qu'à laisser faire les garçons et les filles ; ils auraient bien sans lui fourni le monde de héros.

On conçoit les incubes par cette explication du grand Delrio, de Boguet et des autres savans en sorcellerie ; mais elle ne rend point raison des succubes. Une fille peut faire accroire qu'elle a couché avec un génie, avec un dieu, et que ce dieu lui a fait un enfant. L'explication de Delrio lui est très favorable. Le diable a déposé chez elle la matière d'un enfant prise du rêve d'un jeune garçon ; elle est grosse ; elle accouche sans qu'on ait rien à lui reprocher ; le diable a été son incube. Mais si le diable se fait succube, c'est tout autre chose ; il faut qu'il soit diablesse, il faut que la semence de l'homme entre dans elle ; c'est alors cette diablesse qui est ensorcelée par un homme, c'est elle à qui nous fesons un enfant.

Que les dieux et les déesses de l'antiquité s'y prenaient d'une manière bien plus nette et plus noble ! Jupiter en personne avait été l'incube d'Alcmène et de Sémélé. Thétis en personne avait été la succube de Pélée, et Vénus la succube d'Anchise, sans avoir recours à tous les subterfuges de notre diablerie.

Remarquons seulement que les dieux se déguisaient fort souvent, pour venir à bout de nos filles, tantôt en aigle, tantôt en pigeon ou en cygne, en cheval, en pluie d'or ; mais les déesses ne se déguisaient jamais ; elles n'avaient qu'à se montrer pour plaire. Or je soutiens que si les dieux se métamorphosèrent pour entrer sans scandale dans les maisons de leurs maîtresses, ils reprirent leur forme naturelle dès qu'ils y furent admis. Jupiter ne put jouir

de Danaé quand il n'était que de l'or; il aurait été bien embarrassé avec Léda et elle aussi, s'il n'avait été que cygne; mais il redevint dieu, c'est-à-dire, un beau jeune homme; et il jouit.

Quant à la manière nouvelle d'engrosser les filles par le ministère du diable, nous ne pouvons en douter, car la sorbonne décida la chose dès l'an 1318.

Per tales artes et ritus impios et invocationes dæmonum, nullus unquàm sequatur effectus ministerio dæmonum, error. (1)

« C'est une erreur de croire que ces arts magi-
« ques et ces invocations des diables soient sans
« effet. »

Elle n'a jamais révoqué cet arrêt; ainsi nous devons croire aux incubes et aux succubes, puisque nos maîtres y ont toujours cru.

Il y a bien d'autres maîtres. Bodin, dans son livre des sorciers, dédié à Christophe de Thou, premier président du parlement de Paris, rapporte que Jeanne Hervilier, native de Verberie, fut condamnée par ce parlement à être brûlée vive pour avoir prostitué sa fille au diable, qui était un grand homme noir, dont la semence était à la glace. Cela paraît contraire à la nature du diable. Mais enfin notre jurisprudence a toujours admis que le sperme du diable est froid; et le nombre prodigieux des sorcières qu'il a fait brûler si long-temps est toujours convenu de cette vérité.

Le célèbre Pic de la Mirandole (un prince ne

(1) *In libro de Promotione.*

ment point) dit (1) qu'il a connu un vieillard de quatre-vingts ans qui avait couché la moitié de sa vie avec une diablesse, et un autre de soixante et dix qui avait eu le même avantage. Tous deux furent brûlés à Rome. Il ne nous apprend pas ce que devinrent leurs enfans.

Voilà les incubes et les succubes démontrés.

Il est impossible du moins de prouver qu'il n'y en a point; car s'il est de foi qu'il y a des diables qui entrent dans nos corps, qui les empêchera de nous servir de femmes et d'entrer dans nos filles? S'il est des diables, il est probablement des diablesses. Ainsi, pour être conséquent, on doit croire que les diables masculins font des enfans à nos filles, et que nous en fesons aux diables feminins.

Il n'y a jamais eu d'empire plus universel que celui du diable. Qui l'a détrôné? la raison. (2)

INFINI.

Qui me donnera une idée nette de l'infini? je n'en ai jamais eu qu'une idée très confuse. N'est-ce point parceque je suis excessivement fini?

Qu'est-ce que marcher toujours, sans avancer jamais? compter toujours, sans faire son compte? diviser toujours, pour ne jamais trouver la dernière partie?

---

(1) Page 104, édit. in-4°.
(2) Voyez BEKER.

Il semble que la notion de l'infini soit dans le fond du tonneau des Danaïdes.

Cependant il est impossible qu'il n'y ait pas un infini. Il est démontré qu'une durée infinie est écoulée.

Commencement de l'être est absurde; car le rien ne peut commencer une chose. Dès qu'un atome existe, il faut conclure qu'il y a quelque être de toute éternité. Voilà donc un infini en durée rigoureusement démontré. Mais qu'est-ce qu'un infini qui est passé, un infini que j'arrête dans mon esprit au moment que je veux? je dis, voilà une éternité écoulée; allons à une autre. Je distingue deux éternités, l'une ci-devant, et l'autre ci-après.

Quand j'y réfléchis, cela me paraît ridicule. Je m'apperçois que j'ai dit une sottise en prononçant ces mots, « une éternité est passée, j'entre dans une « éternité nouvelle. »

Car au moment que je parlais ainsi, l'éternité durait, la fluence du temps courait, je ne pouvais la croire arrêtée. La durée ne peut se séparer. Puisque quelque chose a été toujours, quelque chose est et sera toujours.

L'infini en durée est donc lié d'une chaîne non interrompue. Cet infini se perpétue dans l'instant même où je dis qu'il est passé. Le temps a commencé et finira pour moi; mais la durée est infinie.

Voilà déja un infini de trouvé, sans pouvoir pourtant nous en former une notion claire.

On nous présente un infini en espace. Qu'entendez-vous par espace? est-ce un être? est-ce rien?

Si c'est un être, de quelle espèce est-il? vous ne

pouvez me le dire. Si c'est rien, ce rien n'a aucune propriété: et vous dites qu'il est pénétrable, immense! Je suis si embarrassé que je ne puis ni l'appeler néant, ni l'appeler quelque chose.

Je ne sais cependant aucune chose qui ait plus de propriété que le rien, le néant; car, en partant des bornes du monde, s'il y en a, vous pouvez vous promener dans le rien, y penser, y bâtir, si vous avez des matériaux; et ce rien, ce néant ne pourra s'opposer à rien de ce que vous voudrez faire; car n'ayant aucune propriété, il ne peut vous apporter aucun empêchement. Mais aussi, puisqu'il ne peut vous nuire en rien, il ne peut vous servir.

On prétend que c'est ainsi que Dieu créa le monde, dans le rien et de rien : cela est abstrus, il vaut mieux sans doute penser à sa santé qu'à l'espace infini.

Mais nous sommes curieux, et il y a un espace. Notre esprit ne peut trouver ni la nature de cet espace, ni sa fin. Nous l'appelons *immense*, parceque nous ne pouvons le mesurer. Que résulte-t-il de tout cela? que nous avons prononcé des mots.

> Etranges questions qui confondent souvent
> Le profond s'Gravesande et le subtil Mairan.

De l'infini en nombre.

Nous avons beau désigner l'infini arithmétique par un lacs d'amour en cette façon ∞, nous n'aurons pas une idée plus claire de cet infini numéraire. Cet infini n'est, comme les autres, que l'impuissance de trouver le bout. Nous appelons l'*infini*

en grand un nombre quelconque qui surpassera quelque nombre que nous puissions supposer.

Quand nous cherchons l'infiniment petit, nous divisons, et nous appelons infini une quantité moindre qu'aucune quantité assignable. C'est encore un autre nom donné à notre impuissance.

La matière est-elle divisible a l'infini?

Cette question revient précisément à notre incapacité de trouver le dernier nombre. Nous pourrons toujours diviser par la pensée un grain de sable, mais par la pensée seulement; et l'incapacité de diviser toujours ce grain est appelée *infini.*

On ne peut nier que la matière ne soit toujours divisible par le mouvement, qui peut la broyer toujours. Mais s'il divisait le dernier atome, ce ne serait plus le dernier, puisqu'on le diviserait en deux. Et s'il était le dernier, il ne serait plus divisible. Et s'il était divisible, où seraient les germes, où seraient les élémens des choses? cela est encore fort abstrus.

De l'univers infini.

L'univers est-il borné? son étendue est-elle immense? les soleils et les planètes sont-ils sans nombre? quel privilège aurait l'espace qui contient une quantité de soleils et de globes, sur une autre partie de l'espace qui n'en contiendrait pas? Que l'espace soit un être ou qu'il soit rien, quelle dignité a eue l'espace où nous sommes pour être préféré à d'autres?

Si notre univers matériel n'est pas infini, il n'est qu'un point dans l'étendue. S'il est infini, qu'est-ce qu'un infini actuel auquel je puis toujours ajouter par la pensée?

De l'infini en géométrie.

On admet en géométrie, comme nous l'avons indiqué, non seulement des grandeurs infinies, c'est-à-dire plus grandes qu'aucune assignable, mais encore des infinis infiniment plus grands les uns que les autres. Cela étonne d'abord notre cerveau, qui n'a qu'environ six pouces de long sur cinq de large, et trois de hauteur dans les plus grosses têtes. Mais cela ne veut dire autre chose sinon qu'un carré plus grand qu'aucun carré assignable l'emporte sur une ligne conçue plus longue qu'aucune ligne assignable, et n'a point de proportion avec elle.

C'est une manière d'opérer; c'est la manipulation de la géométrie, et le mot d'infini est l'enseigne.

De l'infini en puissance, en action, en sagesse, en bonté, etc.

De même que nous ne pouvons nous former aucune idée positive d'un infini en durée, en nombre, en étendue, nous ne pouvons nous en former une en puissance physique ni même en morale.

Nous concevons aisément qu'un être puissant arrangea la matière, fit circuler des mondes dans l'espace, forma les animaux, les végétaux, les mé-

taux. Nous sommes menés à cette conclusion par l'impuissance où nous voyons tous ces êtres de s'être arrangés eux-mêmes. Nous sommes forcés de convenir que ce grand Etre existe éternellement par lui-même, puisqu'il ne peut être sorti du néant ; mais nous ne découvrons pas si bien son infini en étendue, en pouvoir, en attributs moraux.

Comment concevoir une étendue infinie dans un Etre qu'on dit simple? et s'il est simple, quelle notion pouvons-nous avoir d'une nature simple ? Nous connaissons Dieu par ses effets, nous ne pouvons le connaître par sa nature.

S'il est évident que nous ne pouvons avoir d'idée de sa nature, n'est-il pas évident que nous ne pouvons connaître ses attributs?

Quand nous disons qu'il est infini en puissance ; avons-nous d'autre idée, sinon que sa puissance est très grande? Mais de ce qu'il y a des pyramides de six cents pieds de haut, s'ensuit-il qu'on ait pu en construire de la hauteur de six cents milliards de pieds ?

Rien ne peut borner la puissance de l'Etre éternel existant nécessairement par lui-même ; d'accord : il ne peut avoir d'antagoniste qui l'arrête; mais comment me prouverez-vous qu'il n'est pas circonscrit par sa propre nature ?

Tout ce qu'on a dit sur ce grand objet est-il bien prouvé ?

Nous parlons de ses attributs moraux, mais nous ne les avons jamais imaginés que sur le modèle des nôtres ; et il nous est impossible de faire autrement.

Nous ne lui avons attribué la justice, la bonté, etc. que d'après les idées du peu de justice et de bonté que nous appercevons autour de nous.

Mais au fond, quel rapport de quelques unes de nos qualités, si incertaines et si variables, avec les qualités de l'Etre suprême éternel?

Notre idée de justice n'est autre chose que l'intérêt d'autrui respecté par notre intérêt. Le pain qu'une femme a pétri de la farine dont son mari a semé le froment, lui appartient. Un sauvage affamé lui prend son pain et l'emporte; la femme crie que c'est une injustice énorme: le sauvage dit tranquillement qu'il n'est rien de plus juste, et qu'il n'a pas dû se laisser mourir de faim, lui et sa famille, pour l'amour d'une vieille.

Au moins il semble que nous ne pouvons guère attribuer à Dieu une justice infinie semblable à la justice contradictoire de cette femme et de ce sauvage. Et cependant quand nous disons, Dieu est juste, nous ne pouvons prononcer ces mots que d'après nos idées de justice.

Nous ne connaissons point de vertu plus agréable que la franchise, la cordialité. Mais si nous allions admettre dans Dieu une franchise, une cordialité infinie, nous risquerions de dire une grande sottise.

Nous avons des notions si confuses des attributs de l'Etre suprême, que des écoles admettent en lui une prescience, une prévision infinie, qui exclut tout événement contingent; et d'autres écoles admettent une prévision qui n'exclut pas la contingence.

Enfin, depuis que la sorbonne a déclaré que Dieu

peut faire qu'un bâton n'ait pas deux bouts, qu'une chose peut être à-la-fois et n'être pas, on ne sait plus que dire. On craint toujours d'avancer une hérésie. (1)

Ce qu'on peut affirmer sans craindre, c'est que Dieu est infini, et que l'esprit de l'homme est bien borné.

L'esprit de l'homme est si peu de chose, que Pascal a dit : « Croyez-vous qu'il soit impossible que « Dieu soit infini et sans parties? Je veux vous faire « voir une chose infinie et indivisible ; c'est un point « mathématique se mouvant par-tout d'une vîtesse « infinie : car il est en tous lieux et tout entier dans « chaque endroit. »

On n'a jamais rien avancé de plus complétement absurde ; et cependant c'est l'auteur des Lettres provinciales qui a dit cette énorme sottise. Cela doit faire trembler tout homme de bon sens.

INFLUENCE.

Tout ce qui vous entoure influe sur vous en physique, en morale. Vous le savez assez.

Peut-on influer sur un être, sans toucher, sans remuer cet être?

On a démontré enfin cette étonnante propriété de la matière, de graviter sans contact, d'agir à des distances immenses.

---

(1) Histoire de l'université, par du Boullay.

Une idée influe sur une idée; chose non moins compréhensible.

Je n'ai point au mont Krapac le livre de l'Empire du soleil et de la lune, composé par le célèbre médecin Meade, qu'on prononce Mid; mais je sais bien que ces deux astres sont la cause des marées : et ce n'est point en touchant les flots de l'Océan qu'ils opèrent ce flux et ce reflux; il est démontré que c'est par les lois de la gravitation.

Mais quand vous avez la fievre, le soleil et la lune influent-ils sur vos jours critiques? votre femme n'a-t-elle ses règles qu'au premier quartier de la lune? les arbres que vous coupez dans la pleine lune pourrissent-ils plutôt que s'ils avaient été coupés dans le décours? non pas que je sache; mais des bois coupés quand la sève circulait encore ont éprouvé la putréfaction plutôt que les autres; et si par hasard c'était en pleine lune qu'on les coupa, on aura dit, c'est cette pleine lune qui a fait tout le mal.

Votre femme aura eu ses menstrues dans le croissant; mais votre voisine a les siennes dans le dernier quartier.

Les jours critiques de la fièvre que vous avez pour avoir trop mangé, arrivent vers le premier quartier : votre voisin a les siens vers le décours.

Il faut bien que tout ce qui agit sur les animaux et sur les végétaux, agisse pendant que la lune marche.

Si une femme de Lyon a remarqué qu'elle a eu trois ou quatre fois ses règles les jours que la diligence arrivait de Paris, son apothicaire, homme à

système, sera-t-il en droit de conclure que la diligence de Paris a une influence admirable sur les canaux excrétoires de cette dame ?

Il a été un temps où tous les habitans des ports de mer de l'Océan étaient persuadés qu'on ne mourait jamais quand la marée montait, et que la mort attendait toujours le reflux.

Plusieurs médecins ne manquaient pas de fortes raisons pour expliquer ce phénomène constant. La mer en montant communique aux corps la force qui l'élève. Elle apporte des particules vivifiantes qui raniment tous les malades. Elle est salée, et le sel préserve de la pourriture attachée à la mort. Mais quand la mer s'affaisse et s'en retourne, tout s'affaisse comme elle ; la nature languit, le malade n'est plus vivifié, il part avec la marée. Tout cela est bien expliqué, comme on voit, et n'en est pas plus vrai.

Les élémens, la nourriture, la veille, le sommeil, les passions, ont sur vous de continuelles influences. Tandis que ces influences exercent leur empire sur votre corps, les planètes marchent, et les étoiles brillent. Direz-vous que leur marche et leur lumière sont la cause de votre rhume, de votre indigestion, de votre insomnie, de la colère ridicule où vous venez de vous mettre contre un mauvais raisonneur, de la passion que vous sentez pour cette femme.

Mais la gravitation du soleil et de la lune a rendu la terre un peu plate au pôle, et élève deux fois l'Océan entre les tropiques en vingt-quatre heures ; donc elle peut régler votre accès de fièvre, et gou-

verner toute votre machine. Attendez au moins que cela soit prouvé pour le dire.

Le soleil agit beaucoup sur nous par ses rayons qui nous touchent, et qui entrent dans nos pores : c'est là une très sûre et très bénigne influence. Il me semble que nous ne devons admettre en physique aucune action sans contact, jusqu'à ce que nous ayons trouvé quelque puissance bien reconnue qui *agisse en distance*, comme celle de la gravitation, et comme celle de vos pensées sur les miennes quand vous me fournissez des idées. Hors de là je ne vois jusqu'à présent que des influences de la matière qui touche à la matière.

Le poisson de mon étang et moi nous existons chacun dans notre séjour. L'eau qui le touche de la tête à la queue agit continuellement sur lui. L'atmosphère qui m'environne et qui me presse agit sur moi. Je ne dois attribuer à la lune, qui est à quatre-vingt-dix mille lieues de moi, rien de ce que je dois naturellement attribuer à ce qui touche sans cesse ma peau. C'est pis que si je voulais rendre la cour de la Chine responsable d'un procès que j'aurais en France. N'allons jamais au loin quand ce que nous cherchons est tout auprès.

Je vois que le savant M. Menuret est d'un avis contraire dans l'Encyclopédie, à l'article *Influence*. C'est ce qui m'oblige à me défier de tout ce que je viens de proposer. L'abbé de Saint-Pierre disait qu'il ne faut jamais avoir raison, mais dire : « Je suis de « cette opinion quant à présent. »

INFLUENCE DES PASSIONS DES MÈRES SUR LEUR FOETUS.

Je crois, quant à présent, que les affections violentes des femmes enceintes font quelquefois un prodigieux effet sur l'embryon qu'elles portent dans leur matrice, et je crois que je le croirai toujours; ma raison est que je l'ai vu. Si je n'avais pour garant de mon opinion que le témoignage des historiens qui rapportent l'exemple de Marie Stuart et de son fils Jacques I, je suspendrais mon jugement, parcequ'il y a deux cents ans entre cette aventure et moi; ce qui affaiblit ma croyance, parceque je puis attribuer l'impression faite sur le cerveau de Jacques à d'autres causes qu'à l'imagination de Marie. Des assassins royaux, à la tête desquels est son mari, entrent l'épée à la main dans le cabinet où elle soupe avec son amant, et le tuent à ses yeux: la révolution subite qui s'opère dans ses entrailles passe jusqu'à son fruit, et Jacques I, avec beaucoup de courage, sentit toute sa vie un frémissement involontaire quand on tirait une épée du fourreau. Il se pourrait, après tout, que ce petit mouvement dans ses organes eût une autre cause.

Mais on amène, en ma présence, dans la cour d'une femme grosse, un bateleur qui fait danser un petit chien coiffé d'une espèce de toque rouge: la femme s'écrie, qu'on fasse retirer cette figure; elle nous dit que son enfant en sera marqué; elle pleure; rien ne la rassure. C'est la seconde fois, dit-elle, que ce malheur m'arrive. Mon premier enfant porte l'empreinte d'une terreur pareille que j'ai éprou-

vée ; je suis faible, je sens qu'il m'arrivera un malheur. Elle n'eut que trop raison. Elle accoucha d'un enfant qui ressemblait à cette figure dont elle avait été tant épouvantée. La toque sur-tout était très aisée à reconnaître ; ce petit animal vécut deux jours.

Du temps de Mallebranche, personne ne doutait de l'aventure qu'il rapporte de cette femme qui, ayant vu rouer un malfaiteur, mit au jour un fils dont les membres étaient brisés aux mêmes endroits où le patient avait été frappé. Tous les physiciens convenaient alors que l'imagination de cette mère avait eu sur son fœtus une influence funeste.

On a cru depuis être plus raffiné ; on a nié cette influence. On a dit : Comment voulez-vous que les affections d'une mère aillent déranger les membres du fœtus ? Je n'en sais rien, mais je l'ai vu. Philosophes nouveaux, vous cherchez en vain comment un enfant se forme, et vous voulez que je sache comment il se déforme.

INITIATION.

Anciens mystères.

L'origine des anciens mystères ne serait-elle pas dans cette même faiblesse qui fait parmi nous les confréries, et qui établissait des congrégations sous la direction des jésuites ? n'est-ce pas ce besoin d'association qui forma tant d'assemblées secrètes d'artisans dont il ne nous reste presque plus que

celle des francs-maçons ? Il n'y avait pas jusqu'aux gueux qui n'eussent leurs confréries, leurs mystères, leur jargon particulier dont j'ai vu un petit dictionnaire imprimé au seizième siècle.

Cette inclination naturelle de s'associer, de se cantonner, de se distinguer des autres, de se rassurer contre eux, produisit probablement toutes ces bandes particulières, toutes ces initiations mystérieuses qui firent ensuite tant de bruit, et qui tombèrent enfin dans l'oubli, où tout tombe avec le temps.

Que les dieux cabires, les hiérophantes de Samothrace, Isis, Orphée, Cérès-Eleusine, me le pardonnent ; je soupçonne que leurs secrets sacrés ne méritaient pas au fond plus de curiosité que l'intérieur des couvens de carmes et de capucins.

Ces mystères étant sacrés, les participans le furent bientôt. Et tant que le nombre fut petit, il fut respecté, jusqu'à ce qu'enfin s'étant trop accru, il n'eut pas plus de considération que les barons allemands quand le monde s'est vu rempli de barons.

On payait son initiation comme tout récipiendaire paie sa bien-venue ; mais il n'était pas permis de parler pour son argent. Dans tous les temps, ce fut un grand crime de révéler le secret de ces simagrées religieuses. Ce secret sans doute ne méritait pas d'être connu, puisque l'assemblée n'était pas une société de philosophes, mais d'ignorans, dirigés par un hiérophante. On fesait serment de se taire ; et tout serment fut toujours un lien sacré. Aujourd'hui même encore, nos pauvres francs-

maçons jurent de ne point parler de leurs mystères. Ces mystères sont bien plats, mais on ne se parjure presque jamais.

Diagoras fut proscrit par les Athéniens pour avoir fait de l'hymne secrète d'Orphée un sujet de conversation. Aristote nous apprend (1) qu'Eschyle risqua d'être déchiré par le peuple, ou du moins bien battu, pour avoir donné dans une de ses pièces quelque idée de ces mêmes mystères auxquels alors presque tout le monde était initié.

Il paraît qu'Alexandre ne faisait pas grand cas de ces facéties révérées; elles sont fort sujettes à être méprisées par les héros. Il révéla le secret à sa mère Olympias, mais il lui recommanda de n'en rien dire; tant la superstition enchaîne jusqu'aux héros mêmes!

« On frappe dans la ville de Busiris, dit Héro- « dote (2), les hommes et les femmes après le sacri- « fice; mais de dire où on les frappe, c'est ce qui « ne m'est pas permis ». Il le fait pourtant assez entendre.

Je crois voir une description des mystères de Cérès-Eleusine dans le poëme de Claudien, du Rapt de Proserpine, beaucoup plus que dans le sixième livre de l'Enéide. Virgile vivait sous un prince qui joignait à toutes ses méchancetés celle de vouloir passer pour dévot, qui était probablement initié lui-même pour en imposer au peuple, et qui n'aurait pas toléré cette prétendue profanation. Vous

(1) *Suidas, Athenagoras, Meursius eleus.*

(2) Hérodote, liv. II, chap. XLI.

voyez qu'Horace, son favori, regarde cette révélation comme un sacrilège.

Vetabo qui Cereris sacrum
Vulgârit arcanæ sub iisdem
Sit trabibus, vel fragilem mecum
Solvat phaselum.

Je me garderai bien de loger sous mes toits
Celui qui de Cérès a trahi les mystères.

D'ailleurs, la sibylle de Cumes, et cette descente aux Enfers, imitée d'Homère beaucoup moins qu'embellie, et la belle prédiction des destins des Césars et de l'empire romain, n'ont aucun rapport aux fables de Cérès, de Proserpine, et de Triptolème. Ainsi il est fort vraisemblable que le sixième livre de l'Enéide n'est point une description des mystères. Si je l'ai dit (1), je me dédis; mais je tiens que Claudien les a révélés tout au long. Il florissait dans un temps où il était permis de divulguer les mystères d'Eleusis et tous les mystères du monde. Il vivait sous Honorius, dans la décadence totale de l'ancienne religion grecque et romaine, à laquelle Théodose I avait déja porté des coups mortels.

Horace n'aurait pas craint alors d'habiter sous le même toit avec un révélateur des mysteres. Claudien, en qualité de poëte, était de cette ancienne religion, plus faite pour la poésie que la nouvelle. Il peint les facéties des mystères de Cérès telles qu'on les jouait encore révérencieusement en Grèce

(1) Essai sur la poésie épique.

jusqu'à Théodose II. C'était une espèce d'opéra en pantomimes, tels que nous en avons vu de très amusans, où l'on représentait toutes les diableries du docteur Faustus, la naissance du monde et celle d'Arlequin, qui sortaient tous deux d'un gros œuf aux rayons du soleil. C'est ainsi que toute l'histoire de Cérès et de Proserpine était représentée par tous les mystagogues. Le spectacle était beau ; il devait coûter beaucoup ; et il ne faut pas s'étonner que les initiés payassent les comédiens. Tout le monde vit de son métier.

Voici les vers ampoulés de Claudien :

Inferni raptoris equos, afflataque curru
Sidera tenario, caligantesque profundæ
Junonis thalamos audaci promere cantu
Mens congesta jubet. Gressus removete, profani !
Jam furor humanos nostro de pectore sensus
Expulit, et totum spirant præcordia Phœbum.
Jam mihi cernuntur trepidis delubra moveri
Sedibus, et claram dispergere culmina lucem,
Adventum testata Dei : jam magnus ab imis
Auditur fremitus terris, templumque remugit
Cecropidum, sanctasque faces extollit Eleusis :
Angues Triptolemi strident, et squammea curvis
Colla levant attrita jugis, lapsuque sereno
Erecti roseas tendunt ad carmina cristas.
Ecce procul ternis Hecate variata figuris
Exoritur, lenisque simul procedit Iacchus,
Crinali florens hederâ, quem Parthica velat
Tigris, et auratos in nodum colligit angues.

Je vois les noirs coursiers du fier dieu des enfers ;
Ils ont percé la terre, ils font mugir les airs.
Voici ton lit fatal, ô triste Proserpine !

Tous mes sens ont frémi d'une fureur divine;
Le temple est ébranlé jusqu'en ses fondemens;
L'enfer a répondu par ses mugissemens;
Cérès a secoué ses torches menaçantes;
D'un nouveau jour qui luit les clartés renaissantes
Annoncent Proserpine à nos regards contens.
Triptolème la suit. Dragons obéissans,
Traînez sur l'horizon son char utile au monde;
Hécate, des enfers fuyez la nuit profonde;
Brillez, reine des temps; et toi, divin Bacchus,
Bienfaiteur adoré de cent peuples vaincus,
Que ton superbe thyrse amène l'alégresse.

Chaque mystère avait ses cérémonies particulières, mais tous admettaient les veilles, les vigiles, où les garçons et les filles ne perdirent pas leur temps. Et ce fut en partie ce qui décrédita à la fin ces cérémonies nocturnes instituées pour la sanctification. On abrogea ces cérémonies de rendez-vous en Grèce dans le temps de la guerre du Péloponnèse. On les abolit à Rome dans la jeunesse de Cicéron, dix-huit ans avant son consulat. Elles étaient si dangereuses, que dans l'Aulularia de Plaute, Liconide dit à Euclion : « Je vous avoue que dans une « vigile de Cérès je fis un enfant à votre fille. »

Notre religion, qui purifia beaucoup d'instituts païens en les adoptant, sanctifia le nom d'initiés, les fêtes nocturnes, les vigiles qui furent long-temps en usage, mais qu'on fut enfin obligé de défendre quand la police fut introduite dans le gouvernement de l'Eglise, long-temps abandonné à la piété et au zèle, qui tenaient lieu de police.

La formule principale de tous les mystères était par-tout : « Sortez, profanes ». Les chrétiens pri-

rent aussi dans les premiers siècles cette formule. Le diacre disait : « Sortez, catéchumènes, possédés, « et tous les non-initiés. »

C'est en parlant du baptême des morts que S. Chrysostôme dit : « Je voudrais m'expliquer « clairement, mais je ne le puis qu'aux initiés. On « nous met dans un grand embarras. Il faut ou être « inintelligibles, ou publier les secrets qu'on doit « cacher. »

On ne peut désigner plus clairement la loi du secret et l'initiation. Tout est tellement changé que si vous parliez aujourd'hui d'initiation à la plupart de vos prêtres, à vos habitués de paroisse, il n'y en aurait pas un qui vous entendît, excepté ceux qui par hasard auraient lu ce chapitre.

Vous verrez dans Minutius Felix les imputations abominables dont les païens chargeaient les mystères chrétiens. On reprochait aux initiés de ne se traiter de frères et de sœurs que pour profaner ce nom sacré (1); ils baisaient, disait-on, les parties génitales de leurs prêtres, comme on en use encore avec les santons d'Afrique : ils se souillaient de toutes les turpitudes dont on a depuis flétri les Templiers. Les uns et les autres étaient accusés d'adorer une espèce de tête d'âne.

Nous avons vu que les premières sociétés chrétiennes se reprochaient tour-à-tour les plus inconcevables infamies. Le prétexte de ces calomnies mutuelles était ce secret inviolable que chaque société

(1) Minutius Felix, page 22, édition in-4°.

fesait de ses mystères. C'est pourquoi, dans Minutius Felix, Cæcilius, l'accusateur des chrétiens, s'écrie : Pourquoi cachent-ils avec tant de soin ce qu'ils font et ce qu'ils adorent ? l'honnêteté veut le grand jour, le crime seul cherche les ténèbres. *Cur occultare et abscondere quidquid colunt magnoperè nituntur ? cùm honesta semper publico gaudeant, scelera secreta sint.*

Il n'est pas douteux que ces accusations universellement répandues n'aient attiré aux chrétiens plus d'une persécution. Dès qu'une société d'hommes, quelle qu'elle soit, est accusée par la voix publique, en vain l'imposture est avérée, on se fait un mérite de persécuter les accusés.

Comment n'aurait-on pas eu les premiers chrétiens en horreur, quand S. Epiphane lui-même les charge des plus exécrables imputations ? Il assure que les chrétiens phibionites offraient à trois cent soixante et cinq anges la semence qu'ils répandaient sur les filles et sur les garçons (1), et qu'après être parvenus sept cent trente fois à cette turpitude, ils s'écriaient : Je suis le Christ.

Selon lui, ces mêmes phibionites, les gnostiques, et les stratiotistes, hommes et femmes, répandant leur semence dans les mains les uns des autres, l'offraient à Dieu dans leurs mystères, en lui disant : Nous vous offrons le corps de Jésus-Christ (2). Ils l'avalaient ensuite, et disaient : C'est le corps de

(1) Epiphane, édition de Paris 1574, page 40.
(2) Page 38.

Christ, c'est la pâque. Les femmes qui avaient leurs ordinaires en remplissaient aussi leurs mains, et disaient : C'est le sang du Christ.

Les carpocratiens, selon le même père de l'Eglise (1), commettaient le péché de sodomie dans leurs assemblées, et abusaient de toutes les parties du corps des femmes, après quoi ils fesaient des opérations magiques.

Les cérinthiens ne se livraient pas à ces abominations (2), mais ils étaient persuadés que Jésus-Christ était fils de Joseph.

Les ébionites, dans leur évangile, prétendaient que S. Paul ayant voulu épouser la fille de Gamaliel, et n'ayant pu y parvenir, s'était fait chrétien dans sa colère, et avait établi le christianisme pour se venger. (3)

Toutes ces accusations ne parvinrent pas d'abord au gouvernement. Les Romains firent peu d'attention aux querelles et aux reproches mutuels de ces petites sociétés de Juifs, de Grecs, d'Egyptiens, cachés dans la populace; de même qu'aujourd'hui à Londres le parlement ne s'embarrasse point de ce que font les memnonistes, les piétistes, les anabaptistes, les millénaires, les moraves, les méthodistes. On s'occupe d'affaires plus pressantes, et on ne porte des yeux attentifs sur ces accusations secrètes que lorsqu'elles paraissent enfin dangereuses par leur publicité.

Elles parvinrent avec le temps aux oreilles du sé-

(1) Feuillet 46, au revers. — (2) Page 49. — (3) Feuillet 62, au revers.

nat, soit par les Juifs, qui étaient les ennemis implacables des chrétiens, soit par les chrétiens eux-mêmes; et de là vint qu'on imputa à toutes les sociétés chrétiennes les crimes dont quelques unes étaient accusées. De là vint que leurs initiations furent calomniées si long-temps. De là vinrent les persécutions qu'ils essuyèrent. Ces persécutions mêmes les obligèrent à la plus grande circonspection; ils se cantonnèrent, ils s'unirent, ils ne montrèrent jamais leurs livres qu'à leurs initiés. Nul magistrat romain, nul empereur n'en eut jamais la moindre connaissance, comme on l'a déja prouvé. La Providence augmenta, pendant trois siècles, leur nombre et leurs richesses, jusqu'à ce qu'enfin Constance Chlore les protégea ouvertement, et Constantin son fils embrassa leur religion.

Cependant les noms d'*initiés* et de *mystères* subsistèrent, et on les cacha aux gentils autant qu'on le put. Pour les mystères des gentils, ils durèrent jusqu'au temps de Théodose.

INNOCENS. (MASSACRE DES)

QUAND on parle du massacre des innocens, on n'entend ni les vêpres siciliennes, ni les matines de Paris, connues sous le nom de Saint-Barthélemi, ni les habitans du nouveau monde, égorgés parcequ'ils n'étaient pas chrétiens, ni les auto-da-fé d'Espagne et de Portugal, etc., etc., etc.; on entend d'ordinaire les petits enfans qui furent tués dans la banlieue de Bethléem par ordre d'Hérode le grand, et

qui furent ensuite transportés à Cologne, où l'on en trouve encore.

Toute l'Eglise grecque a prétendu qu'ils étaient au nombre de quatorze mille.

Les difficultés élevées par les critiques sur ce point d'histoire ont toutes été résolues par les sages et savans commentateurs.

On a incidenté sur l'étoile qui conduisit les mages du fond de l'Orient à Jérusalem. On a dit que, le voyage étant long, l'étoile avait dû paraître fort long-temps sur l'horizon; que cependant aucun historien, excepté S. Matthieu, n'a jamais parlé de cette étoile extraordinaire; que, si elle avait brillé si long-temps dans le ciel, Hérode et toute sa cour, et tout Jérusalem devaient l'avoir apperçue, aussi-bien que ces trois mages ou ces trois rois; que par conséquent Hérode n'avait pas pu *s'informer diligemment de ces rois en quel temps ils avaient vu cette étoile;* que si ces trois rois avaient fait des présens d'or, de myrrhe, et d'encens, à l'enfant nouveau né, ses parens auraient dû être fort riches; qu'Hérode n'avait pas pu croire que cet enfant, né dans une étable à Bethléem, fût roi des Juifs, puisque ce royaume appartenait aux Romains, et était un don de César; que si trois rois des Indes venaient aujourd'hui en France, conduits par une étoile, et s'arrêtaient chez une femme de Vaugirard, on ne ferait pourtant jamais croire au roi régnant que le fils de cette villageoise fût roi de France.

On a répondu pleinement à ces difficultés, qui sont les préliminaires du massacre des innocens; et

on a fait voir que ce qui est impossible aux hommes n'est pas impossible à Dieu.

A l'égard du carnage des petits enfans, soit que le nombre ait été de quatorze mille, ou plus ou moins grand, on a montré que cette horreur épouvantable et unique dans le monde n'était pas incompatible avec le caractère d'Hérode ; qu'à la vérité ayant été confirmé roi de Judée par Auguste, il ne pouvait rien craindre d'un enfant né de parens obscurs et pauvres dans un petit village ; mais qu'étant attaqué alors de la maladie dont il mourut, il pouvait avoir le sang tellement corrompu qu'il en eût perdu la raison et l'humanité ; qu'enfin tous ces évènemens incompréhensibles, qui préparaient des mystères plus incompréhensibles, étaient dirigés par une Providence impénétrable.

On objecte que l'historien Josephe, presque contemporain, et qui a raconté toutes les cruautés d'Hérode, n'a pourtant pas plus parlé du massacre des petits enfans que de l'étoile des trois rois ; que ni Philon le juif, ni aucun autre Juif, ni aucun Romain, n'en ont rien dit ; que même trois évangélistes ont gardé un profond silence sur ces objets importans. On répond que S. Matthieu les a annoncés, et que le témoignage d'un homme inspiré est plus fort que le silence de toute la terre.

Les censeurs ne se sont pas rendus ; ils ont osé reprendre S. Matthieu lui-même sur ce qu'il dit que ces enfans furent massacrés, « afin que les pa-« roles de Jérémie fussent accomplies. Une voix s'est « entendue dans Rama, une voix de pleurs et de

« gémissemens, Rachel pleurant ses fils, et ne se « consolant point parcequ'ils ne sont plus. »

Ces paroles historiques, disent-ils, s'étaient accomplies à la lettre dans la tribu de Benjamin, descendante de Rachel, quand Nabuzardan fit périr une partie de cette tribu vers la ville de Rama. Ce n'était pas plus une prédiction, disent-ils, que ne le sont ces mots, « il sera appelé Nazaréen. Et il vint « demeurer dans une ville nommée Nazareth, afin « que s'accomplît ce qui a été dit par les prophètes, « il sera appelé Nazaréen ». Ils triomphent de ce que ces mots ne se trouvent dans aucun prophète, de même qu'ils triomphent de ce que Rachel pleurant les Benjamites dans Rama n'a aucun rapport avec le massacre des innocens sous Hérode.

Ils osent prétendre que ces deux allusions, étant visiblement fausses, sont une preuve manifeste de la fausseté de cette histoire; ils concluent qu'il n'y eut ni massacre des enfans, ni étoile nouvelle, ni voyage des trois rois.

Ils vont bien plus loin; ils croient trouver une contradiction aussi grande entre le récit de S. Matthieu et celui de S. Luc, qu'entre les deux généalogies rapportées par eux (1). S. Matthieu dit que Joseph et Marie transportèrent Jésus en Egypte, de crainte qu'il ne fût enveloppé dans le massacre. S. Luc au contraire dit, « qu'après avoir accompli « toutes les cérémonies de la loi, Joseph et Marie « retournèrent à Nazareth leur ville, et qu'ils al-

(1) Voyez CONTRADICTION.

« laient tous les ans à Jérusalem pour célébrer la « pâque. »

Or il fallait trente jours avant qu'une accouchée se purifiât et accomplît toutes les cérémonies de la loi. C'eût été exposer pendant ces trente jours l'enfant à périr dans la proscription générale. Et si ses parens allèrent à Jérusalem accomplir les ordonnances de la loi, ils n'allèrent donc pas en Egypte.

Ce sont là les principales objections des incrédules. Elles sont assez réfutées par la croyance des Eglises grecque et latine. S'il fallait continuellement éclaircir les doutes de tous ceux qui lisent l'Ecriture, il faudrait passer sa vie entière à disputer sur tous les articles. Rapportons-nous-en plutôt à nos maîtres, à l'université de Salamanque, quand nous serons en Espagne; à celle de Coïmbre, si nous sommes en Portugal; à la sorbonne, en France; à la sacrée congrégation, dans Rome. Soumettons-nous toujours de cœur et d'esprit à ce qu'on exige de nous pour notre bien.

INONDATION.

Y A-T-IL eu un temps où le globe ait été entièrement inondé ? Cela est physiquement impossible. Il se peut que successivement la mer ait couvert tous les terrains l'un après l'autre ; et cela ne peut être arrivé que par une gradation lente, dans une multitude prodigieuse de siècles. La mer en cinq cents années de temps s'est retirée d'Aigues-mortes, de

Fréjus, de Ravenne, qui étaient de grands ports, et a laissé environ deux lieues de terrain à sec. Par cette progression, il est évident qu'il lui faudrait deux millions deux cent cinquante mille ans pour faire le tour de notre globe. Ce qui est très remarquable, c'est que cette période approche fort de celle qu'il faut à l'axe de la terre pour se relever et pour coïncider avec l'équateur; mouvement très vraisemblable, qu'on commence depuis cinquante ans à soupçonner, et qui ne peut s'effectuer que dans l'espace de deux millions et plus de trois cent mille années.

Les lits, les couches de coquilles qu'on a découverts à quelques lieues de la mer, sont une preuve incontestable qu'elle a déposé peu à peu ces productions maritimes sur des terrains qui étaient autrefois les rivages de l'Océan; mais que l'eau ait couvert entièrement tout le globe à la fois, c'est une chimere absurde en physique, démontrée impossible par les lois de la gravitation, par les lois des fluides, par l'insuffisance de la quantité d'eau. Ce n'est pas qu'on prétende donner la moindre atteinte à la grande vérité du déluge universel, rapportée dans le Pentateuque; au contraire, c'est un miracle, donc il le faut croire; c'est un miracle, donc il n'a pu être exécuté par les lois physiques.

Tout est miracle dans l'histoire du déluge. Miracle que quarante jours de pluie aient inondé les quatre parties du monde, et que l'eau se soit élevée de quinze coudées au-dessus de toutes les plus hautes montagnes; miracle qu'il y ait eu des cataractes, des portes, des ouvertures dans le ciel; miracle que

tous les animaux se soient rendus dans l'arche de toutes les parties du monde; miracle que Noé ait trouvé de quoi les nourrir pendant dix mois; miracle que tous les animaux aient tenu dans l'arche avec leurs provisions; miracle que la plupart n'y soient pas morts; miracle qu'ils aient trouvé de quoi se nourrir en sortant de l'arche; miracle encore, mais d'une autre espèce, qu'un nommé le Pelletier ait cru expliquer comment tous les animaux ont pu tenir et se nourrir naturellement dans l'arche de Noé.

Or, l'histoire du déluge étant la chose la plus miraculeuse dont on ait jamais entendu parler, il serait insensé de l'expliquer; ce sont de ces mystères qu'on croit par la foi, et la foi consiste à croire ce que la raison ne croit pas, ce qui est encore un autre miracle.

Ainsi l'histoire du déluge universel est comme celle de la tour de Babel, de l'ânesse de Balaam, de la chûte de Jéricho au son des trompettes, des eaux changées en sang, du passage de la mer Rouge et de tous les prodiges que Dieu daigna faire en faveur des élus de son peuple. Ce sont des profondeurs que l'esprit humain ne peut sonder.

INQUISITION.

SECTION I.

C'est une juridiction ecclésiastique érigée par le siége de Rome en Italie, en Espagne, en Portugal,

aux Indes même, pour rechercher et extirper les infidèles, les juifs et les hérétiques.

Afin de n'être point soupçonné de chercher dans le mensonge de quoi rendre ce tribunal odieux, donnons ici le précis d'un ouvrage latin sur l'origine et le progrès de l'office de la sainte inquisition, que Louis de Paramo inquisiteur dans le royaume de Sicile fit imprimer, l'an 1589, à l'imprimerie royale de Madrid.

Sans remonter à l'origine de l'inquisition, que Paramo prétend découvrir dans la manière dont il est dit que Dieu procéda contre Adam et Eve, bornons-nous à la loi nouvelle, dont Jésus-Christ, selon lui, fut le premier inquisiteur. Il en exerça les fonctions dès le treizième jour de sa naissance, en fesant annoncer à la ville de Jérusalem par les trois rois mages, qu'il était venu au monde, et depuis, en fesant mourir Hérode rongé de vers, en chassant les vendeurs du temple, et enfin en livrant la Judée à des tyrans qui la pillèrent en punition de son infidélité.

Après Jésus-Christ, S. Pierre, S. Paul et les autres apôtres ont exercé l'office d'inquisiteur, qu'ils ont transmis aux papes et aux évêques leurs successeurs. S. Dominique étant venu en France avec l'évêque d'Osma, dont il était archidiacre, s'éleva avec zèle contre les Albigeois, et se fit aimer de Simon, comte de Montfort. Ayant été nommé par le pape inquisiteur en Languedoc, il y fonda son ordre, qui fut approuvé en 1216 par Honorius III; sous les auspices de sainte Magdelène le comte de Montfort prit d'assaut la ville de Béziers, et en fit massacrer

tous les habitans; à Laval on brûla en une seule fois quatre cents Albigeois. Dans tous les historiens de l'inquisition que j'ai lus, dit Paramo, je n'ai jamais vu un acte de foi aussi célèbre, ni un spectacle aussi solennel. Au village de Cazeras on en brûla soixante, et dans un autre endroit cent quatre-vingts.

L'inquisition fut adoptée par le comte de Toulouse en 1229, et confiée aux dominicains par le pape Grégoire IX en 1233; Innocent IV en 1251 l'établit dans toute l'Italie, excepté à Naples. Au commencement, à la vérité, les hérétiques n'étaient point soumis dans le Milanais à la peine de mort dont ils sont cependant si dignes, parceque les papes n'étaient pas assez respectés de l'empereur Fréderic qui possédait cet État; mais peu de temps après on brûla les hérétiques à Milan, comme dans les autres endroits de l'Italie; et notre auteur observe que l'an 1315 quelques milliers d'hérétiques s'étant répandus dans le Crémasque, petit pays enclâvé dans le Milanais, les frères dominicains en firent brûler la plus grande partie, et arrêtèrent par le feu les ravages de cette peste.

Comme le premier canon du concile de Toulouse, dès l'an 1229, avait ordonné aux évêques de choisir en chaque paroisse un prêtre et deux ou trois laïques de bonne réputation, lesquels fesaient serment de rechercher exactement et fréquemment les hérétiques dans les maisons, les caves et tous les lieux où ils se pourraient cacher, et d'en avertir promptement l'évêque, le seigneur du lieu ou son bailli, après avoir pris leurs précautions afin que les hérétiques découverts ne pussent s'enfuir, les inquisi-

teurs agissaient dans ce temps-là de concert avec les évêques. Les prisons de l'évêque et de l'inquisition étaient souvent les mêmes; et quoique dans le cours de la procédure l'inquisiteur pût agir en son nom, il ne pouvait sans l'intervention de l'évêque faire appliquer à la question, prononcer la sentence définitive, ni condamner à la prison perpétuelle, etc. Les disputes fréquentes entre les évêques et les inquisiteurs sur les limites de leur autorité, sur les dépouilles des condamnés, etc. obligèrent, en 1473, le pape Sixte IV à rendre les inquisitions indépendantes et séparées des tribunaux des évêques. Il créa pour l'Espagne un inquisiteur général, muni du pouvoir de nommer des inquisiteurs particuliers; et Ferdinand V, en 1478, fonda et dota les inquisitions.

A la sollicitation de frère Turrecremata grand-inquisiteur en Espagne, le même Ferdinand V surnommé le catholique, bannit de son royaume tous les Juifs, en leur accordant trois mois, à compter de la publication de son édit, après lequel temps il leur était défendu, sous peine de la vie, de se retrouver sur les terres de la domination espagnole. Il leur était permis de sortir du royaume avec les effets et marchandises qu'ils avaient achetés, mais défendu d'emporter aucune espèce d'or ou d'argent.

Le frère Turrecremata appuya cet édit dans le diocèse de Tolède par une défense à tous chrétiens, sous peine d'excommunication, de donner quoi que ce soit aux Juifs, même des choses les plus nécessaires à la vie.

D'après ces lois il sortit de la Catalogne, du

royaume d'Arragon, de celui de Valence, et des autres pays soumis à la domination de Ferdinand, environ un million de juifs, dont la plupart périrent misérablement; de sorte qu'ils comparent les maux qu'ils souffrirent en ce temps-là, à leurs calamités sous Tite et sous Vespasien. Cette expulsion des Juifs causa à tous les rois catholiques une joie incroyable.

Quelques théologiens ont blâmé ces édits du roi d'Espagne; leurs raisons principales sont qu'on ne doit pas contraindre les infidèles à embrasser la foi de Jésus-Christ, et que ces violences sont la honte de notre religion.

Mais ces argumens sont bien faibles, et je soutiens, dit Paramo, que l'édit est pieux, juste et louable; la violence par laquelle on exige des Juifs qu'ils se convertissent, n'étant pas une violence absolue, mais conditionnelle, puisqu'ils pouvaient s'y soustraire en quittant leur patrie. D'ailleurs ils pouvaient gâter les juifs nouvellement convertis, et les chrétiens même; or, selon ce que dit S. Paul (1): Quelle communication peut-il y avoir entre la justice et l'iniquité, entre la lumière et les ténèbres, entre Jésus-Christ et Bélial?

Quant à la confiscation de leurs biens, rien de plus juste, parcequ'ils les avaient acquis par des usures envers les chrétiens, qui ne fesaient que reprendre ce qui leur appartenait.

Enfin par la mort de notre Seigneur les Juifs sont devenus esclaves; or tout ce qu'un esclave possède

(1) II Corinth. chap. VI, v. 14 et 15.

appartient à son maître : ceci soit dit en passant contre les injustes censeurs de la piété, de la justice irrépréhensible et de la sainteté du roi catholique.

A Séville, comme on cherchait à faire un exemple de sévérité sur les Juifs, Dieu, qui sait tirer le bien du mal, permit qu'un jeune homme qui attendait une fille, vît par les fentes d'une cloison une assemblée de juifs, et qu'il les dénoncât. On se saisit d'un grand nombre de ces malheureux, et on les punit comme ils le méritaient. En vertu de divers édits des rois d'Espagne et des inquisiteurs généraux et particuliers établis dans ce royaume, il y eut aussi en fort peu de temps environ deux mille hérétiques brûlés à Séville, et plus de quatre mille, de l'an 1482 jusqu'à 1520. Une infinité d'autres furent condamnés à la prison perpétuelle, ou soumis à des pénitences de différens genres. Il y eut une si grande émigration qu'on y comptait cinq cents maisons vides, et dans le diocèse trois mille ; et en tout il y eut plus de cent mille hérétiques mis à mort, ou punis de quelque autre manière, ou qui s'expatrièrent pour éviter le châtiment. Ainsi ces pères pieux firent un grand carnage des hérétiques.

L'établissement de l'inquisition à Tolède fut une source féconde de biens pour l'Église catholique. Dans le court espace de deux ans, elle fit brûler cinquante-deux hérétiques obstinés, et deux cent vingt furent condamnés par contumace : d'où l'on peut conjecturer de quelle utilité cette inquisition a été depuis qu'elle est établie, puisqu'en si peu de temps elle avait fait de si grandes choses.

Dès le commencement du quinzième siècle le

pape Boniface IX tenta vainement d'établir l'inquisition dans le royaume de Portugal où il créa le provincial des dominicains Vincent de Lisbonne, inquisiteur général. Innocent VII quelques années après ayant nommé inquisiteur le minime Didacus de Sylva, le roi Jean I écrivit à ce pape que l'établissement de l'inquisition dans son royaume était contraire au bien de ses sujets, à ses propres intérêts, et peut-être même à ceux de la religion.

Le pape, touché par les représentations d'un prince trop facile, révoqua tous les pouvoirs accordés aux inquisiteurs nouvellement établis, et autorisa Marc évêque de Sinigaglia à absoudre les accusés, ce qu'il fit. On rétablit dans leurs charges et dignités ceux qui en avaient été privés, et on délivra beaucoup de gens de la crainte de voir leurs biens confisqués.

Mais que le seigneur est admirable dans ses voies! continue Paramo; ce que les souverains pontifes n'avaient pu obtenir par tant d'instances, le roi Jean III l'accorda de lui-même à un fripon adroit dont Dieu se servit pour cette bonne œuvre. En effet les méchans sont souvent des instrumens utiles des desseins de Dieu, et il ne réprouve pas ce qu'ils font de bien; c'est ainsi que (1) Jean disant à notre Seigneur Jésus-Christ: Maître, nous avons vu un homme qui n'est point votre disciple et qui chassait les démons en votre nom, et nous l'en avons empêché; Jésus lui répondit: Ne l'en empêchez pas; car celui qui fait des miracles en mon nom ne dira

---

(1) Marc, chap. IX, v. 37, 39.

point de mal de moi; et celui qui n'est pas contre vous est pour vous.

Paramo raconte ensuite qu'il a vu, dans la bibliothéque de S. Laurent à l'Escurial, un écrit de la propre main de Saavedra, par lequel ce fripon explique en détail qu'ayant fabriqué une fausse bulle, il fit son entrée à Séville en qualité de légat, avec un cortége de cent vingt-six domestiques, qu'il tira treize mille ducats des héritiers d'un riche seigneur du pays pendant les vingt jours qu'il y demeura dans le palais de l'archevêque, en produisant une obligation contrefaite de pareille somme que ce seigneur reconnaissait avoir empruntée du légat pendant son séjour à Rome; et qu'enfin arrivé à Badajoz, le roi Jean III, auquel il fit présenter de fausses lettres du pape, lui permit d'établir des tribunaux de l'inquisition dans les principales villes du royaume.

Ces tribunaux commencerent tout de suite à exercer leur juridiction, et il se fit un grand nombre de condamnations et d'exécutions d'hérétiques relaps, et des absolutions d'hérétiques pénitens.

Six mois s'étaient aussi passés, lorsqu'on reconnut la vérité de ce mot de l'Evangile (1): Il n'y a rien de caché qui ne se découvre. Le marquis de Villeneuve de Barcarotta, seigneur espagnol, secondé par le gouverneur de Mora, enleva le fourbe et le conduisit à Madrid. On le fit comparaître pardevant Jean de Tavera, archevêque de Tolède. Ce prélat, étonné

---

(1) Matth., chap. X, v. 26. Marc, chap. IV, v. 22. Luc, chap. VIII, v. 17.

de tout ce qu'il apprit de la fourberie et de l'adresse du faux légat, envoya toutes les pièces du procès au pape Paul III, aussi bien que les actes des inquisitions que Saavedra avait établies, et par lesquelles il paraissait qu'on avait condamné et jugé déjà un grand nombre d'hérétiques, et que ce fourbe avait extorqué plus de trois cent mille ducats.

Le pape ne put s'empêcher de reconnaître dans tout cela le doigt de Dieu et un miracle de sa providence; aussi forma-t-il la congrégation de ce tribunal sous le nom de saint-office, en 1545, et Sixte V la confirma en 1588.

Tous les auteurs sont d'accord avec Paramo sur cet établissement de l'inquisition en Portugal; le seul Antoine de Sousa, dans ses Aphorismes des inquisiteurs, révoque en doute l'histoire de Saavedra, sous prétexte qu'il a fort bien pu s'accuser lui-même sans être coupable, en considération de la gloire qui devait lui en revenir, et dans l'espérance de vivre dans la mémoire des hommes. Mais Sousa, dans le récit qu'il substitue à celui de Paramo, se rend suspect lui-même de mauvaise foi en citant deux bulles de Paul III et deux autres du même pape au cardinal Henri, frère du roi; bulles que Sousa n'a point fait imprimer dans son ouvrage, et qui ne se trouvent dans aucune des collections de bulles apostoliques; deux raisons décisives de rejeter son sentiment et de s'en tenir à celui de Paramo, d'Iliescas, de Salasar, de Mendoça, de Fernandès, de Placentinus, etc.

Quand les Espagnols passèrent en Amérique, ils portèrent l'inquisition avec eux; les Portugais l'in-

troduisirent aux Indes aussitôt qu'elle fut autorisée à Lisbonne ; c'est ce qui fait dire à Louis de Paramo, dans sa préface, que cet arbre florissant et vert a étendu ses racines et ses branches dans le monde entier, et a porté les fruits les plus doux.

Pour nous former actuellement quelque idée de la jurisprudence de l'inquisition, et de la forme de sa procédure inconnue aux tribunaux civils, parcourons le Directoire des inquisiteurs, que Nicolas Eymeric, grand-inquisiteur dans le royaume d'Arragon, vers le milieu du quatorzième siecle, composa en latin, et adressa aux inquisiteurs ses confrères, en vertu de l'autorité de sa charge.

Peu de temps après l'invention de l'imprimerie, on donna à Barcelone une édition de cet ouvrage qui se répandit bientôt dans toutes les inquisitions du monde chrétien. Il en parut une seconde à Rome en 1578 in-folio, avec des scolies et des commentaires de François Pegna, docteur en théologie et canoniste.

Voici l'éloge qu'en fait cet éditeur dans son épître dédicatoire au pape Grégoire XIII : « Tandis que « les princes chrétiens s'occupent de toutes parts à « combattre par les armes les ennemis de la religion « catholique, et prodiguent le sang de leurs soldats « pour soutenir l'unité de l'Eglise et l'autorité du « siége apostolique, il est aussi des écrivains zélés « qui travaillent dans l'obscurité, ou à réfuter les « opinions des novateurs, ou à armer et à diriger la « puissance des lois contre leurs personnes, afin que « la sévérité des peines et la grandeur des supplices,

« les contenant dans les bornes du devoir, fassent « sur eux ce que n'a pu faire l'amour de la vertu.

« Quoique j'occupe la dernière place parmi ces « défenseurs de la religion, je suis cependant animé « du même zèle, pour réprimer l'audace impie des « novateurs et leur horrible méchanceté. Le travail « que je vous présente ici sur le Directoire des in- « quisiteurs en sera la preuve. Cet ouvrage de Nicolas « Eymeric, respectable par son antiquité, contient « un abrégé des principaux dogmes de la foi, et une « instruction très suivie et très méthodique aux tri- « bunaux de la sainte inquisition, sur les moyens « qu'ils doivent employer pour contenir et extirper « les hérétiques. C'est pourquoi j'ai cru devoir en « faire un hommage à votre sainteté, comme au chef « de la république chrétienne. »

Il déclare ailleurs qu'il le fait réimprimer pour l'instruction des inquisiteurs, que cet ouvrage est aussi admirable que respectable, et qu'on y enseigne avec autant de piété que d'érudition les moyens de contenir et d'extirper les hérétiques. Il avoue cependant qu'il y a beaucoup d'autres pratiques utiles et sages pour lesquelles il renvoie à l'usage qui instruira mieux que les leçons, d'autant plus qu'il y a en ce genre certaines choses qu'il est important de ne point divulguer, et qui sont assez connues des inquisiteurs. Il cite çà et là une infinité d'écrivains qui tous ont suivi la doctrine du Directoire il se plaint même que plusieurs en ont profité, sans faire honneur à Eymeric des belles choses qu'ils lui dérobaient.

Mettons-nous à l'abri d'un pareil reproche en indiquant exactement ce que nous emprunterons de l'auteur et de l'éditeur. Eymeric dit, page 58 : La commisération pour les enfans du coupable qu'on réduit à la mendicité, ne doit point adoucir cette sévérité, puisque par les lois divines et humaines les enfans sont punis pour les fautes de leurs pères.

Page 123. Si une accusation intentée était dépourvue de toute apparence de vérité, il ne faut pas pour cela que l'inquisiteur l'efface de son livre, parce que ce qu'on ne découvre pas dans un temps se découvre dans un autre.

Page 291. Il faut que l'inquisiteur oppose des ruses à celles des hérétiques, afin de river leur clou par un autre, et de pouvoir leur dire ensuite avec l'apôtre (1) : Comme j'étais fin, je vous ai pris par finesse.

Page 296. On pourra lire le procès verbal à l'accusé, en supprimant absolument les noms des dénonciateurs, et alors c'est à l'accusé à conjecturer qui sont ceux qui ont formé contre lui telles et telles accusations ; à les récuser, ou à infirmer leurs témoignages ; c'est la méthode que l'on observe communément. Il ne faut pas que les accusés s'imaginent qu'on admettra facilement la récusation des témoins en matière d'hérésie, car il n'importe que les témoins soient gens de bien ou infâmes, complices du même crime, excommuniés, hérétiques, ou coupables en quelque manière que ce soit, ou parjures, etc. C'est ce qui a été réglé en faveur de la foi.

---

(1) II Corinth., chap. XII, v. 16.

Page 302. L'appel qu'un accusé fait de l'inquisiteur n'empêche pas celui-ci de demeurer juge contre lui sur d'autres chefs d'accusation.

Page 313. Quoiqu'on ait supposé dans la formule de la sentence de torture qu'il y avait variation dans les réponses de l'accusé, et d'autre part indices suffisans pour l'appliquer à la question, ces deux conditions ensemble ne sont pas nécessaires; elles suffisent réciproquement l'une sans l'autre.

Pegna nous apprend, scolie 118, livre III, que les inquisiteurs n'emploient ordinairement que cinq espèces de tourmens dans la question, quoique Marsilius fasse mention de quatorze espèces, et qu'il ajoute même qu'il en a imaginé d'autres, comme la soustraction du sommeil, en quoi il est approuvé par Grillandus et par Locatus.

Eymeric continue, page 319 : Il faut bien prendre garde d'insérer dans la formule d'absolution que l'accusé est innocent, mais seulement qu'il n'y a pas de preuves suffisantes contre lui; précaution qu'on prend afin que, si dans la suite l'accusé qu'on absout était remis en cause, l'absolution qu'il reçoit ne puisse pas lui servir de défense.

Page 324. On prescrit quelquefois ensemble l'abjuration et la purgation canonique. C'est ce qu'on fait lorsqu'à la mauvaise réputation d'un homme en matière de doctrine, il se joint des indices considérables, qui, s'ils étaient un peu plus forts, tendraient à le convaincre d'avoir effectivement dit ou fait quelque chose contre la foi. L'accusé qui est dans ce cas est obligé d'abjurer toute hérésie en général, et alors, s'il retombe dans quelque hérésie

que ce soit, même distinguée de celles sur lesquelles il avait été suspect, il est puni comme relaps et livré au bras séculier.

Page 331. Les relaps, lorsque la rechûte est bien constatée, doivent être livrés à la justice séculière, quelque protestation qu'ils fassent pour l'avenir, et quelque repentir qu'ils témoignent. L'inquisiteur fera donc avertir la justice séculiere qu'un tel jour, à telle heure et dans un tel lieu, on lui livrera un hérétique ; et l'on fera annoncer au peuple qu'il ait à se trouver à la cérémonie, parce que l'inquisiteur fera un sermon sur la foi, et que les assistans y gagneront les indulgences accoutumées.

Ces indulgences sont ainsi énoncées après la formule de sentence contre l'hérétique pénitent : L'inquisiteur accordera quarante jours d'indulgence à tous les assistans, trois ans à ceux qui ont contribué à la capture, à l'abjuration, à la condamnation, etc. de l'hérétique, et enfin trois ans aussi, de la part de notre saint père le pape, à tous ceux qui dénonceront quelque autre hérétique.

Page 332. Lorsque le coupable aura été livré à la justice séculière, celle-ci prononcera sa sentence, et le criminel sera conduit au lieu du supplice : des personnes pieuses l'accompagneront, l'associeront à leurs prieres, prieront avec lui, et ne le quitteront point qu'il n'ait rendu son ame à son créateur. Mais elles doivent bien prendre garde de rien dire ou de rien faire qui puisse hâter le moment de sa mort, de peur de tomber dans l'irrégularité. Ainsi on ne doit point exhorter le criminel à monter sur l'échafaud, ni à se présenter au bourreau, ni avertir celui-

ci de disposer les instrumens du supplice de manière que la mort s'ensuive plus promptement, et que le patient ne languisse point; toujours à cause de l'irrégularité.

Page 335. S'il arrivait que l'hérétique, près d'être attaché au pieu pour être brûlé, donnât des signes de conversion, on pourrait peut-être le recevoir par grace singulière, et l'enfermer entre quatre murailles comme les hérétiques pénitens, quoiqu'il ne faille pas ajouter beaucoup de foi à une pareille conversion, et que cette indulgence ne soit autorisée par aucune disposition du droit : mais cela est fort dangereux; j'en ai vu un exemple à Barcelone. Un prêtre condamné avec deux autres hérétiques impénitens et déja au milieu des flammes cria qu'on le retirât et qu'il voulait se convertir; on le retira en effet déja brûlé d'un côté; je ne dis pas qu'on ait bien ou mal fait : ce que je sais, c'est que quatorze ans après on s'aperçut qu'il dogmatisait encore et qu'il avait corrompu beaucoup de personnes; on l'abandonna donc une autre fois à la justice, et il fut brûlé.

Personne ne doute, dit Pegna, scolie 47, qu'il ne faille faire mourir les hérétiques; mais on peut demander quel genre de supplice il convient d'employer. Alfonse de Castro, liv. II, de la juste punition des hérétiques, pense qu'il est assez indifférent de les faire périr par l'épée, ou par le feu, ou par quelque autre supplice; mais Hostiensis Godofredus, Covarruvias, Simancas, Roxas, etc. soutiennent qu'il faut absolument les brûler. En effet, comme le dit très bien Hostiensis, le supplice

du feu est la peine due à l'hérésie. On lit dans S. Jean (1) ; Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il sera jeté dehors comme un sarment, et il séchera, et on le ramassera pour le jeter au feu et le brûler. Ajoutons, continue Pegna, que la coutume universelle de la république chrétienne vient à l'appui de ce sentiment. Simancas et Roxas décident qu'il faut les brûler vifs, mais il y a une précaution qu'il faut toujours prendre en les brûlant, c'est de leur arracher la langue ou de leur fermer la bouche afin qu'ils ne scandalisent pas les assistans par leurs impiétés.

Enfin, page 366, Eymeric ordonne qu'en matière d'hérésie on procède tout uniment, sans les criailleries des avocats et sans tant de solennité dans les jugemens; c'est-à-dire qu'on rende la procédure la plus courte qu'il est possible en en retranchant les délais inutiles, en travaillant à instruire la cause, même dans les jours où les autres juges suspendent leurs travaux, en rejetant tout appel qui ne sert qu'à éloigner le jugement, en n'admettant pas une multitude inutile de témoins, etc.

Cette jurisprudence révoltante n'a été que restreinte en Espagne et en Portugal, tandis que l'inquisition même vient enfin d'être entièrement supprimée à Milan.

SECTION II.

L'inquisition est, comme on sait, une invention

(1) Chap. XV, v. 6.

admirable et tout-à-fait chrétienne pour rendre le pape et les moines plus puissans, et pour rendre tout un royaume hypocrite.

On regarde d'ordinaire S. Dominique comme le premier à qui l'on doit cette sainte institution. En effet nous avons encore une patente donnée par ce grand saint, laquelle est conçue en ces propres mots : « Moi, frère Dominique, je réconcilie à l'E-
« glise le nommé Roger, porteur des présentes, à
« condition qu'il se fera fouetter par un prêtre trois
« dimanches consécutifs, depuis l'entrée de la ville
« jusqu'à la porte de l'église, qu'il fera maigre toute
« sa vie, qu'il jeûnera trois carêmes dans l'année,
« qu'il ne boira jamais de vin, qu'il portera le san-
« benito avec des croix, qu'il récitera le bréviaire
« tous les jours, dix *pater* dans la journée et vingt
« à l'heure de minuit, qu'il gardera désormais la
« continence, et qu'il se présentera tous les mois au
« curé de sa paroisse, etc. tout cela sous peine d'être
« traité comme hérétique, parjure et impénitent. »

Quoique Dominique soit le véritable fondateur de l'inquisition, cependant Louis de Paramo, l'un des plus respectables écrivains et des plus brillantes lumières du saint-office, rapporte, au titre second de son second livre, que Dieu fut le premier instituteur du saint-office, et qu'il exerça le pouvoir des frères prêcheurs contre Adam. D'abord Adam est cité au tribunal ; *Adam, ubi es?* et en effet, ajoute-t-il, le défaut de citation aurait rendu la procédure de Dieu nulle.

Les habits de peau que Dieu fit à Adam et à Eve furent le modèle du san-benito que le saint-office

fait porter aux hérétiques. Il est vrai que par cet argument on prouve que Dieu fut le premier tailleur; mais il n'est pas moins évident qu'il fut le premier inquisiteur.

Adam fut privé de tous les biens immeubles qu'il possédait dans le paradis terrestre, c'est de là que le saint-office confisque les biens de tous ceux qu'il a condamnés.

Louis de Paramo remarque que les habitans de Sodome furent brûlés comme hérétiques, parceque la sodomie est une hérésie formelle. De là il passe à l'histoire des Juifs; il y trouve par-tout le saint-office.

Jésus-Christ est le premier inquisiteur de la nouvelle loi; les papes furent inquisiteurs de droit divin, et enfin ils communiquèrent leur puissance à S. Dominique.

Il fait ensuite le dénombrement de tous ceux que l'inquisition a mis à mort, il en trouve beaucoup au-delà de cent mille.

Son livre fut imprimé en 1589 à Madrid, avec l'approbation des docteurs, les éloges de l'évêque, et le privilège du roi. Nous ne concevons pas aujourd'hui des horreurs si extravagantes à la fois et si abominables; mais alors rien ne paraissait plus naturel et plus édifiant. Tous les hommes ressemblent à Louis de Paramo quand ils sont fanatiques.

Ce Paramo était un homme simple, très exact dans les dates, n'omettant aucun fait intéressant, et supputant avec scrupule le nombre des victimes humaines que le saint-office a immolées dans tous les pays.

Il raconte avec la plus grande naïveté l'établissement de l'inquisition en Portugal, et il est parfaitement d'accord avec quatre autres historiens qui ont tous parlé comme lui. Voici ce qu'ils rapportent unanimement :

Il y avait long-temps que le pape Boniface IX, au commencement du quinzieme siècle, avait délégué des frères prêcheurs qui allaient en Portugal de ville en ville brûler les hérétiques, les musulmans, et les juifs ; mais ils étaient ambulans, et les rois même se plaignirent quelquefois de leurs vexations. Le pape Clément VII voulut leur donner un établissement fixe en Portugal comme ils en avaient en Arragon et en Castille. Il y eut des difficultés entre la cour de Rome et celle de Lisbonne, les esprits s'aigrirent, l'inquisition en souffrait, et n'était point établie parfaitement.

En 1539, il parut à Lisbonne un légat du pape, qui était venu, disait-il, pour établir la sainte inquisition sur des fondemens inébranlables. Il apporte au roi Jean III des lettres du pape Paul III. Il avait d'autres lettres de Rome pour les principaux officiers de la cour ; ses patentes de légat étaient dûment scellées et signées ; il montra les pouvoirs les plus amples de créer un grand-inquisiteur et tous les juges du saint-office. C'était un fourbe nommé Saavedra, qui savait contrefaire toutes les écritures, fabriquer et appliquer de faux sceaux et de faux cachets. Il avait appris ce métier à Rome, et s'y était perfectionné à Séville, dont il arrivait avec deux autres fripons. Son train était magnifique, il était composé de plus de cent vingt domestiques. Pour

subvenir à cette énorme dépense, lui et ses confidens emprunterent à Séville des sommes immenses au nom de la chambre apostolique de Rome ; tout était concerté avec l'artifice le plus éblouissant.

Le roi de Portugal fut étonné d'abord que le pape lui envoyât un légat à *latere* sans l'en avoir prévenu. Le légat répondit fièrement que, dans une chose aussi pressante que l'établissement fixe de l'inquisition, sa sainteté ne pouvait souffrir les délais, et que le roi était assez honoré que le premier courrier qui lui en apportait la nouvelle fût un légat du saint père. Le roi n'osa répliquer. Le légat, dès le même jour, établit un grand-inquisiteur, envoya par-tout recueillir des décimes ; et avant que la cour pût avoir des réponses de Rome, il avait déja fait brûler deux cents personnes et recueilli plus de deux cent mille écus.

Cependant le marquis de Villanova, seigneur espagnol, de qui le légat avait emprunté à Séville une somme très considérable sur de faux billets, jugea à propos de se payer par ses mains, au lieu d'aller se compromettre avec le fourbe à Lisbonne. Le légat fesait alors sa tournée sur les frontières de l'Espagne. Il y marche avec cinquante hommes armés, l'enlève, et le conduit à Madrid

La friponnerie fut bientôt découverte à Lisbonne, le conseil de Madrid condamna le légat Saavedra au fouet et à dix ans de galères ; mais ce qu'il y eut d'admirable, c'est que le pape Paul IV confirma depuis tout ce qu'avait établi ce fripon ; il rectifia par la plénitude de sa puissance divine toutes les

petites irrégularités des procédures, et rendit sacré ce qui avait été purement humain.

Qu'importe de quel bras Dieu daigne se servir ?

Voilà comme l'inquisition devint sédentaire à Lisbonne, et tout le royaume admira la Providence.

Au reste, on connaît assez toutes les procédures de ce tribunal, on sait combien elles sont opposées à la fausse équité et à l'aveugle raison de tous les autres tribunaux de l'univers. On est emprisonné sur la simple dénonciation des personnes les plus infâmes; un fils peut dénoncer son père, une femme son mari; on n'est jamais confronté devant ses accusateurs; les biens sont confisqués au profit des juges; c'est ainsi du moins que l'inquisition s'est conduite jusqu'à nos jours : il y a là quelque chose de divin; car il est incompréhensible que les hommes aient souffert ce joug patiemment.

Enfin, le comte d'Aranda a été béni de l'Europe entière en rognant les griffes et en limant les dents du monstre; mais il respire encore.

INSTINCT.

Instinctus, *impulsus*, *impulsion*; mais quelle puissance nous pousse ?

Tout sentiment est instinct.

Une conformité secrète de nos organes avec les objets forme notre instinct.

Ce n'est que par instinct que nous fesons mille

mouvemens involontaires, de même que c'est par instinct que nous sommes curieux, que nous courons après la nouveauté, que la menace nous effraie, que le mépris nous irrite, que l'air soumis nous apaise, que les pleurs nous attendrissent.

Nous sommes gouvernés par l'instinct, comme les chats et les chèvres. C'est encore une ressemblance que nous avons avec les animaux ; ressemblance aussi incontestable que celle de notre sang, de nos besoins, des fonctions de notre corps.

Notre instinct n'est jamais aussi industrieux que le leur; il n'en approche pas. Dès qu'un veau, un agneau est né, il court à la mamelle de sa mère : l'enfant périrait, si la sienne ne lui donnait pas son mamelon, en le serrant dans ses bras.

Jamais femme, quand elle est enceinte, ne fut déterminée invinciblement par la nature à préparer de ses mains un joli berceau d'osier pour son enfant, comme une fauvette en fait un avec son bec et ses pattes. Mais le don que nous avons de réfléchir, joint aux deux mains industrieuses dont la nature nous a fait présent, nous élève jusqu'à l'instinct des animaux, et nous place avec le temps infiniment au-dessus d'eux, soit en bien, soit en mal; proposition condamnée par messieurs de l'ancien parlement et par la sorbonne, grands philosophes naturalistes (1), et qui ont beaucoup contribué, comme on sait, à la perfection des arts.

Notre instinct nous porte d'abord à rosser notre frere qui nous chagrine, si nous sommes colères et

(1) Imprimé en 1771.

si nous nous sentons plus forts que lui. Ensuite notre raison sublime nous fait inventer les flèches, l'épée, la pique, et enfin le fusil, avec lesquels nous tuons notre prochain.

L'instinct seul nous porte tous également à faire l'amour, *amor omnibus idem;* mais Virgile, Tibulle, et Ovide, le chantent.

C'est par le seul instinct qu'un jeune manœuvre s'arrête avec admiration et respect devant le carrosse surdoré d'un receveur des finances. La raison vient au manœuvre ; il devient commis, il se polit, il vole, il devient grand seigneur à son tour, il éclabousse ses anciens camarades, mollement étendu dans un char plus doré que celui qu'il admirait.

Qu'est-ce que cet instinct qui gouverne tout le règne animal, et qui est chez nous fortifié par la raison, ou réprimé par l'habitude? Est-ce *divinæ particula auræ?* Oui, sans doute, c'est quelque chose de divin ; car tout l'est. Tout est l'effet incompréhensible d'une cause incompréhensible. Tout est déterminé par la nature. Nous raisonnons de tout ; et nous ne nous donnons rien.

INTÉRÊT.

Nous n'apprendrons rien aux hommes nos confrères quand nous leur dirons qu'ils sont tout par intérêt.

Quoi ! c'est par intérêt que ce malheureux fakir se tient tout nu au soleil, chargé de fers, mourant de faim, mangé de vermine et la mangeant? Oui,

sans doute, nous l'avons dit ailleurs ; il compte aller au dix-huitième ciel, et il regarde en pitié celui qui ne sera reçu que dans le neuvième.

L'intérêt de la Malabare qui se brûle sur le corps de son mari est de le retrouver dans l'autre monde, et d'y être plus heureuse que ce fakir. Car avec leur métempsycose, les Indiens ont un autre monde ; ils sont comme nous, ils admettent les contradictoires.

Avez-vous connaissance de quelque roi ou de quelque république qui ait fait la guerre ou la paix, ou des édits, ou des conventions, par un autre motif que celui de l'intérêt ?

A l'égard de l'intérêt de l'argent, consultez dans le grand Dictionnaire encyclopédique cet article de M. d'Alembert pour le calcul, et celui de M. Boucher d'Argis pour la jurisprudence. Osons ajouter quelques réflexions.

1° L'or et l'argent sont-ils une marchandise ? Oui ; l'auteur de l'Esprit des lois n'y pense pas lorsqu'il dit (1) : « L'argent, qui est le prix des choses, se « loue et ne s'achète pas. »

Il se loue et s'achète. J'achète de l'or avec de l'argent, et de l'argent avec de l'or ; et le prix en change tous les jours chez toutes les nations commerçantes.

La loi de la Hollande est qu'on paiera les lettres de change en argent monnayé du pays et non en or, si le créancier l'exige. Alors j'achète de la monnaie

---

(1) Liv. XXII, chap. XIX.

d'argent, et je la paie ou en or, ou en drap, ou en blé, ou en diamans.

J'ai besoin de monnaie, ou de blé, ou de diamans pour un an; le marchand de blé, de monnaie ou de diamans me dit: « Je pourrais pendant cette année vendre « avantageusement ma monnaie, mon blé, mes dia- « mans. Evaluons à quatre, à cinq, à six pour cent, « selon l'usage du pays, ce que vous me faites per- « dre. Vous me rendrez, par exemple, au bout de « l'année vingt et un carats de diamans pour vingt « que je vous prête, vingt et un sacs de blé pour « vingt, vingt et un mille écus pour vingt mille « écus. Voilà l'intérêt. Il est établi chez toutes les « nations par la loi naturelle; le taux dépend de la « loi particulière du pays. A Rome on prête sur « gages à deux et demi pour cent suivant la loi, et « on vend vos gages si vous ne payez pas au temps « marqué. Je ne prête point sur gages, et je ne de- « mande que l'intérêt usité en Hollande. Si j'étais à « la Chine, je vous demanderais l'intérêt en usage à « Macao et à Kanton. »

2° Pendant qu'on fait ce marché à Amsterdam, arrive de Saint-Magloire un janséniste (et le fait est très vrai, il s'appelait l'abbé des Issarts); ce janséniste dit au négociant hollandais: Prenez garde, vous vous damnez; l'argent ne peut produire de l'argent, *nummus nummum non parit*. Il n'est permis de recevoir l'intérêt de son argent que lorsqu'on veut bien perdre le fonds. Le moyen d'être sauvé est de faire un contrat avec monsieur; et pour vingt mille écus que vous ne reverrez jamais, vous et vos

hoirs recevrez pendant toute l'éternité mille écus par an.

Vous faites le plaisant, répond le Hollandais, vous me proposez là une usure qui est tout juste un infini du premier ordre. J'aurais déja reçu, moi ou les miens, mon capital au bout de vingt ans, le double en quarante, le quadruple en quatre-vingts; vous voyez bien que c'est une série infinie. Je ne puis d'ailleurs prêter que pour douze mois, et je me contente de mille écus de dédommagement.

L'ABBÉ DES ISSARTS.

J'en suis fâché pour votre ame hollandaise. Dieu défendit aux Juifs de prêter à intérêt; et vous sentez bien qu'un citoyen d'Amsterdam doit obéir ponctuellement aux lois du commerce données, dans un désert, à des fugitifs errans qui n'avaient aucun commerce.

LE HOLLANDAIS.

Cela est clair, tout le monde doit être juif; mais il me semble que la loi permit à la horde hébraïque la plus forte usure avec les étrangers; et cette horde y fit très bien ses affaires dans la suite.

D'ailleurs, il fallait que la défense de prendre de l'intérêt de juif à juif fût bien tombée en désuétude, puisque notre Seigneur Jésus, prêchant à Jérusalem, dit expressément que l'intérêt était de son temps à cent pour cent. Car dans la parabole des talens, il dit que le serviteur qui avait reçu cinq talens en gagna cinq autres dans Jérusalem, que celui qui en avait deux en gagna deux, et que le troisième qui n'en avait eu qu'un, qui ne le fit

point valoir, fut mis au cachot par le maître pour n'avoir point fait travailler son argent chez les changeurs. Or ces changeurs était juifs, donc c'était de juif à juif qu'on exerçait l'usure à Jérusalem; donc cette parabole, tirée des mœurs du temps, indique manifestement que l'usure était à cent pour cent. Lisez S. Matthieu, chapitre XXV; il s'y connaissait; il avait été commis de la douane en Galilée. Laissez-moi achever mon affaire avec monsieur, et ne me faites perdre ni mon argent, ni mon temps.

L'ABBÉ DES ISSARTS.

Tout cela est bel et bon; mais la sorbonne a décidé que le prêt à intérêt est un péché mortel.

LE HOLLANDAIS.

Vous vous moquez de moi, mon ami, de citer la sorbonne à un négociant d'Amsterdam. Il n'y a aucun de ces raisonneurs qui ne fasse valoir son argent quand il le peut à cinq ou six pour cent, en achetant sur la place des billets des fermes, des actions de la compagnie des Indes, des rescriptions, des billets du Canada. Le clergé de France en corps emprunte à intérêt. Dans plusieurs provinces de France, on stipule l'intérêt avec le principal. D'ailleurs, l'université d'Oxford et celle de Salamanque ont décidé contre la sorbonne; c'est ce que j'ai appris dans mes voyages. Ainsi nous avons dieux contre dieux. Encore une fois, ne me rompez pas la tête davantage.

L'ABBÉ DES ISSARTS.

Monsieur, Monsieur, les méchans ont toujours de bonnes raisons à dire. Vous vous perdez, vous

dis-je ; car l'abbé de Saint-Cyran, qui n'a point fait de miracles, et l'abbé Pâris, qui en a fait à Saint-Médard....

3° Alors le marchand impatienté chassa l'abbé des Issarts de son comptoir; et, après avoir loyalement prêté son argent au denier vingt, alla rendre compte de sa conversation aux magistrats, qui défendirent aux jansénistes de débiter une doctrine si pernicieuse au commerce.

Messieurs, leur dit le premier échevin, de la grace efficace tant qu'il vous plaira ; de la prédestination tant que vous en voudrez ; de la communion aussi peu que vous voudrez, vous êtes les maîtres ; mais gardez-vous de toucher aux lois de notre Etat.

INTOLÉRANCE.

Lisez l'article *Intolérance* dans le grand Dictionnaire encyclopédique. Lisez le traité de la *Tolérance* composé à l'occasion de l'affreux assassinat de Jean Calas, citoyen de Toulouse (1); et si après cela vous admettez la persécution en matière de religion, comparez-vous hardiment à Ravaillac. Vous savez que ce Ravaillac était fort intolérant.

Voici la substance de tous les discours que tiennent les intolérans :

Quoi! monstre, qui seras brûlé à tout jamais dans l'autre monde, et que je ferai brûler dans celui-ci

---

(1) Voyez le second volume de Politique et Législation.

dès que je le pourrai, tu as l'insolence de lire de Thou et Bayle, qui sont mis à l'index à Rome? Quand je te prêchais, de la part de Dieu, que Samson avait tué mille Philistins avec une mâchoire d'âne, ta tête, plus dure que l'arsenal dont Samson avait tiré ses armes, m'a fait connaître par un léger mouvement de gauche à droite que tu n'en croyais rien. Et quand je disais que le diable Asmodée, qui tordit le cou par jalousie aux sept maris de Sara, chez les Mèdes, était enchaîné dans la haute Egypte, j'ai vu une petite contraction de tes lèvres, nommée en latin *cachinnus*, me signifier que dans le fond de l'ame l'histoire d'Asmodée t'était en dérision.

Et vous, Isaac Newton; Frédéric le grand, roi de Prusse, électeur de Brandebourg; Jean Locke; impératrice de Russie, victorieuse des Ottomans; Jean Milton; bienfesant monarque de Danemarck; Shakespeare; sage roi de Suède; Leibnitz; auguste maison de Brunswick; Tillotson; empereur de la Chine; parlement d'Angleterre; conseil du grand-mogol; vous tous enfin qui ne croyez pas un mot de ce que j'ai enseigné dans mes cahiers de théologie; je vous déclare que je vous regarde tous comme des païens ou comme des commis de la douane, ainsi que je vous l'ai dit souvent pour le buriner dans votre dure cervelle. Vous êtes des scélérats endurcis; vous irez tous dans la gehenne où le ver ne meurt point, et où le feu ne s'éteint point; car j'ai raison; et vous avez tous tort; car j'ai la grace, et vous ne l'avez pas. Je confesse trois dévotes de mon quartier, et vous n'en confessez pas une. J'ai fait

des mandemens d'évêques, et vous n'en avez jamais fait; j'ai dit des injures des halles aux philosophes, et vous les avez protégés, ou imités, ou égalés; j'ai fait de pieux libelles diffamatoires farcis des plus infâmes calomnies, et vous ne les avez jamais lus. Je dis la messe tous les jours en latin pour douze sous, et vous n'y assistez pas plus que Cicéron, Caton, Pompée, César, Horace, et Virgile, n'y ont assisté; par conséquent, vous méritez qu'on vous coupe le poing, qu'on vous arrache la langue, qu'on vous mette à la torture, et qu'on vous brûle à petit feu; car Dieu est miséricordieux.

Ce sont là, sans en rien retrancher, les maximes des intolérans et le précis de tous leurs livres. Avouons qu'il y a plaisir à vivre avec ces gens-là.

K.

KALENDES.

La fête de la circoncision, que l'Eglise célèbre le premier janvier, a pris la place d'une autre appelée fête des kalendes, des ânes, des fous, des innocens, selon la différence des lieux et des jours où elle se fesait. Le plus souvent c'était aux fêtes de Noël, à la Circoncision, ou à l'Epiphanie.

Dans la cathédrale de Rouen, il y avait le jour de Noël une procession où des ecclésiastiques choisis représentaient les prophètes de l'ancien Testament qui ont prédit la naissance du Messie; et ce

qui peut avoir donné le nom à la fête, c'est que Balaam y paraissait monté sur une ânesse ; mais comme le poëme de Lactance et le livre des Promesses, sous le nom de S. Prosper, disent que Jésus dans la crêche a été reconnu par le bœuf et par l'âne selon ce passage d'Isaïe (1): « Le bœuf a reconnu son « maître, et l'âne la crêche de son Seigneur » (circonstance que l'Evangile, ni les anciens pères n'ont cependant point remarquée); il est plus vraisemblable que ce fut de cette opinion que la fête de l'âne prit son nom.

En effet, le jésuite Théophile Raynaud témoigne que le jour de Saint-Etienne on chantait une prose de l'âne, qu'on nommait aussi la prose des fous, et que le jour de Saint-Jean on en chantait encore une autre qu'on appelait la prose du bœuf. On conserve dans la bibliothèque du chapitre de Sens un manuscrit en vélin, avec des miniatures où sont représentées les cérémonies de la fête des fous. Le texte en contient la description; cette prose de l'âne s'y trouve; on la chantait à deux chœurs qui imitaient par intervalles et comme par refrain le braire de cet animal. Voici le précis de la description de cette fête.

On élisait dans les églises cathédrales un évêque ou un archevêque des fous, et son élection était confirmée par toutes sortes de bouffonneries, qui servaient de sacre. Cet évêque officiait pontificalement et donnait la bénédiction au peuple devant lequel il portait la mitre, la crosse, et même la croix ar-

(1) Chap. I, v. 3.

chiépiscopale. Dans les églises qui relevaient immédiatement du saint-siège, on élisait un pape des fous, qui officiait avec tous les ornemens de la papauté. Tout le clergé assistait à la messe, les uns en habit de femme, les autres vêtus en bouffons, ou masqués d'une façon grotesque et ridicule. Non contens de chanter dans le chœur des chansons licencieuses, ils mangeaient et jouaient aux dés sur l'autel, à côté du célébrant. Quand la messe était dite, ils couraient, sautaient, et dansaient dans l'église, chantait et proférait des paroles obscenes, et fesant mille postures indécentes jusqu'à se mettre presque nus : ensuite ils se fesaient traîner par les rues dans des tombereaux pleins d'ordures pour en jeter à la populace qui s'assemblait autour d'eux. Les plus libertins d'entre les séculiers se mêlaient parmi le clergé pour jouer aussi quelque personnage de fou en habit ecclésiastique.

Cette fête se célébrait également dans les monasteres de moines et de religieuses, comme le témoigne Naudé (1) dans sa plainte à Gassendi en 1645, où il raconte qu'à Antibes, dans le couvent des Franciscains, les religieux prêtres ni le gardien n'allaient point au chœur le jour des Innocens. Les frères lais y occupaient leurs places ce jour-là, et fesaient une manière d'office, revêtus d'ornemens sacerdotaux déchirés et tournés à l'envers. Ils tenaient des livres à rebours, fesant semblant de lire avec des lunettes qui avaient de l'écorce d'orange

(1) M. de la Roque nomme l'auteur Mathurin de Neuré. Voyez le Mercure de septembre 1738.

pour verre, et marmottaient des mots confus, ou poussaient des cris avec des contorsions extravagantes.

Dans le second registre de l'église d'Autun du secrétaire Rotarii, qui finit en 1416, il est dit, sans spécifier le jour, qu'à la fête des fous on conduisait un âne auquel on mettait une chape sur le dos, et l'on chantait : Hé, sire âne, hé, hé !

Ducange rapporte une sentence de l'officialité de Viviers contre un certain Guillaume, qui, ayant été élu évêque-fou en 1406, avait refusé de faire les solennités et les frais accoutumés en pareille occasion.

Enfin les registres de Saint-Etienne de Dijon, en 1521, font foi, sans dire le jour, que les vicaires couraient par les rues avec fifres, tambours, et autres instrumens, et portaient des lanternes devant le préchantre des fous, à qui l'honneur de la fête appartenait principalement. Mais le parlement de cette ville, par un arrêt du 19 janvier 1552, défendit la célébration de cette fête déja condamnée par quelques conciles, et sur-tout par une lettre circulaire du 12 mars 1444, envoyée à tout le clergé du royaume par l'université de Paris. Cette lettre, qui se trouve à la suite des ouvrages de Pierre de Blois, porte que cette fête paraissait aux yeux du clergé si bien pensée et si chrétienne, que l'on regardait comme excommuniés ceux qui voulaient la supprimer; et le docteur de sorbonne Jean Deslions, dans son Discours contre le paganisme du roi boit, nous apprend qu'un docteur en théologie soutint publiquement à Auxerre, sur la fin du quinzième siècle,

« que la fête des fous n'était pas moins approuvée de « Dieu que la fête de la conception immaculée de la « Vierge, outre qu'elle était d'une tout autre ancien- « neté dans l'Église. »

L.

LANGUES.

SECTION I.

On dit que les Indiens commencent presque tous leurs livres par ces mots, « béni soit l'inventeur de « l'écriture. » On pourrait aussi commencer ses discours par bénir l'inventeur d'un langage.

Nous avons reconnu, au mot *Alphabet*, qu'il n'y eut jamais de langue primitive dont toutes les autres soient dérivées.

Nous voyons que le mot *Al* ou *El*, qui signifiait Dieu chez quelques orientaux, n'a nul rapport au mot *Gott*, qui veut dire Dieu en Allemagne. *House*, *huis*, ne peut guère venir du grec *domos* qui signifie maison.

Nos mères et les langues dites mères ont beaucoup de ressemblance. Les unes et les autres ont des enfans qui se marient dans le pays voisin, et qui en altèrent le langage et les mœurs. Ces mères ont d'autres mères dont les généalogistes ne peuvent débrouiller l'origine. La terre est couverte de familles qui disputent de noblesse, sans savoir d'où elles viennent.

Des mots les plus communs et les plus naturels en toute langue.

L'expérience nous apprend que les enfans ne sont qu'imitateurs; que si on ne leur disait rien, ils ne parleraient pas; qu'ils se contenteraient de crier.

Dans presque tous les pays connus on leur dit d'abord *baba, papa, mama, maman,* ou des mots approchans, aisés à prononcer, et ils les répètent. Cependant vers le mont Krapac où je vis, comme l'on sait, nos enfans disent toujours *mon dada* et non pas *mon papa*. Dans quelques provinces, ils disent *mon bibi.*

On a mis un petit vocabulaire chinois à la fin du premier tome des mémoires sur la Chine. Je trouve dans ce dictionnaire abrégé, que *fou,* prononcé d'une façon dont nous n'avons pas l'usage, signifie pere; les enfans qui ne peuvent prononcer la lettre *f*, disent *ou*. Il y a loin d'*ou* à *papa*.

Que ceux qui veulent savoir le mot qui répond à notre *papa* en japonais, en tartare, dans le jargon du Kamshatka et de la baie d'Hudson, daignent voyager dans ces pays pour nous instruire.

On court risque de tomber dans d'étranges méprises quand, sur les bords de la Seine ou de la Saône, on donne des leçons sur la langue des pays où l'on n'a point été. Alors il faut avouer son ignorance; il faut dire : J'ai lu cela dans Vachter, dans Ménage, dans Bochart, dans Kirker, dans Pezron, qui n'en savaient pas plus que moi; je doute beau-

coup ; je crois, mais je suis très disposé à ne plus croire, etc. etc.

Un récollet nommé Sagart Théodat, qui a prêché pendant trente ans les Iroquois, les Algonquins et les Hurons, nous a donné un petit dictionnaire huron, imprimé à Paris chez Denis Moreau en 1632. Cet ouvrage ne nous sera pas désormais fort utile depuis que la France est soulagée du fardeau du Canada. Il dit qu'en huron père est *aystan*, et en canadien *notoui*. Il y a encore loin de *notoui* et d'*aystan* à *pater* et à *papa*. Gardez-vous des systèmes, vous dis-je, mes chers Velches.

D'UN SYSTÈME SUR LES LANGUES.

L'auteur de la mécanique du langage explique ainsi son système :

« La terminaison latine *urire* est appropriée à dé-
« signer un desir vif et ardent de faire quelque chose;
« *micturire, esurire ;* par où il semble qu'elle ait été
« fondamentalement formée sur le mot *urere* et sur
« le signe radical *ur*, qui, en tant de langues, signifie
« le feu. Ainsi la terminaison *urire* était bien choisie
« pour désigner un desir brûlant. »

Cependant nous ne voyons pas que cette terminaison en *ire* soit appropriée à un desir vif et ardent dans *ire, exire, abire*, aller, sortir, s'en aller; dans *vincire*, lier; *scaturire*, sourdre, jaillir; *condire*, assaisonner; *parturire*, accoucher; *grunnire*, gronder, grouiner, ancien mot qui exprimait très bien le cri du porc.

Il faut avouer sur-tout que cet *ire* n'est approprié

à aucun desir très-vif, dans *balbutire*, balbutier; *singultire*, sangloter; *perire*, périr. Personne n'a envie ni de balbutier, ni de sangloter, encore moins de périr. Ce petit système est fort en défaut; nouvelle raison pour se défier des systêmes.

Le même auteur paraît aller trop loin en disant: « Nous alongeons les lèvres en-dehors, et tirons, « pour ainsi dire, le bout d'en-haut de cette corde « pour faire sonner *u*, voyelle particulière aux Fran« çais, et que n'ont pas les autres nations.

Il est vrai que le précepteur du Bourgeois gentilhomme lui apprend qu'il fait un peu la moue en prononçant *u*; mais il n'est pas vrai que les autres nations ne fassent pas un peu la moue aussi.

L'auteur ne parle sans doute ni l'espagnol, ni l'anglais, ni l'allemand, ni le hollandais; il s'en est rapporté à d'anciens auteurs qui ne savaient pas plus ces langues que celles du Sénégal et du Thibet, que cependant l'auteur cite. Les espagnols disent *su padre*, *su madre*, avec un son qui n'est pas tout-à-fait l'*u* des Italiens; ils prononcent *mui* en approchant un peu plus de la lettre *u* que de l'*ou*; ils ne prononcent pas fortement *ousted*; ce n'est pas le *furiale sonans u* des Romains.

Les Allemands se sont accoutumés à changer un peu l'*u* en *i*; de là vient qu'ils vous demandent toujours des *ékis* au lieu d'écus. Plusieurs allemands prononcent aujourd'hui *flûte* comme nous; ils prononçaient autrefois *flaûte*. Les Hollandais ont conservé l'*u*, témoin la comédie de madame *Alikruc*, et leur *u diener*. Les Anglais, qui ont corrompu toutes les voyelles, n'ont point abandonné l'*u*; ils pro-

noncent toujours *wi* et non *oui*, qu'ils n'articulent qu'à peine. Ils disent *vertu* et *true*, le vrai, non *vertou* et *troue*.

Les Grecs ont toujours donné à l'*upsilon* le son de notre *u*, comme l'avouent *Calepin* et *Scapula* à la lettre *upsilon*; et comme le dit Cicéron, *de Oratore*.

Le même auteur se trompe encore en assurant que les mots anglais *humour* et *spleen* ne peuvent se traduire. Il en a cru quelques français mal instruits. Les Anglais ont pris leur *humour*, qui signifie chez eux plaisanterie naturelle, de notre mot *humeur* employé en ce sens dans les premières comédies de Corneille, et dans toutes les comédies antérieures. Nous dîmes ensuite, *belle humeur*. D'Assouci donna son Ovide en belle humeur; et ensuite on ne se servit de ce mot que pour exprimer le contraire de ce que les Anglais entendent. *Humeur* aujourd'hui signifie chez nous chagrin. Les Anglais se sont ainsi emparés de presque toutes nos expressions. On en ferait un livre.

A l'égard de *spleen*, il se traduit très exactement; c'est la rate. Nous disions, il n'y a pas long-temps, vapeurs de rate.

> Veut-on qu'on rabatte
> Les vapeurs de rate
> Qui nous minent tous?
> Qu'on laisse Hippocrate;
> Et qu'on vienne à nous.

Nous avons supprimé rate, et nous nous sommes bornés aux vapeurs.

Le même auteur dit (1) que « les Français se plai- « sent surtout à ce qu'ils appellent avoir de l'esprit. « Cette expression est propre à leur langue, et ne se « trouve en aucune autre. » Il n'y en a point en anglais de plus commune; *wit*, *witty*, sont précisément la même chose. Le comte de Rochester appelle toujours *witty king* le roi Charles II, qui, selon lui, disait tant de jolies choses, et n'en fit jamais une bonne. Les Anglais prétendent que ce sont eux qui disent les bons mots, et que ce sont les Français qui rient.

Et que deviendra l'*ingegnoso* des Italiens, et l'*agudezza* des Espagnols dont nous avons parlé à l'article *Esprit*, section III?

Le même auteur remarque très judicieusement (2) que, lorsqu'un peuple est sauvage il est simple, et ses expressions le sont aussi. « Le peuple hébreu « était à demi sauvage, le livre de ses lois traite sans « détour des choses naturelles que nos langues ont « soin de voiler. C'est une marque que chez eux ces « façons de parler n'avaient rien de licencieux; car « on n'aurait pas écrit un livre de lois d'une manière « contraire aux mœurs, etc. »

Nous avons donné un exemple frappant de cette simplicité qui serait aujourd'hui plus que cynique, quand nous avons cité les aventures d'Oolla et d'Ooliba, et celles d'Osée; et, quoiqu'il soit permis de changer d'opinion, nous espérons que nous serons toujours de celle de l'auteur de la Mécanique du

(1) Tome I. — (2) Tome II, page 146.

langage, quand même plusieurs doctes n'en seraient pas.

Mais nous ne pouvons penser comme l'auteur de cette Mécanique, quand il dit (1) :

« En Occident, l'idée malhonnête est attachée à « l'union des sexes ; en Orient, elle est attachée à « l'usage du vin ; ailleurs elle pourrait l'être à l'usage « du fer ou du feu. Chez les musulmans, à qui le vin « est défendu par la loi, le mot *cherab* qui signifie « en général sirop, sorbet, liqueur, mais plus parti- « culièrement le vin et les autres mots relatifs à « celui-là, sont regardés par les gens fort religieux « comme des termes obscènes, ou du moins trop « libres pour être dans la bouche d'une personne de « bonnes mœurs. Le préjugé sur l'obscénité du dis- « cours a pris tant d'empire qu'il ne cesse pas, même « dans le cas où l'action à laquelle on a attaché l'idée « est honnête et légitime, permise et prescrite ; de « sorte qu'il est toujours malhonnête de dire ce qu'il « est très souvent honnête de faire.

« A dire vrai, la décence s'est ici contentée d'un « fort petit sacrifice. Il doit toujours paraître singu- « lier que l'obscénité soit dans les mots, et ne soit « pas dans les idées, etc.

L'auteur paraît mal instruit des mœurs de Constantinople. Qu'il interroge M. de Tott, il lui dira que le mot de vin n'est point du tout obscene chez les Turcs. Il est même impossible qu'il le soit, puisque les Grecs sont autorisés chez eux à vendre du vin. Jamais dans aucune langue l'obscénité n'a

(1) Tome II, page 147.

été attachée qu'à certains plaisirs qu'on ne s'est presque jamais permis devant témoins, parcequ'on ne les goûte que par des organes qu'il faut cacher. On ne cache point sa bouche. C'est un péché chez les musulmans de jouer aux dés, de ne point coucher avec sa femme le vendredi, de boire du vin, de manger pendant le ramadan avant le coucher du soleil; mais ce n'est point une chose obscène.

Il faut de plus remarquer que toutes les langues ont des termes divers qui donnent des idées toutes différentes de la même chose. Mariage, *sponsalia*, exprime un engagement légal. Consommer le mariage, *matrimonio uti*, ne présente que l'idée d'un devoir accompli. *Membrum virile in vaginam intromittere*, n'est qu'une expression d'anatomie. *Amplecti amorosè juvenem uxorem* est une idée voluptueuse. D'autres mots sont des images qui alarment la pudeur.

Ajoutons que si dans les premiers temps d'une nation simple, dure et grossiere, on se sert des seuls termes qu'on connaisse pour exprimer l'acte de la génération, comme l'auteur l'a très bien observé chez les demi-sauvages juifs, d'autres peuples emploient les mots obscènes, quand ils sont devenus plus raffinés et plus polis. Osée ne se sert que du terme qui répond au *fodere* des Latins; mais Auguste hasarde effrontément les mots *futuere*, *mentula*, dans son infâme épigramme contre Fulvie. Horace prodigue le *futuo*, le *mentula*, le *cunnus*. On inventa même les expressions honteuses de *crissare*, *fellare*, *irrumare*, *cevere*, *cunnilingus*. On les trouve trop souvent dans Catulle et dans Martial. Elles repré-

sentent des turpitudes à peine connues parmi nous ; aussi n'avons-nous point de termes pour les rendre.

Le mot de *gabaoutai*, inventé à Venise au seizième siècle, exprimait une infamie inconnue aux autres nations.

Il n'y a point de langue qui puisse traduire certaines épigrammes de Martial, si chères aux empereurs Adrien et Lucius Verus.

Génie des langues.

On appelle *génie d'une langue* son aptitude à dire de la manière la plus courte et la plus harmonieuse ce que les autres langages expriment moins heureusement.

Le latin, par exemple, est plus propre au style lapidaire que les langues modernes, à cause de leurs verbes auxiliaires qui alongent une inscription et qui l'énervent.

Le grec, par son mélange mélodieux de voyelles et de consonnes, est plus favorable à la musique que l'allemand et le hollandais.

L'italien, par des voyelles beaucoup plus répétées, sert peut-être encore mieux la musique efféminée.

Le latin et le grec étant les seules langues qui aient une vraie quantité, sont plus faites pour la poésie que toutes les autres langues du monde.

Le français, par la marche naturelle de toutes ses constructions, et aussi par sa prosodie, est plus propre qu'aucune autre à la conversation. Les étrangers, par cette raison même, entendent plus aisé-

ment les livres français que ceux des autres peuples. Ils aiment dans les livres philosophiques français une clarté de style qu'ils trouvent ailleurs assez rarement.

C'est ce qui a donné enfin la préférence au français sur la langue italienne même, qui, par ses ouvrages immortels du seizième siècle, était en possession de dominer dans l'Europe.

L'auteur du Mécanisme du langage pense dépouiller le français de cet ordre même, et de cette clarté qui fait son principal avantage. Il va jusqu'à citer des auteurs peu accrédités, et même Pluche, pour faire croire que les inversions du latin sont naturelles, et que c'est la construction naturelle du français qui est forcée. Il rapporte cet exemple tiré de la manière d'étudier les langues. Je n'ai jamais lu ce livre, mais voici l'exemple : (1)

Goliathum, proceritatis inusitatæ virum, David adolescens impacto in ejus frontem lapide prostravit et allophylum, cùm inermis puer esset, ei detracto gladio confecit.

Le jeune David renversa d'un coup de fronde au milieu du front Goliath, homme d'une taille prodigieuse, et tua cet étranger avec son propre sabre qu'il lui arracha ; car David était un enfant désarmé.

Premièrement, j'avouerai que je ne connais guere de plus plat latin, ni de plus plat français, ni d'exemple plus mal choisi. Pourquoi écrire dans la langue de Cicéron un morceau d'histoire judaïque, et ne pas prendre quelque phrase de Cicéron même

---

(1) Tome I, page 76.

pour exemple? Pourquoi me faire de ce géant Goliath un Goliathum? Ce Goliathus était, dit-il, d'une grandeur *inusitée, procèritatis inusitatæ.* On ne dit *inusité* en aucun pays, que des choses d'usage qui dépendent des hommes; une phrase inusitée, une cérémonie inusitée, un ornement inusité; mais pour une taille inusitée, comme si Goliathus s'était mis ce jour-là une taille plus haute qu'à l'ordinaire, cela me paraît fort inusité.

Cicéron dit à Quintus son frère, *absurdæ et inusitatè scriptæ epistolæ;* ses lettres sont absurdes et d'un style inusité. N'est-ce pas là le cas de Pluche?

In ejus frontem; Tite-Live et Tacite auraient-ils mis ce froid *ejus?* n'auraient-ils pas dit simplement *in frontem?*

Que veut dire *impacto lapide?* cela n'exprime pas un coup de fronde.

Et *allophylum, cùm puer inermis esset:* voilà une plaisante antithèse; il renversa l'étranger, quoiqu'il fût désarmé; étranger et désarmé ne font-ils pas une belle opposition? et de plus, dans cette phrase, lequel des deux était désarmé? Il y a quelque apparence que c'était Goliath, puisque le petit David le tua si aisément. *Puer* ne désigne pas assez clairement David: le géant pouvait être aussi jeune que lui.

Je n'examine point comment on renverse avec un petit caillou lancé au front de bas en haut, un guerrier dont le front est armé d'un casque; je me borne au latin de Pluche.

Le français ne vaut guère mieux que le latin. Voici comme un jeune écolier vient de le refaire:

« David, à peine dans son adolescence, sans autres

« armes qu'une simple fronde, renverse le géant « Goliath d'un coup de pierre au milieu du front; il « lui arrache son épée, il lui coupe la tête de son « propre glaive. »

Ensuite, pour nous convaincre de l'obscurité de la langue française, et du renversement qu'elle fait des idées, on nous cite les paralogismes de Pluche. (1)

« Dans la marche que l'on fait prendre à la phrase « française, on renverse entièrement l'ordre des « choses qu'on y rapporte; et pour avoir égard au « génie, ou plutôt à la pauvreté de nos langues vul- « gaires on met en pièces le tableau de la nature. « Dans le français, le jeune homme *renverse* avant « qu'on sache qu'il y ait quelqu'un à *renverser;* le « grand Goliath est déjà par terre, qu'il n'a encore « été fait aucune mention ni de la fronde, ni de la « pierre qui a fait le coup; et ce n'est qu'après que « l'étranger a la tête coupée, que le jeune homme « trouve une épée au lieu de fronde pour l'achever. « Ceci nous conduit à une vérité fort remarquable, « que c'est se tromper de croire, comme on fait, « qu'il y ait inversion ou *renversement* dans la phrase « des anciens, tandis que c'est réellement dans notre « langue moderne qu'est le désordre. »

Je vois ici tout le contraire; et de plus, je vois dans chaque partie de la phrase française un sens achevé qui me fait attendre un nouveau sens, une nouvelle action. Si je dis, comme dans le latin, « Goliath homme d'une procérité inusitée, l'adoles-

(1) Tome I, page 76.

« cent David ; » je ne vois là qu'un géant, qu'un enfant ; point de commencement d'action ; peut-être que l'enfant prie le géant de lui abattre des noix ; et peu m'importe. Mais « David, à peine dans son ado-« lescence, sans autres armes qu'une simple fronde ; » voilà déjà un sens complet, voilà un enfant avec une fronde ; qu'en va-t-il faire ? il renverse ; qui ? un géant ; comment ? en l'atteignant au front. Il lui arrache son grand sabre ; pourquoi ? pour couper la tête du géant. Y a-t-il une gradation plus marquée ?

Mais ce n'était pas de tels exemples que l'auteur du Mécanisme du langage devait proposer. Que ne rapportait-il de beaux vers de Racine ? que n'en comparait-il la syntaxe naturelle avec les inversions admises dans toutes nos anciennes poésies ?

Autrefois la Fortune et la Victoire mêmes
Cachaient mes cheveux blancs sous trente diadêmes.
Cet heureux temps n'est plus !

Transposez les termes selon le génie latin à la maniere de Ronsard ; « sous diadêmes trente ca-« chaient mes cheveux blancs fortune et victoire « mêmes, plus n'est ce temps heureux ! »

C'est ainsi que nous écrivions autrefois, il n'aurait tenu qu'à nous de continuer ; mais nous avons senti que cette construction ne convenait pas au génie de notre langue, qu'il faut toujours consulter. Ce génie, qui est celui du dialogue, triomphe dans la tragédie et dans la comédie, qui n'est qu'un dialogue continuel ; il plaît dans tout ce qui demande de la naïveté, de l'agrément, dans l'art de

narrer, d'expliquer, etc. Il s'accommode peut-être assez peu de l'ode, qui demande, dit-on, une espèce d'ivresse et de désordre, et qui autrefois exigeait de la musique.

Quoi qu'il en soit, connaissez bien le génie de votre langue; et si vous avez du génie, mêlez-vous peu des langues étrangères, et sur-tout des orientales; à moins que vous n'ayez vécu trente ans dans Alep.

SECTION II.

Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
Est toujours, quoi qu'il fasse, un mauvais écrivain.

Trois choses sont absolument nécessaires; régularité, clarté, élégance. Avec les deux premières on parvient à ne pas écrire mal; avec la troisième on écrit bien.

Ces trois mérites, qui furent absolument ignorés dans l'université de Paris depuis sa fondation, ont été presque toujours réunis dans les écrits de Rollin, ancien professeur. Avant lui on ne savait ni écrire ni penser en français; il a rendu un service éternel à la jeunesse.

Ce qui peut paraître étonnant, c'est que les Français n'ont point d'auteur plus châtié en prose que Racine et Boileau le sont en vers; car il est ridicule de regarder comme des fautes quelques nobles hardiesses de poésie qui sont de vraies beautés, et qui enrichissent la langue au lieu de la défigurer.

Corneille pécha trop souvent contre la langue, quoiqu'il écrivît dans le temps même qu'elle se perfectionnait. Son malheur était d'avoir été élevé

en province, et d'y composer même ses meilleures pièces. On trouve trop souvent chez lui des impropriétés, des solécismes, des barbarismes et de l'obscurité; mais aussi dans ses beaux morceaux il est souvent aussi pur que sublime.

Celui qui commenta Corneille avec tant d'impartialité, celui qui dans son commentaire parla avec tant de chaleur des beaux morceaux de ses tragédies, et qui n'entreprit le commentaire que pour mieux parvenir à l'établissement de la petite-fille de ce grand homme, a remarqué qu'il n'y a pas une seule faute de langage dans la grande scène de Cinna et d'Emilie, où Cinna rend compte de son entrevue avec les conjurés; et à peine en trouve-t-il une ou deux dans cette autre scene immortelle où Auguste délibère s'il se démettra de l'empire.

Par une fatalité singulière, les scènes les plus froides de ses autres pièces sont celles où l'on trouve le plus de vices de langage. Presque toutes ces scènes n'étant point animées par des sentimens vrais et intéressans, et n'étant remplies que de raisonnemens alambiqués, pèchent autant par l'expression que par le fond même. Rien n'y est clair, rien ne se montre au grand jour : tant est vrai ce que dit Boileau :

Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement.

L'impropriété des termes est le défaut le plus commun dans les mauvais ouvrages.

Harmonie des langues.

J'ai connu plus d'un anglais et plus d'un alle-

mand qui ne trouvaient d'harmonie que dans leurs langues. La langue russe, qui est la slavonne, mêlée de plusieurs mots grecs et de quelques uns tartares, paraît mélodieuse aux oreilles russes.

Cependant un allemand, un anglais, qui aura de l'oreille et du goût, sera plus content d'*ouranos* que de *heaven* et de *himmel;* d'*anthropos* que de *man;* de *Theos* que de *God* ou *Gott;* d'*aristos* que de *goud.* Les dactyles et les spondées flatteront plus son oreille que les syllabes uniformes et peu senties de tous les autres langages.

Toutefois, j'ai connu de grands scoliastes qui se plaignaient violemment d'Horace. Comment! disent-ils, ces gens là qui passent pour les modèles de la mélodie, non seulement font heurter continuellement des voyelles les unes contre les autres, ce qui nous est expressément défendu; non seulement ils vous alongent ou vous raccourcissent un mot à la façon grecque selon leur besoin, mais ils vous coupent hardiment un mot en deux; ils mettent une moitié à la fin d'un vers, et l'autre moitié au commencement du vers suivant.

> Redditum Cyri solio Phraaten,
> Dissidens plebi, numero beato-
> rum eximit virtus, etc.

C'est comme si nous écrivions dans une ode en français :

> Défions-nous de la fortu-
> ne et n'en croyons que la vertu.

Horace ne se bornait pas à ces petites libertés; il

met à la fin de son vers la première lettre du mot qui commence le vers qui suit :

Jove non probante u-
xorius amnis.

Ce dieu du Tibre ai-
mait beaucoup sa femme.

Que dirons-nous de ces vers harmonieux :

Septimî, Gades aditure mecum, et
Cantabrum indoctum juga ferre nostra, et....

Septime qu'avec moi je mène à Cadix, et
Qui verrez le Cantabre ignorant du joug, et....

Horace en a cinquante de cette force, et Pindare en est tout rempli.

« Tout est noble dans Horace, » dit Dacier dans sa préface. N'aurait-il pas mieux fait de dire : tantôt Horace a de la noblesse, tantôt de la délicatesse et de l'enjouement ? etc.

Le malheur des commentateurs de toute espèce est, ce me semble, de n'avoir jamais d'idée précise, et de prononcer de grands mots qui ne signifient rien. Monsieur et madame Dacier y étaient fort sujets avec tout leur mérite.

Je ne vois pas quelle noblesse, quelle grandeur, peut nous frapper dans ces ordres qu'Horace donne à son laquais, en vers qualifiés du nom d'*ode*. Je me sers, à quelques mots près, de la traduction même de Dacier :

« Laquais, je ne suis point pour la magnificence « des Perses. Je ne puis souffrir les couronnes pliées « avec des bandelettes de tilleul. Cesse donc de t'in-

« former où tu pourras trouver des roses tardives.
« Je ne veux que du simple myrte sans autre façon.
« Le myrte sied bien à un laquais comme toi, et à
« moi qui bois sous une petite treille. »

Ses vers contre de pauvres vieilles et contre des sorcières me semblent encore moins nobles que l'ode à son laquais.

Mais revenons à ce qui dépend uniquement de la langue. Il paraît évident que les Romains et les Grecs se donnaient des libertés qui seraient chez nous des licences intolérables.

Pourquoi voyons-nous tant de moitiés de mot à la fin des vers dans les odes d'Horace, et pas un exemple de cette licence dans Virgile?

N'est-ce point parceque les odes étaient faites pour être chantées, et que la musique fesait disparaître ce défaut? il faut bien que cela soit, puisqu'on voit dans Pindare tant de mots coupés en deux d'un vers à l'autre, et qu'on n'en voit pas dans Homère.

Mais, me dira-t-on, les rapsodes chantaient les vers d'Homère. On chantait des morceaux de l'Enéide à Rome comme on chante des stances de l'Arioste et du Tasse en Italie. Il est clair, par l'exemple du Tasse, que ce ne fut pas un chant proprement dit, mais une déclamation soutenue à-peu-près comme quelques morceaux assez mélodieux du chant grégorien.

Les Grecs prenaient d'autres libertés qui nous sont rigoureusement interdites; par exemple, de répéter souvent dans la même page des épithètes, des moitiés de vers, des vers même tout entiers; et

cela prouve qu'ils ne s'astreignaient pas à la même correction que nous. Le *podas okus Akilles*, l'*olimpia domata ekontas*, l'*ekibolon Apollona*, etc. etc. flattent agréablement l'oreille. Mais si dans nos langues modernes nous fesions rimer si souvent *Achille aux ipeds légers, les flèches d'Apollon, les demeures célestes*, nous ne serions pas tolérés.

Si nous fesions répéter par un personnage les mêmes paroles qu'un autre personnage lui a dites, ce double emploi serait plus insupportable encore.

Si le Tasse s'était servi tantôt du dialecte bergamasque, tantôt du patois du Piémont, tantôt celui de Gênes, il n'aurait été lu de personne. Les Grecs avaient donc pour leur poésie des facilités qu'aucune nation ne s'est permises. Et de tous les peuples, le Français est celui qui s'est asservi à la gêne la plus rigoureuse.

SECTION III.

Il n'est aucune langue complète, aucune qui puisse exprimer toutes nos idées et toutes nos sensations; leurs nuances sont trop imperceptibles et trop nombreuses. Personne ne peut faire connaître précisément le degré du sentiment qu'il éprouve. On est obligé, par exemple, de désigner sous le nom général d'*amour* et de *haine*, mille amours et mille haines toutes différentes; il en est de même de nos douleurs et de nos plaisirs. Ainsi toutes les langues sont imparfaites comme nous.

Elles ont toutes été faites successivement et par degrés selon nos besoins. C'est l'instinct commun à tous les hommes qui a fait les premières grammaires

sans qu'on s'en aperçût. Les Lapons, les Nègres, aussi-bien que les Grecs, ont eu besoin d'exprimer le passé, le présent, le futur; et ils l'ont fait: mais comme jamais il n'y a eu d'assemblée de logiciens qui ait formé une langue, aucune n'a pu parvenir à un plan absolument régulier.

Tous les mots, dans toutes les langues possibles, sont nécessairement l'image des sensations. Les hommes n'ont pu jamais exprimer que ce qu'ils sentaient. Ainsi tout est devenu métaphore; par-tout on éclaire l'ame, le cœur brûle, l'esprit voit, il compose, il unit, il divise, il s'égare, il se recueille, il se dissipe.

Toutes les nations se sont accordées à nommer *souffle, esprit, ame*, l'entendement humain dont ils sentent les effets sans le voir, après avoir nommé *vent, souffle, esprit*, l'agitation de l'air qu'ils ne voient point.

Chez tous les peuples l'infini a été négation de fini; immensité, négation de mesure. Il est évident que ce sont nos cinq sens qui ont produit toutes les langues, aussi bien que toutes nos idées.

Les moins imparfaites sont comme les lois: celles dans lesquelles il y a le moins d'arbitraire sont les meilleures.

Les plus complètes sont nécessairement celles des peuples qui ont le plus cultivé les arts et la société. Ainsi la langue hébraïque devait être une des langues les plus pauvres, comme le peuple qui la parlait. Comment les Hébreux auraient-ils pu avoir des termes de marine, eux qui avant Salomon n'avaient pas un bateau? comment les termes de la philoso-

phie, eux qui furent plongés dans une si profonde ignorance jusqu'au temps où ils commencèrent à apprendre quelque chose dans leur transmigration à Babylone? La langue des Phéniciens, dont les Hébreux tirèrent leur jargon, devait être très supérieure, parcequ'elle était l'idiome d'un peuple industrieux, commerçant, riche, répandu dans toute la terre.

La plus ancienne langue connue doit être celle de la nation rassemblée le plus anciennement en corps de peuple. Elle doit être encore celle du peuple qui a été le moins subjugué, ou qui l'ayant été a policé ses conquérans. Et à cet égard, il est constant que le chinois et l'arabe sont les plus anciennes langues de toutes celles qu'on parle aujourd'hui.

Il n'y a point de langue mère. Toutes les nations voisines ont emprunté les unes des autres, mais on a donné le nom de langue mere à celles dont quelques idiomes connus sont dérivés. Par exemple, le latin est langue mère, par rapport à l'italien, à l'espagnol, au Français; mais il était lui-même dérivé du toscan, et le toscan l'était du celte et du grec.

Le plus beau de tous les langages doit être celui qui est à la fois le plus complet, le plus sonore, le plus varié dans ses tours, et le plus régulier dans sa marche, celui qui a le plus de mots composés, celui qui par sa prosodie exprime le mieux les mouvemens lents ou impétueux de l'ame, celui qui ressemble le plus à la musique.

Le grec a tous ces avantages; il n'a point la rudesse du latin, dont tant de mots finissent en *um*,

ur, *us*. Il a toute la pompe de l'espagnol et toute la douceur de l'italien. Il a par dessus toutes les langues vivantes du monde l'expression de la musique, par les syllabes longues et brèves. Ainsi, tout défiguré qu'il est aujourd'hui dans la Grèce, il peut être encore regardé comme le plus beau langage de l'univers.

La plus belle langue ne peut être la plus généralement répandue, quand le peuple qui la parle est opprimé, peu nombreux, sans commerce avec les autres nations, et quand ces autres nations ont cultivé leurs propres langages. Ainsi le grec doit être moins étendu que l'arabe, et même que le turc.

De toutes les langues de l'Europe, la française doit être la plus générale, parcequ'elle est la plus propre à la conversation : elle a pris son caractère dans celui du peuple qui la parle.

Les Français ont été, depuis près de cent cinquante ans, le peuple qui a le plus connu la société, qui en a le premier écarté toute la gêne, et le premier chez qui les femmes ont été libres et même souveraines, quand elles n'étaient ailleurs que des esclaves. La syntaxe de cette langue toujours uniforme, et qui n'admet point d'inversion, est encore une facilité que n'ont guère les autres langues; c'est une monnaie plus courante que les autres, quand même elle manquerait de poids. La quantité prodigieuse de livres agréablement frivoles que cette nation a produits, est encore une raison de la faveur que sa langue a obtenue chez toutes les nations.

Des livres profonds ne donneront point de cours

à une langue : on les traduira : on apprendra la philosophie de Newton ; mais on n'apprendra pas l'anglais pour l'entendre.

Ce qui rend encore le français plus commun, c'est la perfection où le théâtre a été porté dans cette langue. C'est à Cinna, à Phèdre, au Misanthrope qu'elle a dû sa vogue, et non pas aux conquêtes de Louis XIV.

Elle n'est ni si abondante et si maniable que l'italien, ni si majestueuse que l'espagnol, ni si énergique que l'anglais ; et cependant elle a fait plus de fortune que ces trois langues, par cela seul qu'elle est plus de commerce, et qu'il y a plus de livres agréables chez elle qu'ailleurs : elle a réussi, comme les cuisiniers de France, parcequ'elle a plus flatté le goût général.

Le même esprit qui a porté les nations à imiter les Français dans leurs ameublemens, dans la distribution des appartemens, dans les jardins, dans la danse, dans tout ce qui donne de la grâce, les a portées aussi à parler leur langue. Le grand art des bons écrivains français est précisément celui des femmes de cette nation, qui se mettent mieux que les autres femmes de l'Europe, et qui sans être plus belles le paraissent par l'art de leur parure, par les agrémens nobles et simples qu'elles se donnent si naturellement.

C'est à force de politesse que cette langue est parvenue à faire disparaître les traces de son ancienne barbarie. Tout attesterait cette barbarie à qui voudrait y regarder de près. On verrait que le nombre *vingt* vient de *viginti*, et qu'on prononçait autrefois

ce *g* et ce *t* avec une rudesse propre à toutes les nations septentrionales, du mois d'*Augustus* on fit le mois d'aoust.

Il n'y a pas long-temps qu'un prince allemand croyant qu'en France on ne prononçait jamais autrement le terme d'*Auguste*, appelait le roi *Auguste* de Pologne le roi *Aoust*.

De *pavo* nous fîmes *paon*; nous le prononçions comme *phaon*; et aujourd'hui nous disons *pan*.

De *lupus* on avait fait *loup*, et on fesait entendre le *p* avec une dureté insupportable. Toutes les lettres qu'on a retranchées depuis dans la prononciation, mais qu'on a conservées en écrivant, sont nos anciens habits de sauvages.

C'est quand les mœurs se sont adoucies, qu'on a aussi adouci la langue: elle était agreste comme nous, avant que François I eût appelé les femmes à sa cour. Il eût autant valu parler l'ancien celte que le français du temps de Charles VIII et de Louis XII. L'allemand n'était pas plus dur. Tous les imparfaits avaient un son affreux; chaque syllabe se prononçait dans *aimoient*, *fesoient*, *croyoient*; on disait, ils *croy-oi-ent*; c'était un croassement de corbeaux, comme dit l'empereur Julien du langage celte, plutôt qu'un langage d'hommes.

Il a fallu des siècles pour ôter cette rouille. Les imperfections qui restent seraient encore intolérables, sans le soin qu'on prend continuellement de les éviter, comme un habile cavalier évite les pierres sur sa route.

Les bons écrivains sont attentifs à combattre les expressions vicieuses que l'ignorance du peuple met

d'abord en vogue, et qui, adoptées par les mauvais auteurs, passent ensuite dans les gazettes et dans les écrits publics. Ainsi, du mot italien *celata* qui signifie *elmo, casque, armet,* les soldats français firent en Italie le mot de *salade;* de sorte que quand on disait, *il a pris sa salade,* on ne savait si celui dont on parlait avait pris son *casque* ou des *laitues.* Les gazetiers ont traduit le mot *ridotto* par *redoute,* qui signifie une espèce de fortification; mais un homme qui sait sa langue conservera toujours le mot d'*assemblée. Rostbeef* signifie en anglais du *bœuf rôti;* et nos maîtres-d'hôtel nous parlent aujourd'hui d'un *rostbeef* de mouton. *Ridingcoat* veut dire un *habit de cheval;* on en a fait *redingote,* et le peuple croit que c'est un ancien mot de la langue. Il a bien fallu adopter cette expression avec le peuple, parce-qu'elle signifie une chose d'usage.

Le plus bas peuple, en fait de termes d'arts et métiers et des choses nécessaires, subjugue la cour, si on l'ose dire, comme en fait de religion. Ceux qui méprisent le plus le vulgaire sont obligés de parler et de paraître penser comme lui.

Ce n'est pas mal parler que de nommer les choses du nom que le bas peuple leur a imposé; mais on reconnaît un peuple naturellement plus ingénieux qu'un autre par les noms propres qu'il donne à chaque chose.

Ce n'est que faute d'imagination qu'un peuple adapta la même expression à cent idées différentes. C'est une stérilité ridicule de n'avoir pas su exprimer autrement *un bras de mer, un bras de balance, un bras de fauteuil;* il y a de l'indigence d'esprit à

dire également la *tête d'un clou*, la *tête d'une armée*. On trouve le mot de *cu* par-tout, et très mal à propos: une rue sans issue ne ressemble en rien à un *cu de sac;* un honnête homme aurait pu appeler ces sortes de rues des *impasses;* la populace les a nommées *cus*, et les reines ont été obligées de les nommer ainsi. Le fond d'un artichaut, la pointe qui termine le dessous d'une lampe, ne ressemblent pas plus à un *cu* que des rues sans passage; on dit pourtant toujours *cu d'artichaut*, *cu de lampe*, parceque le peuple qui a fait la langue était alors grossier. Les Italiens, qui auraient été plus en droit que nous de faire souvent servir ce mot, s'en sont bien donné de garde. Le peuple d'Italie, né plus ingénieux que ses voisins, forma une langue beaucoup plus abondante que la nôtre.

Il faudrait que le cri de chaque animal eût un terme qui le distinguât. C'est une disette insupportable de manquer d'expression pour le cri d'un oiseau, pour celui d'un enfant; et d'appeler des choses si différentes du même nom. Le mot de *vagissement*, dérivé du latin *vagitus*, aurait exprimé très bien le cri des enfans au berceau.

L'ignorance a introduit un autre usage dans toutes les langues modernes. Mille termes ne signifient plus ce qu'ils doivent signifier. *Idiot* voulait dire *solitaire*, aujourd'hui il veut dire *sot; épiphanie* signifiait *superficie*, c'est aujourd'hui la fête des trois rois; *baptiser*, c'est se plonger dans l'eau, nous disons baptiser du nom de Jean ou de Jacques.

A ces défauts de presque toutes les langues, se joignent des irrégularités barbares. *Garçon*, *courti-*

san, *coureur*, sont des mots honnêtes; *garce*, *courtisane*, *coureuse*, sont des injures. *Vénus* est un nom charmant, *vénérien* est abominable.

Un autre effet de l'irrégularité de ces langues composées au hasard dans des temps grossiers, c'est la quantité de mots composés dont le simple n'existe plus. Ce sont des enfans qui ont perdu leur père. Nous avons des *architraves* et point de *traves*, des *architectes* et point de *tectes*, des *soubassemens* et point de *bassemens*; il y a des choses *ineffables*, et point d'*effables*. On est *intrépide*, on n'est pas *trépide*; *impotent*, et jamais *potent*; un fonds est *inépuisable*, sans pouvoir être *puisable*. Il y a des *impudens*, des *insolens*, mais ni *pudens*, ni *solens*: *nonchalant* signifie *paresseux*, et *chalant* celui qui achète.

Toutes les langues tiennent plus ou moins de ces défauts; ce sont des terrains tous irréguliers, dont la main d'un habile artiste sait tirer avantage.

Il se glisse toujours dans les langues d'autres défauts qui font voir le caractère d'une nation. En France les modes s'introduisent dans les expressions comme dans les coiffures. Un malade ou un médecin du bel air se sera avisé de dire qu'il a eu un *soupçon* de fièvre, pour signifier qu'il a eu une légère atteinte; voilà bientôt toute la nation qui a des *soupçons* de colique, des *soupçons* de haine, d'amour, de ridicule. Les prédicateurs vous disent en chaire qu'il faut avoir au moins un *soupçon* d'amour de Dieu. Au bout de quelques mois cette mode passe pour faire place à une autre. *Vis-à-vis* s'introduit par-tout. On se trouve dans toutes les conversations *vis-à-vis* de ses goûts et de ses intérêts. Les courti-

sans sont bien ou mal *vis-à-vis* du roi; les ministres embarrassés *vis-à-vis* d'eux-mêmes; le parlement en corps fait souvenir la nation qu'il a été le soutien des lois *vis-à-vis* de l'archevêque; et les hommes, en chaire, sont *vis-à-vis* de Dieu dans un état de perdition.

Ce qui nuit le plus à la noblesse de la langue, ce n'est pas cette mode passagère dont on se dégoûte bientôt, ce ne sont pas les solécismes de la bonne compagnie dans lesquels les bons auteurs ne tombent point: c'est l'affectation des auteurs médiocres de parler de choses sérieuses dans le style de la conversation. Vous lirez dans nos livres nouveaux de philosophie qu'il ne faut pas faire à pure perte les frais de penser; que les éclipses sont en droit d'effrayer le peuple; qu'Epicure avait un extérieur à l'unisson de son ame; que Clodius renvia sur Auguste, et mille autres expressions pareilles, dignes du laquais des Précieuses ridicules.

Le style des ordonnances des rois, et des arrêts prononcés dans les tribunaux, ne sert qu'à faire voir de quelle barbarie on est parti. On s'en moque dans la comédie des Plaideurs:

> Lequel Jérôme, après plusieurs rebellions,
> Aurait atteint, frappé, moi sergent à la joue.

Cependant il est arrivé que des gazetiers et des feseurs de journaux ont adopté cette incongruité; et vous lisez dans des papiers publics: « On a appris « que la flotte aurait mis à la voile le 7 mars, et « qu'elle aurait doublé les Sorlingues. »

Tout conspire à corrompre une langue un peu eten-

due ; les auteurs qui gâtent le style par affectation ; ceux qui écrivent en pays étranger, et qui mêlent presque toujours des expressions étrangères à leur langue naturelle ; les négocians qui introduisent dans la conversation les termes de leur comptoir, et qui vous disent que l'Angleterre arme une flotte, mais que *par contre* la France équipe des vaisseaux ; les beaux esprits des pays étrangers qui, ne connaissant pas l'usage, vous disent qu'un jeune prince a été très bien *éduqué*, au lieu de dire qu'il a reçu une bonne éducation.

Toute langue étant imparfaite, il ne s'ensuit pas qu'on doive la changer. Il faut absolument s'en tenir à la manière dont les bons auteurs l'ont parlée ; et quand on a un nombre suffisant d'auteurs approuvés, la langue est fixée. Ainsi on ne peut plus rien changer à l'italien, à l'espagnol, à l'anglais, au français, sans les corrompre ; la raison en est claire, c'est qu'on rendrait bientôt inintelligibles les livres qui font l'instruction et le plaisir des nations.

LARMES.

Les larmes sont le langage muet de la douleur. Mais pourquoi ? quel rapport y a-t-il entre une idée triste et cette liqueur limpide et salée, filtrée par une petite glande au coin externe de l'œil, laquelle humecte la conjonctive et les petits points lacrymaux, d'où elle descend dans le nez et dans la bouche par le réservoir appelé sac lacrymal, et par ses conduits ?

Pourquoi dans les enfans et dans les femmes, dont les organes sont d'un réseau faible et délicat, les larmes sont-elles plus aisément excitées par la douleur que dans les hommes faits, dont le tissu est plus ferme?

La nature a-t-elle voulu faire naître en nous la compassion à l'aspect de ces larmes qui nous attendrissent, et nous porter à secourir ceux qui les répaudent? La femme sauvage est aussi fortement déterminée à secourir l'enfant qui pleure, que le serait une femme de la cour, et peut-être davantage, parce qu'elle a moins de distractions et de passions.

Tout a une fin sans doute dans le corps animal. Les yeux sur-tout ont des rapports mathématiques si évidens, si démontrés, si admirables, avec les rayons de lumiere; cette mécanique est si divine, que je serais tenté de prendre pour un délire de fièvre chaude l'audace de nier les causes finales de la structure de nos yeux.

L'usage des larmes ne paraît pas avoir une fin si déterminée et si frappante; mais il serait beau que la nature les fît couler pour nous exciter à la pitié.

Il y a des femmes qui sont accusées de pleurer quand elles veulent. Je ne suis nullement surpris de leur talent. Une imagination vive, sensible et tendre peut se fixer à quelque objet, à quelque ressouvenir douloureux, et se le représenter avec des couleurs si dominantes qu'elles lui arrachent des larmes. C'est ce qui arrive à plusieurs acteurs, et principalement à des actrices, sur le théâtre.

Les femmes qui les imitent dans l'intérieur de leurs maisons, joignent à ce talent la petite fraude de paraître pleurer pour leur mari, tandis qu'en effet elles pleurent pour leur amant. Leurs larmes sont vraies, et l'objet en est faux.

Il est impossible d'affecter les pleurs sans sujet, comme on peut affecter de rire. Il faut être sensiblement touché pour forcer la glande lacrymale à se comprimer et à répandre sa liqueur sur l'orbite de l'œil; mais il ne faut que vouloir pour former le rire.

On demande pourquoi le même homme qui aura vu d'un œil sec les événemens les plus atroces, qui même aura commis des crimes de sang froid, pleurera au théâtre à la représentation de ces événemens et de ces crimes? c'est qu'il ne les voit pas avec les mêmes yeux, il les voit avec ceux de l'auteur et de l'acteur. Ce n'est plus le même homme; il était barbare, il était agité de passions furieuses quand il vit tuer une femme innocente, quand il se souilla du sang de son ami; il redevient homme au spectacle. Son ame était remplie d'un tumulte orageux, elle est tranquille, elle est vide; la nature y rentre, il répand des larmes vertueuses. C'est là le vrai mérite, le grand bien des spectacles; c'est là ce que ne peuvent jamais faire ces froides déclamations d'un orateur gagé pour ennuyer tout un auditoire pendant une heure.

Le capitoul David qui, sans s'émouvoir, vit et fit mourir l'innocent Calas sur la roue, aurait versé des larmes en voyant son propre crime dans une tragédie bien écrite et bien récitée.

C'est ainsi que Pope a dit dans le prologue du Caton d'Addisson :

Tyrants no more their savage nature kept;
And foes to virtue woonder'ed how they wept.

De se voir attendris les méchans s'étonnèrent,
Le crime eut des remords, et les tyrans pleurèrent.

LÈPRE ET VÉROLE.

Il s'agit ici de deux grandes divinités, l'une ancienne et l'autre moderne, qui ont régné dans notre hémisphère. Le révérend père dom Calmet, grand antiquaire, c'est-à-dire grand compilateur de ce qu'on a dit autrefois et de ce qu'on a répété de nos jours, a confondu la vérole et la lèpre. Il prétend que c'est de la vérole que le bon homme Job était ataqué; et il suppose, d'après un fier commentateur nommé Pinéda, que la vérole et la lèpre sont précisément la même chose. Ce n'est pas que Calmet soit médecin; ce n'est pas qu'il raisonne, mais il cite; et dans son métier de commentateur, les citations ont toujours tenu lieu de raisons. Il cite entre autres le consul Ausone, né gascon et poëte, précepteur du malheureux empereur Gratien, et que quelques-uns ont cru avoir été évêque.

Calmet, dans sa dissertation sur la maladie de Job, renvoie le lecteur à cette épigramme d'Ausone sur une dame romaine nommée Crispa :

« Crispa pour ses amans ne fut jamais farouche;
« Elle offre à leurs plaisirs et sa langue et sa bouche;

« Tous ses trous en tout temps furent ouverts pour eux ;
« Célébrons, mes amis, des soins si généreux.

On ne voit pas ce que cette prétendue épigramme a de commun avec ce qu'on impute à Job, qui d'ailleurs n'a jamais existé, et qui n'est qu'un personnage allégorique d'une fable arabe, ainsi que nous l'avons vu.

Quand Astruc, dans son Histoire de la vérole, allègue des autorités pour prouver que la vérole vient en effet de Saint-Domingue, et que les Espagnols la rapportèrent d'Amérique, ses citations sont plus concluantes.

Deux choses prouvent, à mon avis, que nous devons la vérole à l'Amérique ; la première est la foule des auteurs, des médecins et des chirurgiens du seizième siècle qui attestent cette vérité ; la seconde est le silence de tous les médecins et de tous les poëtes de l'antiquité qui n'ont jamais connu cette maladie, et qui n'ont jamais prononcé son nom. Je regarde ici le silence des médecins et des poëtes comme une preuve également démonstrative. Les premiers, à commencer par Hippocrate, n'auraient pas manqué de décrire cette maladie, de la caractériser, de lui donner un nom, de chercher quelques remèdes. Les poëtes, aussi malins que les médecins sont laborieux, auraient parlé dans leurs satires de la chaude-pisse, du chancre, du poulain, de tout ce qui précède ce mal affreux et de toutes ses suites. Vous ne trouverez pas un seul vers dans Horace, dans Catulle, dans Martial, dans Juvénal, qui ait le moindre rapport à la vérole ; tandis qu'ils s'éten-

dent tous avec tant de complaisance sur tous les effets de la débauche.

Il est très certain que la petite vérole ne fut connue des Romains qu'au sixième siècle; que la vérole américaine ne fut apportée en Europe qu'à la fin du quinzième, et que la lèpre est aussi étrangère à ces deux maladies que la paralysie l'est à la danse de S.-Vit ou de S.-Guy.

La lèpre était une gale d'une espèce horrible. Les Juifs en furent attaqués plus qu'aucun peuple des pays chauds, parcequ'ils n'avaient ni linge ni bains domestiques. Ce peuple était si mal-propre que ses législateurs furent obligés de lui faire une loi de se laver les mains.

Tout ce que nous gagnâmes à la fin de nos croisades, ce fut cette gale; et de tout ce que nous avions pris, elle fut la seule chose qui nous resta. Il fallut bâtir par-tout des léproseries pour renfermer ces malheureux attaqués d'une gale pestilentielle et incurable.

La lèpre, ainsi que le fanatisme et l'usure, avait été le caractère distinctif des Juifs. Ces malheureux n'ayant point de médecins, les prêtres se mirent en possession de gouverner la lèpre, et d'en faire un point de religion. C'est ce qui a fait dire à quelques téméraires que les Juifs étaient de véritables sauvages, dirigés par leurs jongleurs. Leurs prêtres, à la vérité, ne guérissaient pas la lèpre, mais ils séparaient les galeux de la société, et par là ils acquéraient un pouvoir prodigieux. Tout homme atteint de ce mal était emprisonné comme un voleur, de

sorte qu'une femme qui voulait se défaire de son mari n'avait qu'à gagner un prêtre, le mari était enfermé ; c'était une espèce de lettre de cachet de ce temps-là. Les Juifs et ceux qui les gouvernaient étaient si ignorans qu'ils prirent les teignes qui rongent les habits et les moisissures des murailles pour une lèpre. Ils imaginèrent donc la lèpre des maisons et des habits; de sorte que le peuple, ses guenilles et ses cabanes, tout fut sous la verge sacerdotale.

Une preuve qu'au temps de la découverte de la vérole il n'y avait nul rapport entre ce mal et la lèpre, c'est que le peu qui restait encore de lépreux à la fin du quinzième siècle ne voulut faire aucune sorte de comparaison avec les vérolés.

On mit d'abord quelques vérolés dans les hôpitaux des lépreux; mais ceux-ci les reçurent avec indignation. Ils présentèrent requête pour en être séparés, comme des gens en prison pour dettes, ou pour des affaires d'honneur, demandent à n'être pas confondus avec la canaille des criminels.

Nous avons déjà dit que le parlement de Paris rendit, le 6 mars 1496, un arrêt par lequel tous les vérolés qui n'étaient pas bourgeois de Paris, eussent à sortir dans vingt-quatre heures, sous peine d'être pendus. L'arrêt n'était ni chrétien, ni légal, ni sensé; et nous en avons beaucoup de cette espèce; mais il prouve que la vérole était regardée comme un fléau nouveau qui n'avait rien de commun avec la lèpre, puisqu'on ne pendait point les lépreux pour avoir couché à Paris, et qu'on pendait les vérolés.

Les hommes peuvent se donner la lèpre, par leur saleté, ainsi qu'une certaine espèce d'animaux auxquels la canaille ressemble assez; mais pour la vérole, c'est la nature qui a fait ce présent à l'Amérique. Nous lui avons déjà reproché à cette nature, si bonne et si méchante, si éclairée et si aveugle, d'avoir été contre son but, en empoisonnant la source de la vie; et nous gémissons encore de n'avoir point trouvé de solution à cette difficulté terrible.

Nous avons vu ailleurs que l'homme en général, l'un portant l'autre, n'a qu'environ vingt-deux ans à vivre; et pendant ces vingt-deux ans il est sujet à plus de vingt-deux mille maux, dont plusieurs sont incurables.

Dans cet horrible état on se pavane encore; on fait l'amour, au hasard de tomber en pourriture, on s'intrigue, on fait la guerre, on fait des projets comme si on devait vivre mille siècles dans les délices.

LETTRES, GENS DE LETTRES, OU LETTRÉS.

Dans nos temps barbares, lorsque les Francs, les Germains, les Bretons, les Lombards, les Mosarabes espagnols, ne savaient ni lire, ni écrire, on institua des écoles, des universités, composées presque toutes d'ecclésiastiques qui, ne sachant que leur jargon, enseignerent ce jargon à ceux qui voulurent l'apprendre; les académies ne sont venues que long-

temps après : elles ont méprisé les sottises des écoles, mais elles n'ont pas toujours osé s'élever contre elles, parce qu'il y a des sottises qu'on respecte, attendu qu'elles tiennent à des choses respectables.

Les gens de lettres qui ont rendu le plus de services au petit nombre d'êtres pensans répandus dans le monde, sont les lettrés isolés, les vrais savans renfermés dans leur cabinet, qui n'ont ni argumenté sur les bancs des universités, ni dit les choses à moitié dans les académies; et ceux-là ont presque tous été persécutés. Notre misérable espèce est tellement faite, que ceux qui marchent dans le chemin battu jettent toujours des pierres à ceux qui enseignent un chemin nouveau.

Montesquieu dit que les Scythes crevaient les yeux à leurs esclaves, afin qu'ils fussent moins distraits en battant leur beurre; c'est ainsi que l'inquisition en use, et presque tout le monde est aveugle dans les pays où ce monstre règne. On a deux yeux depuis plus de cent ans en Angleterre; les Français commencent à ouvrir un œil; mais quelquefois il se trouve des hommes en place qui ne veulent pas même permettre qu'on soit borgne.

Ces pauvres gens en place sont comme le docteur Balouard de la comédie italienne, qui ne veut être servi que par le balourd Arlequin, et qui craint d'avoir un valet trop pénétrant.

Faites des odes à la louange de monseigneur *Superbus fadus*, des madrigaux pour sa maîtresse; dédiez à son portier un livre de géographie, vous serez bien reçu; éclairez les hommes, vous serez écrasé.

Descartes est obligé de quitter sa patrie, Gassendi est calomnié, Arnauld traine ses jours dans l'exil; tout philosophe est traité comme les prophètes chez les Juifs.

Qui croirait que dans le dix-huitième siècle un philosophe ait été traîné devant les tribunaux séculiers et traité d'impie par les tribunaux d'argumens, pour avoir dit que les hommes ne pourraient exercer les arts s'ils n'avaient pas de mains? Je ne désespère pas qu'on ne condamne bientôt aux galères le premier qui aura l'insolence de dire qu'un homme ne penserait pas s'il était sans tête; car, lui dira un bachelier, l'ame est un esprit pur, la tête n'est que de la matière; Dieu peut placer l'ame dans le talon aussi bien que dans le cerveau : partant, je vous dénonce comme un impie.

Le plus grand malheur d'un homme de lettres n'est peut-être pas d'être l'objet de la jalousie de ses confrères, la victime de la cabale, le mépris des puissans du monde; c'est d'être jugé par des sots. Les sots vont loin quelquefois, sur-tout quand le fanatisme se joint à l'ineptie, et à l'ineptie l'esprit de vengeance. Le grand malheur encore d'un homme de lettres est ordinairement de ne tenir à rien. Un bourgeois achète un petit office, et le voilà soutenu par ses confrères. Si on lui fait une injustice, il trouve aussitôt des défenseurs. L'homme de lettres est sans secours; il ressemble aux poissons volans; s'il s'élève un peu, les oiseaux le dévorent; s'il plonge, les poissons le mangent.

Tout homme public paye tribut à la mali-

gnité, mais il est payé en deniers et en honneurs. (1)

LIBELLE.

On nomme *libelles* de petits livres d'injures. Ces livres sont petits, parce que les auteurs ayant peu de raisons à donner, n'écrivant point pour instruire, et voulant être lus, sont forcés d'être courts. Ils y mettent très rarement leurs noms, parce que les assassins craignent d'être saisis avec des armes défendues.

Il y a les libelles politiques. Les temps de la ligue et de la fronde en regorgèrent. Chaque dispute en Angleterre en produit des centaines. On en fit contre Louis XIV de quoi fournir une vaste bibliothèque.

Nous avons des libelles théologiques depuis environ seize cents ans : c'est bien pis ; ce sont des injures sacrées des halles. Voyez seulement comment S. Jérôme traite Rufin et Vigilantius. Mais depuis lui les disputeurs ont bien enchéri. Les derniers libelles ont été ceux des molinistes contre les jansénistes, on les compte par milliers. De tous ces fatras il ne reste aujourd'hui que les seules Lettres provinciales.

Les gens de lettres pourraient le disputer aux théologiens. Boileau et Fontenelle, qui s'attaquèrent à coup d'épigrammes, disaient tous deux que les

---

(1) Voyez GENS DE LETTRES.

libelles dont ils avaient été gourmés n'auraient pas tenu dans leurs chambres. Tout cela tombe comme les feuilles en automne. Il y a eu des gens qui ont traité de libelles toutes les injures qu'on dit par écrit à son prochain.

Selon eux, les pouilles que les prophètes chantèrent quelquefois aux rois d'Israël, étaient des libelles diffamatoires pour faire soulever les peuples contre eux. Mais comme la populace n'a jamais lu dans aucun pays du monde, il est à croire que ces satires, qu'on débitait sous le manteau, ne fesaient pas grand mal. C'est en parlant au peuple assemblé qu'on excite des séditions bien plutôt qu'en écrivant. C'est pourquoi la première chose que fit, à son avénement, la reine d'Angleterre Elisabeth, chef de l'Eglise anglicane et défenseur de la foi, ce fut d'ordonner qu'on ne prêchât de six mois sans sa permission expresse.

L'Anti-Caton de César était un libelle; mais César fit plus de mal à Caton par la bataille de Pharsale et par celle de Tapsa que par ses diatribes.

Les Philippiques de Cicéron sont des libelles; mais les proscriptions des triumvirs furent des libelles plus terribles.

S. Cyrille, S. Grégoire de Nazianze, firent des libelles contre le grand empereur Julien; mais ils eurent la générosité de ne les publier qu'après sa mort.

Rien ne ressemble plus à des libelles que certains manifestes de souverains. Les secrétaires du cabinet de Moustapha, empereur des Osmanlis, ont fait un libelle de leur déclaration de guerre.

Dieu les en a punis, eux et leur commettant. Le même esprit qui anima César, Cicéron et les secrétaires de Moustapha, domine dans tous les polissons qui font des libelles dans leurs greniers : *Natura est semper sibi consona.* Qui croirait que les ames de Garasse, du cocher de Vertamon, de Nonotte, de Paulian, de Fréron, de Langleviel dit la Beaumelle, fussent, à cet égard, de la même trempe que les ames de César, de Cicéron, de S. Cyrille et du secrétaire de l'empereur des Osmanlis ? Rien n'est pourtant plus vrai.

LIBERTÉ.

Ou je me trompe fort, ou Locke le définisseur a très bien défini la liberté *puissance*. Je me trompe encore, ou Collins célèbre magistrat de Londres est le seul philosophe qui ait bien approfondi cette idée; et Clarke ne lui a répondu qu'en théologien. Mais de tout ce qu'on a écrit en France sur la liberté, le petit dialogue suivant est ce qui m'a paru de plus net :

A. Voilà une batterie de canons qui tire à nos oreilles, avez-vous la liberté de l'entendre ou de ne l'entendre pas ?

B. Sans doute, je ne puis pas m'empêcher de l'entendre.

A. Voulez-vous que ce canon emporte votre tête et celles de votre femme et de votre fille qui se promènent avec vous ?

B. Quelle proposition me faites-vous là ? je ne

peux pas tant que je suis de sens rassis vouloir chose pareille, cela m'est impossible.

A. Bon; vous entendez nécessairement ce canon, et vous voulez nécessairement ne pas mourir, vous et votre famille, d'un coup de canon à la promenade, vous n'avez ni le pouvoir de ne pas entendre, ni le pouvoir de vouloir rester ici?

B. Cela est clair. (1)

A. Vous avez en conséquence fait une trentaine de pas pour être à l'abri du canon; vous avez eu le pouvoir de marcher avec moi ce peu de pas?

B. Cela est encore très clair.

A. Et si vous aviez été paralytique, vous n'auriez pu éviter d'être exposé à cette batterie, vous auriez nécessairement entendu et reçu un coup de canon; et vous seriez mort nécessairement?

B. Rien n'est plus véritable.

(1) Un pauvre d'esprit, dans un petit écrit honnête, poli, et sur-tout bien raisonné, objecte que si le prince ordonne à B. de rester exposé au canon, il y restera. Oui, sans doute, s'il a plus de courage, ou plutôt plus de crainte de la honte, que d'amour de la vie, comme il arrive très souvent. Premièrement, il s'agit ici d'un cas tout différent. Secondement, quand l'instinct de la crainte de la honte l'emporte sur l'instinct de la conservation de soi-même, l'homme est autant nécessité à demeurer exposé au canon, qu'il est nécessité à fuir quand il n'est pas honteux de fuir. Le pauvre d'esprit était nécessité à faire des objections ridicules, et à dire des injures, et les philosophes se sentent nécessités à se moquer un peu de lui, et à lui pardonner.

A. En quoi consiste donc votre liberté, si ce n'est dans le pouvoir que votre individu a exercé de faire ce que votre volonté exigeait d'une nécessité absolue?

B. Vous m'embarrassez ; la liberté n'est donc autre chose que le pouvoir de faire ce que je veux.

A. Réfléchissez-y, et voyez si la liberté peut être entendue autrement.

B. En ce cas, mon chien de chasse est aussi libre que moi ; il a nécessairement la volonté de courir quand il voit un lièvre, et le pouvoir de courir s'il n'a pas mal aux jambes. Je n'ai donc rien au-dessus de mon chien ; vous me réduisez à l'état des bêtes.

A. Voilà les pauvres sophismes des pauvres sophistes qui vous ont instruit. Vous voilà bien malade d'être libre comme votre chien! Ne mangez-vous pas, ne dormez-vous pas, ne propagez-vous pas comme lui, à l'attitude près? Voudriez-vous avoir l'odorat autrement que par le nez? Pourquoi voulez-vous avoir la liberté autrement que votre chien ?

B. Mais j'ai une ame qui raisonne beaucoup, et mon chien ne raisonne guère. Il n'a presque que des idées simples, et moi j'ai mille idées métaphysiques.

A. Eh bien, vous êtes mille fois plus libre que lui ; c'est-à-dire, vous avez mille fois plus de pouvoir de penser que lui : mais vous n'êtes pas libre autrement que lui.

B. Quoi ! je ne suis pas libre de vouloir ce que je veux ?

A. Qu'entendez-vous par là ?

B. J'entends ce que tout le monde entend. Ne dit-on pas tous les jours, les volontés sont libres ?

A. Un proverbe n'est pas une raison ; expliquez-vous mieux ?

B. J'entends que je suis libre de vouloir comme il me plaira.

A. Avec votre permission, cela n'a pas de sens ; ne voyez-vous pas qu'il est ridicule de dire : Je veux vouloir ? Vous voulez nécessairement en conséquence des idées qui se sont présentées à vous. Voulez-vous vous marier, oui ou non ?

B. Mais si je vous disais que je ne veux ni l'un ni l'autre ?

A. Vous répondriez comme celui qui disait : Les uns croient le cardinal Mazarin mort, les autres le croient vivant, et moi je ne crois ni l'un ni l'autre.

B. Eh bien, je veux me marier.

A. Ah ! c'est répondre cela. Pourquoi voulez-vous vous marier ?

B. Parceque je suis amoureux d'une jeune fille, belle, douce, bien élevée, assez riche, qui chante très bien, dont les parens sont de très honnêtes gens, et que je me flatte d'être aimé d'elle, et fort bien venu de sa famille.

A. Voila une raison. Vous voyez que vous ne pouvez vouloir sans raison. Je vous déclare que vous êtes libre de vous marier ; c'est-à-dire que vous avez le pouvoir de signer le contrat, de faire la noce et de coucher avec votre femme.

B. Comment ! je ne peux vouloir sans raison ? Eh !

que deviendra cet autre proverbe : *Sit pro ratione voluntas:* ma volonté est ma raison, je veux parceque je veux ?

A. Cela est absurde, mon cher ami ; il y aurait en vous un effet sans cause.

B. Quoi ! lorsque je joue à pair ou non, j'ai une raison de choisir pair plutôt qu'impair ?

A. Oui, sans doute.

B. Et quelle est cette raison, s'il vous plaît ?

A. C'est que l'idée d'impair s'est présentée à votre esprit plutôt que l'idée opposée. Il serait plaisant qu'il y eût des cas où vous voulez parcequ'il y a une cause de vouloir, et qu'il y eût quelques cas où vous voulussiez sans cause. Quand vous voulez vous marier, vous en sentez la raison dominante évidemment ; vous ne la sentez pas quand vous jouez à pair ou non ; et cependant il faut bien qu'il y en ait une.

B. Mais, encore une fois, je ne suis donc pas libre ?

A. Votre volonté n'est pas libre ; mais vos actions le sont. Vous êtes libre de faire quand vous avez le pouvoir de faire.

B. Mais tous les livres que j'ai lus sur la liberté d'indifférence.....

A. Qu'entendez-vous par liberté d'indifférence ?

B. J'entends de cracher à droite ou à gauche, de dormir sur le côté droit ou sur le gauche, de faire quatre tours de promenade ou cinq.

A. Vous auriez là vraiment une plaisante liberté ! Dieu vous aurait fait un beau présent ! Il y aurait bien là de quoi se vanter. Que vous servirait un pouvoir qui ne s'exercerait que dans des occasions

si futiles? Mais le fait est qu'il est ridicule de supposer la volonté de vouloir cracher à droite. Non-seulement cette volonté de vouloir est absurde; mais il est certain que plusieurs petites circonstances vous déterminent à ces actes que vous appelez indifférens. Vous n'êtes pas plus libre dans ces actes que dans les autres. Mais, encore une fois, vous êtes libre en tout temps, en tout lieu, dès que vous faites ce que vous voulez faire.

B. Je soupçonne que vous avez raison. J'y rêverai.

LIBERTÉ DE PENSER.

Vers l'an 1707, temps où les Anglais gagnèrent la bataille de Sarragosse, protégèrent le Portugal, et donnèrent pour quelque temps un roi à l'Espagne, milord Boldmind officier général, qui avait été blessé, était aux eaux de Barége. Il y rencontra le comte Médroso qui, étant tombé de cheval derrière le bagage, à une lieue et demie du champ de bataille, venait prendre les eaux aussi. Il était familier de l'inquisition; milord Boldmind n'était familier que dans la conversation : un jour après boire il eut avec Médroso cet entretien.

BOLDMIND.

Vous êtes donc sergent des dominicains? vous faites là un vilain métier.

MEDROSO.

Il est vrai; mais j'ai mieux aimé être leur valet que leur victime, et j'ai préféré le malheur de

brûler mon prochain à celui d'être cuit moi-même.

BOLDMIND.

Quelle horrible alternative ! vous étiez cent fois plus heureux sous le joug des Maures, qui vous laissaient croupir librement dans toutes vos superstitions, et qui, tout vainqueurs qu'ils étaient, ne s'arrogeaient pas le droit inoui de tenir les ames dans les fers.

MEDROSO.

Que voulez-vous ? il ne nous est permis ni d'écrire, ni de parler, ni même de penser. Si nous parlons, il est aisé d'interpréter nos paroles, encore plus nos écrits. Enfin, comme on ne peut nous condamner dans un auto-da-fé pour nos pensées secrètes, on nous menace d'être brûlés éternellement par l'ordre de Dieu même, si nous ne pensons pas comme les jacobins. Ils ont persuadé au gouvernement que si nous avions le sens commun, tout l'Etat serait en combustion, et que la nation deviendrait la plus malheureuse de la terre.

BOLDMIND.

Trouvez-vous que nous soyons si malheureux nous autres Anglais, qui couvrons les mers de vaisseaux, et qui venons gagner pour vous des batailles au bout de l'Europe ? Voyez-vous que les Hollandais qui vous ont ravi presque toutes vos découvertes dans l'Inde, et qui aujourd'hui sont au rang de vos protecteurs, soient maudits de Dieu pour avoir donné une entière liberté à la presse, et pour faire le commerce des pensées des hommes ? L'empire ro-

main en a-t-il été moins puissant parce que Tullius Cicero a écrit avec liberté ?

MEDROSO.

Quel est ce Tullius Cicero? Jamais je n'ai entendu prononcer ce nom-là à la sainte Hermandat.

BOLDMIND.

C'était un bachelier de l'université de Rome qui écrivait ce qu'il pensait, ainsi que Julius César, Marcus Aurelius, Titus Lucretius Carus, Plinius, Seneca, et autres docteurs.

MEDROSO.

Je ne les connais point; mais on m'a dit que la religion catholique, basque et romaine est perdue si on se met à penser.

BOLDMIND.

Ce n'est pas à vous à le croire; car vous êtes sûrs que votre religion est divine, et que les portes d'enfer ne peuvent prévaloir contre elle. Si cela est, rien ne pourra jamais la détruire.

MEDROSO.

Non; mais on peut la réduire à peu de chose, et c'est pour avoir pensé, que la Suède, le Danemarck, toute votre île, la moitié de l'Allemagne, gémissent dans le malheur épouvantable de n'être plus sujets du pape. On dit même que si les hommes continuent à suivre leurs fausses lumières, ils s'en tiendront bientôt à l'adoration simple de Dieu et à la vertu. Si les portes de l'enfer prévalent jamais jusque-là, que deviendra le saint-office ?

BOLDMIND.

Si les premiers chrétiens n'avaient pas eu la li-

berté de penser, n'est-il pas vrai qu'il n'y eût point eu de christianisme ?

MEDROSO.

Que voulez-vous dire ? je ne vous entends point.

BOLDMIND.

Je le crois bien. Je veux dire que si Tibère et les premiers empereurs avaient eu des jacobins qui eussent empêché les premiers chrétiens d'avoir des plumes et de l'encre ; s'il n'avait pas été long-temps permis dans l'empire romain de penser librement, il eût été impossible que les chrétiens établissent leurs dogmes. Si donc le christianisme ne s'est formé que par la liberté de penser, par quelle contradiction, par quelle injustice voudrait-il anéantir aujourd'hui cette liberté sur laquelle seule il est fondé ?

Quand on vous propose quelque affaire d'intérêt n'examinez-vous pas long-temps avant de conclure ? Quel plus grand intérêt y a-t-il au monde que celui de notre bonheur ou de notre malheur éternel ? Il y a cent religions sur la terre, qui toutes vous damnent si vous croyez à vos dogmes qu'elles appellent absurdes et impies ; examinez donc ces dogmes.

MEDROSO.

Comment puis-je les examiner ! je ne suis pas jacobin.

BOLDMIND.

Vous êtes homme, et cela suffit.

MEDROSO.

Hélas ! vous êtes bien plus homme que moi.

BOLDMIND.

Il ne tient qu'à vous d'apprendre à penser; vous êtes né avec de l'esprit; vous êtes un oiseau dans la cage de l'inquisition; le saint-office vous a rogné les ailes, mais elles peuvent revenir. Celui qui ne sait pas la géométrie peut l'apprendre; tout homme peut s'instruire; il est honteux de mettre son ame entre les mains de ceux à qui vous ne confieriez pas votre argent : osez penser par vous-même.

MEDROSO.

On dit que si tout le monde pensait par soi-même, ce serait une étrange confusion.

BOLDMIND.

C'est tout le contraire. Quand on assiste à un spectacle, chacun en dit librement son avis. et la paix n'est point troublée; mais si quelque protecteur insolent d'un mauvais poëte voulait forcer tous les gens de goût à trouver bon ce qui leur paraît mauvais, alors les sifflets se feraient entendre, et les deux partis pourraient se jeter des pommes à la tête, comme il arriva une fois à Londres. Ce sont ces tyrans des esprits qui ont causé une partie des malheurs du monde. Nous ne sommes heureux en Angleterre que depuis que chacun jouit librement du droit de dire son avis.

MEDROSO.

Nous sommes aussi fort tranquilles à Lisbonne, où personne ne peut dire le sien.

BOLDMIND.

Vous êtes tranquilles; mais vous n'êtes pas heu-

reux : c'est la tranquillité des galériens qui rament en cadence et en silence.

MEDROSO.

Vous croyez donc que mon ame est aux galères ?

BOLDMIND.

Oui, et je voudrais la délivrer.

MEDROSO.

Mais si je me trouve bien aux galères ?

BOLDMIND.

En ce cas vous méritez d'y être.

LIBERTÉ DE CONSCIENCE.

L'AUMONIER du prince de.... lequel prince est catholique romain, menaçait un anabaptiste de le chasser des petits Etats du prince. Il lui disait qu'il n'y a que trois sectes autorisées dans l'Empire, celle qui mange Jésus-Christ Dieu par la foi seule dans un morceau de pain en buvant un coup, celle qui mange Jésus-Christ Dieu avec du pain, et celle qui mange Jésus-Christ Dieu en corps et en ame sans pain ni vin ; que pour lui anabaptiste qui ne mange Dieu en aucune façon, il n'était pas digne de vivre dans les terres de monseigneur ; et enfin, la conversation s'échauffant, l'aumônier menaça l'anabaptiste de le faire pendre.

Ma foi, tant pis pour son altesse, répondit l'anabaptiste ; je suis un gros manufacturier, j'emploie deux cents ouvriers, je fais entrer deux cent mille

écus par an dans ses Etats; ma famille s'établira ailleurs, monseigneur y perdra plus que moi.

Et si monseigneur fait pendre tes deux cents ouvriers et ta famille, reprit l'aumônier; et s'il donne ta manufacture à de bons catholiques?

Je l'en défie, dit le vieillard; on ne donne pas une manufacture comme une métairie, parce qu'on ne donne pas l'industrie. Cela serait beaucoup plus fou que s'il fesait tuer tous ses veaux, qui ne communient pas plus que moi.

L'intérêt de monseigneur n'est pas que je mange Dieu; il est que je procure à ses sujets de quoi manger, et que j'augmente ses revenus par mon travail. Je suis honnête homme; et quand j'aurais le malheur de n'être pas né tel, ma profession me forcerait à le devenir; car dans les entreprises de négoce, ce n'est pas comme dans celles de cour; point de succès sans probité. Que t'importe que j'aye été baptisé dans l'âge qu'on appelle *de raison*, tandis que tu l'as été sans le savoir? Que t'importe que j'adore Dieu sans le manger, tandis que tu le fais, que tu le manges et que tu le digères? Si tu suivais tes belles maximes, et si tu avais la force en main, tu irais donc d'un bout de l'univers à l'autre, fesant pendre à ton plaisir le grec qui ne croit pas que l'Esprit procède du Père et du fils; tous les Anglais, tous les Hollandais, Danois, Suédois, Prussiens, Hanovriens, Saxons, Hessois, Bernois, qui ne croient pas le pape infaillible; tous les musulmans, qui croient un seul Dieu, et qui ne lui donnent ni père ni mère; et les Indiens dont la religion est

plus ancienne que la juive; et les lettrés chinois qui depuis cinq mille ans servent un Dieu unique sans superstition et sans fanatisme? Voilà donc ce que tu ferais si tu étais le maître? Assurément, dit le prêtre, car je suis dévoré du zèle de la maison de Dieu: *Zelus domûs tuæ comedit me.*

Etrange secte, ou plutôt infernale horreur! s'écria le bon père de famille. Quelle religion que celle qui ne se soutiendrait que par des bourreaux, et qui ferait à Dieu l'outrage de lui dire: Tu n'es pas assez puissant pour soutenir par toi-même ce que nous appelons ton véritable culte, il faut que nous t'aidions; tu ne peux rien sans nous, et nous ne pouvons rien sans torture, sans échafauds et sans bûchers.

Çà, dis-moi un peu, sanguinaire aumônier, es-tu dominicain, ou jésuite, ou diable? Je suis jésuite, dit l'autre. Eh, mon ami, si tu n'es pas diable, pourquoi dis-tu des choses si diaboliques?

C'est que le révérend père recteur m'a ordonné de les dire.

Et qui a ordonné cette abomination au révérend père recteur?

C'est le provincial.

De qui le provincial a-t-il reçu cet ordre?

De notre général, et le tout pour plaire au pape.

Le pauvre anabaptiste s'écria: Sacrés papes, qui êtes à Rome sur le trône des Césars, archevêques, évêques, abbés devenus souverains, je vous respecte et je vous fuis. Mais si dans le fond du cœur vous avouez que vos richesses et votre puissance ne sont fondées que sur l'ignorance et la bêtise de nos

pères, jouissez-en du moins avec modération. Nous ne voulons pas vous détrôner, mais ne nous écrasez pas. Jouissez, et laissez-nous paisibles, sinon craignez qu'à la fin la patience n'échappe aux peuples, et qu'on ne vous réduise, pour le bien de vos âmes, à la condition des apôtres dont vous prétendez être les successeurs.

Ah, misérable! tu voudrais que le pape et l'évêque de Vurtzbourg gagnassent le ciel par la pauvreté évangélique!

Ah, mon révérend père, tu voudrais me faire pendre!

LIBERTÉ D'IMPRIMER.

Mais quel mal peut faire à la Russie la prédiction de Jean-Jacques? Aucun; il lui sera permis de l'expliquer dans un sens mystique, typique, allégorique, selon l'usage. Les nations qui détruiront les Russes, ce seront les belles lettres, les mathématiques, l'esprit de société, la politesse, qui dégradent l'homme et pervertissent sa nature.

On a imprimé cinq à six mille brochures en Hollande contre Louis XIV; aucune n'a contribué à lui faire perdre les batailles de Blenheim, de Turin et de Ramillies.

En général, il est de droit naturel de se servir de sa plume comme de sa langue, à ses périls, risques et fortune. Je connais beaucoup de livres qui ont ennuyé, je n'en connais point qui ait fait de mal réel. Des théologiens, ou de prétendus poli-

tiques, crient : « La religion est détruite, le gou-
« vernement est perdu, si vous imprimez certaines
« vérités ou certains paradoxes. Ne vous avisez ja-
« mais de penser, qu'après en avoir demandé la li-
« cence à un moine ou à un commis. Il est contre le
« bon ordre qu'un homme pense par soi-même. Ho-
« mère, Platon, Cicéron, Virgile, Pline, Horace,
« n'ont jamais rien publié qu'avec l'approbation des
« docteurs de sorbonne et de la sainte inquisition.

« Voyez dans quelle décadence horrible la liberté
« de la presse a fait tomber l'Angleterre et la Hol-
« lande. Il est vrai qu'elles embrassent le commerce
« du monde entier, et que l'Angleterre est victo-
« rieuse sur mer et sur terre; mais ce n'est qu'une
« fausse grandeur, une fausse opulence ; elles mar-
« chent à grands pas à leur ruine. Un peuple éclairé
« ne peut subsister. »

On ne peut raisonner plus juste, mes amis; mais voyons, s'il vous plaît, quel Etat a été perdu par un livre. Le plus dangereux, le plus pernicieux de tous est celui de Spinosa. Non seulement en qualité de juif il attaque le nouveau Testament, mais en qualité de savant il ruine l'ancien; son système d'athéisme est mieux lié, mieux raisonné mille fois que ceux de Straton et d'Epicure. On a besoin de la plus profonde sagacité pour répondre aux argumens par lesquels il tâche de prouver qu'une substance n'en peut former une autre.

Je déteste comme vous son livre que j'entends peut-être mieux que vous, et auquel vous avez très mal répondu; mais avez-vous vu que ce livre ait changé la face du monde? Y a-t-il quelque prédicant

qui ait perdu un florin de sa pension par le débit des œuvres de Spinosa ? y a-t-il un évêque dont les rentes aient diminué ? Au contraire, leur revenu a doublé depuis ce temps-là ; tout le mal s'est réduit à un petit nombre de lecteurs paisibles, qui ont examiné les argumens de Spinosa dans leur cabinet, et qui ont écrit pour ou contre des ouvrages très peu connus.

Vous-mêmes vous êtes assez peu conséquens pour avoir fait imprimer, *ad usum delphini*, l'Athéisme de Lucrèce (comme on vous l'a déjà reproché), et nulle trouble, nul scandale n'en est arrivé ; aussi laissa-t-on vivre en paix Spinosa en Hollande, comme on avait laissé Lucrèce en repos à Rome.

Mais paraît-il parmi vous quelque livre nouveau dont les idées choquent un peu les vôtres (supposé que vous ayez des idées), ou dont l'auteur soit d'un parti contraire à votre faction, ou, qui pis est, dont l'auteur ne soit d'aucun parti, alors vous criez au feu ; c'est un bruit, un scandale, un vacarme universel dans votre petit coin de terre. Voilà un homme abominable, qui a imprimé que, si nous n'avions point de mains, nous ne pourrions faire des bas ni des souliers : quel blasphème ! Les dévotes crient, les docteurs fourrés s'assemblent, les alarmes se multiplient de collége en collége, de maison en maison ; des corps entiers sont en mouvement, et pourquoi ? pour cinq ou six pages dont il n'est plus question au bout de trois mois. Un livre vous déplaît-il ? réfutez-le ; vous ennuie-t-il ? ne le lisez pas.

Oh ! me dites-vous, les livres de Luther et de Calvin ont détruit la religion romaine dans la moitié

de l'Europe. Que ne dites-vous aussi que les livres du patriarche Photius ont détruit cette religion romaine en Asie, en Afrique, en Grèce et en Russie?

Vous vous trompez bien lourdement quand vous pensez que vous avez été ruinés par des livres. L'empire de Russie a deux mille lieues d'étendue, et il n'y a pas six hommes qui soient au fait des points controversés entre l'Eglise grecque et la latine. Si le moine Luther, si le chanoine Jean Chauvin, si le curé Zuingle s'étaient contentés d'écrire, Rome subjuguerait encore tous les Etats qu'elle a perdus; mais ces gens-là et leurs adhérens couraient de ville en ville, de maison en maison, ameutaient des femmes, étaient soutenus par des princes. La furie qui agitait Amate, et qui la fouettait comme un sabot, à ce que dit Virgile, n'était pas plus turbulente. Sachez qu'un capucin enthousiaste, factieux, ignorant, souple, véhément, émissaire de quelque ambitieux, prêchant, confessant, communiant, cabalant, aura plutôt bouleversé une province que cent auteurs ne l'auront éclairée. Ce n'est pas l'Alcoran qui fit réussir Mahomet, ce fut Mahomet qui fit le succès de l'Alcoran.

Non, Rome n'a point été vaincue par des livres; elle l'a été pour avoir révolté l'Europe par ses rapines, par la vente publique des indulgences, pour avoir insulté aux hommes, pour avoir voulu les gouverner comme des animaux domestiques, pour avoir abusé de son pouvoir à un tel excès, qu'il est étonnant qu'il lui soit resté un seul village. Henri VIII, Elisabeth, le duc de Saxe, le landgrave de Hesse, les princes d'Orange, les Condé, les Coligni

ont tout fait, et les livres rien. Les trompettes n'ont jamais gagné de bataille, et n'ont fait tomber de murs que ceux de Jéricho.

Vous craignez les livres, comme certaines bourgades ont craint les violons. Laissez lire, et laissez danser; ces deux amusemens ne feront jamais de mal au monde.

LIEUX COMMUNS EN LITTÉRATURE.

QUAND une nation se dégrossit, elle est d'abord émerveillée de voir l'Aurore ouvrir de ses doigts de rose les portes de l'Orient, et semer de topazes et de rubis le chemin de la lumière; Zéphire caresser Flore, et l'Amour se jouer des armes de Mars.

Toutes les images de ce genre, qui plaisent par la nouveauté, dégoûtent par l'habitude. Les premiers qui les employaient passaient pour des inventeurs, les derniers ne sont que des perroquets.

Il y a des formules de prose qui ont le même sort. « Le roi manquerait à ce qu'il se doit à lui-même « si...... Le flambeau de l'expérience a conduit ce « grand apothicaire dans les routes ténébreuses de la « nature. — Son esprit ayant été la dupe de son « cœur, — il ouvrit trop tard les yeux sur le bord « de l'abyme. — Messieurs, plus je sens mon insuf- « fisance, plus je sens aussi vos bienfaits; mais éclai- « ré par vos lumières, soutenu par vos exemples, « vous me rendrez digne de vous. »

La plupart des pièces de théâtre deviennent enfin

des lieux communs, comme les oraisons funèbres et les discours de réception. Dès qu'une princesse est aimée on devine qu'elle aura une rivale. Si elle combat sa passion, il est clair qu'elle y succombera. Le tyran a-t-il envahi le trône d'un pupille, soyez sûr qu'au cinquième acte justice se fera, et que l'usurpateur mourra de mort violente.

Si un roi et un citoyen romain paraissent sur la scène, il y a cent contre un à parier que le roi sera traité par le romain plus indignement que les ministres de Louis XIV ne le furent à Gertruidenberg par les Hollandais.

Toutes les situations tragiques sont prévues, tous les sentimens que ces situations amènent, sont devinés; les rimes même sont souvent prononcées par le parterre avant de l'être par l'acteur. Il est difficile d'entendre parler à la fin d'un vers d'une *lettre*, sans voir clairement à quel héros on doit la *remettre*. L'héroïne ne peut guère manifester ses *alarmes*, qu'aussitôt on ne s'attende à voir couler ses *larmes*. Peut-on voir un vers finir par *César*, et n'être pas sûr de voir des vaincus traînés après son *char*?

Vient un temps où l'on se lasse de ces lieux communs d'amour, de politique, de grandeur et de vers alexandrins. L'opéra comique prend la place d'Iphigénie et d'Eriphile, de Xipharès et de Monime. Avec le temps cet opéra comique devient lieu commun à son tour; et Dieu sait alors à quoi on aura recours.

Nous avons les lieux communs de la morale. Ils sont si rebattus, qu'on devrait absolument s'en tenir

aux bons livres faits sur cette matière en chaque langue. Le Spectateur anglais conseilla à tous les prédicateurs d'Angleterre de réciter les excellens sermons de Tillotson ou de Smaldrige. Les prédicateurs de France pourraient bien s'en tenir à réciter Massillon, ou des extraits de Bourdaloue. Quelques uns de nos jeunes orateurs de la chaire ont appris de le Kain à déclamer; mais ils ressemblent tous à Dancour qui ne voulait jamais jouer que dans ses pièces.

Les lieux communs de la controverse sont absolument passés de mode, et probablement ne reviendront plus; mais ceux de l'éloquence et de la poésie pourront renaître après avoir été oubliés : pourquoi? c'est que la controverse est l'éteignoir et l'opprobre de l'esprit humain, et que la poésie et l'éloquence en sont le flambeau et la gloire.

LIVRES.

SECTION I.

Vous les méprisez les livres, vous dont toute la vie est plongée dans les vanités de l'ambition et dans la recherche des plaisirs ou dans l'oisiveté; mais songez que tout l'univers connu n'est gouverné que par des livres, excepté les nations sauvages. Toute l'Afrique jusqu'à l'Ethiopie et la Nigritie obéit au livre de l'Alcoran, après avoir fléchi sous le livre de l'Evangile. La Chine est régie par le livre moral de Confucius; une grande partie de l'Inde,

par le livre du Veidam. La Perse fut gouvernée pendant des siècles par les livres d'un des Zoroastres.

Si vous avez un procès, votre bien, votre honneur, votre vie même dépend de l'interprétation d'un livre que vous ne lisez jamais.

Robert le diable, les Quatre fils Aimon, les Imaginations de M. Oufle, sont des livres aussi; mais il en est des livres comme des hommes, le très petit nombre joue un grand rôle, le reste est confondu dans la foule.

Qui mène le genre humain dans les pays policés? ceux qui savent lire et écrire. Vous ne connaissez ni Hippocrate, ni Boërhaave, ni Sydenham, mais vous mettez votre corps entre les mains de ceux qui les ont lus. Vous abandonnez votre ame à ceux qui sont payés pour lire la Bible, quoiqu'il n'y en ait pas cinquante d'entre eux qui l'aient lue tout entière avec attention.

Les livres gouvernent tellement le monde, que ceux qui commandent aujourd'hui dans la ville des Scipions et des Catons, ont voulu que les livres de leur loi ne fussent que pour eux; c'est leur sceptre; ils ont fait un crime de lèse-majesté à leurs sujets d'y toucher sans une permission expresse. Dans d'autres pays on a défendu de penser par écrit sans lettres-patentes.

Il est des nations chez qui l'on regarde les pensées purement comme un objet de commerce. Les opérations de l'entendement humain n'y sont considérées qu'à deux sous la feuille. Si par hasard le libraire veut un privilége pour sa marchandise, soit

qu'il vende Rabelais, soit qu'il vende les Pères de l'Église, le magistrat donne le privilége sans répondre de ce que le livre contient.

Dans un autre pays, la liberté de s'expliquer par des livres est une des prérogatives les plus inviolables. Imprimez tout ce qu'il vous plaira sous peine d'ennuyer, ou d'être puni si vous avez trop abusé de votre droit naturel.

Avant l'admirable invention de l'imprimerie, les livres étaient plus rares et plus chers que les pierres précieuses. Presque point de livres chez nos nations barbares jusqu'à Charlemagne, et depuis lui jusqu'au roi de France Charles V dit le sage; et depuis ce Charles jusqu'à François I, c'est une disette extrême.

Les Arabes seuls en eurent depuis le huitième siècle de notre ère jusqu'au treizième.

La Chine en était pleine quand nous ne savions ni lire ni écrire.

Les copistes furent très employés dans l'empire romain depuis le temps des Scipions jusqu'à l'inondation des barbares.

Les Grecs s'occupèrent beaucoup à transcrire vers le temps d'Amintas, de Philippe et d'Alexandre; ils continuèrent sur-tout ce métier dans Alexandrie.

Ce métier est assez ingrat. Les marchands payèrent toujours fort mal les auteurs et les copistes. Il fallait deux ans d'un travail assidu à un copiste pour bien transcrire la Bible sur du vélin. Que de temps et de peine pour copier correctement en grec et en latin les ouvrages d'Origène, de Clément d'Alexandrie et de tous ces autres écrivains nommés *pères !*

S. Hieronymos, ou Hieronymus, que nous nommons Jérôme, dit dans une de ses lettres satiriques contre Rufin (1), qu'il s'est ruiné en achetant les œuvres d'Origène, contre lequel il écrivit avec tant d'amertume et d'emportement. « Oui, dit-il, j'ai lu « Origène : si c'est un crime, j'avoue que je suis « coupable, et que j'ai épuisé toute ma bourse à « acheter ses ouvrages dans Alexandrie. »

Les sociétés chrétiennes eurent dans les trois premiers siècles cinquante quatre évangiles, dont à peine deux ou trois copies transpirèrent chez les Romains de l'ancienne religion jusqu'au temps de Dioclétien.

C'était un crime irrémissible chez les chrétiens de montrer les évangiles aux gentils ; ils ne les prêtaient pas même aux catéchumènes.

Quand Lucien raconte dans son Philopatris, en insultant notre religion qu'il connaissait très peu, « qu'une troupe de gueux le mena dans un qua« trième étage où l'on invoquait le père par le fils, « et où l'on prédisait des malheurs à l'empereur et à « l'empire, » il ne dit point qu'on lui ait montré un seul livre. Aucun historien, aucun auteur romain ne parle des évangiles.

Lorsqu'un chrétien malheureusement téméraire, et indigne de sa sainte religion, eut mis en pièces publiquement et foulé aux pieds un édit de l'empereur Dioclétien, et qu'il eut attiré sur le christianisme la persécution qui succéda à la plus grande tolérance, les chrétiens furent alors obligés de livrer

(1) Lettre de Jérôme à Pammaque.

leurs évangiles et leurs autres écrits aux magistrats, ce qui ne s'était jamais fait jusqu'à ce temps. Ceux qui donnèrent leurs livres dans la crainte de la prison, ou même de la mort, furent regardés par les autres chrétiens comme des apostats sacriléges; on leur donna le surnom de *traditores*, d'où vient le mot *traîtres;* et plusieurs évêques prétendirent qu'il fallait les rebaptiser, ce qui causa un schisme épouvantable.

Les poëmes d'Homère furent long-temps si peu connus, que Pisistrate fut le premier qui les mit en ordre, et qui les fit transcrire dans Athènes, environ cinq cents ans avant l'ère dont nous nous servons.

Il n'y a peut-être pas aujourd'hui une douzaine de copies du Veidam et du Zenda-Vesta dans tout l'Orient.

Vous n'auriez pas trouvé un seul livre dans toute la Russie en 1700, excepté des Missels et quelques Bibles chez des papas ivres d'eau-de-vie.

Aujourd'hui on se plaint du trop; mais ce n'est pas aux lecteurs à se plaindre; le remède est aisé; rien ne les force à lire. Ce n'est pas non plus aux auteurs; ceux qui font la foule ne doivent pas crier qu'on les presse. Malgré la quantité énorme de livres, combien peu de gens lisent! et si on lisait avec fruit, verrait-on les déplorables sottises auxquelles le vulgaire se livre encore tous les jours en proie?

Ce qui multiplie les livres, malgré la loi de ne point multiplier les êtres sans nécessité, c'est qu'avec des livres on en fait d'autres; c'est avec plusieurs

volumes déjà imprimés qu'on fabrique une nouvelle histoire de France ou d'Espagne, sans rien ajouter de nouveau. Tous les dictionnaires sont faits avec des dictionnaires; presque tous les livres nouveaux de géographie sont des répétitions de livres de géographie. La Somme de S. Thomas a produit deux mille gros volumes de théologie. Et les mêmes races de petits vers qui ont rongé la mère rongent aussi les enfans.

Ecrive qui voudra, chacun à ce métier
Peut perdre impunément de l'encre et du papier.

SECTION II.

Il est quelquefois bien dangereux de faire un livre. Silhouète, avant qu'il pût se douter qu'il serait un jour contrôleur général des finances, avait imprimé un livre sur l'accord de la religion avec la politique : et son beau-père le médecin Astruc avait donné au public les Mémoires dans lesquels l'auteur du Pentateuque avait pu prendre toutes les choses étonnantes qui s'étaient passées si long-temps avant lui.

Le jour même que Silhouète fut en place, quelque bon ami chercha un exemplaire des livres du beau-père et du gendre, pour les déférer au parlement et les faire condamner au feu selon l'usage. Ils rachetèrent tous deux tous les exemplaires qui étaient dans le royaume; de là vient qu'ils sont très rares aujourd'hui.

Il n'est guère de livre philosophique ou théologique dans lequel on ne puisse trouver des

hérésies et des impiétés, pour peu qu'on aide à la lettre.

Théodore de Mopsuète osait appeler le Cantique des cantiques un recueil d'impuretés; Grotius les détaille, il en fait horreur. Chatillon le traite d'ouvrage scandaleux.

Croirait-on qu'un jour le docteur Tamponet dit à plusieurs docteurs : Je me ferais fort de trouver une foule d'hérésies dans le *Pater noster*, si on ne savait pas de quelle bouche divine sortit cette prière, et si c'était un jésuite qui l'imprimât pour la première fois ?

Voici comme je m'y prendrais :

« Notre père qui êtes aux cieux. »

Proposition sentant l'hérésie, puisque Dieu est par-tout. On peut même trouver dans cet énoncé un levain de socinianisme, puisqu'il n'y est rien dit de la Trinité.

« Que votre règne arrive, que votre volonté soit « faite dans la terre comme au ciel. »

Proposition sentant encore l'hérésie, puisqu'il est dit cent fois dans l'Ecriture que Dieu règne éternellement. De plus, il est téméraire de demander que sa volonté s'accomplisse, puisque rien ne se fait, ni ne peut se faire que par la volonté de Dieu.

« Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien « (notre pain substantiel, notre bon pain, notre « pain nourrissant.) »

Proposition directement contraire à ce qui est émané ailleurs de la bouche de Jésus-Christ (1):

(1) Matthieu, chap. VI, v. 31 et suiv.

« Ne dites point, que mangerons-nous, que boirons « nous ? comme font les gentils, etc. etc. Ne deman- « dez que le royaume des cieux et tout le reste vous « sera donné. »

« Remettez-nous nos dettes comme nous les remet- « tons à nos débiteurs. »

Proposition téméraire qui compare l'homme à Dieu, qui détruit la prédestination gratuite et qui enseigne que Dieu est tenu d'en agir avec nous comme nous en agissons avec les autres. De plus, qui a dit à l'auteur que nous fesons grace à nos débiteurs ? nous ne leur avons jamais fait grace d'un écu. Il n'y a point de couvent en Europe qui ait jamais remis un sou à ses fermiers. Oser dire le contraire est une hérésie formelle.

« Ne nous induisez point en tentation. »

Proposition scandaleuse, manifestement hérétique, attendu qu'il n'y a que le diable qui soit tentateur, et qu'il est dit expressément dans l'épître de S. Jacques (1) : Dieu est intentateur des méchans ; il ne tente personne. *Deus enim intentator malorum est ; ipse autem neminem tentat.*

Vous voyez, dit le docteur Tamponet, qu'il n'est rien de si respectable auquel on ne puisse donner un mauvais sens. Quel sera donc le livre à l'abri de la censure humaine si on peut attaquer jusqu'au *Pater noster*, en interprétant diaboliquement tous les mots divins qui le composent ? Pour moi, je tremble de faire un livre. Je n'ai jamais, Dieu merci, rien imprimé ; je n'ai même jamais fait jouer aucune

(1) Chap. I, v. 13.

de mes pièces de théâtre, comme ont fait les frères la Rue, du Cerceau et Folard; cela est trop dangereux.

Un clerc pour quinze sous, sans craindre le holà,
Peut aller au parterre attaquer Attila;
Et si le roi des Huns ne lui charme l'oreille,
Traiter de visigoths tous les vers de Corneille.

Si vous imprimez, un habitué de paroisse vous accuse d'hérésie, un cuistre de collége vous dénonce, un homme qui ne sait pas lire, vous condamne; le public se moque de vous; votre libraire vous abandonne; votre marchand de vin ne veut plus vous faire crédit. J'ajoute toujours à mon *Pater noster:* « Mon Dieu délivrez-moi de la rage de faire des « livres! »

O vous qui mettez comme moi du noir sur du blanc, et qui barbouillez du papier, souvenez-vous de ces vers que j'ai lus autrefois, et qui auraient dû nous corriger:

Tout ce fatras fut du chanvre en son temps,
Linge il devint par l'art des tisserands;
Puis en lambeaux des pilons le pressèrent,
Il fut papier. Cent cerveaux à l'envers
De visions à l'envi le chargèrent;
Puis on le brûle: il vole dans les airs,
Il est fumée aussi-bien que la gloire.
De nos travaux voilà quelle est l'histoire.
Tout est fumée, et tout nous fait sentir
Ce grand néant qui doit nous engloutir.

SECTION III.

Les livres sont aujourd'hui multipliés à un tel

point que non-seulement il est impossible de les lire tous, mais d'en savoir même le nombre et d'en connaître les titres. Heureusement on n'est pas obligé de lire tout ce qui s'imprime; et le plan de Caramuel, qui se proposait d'écrire cent volumes *in-folio*, et d'employer le pouvoir spirituel et temporel des princes pour contraindre leurs sujets à les lire, est demeuré sans exécution. Ringelberg avait aussi formé le dessein de composer environ mille volumes différens; mais quand il aurait assez vécu pour les publier, il n'eût pas encore approché d'Hermès Trismégiste, lequel, selon Jamblique, écrivit trente-six mille cinq cent vingt-cinq livres. Supposé la vérité du fait, les anciens n'avaient pas moins de raison que les modernes de se plaindre de la multitude des livres.

Aussi convient-on assez généralement qu'un petit nombre de livres choisis suffisent. Quelques-uns proposent de se borner à la bible ou à l'Écriture sainte comme les Turcs se réduisent à l'Alcoran; il y a cependant une grande différence entre les sentimens de respect que les mahométans ont pour leur Alcoran, et ceux des chrétiens pour l'Ecriture. On ne saurait porter plus loin la vénération que les premiers témoignent en parlant de l'Alcoran. C'est disent-ils, le plus grand des miracles, et tous les hommes ensemble ne sont point capables de rien faire qui en approche; ce qui est d'autant plus admirable que l'auteur n'avait fait aucune étude ni lu aucun livre. L'Alcoran vaut lui seul soixante mille miracles (c'est à peu-près le nombre des versets qu'il contient): la résurrection d'un mort ne prou-

verait pas plus la vérité d'une religion que la composition de l'Alcoran. Il est si parfait qu'on doit le regarder comme un ouvrage incréé.

Les chrétiens disent à la vérité que leur Ecriture a été inspirée par le S. Esprit; mais, outre que les cardinaux Cajetan (1) et Bellarmin (2) avouent qu'il s'y est glissé quelques fautes par la négligence ou l'ignorance des libraires et des rabbins qui y ont ajouté les points, elle est regardée comme un livre dangereux pour le plus grand nombre des fidèles. C'est ce qui est exprimé par la cinquieme règle de l'*Index*, ou de la congrégation de l'indice qui est chargée à Rome d'examiner les livres qui doivent être défendus. La voici : (3)

« Etant évident par l'expérience que si la Bible traduite en langue vulgaire était permise indifféremment à tout le monde, la témérité des hommes serait cause qu'il en arriverait plus de mal que de bien, nous voulons que l'on s'en rapporte au jugement de l'évêque ou de l'inquisiteur, qui, sur l'avis du curé ou du confesseur, pourront accorder la permission de lire la Bible traduite par des auteurs catholiques en langue vulgaire, à ceux à qui ils jugeront que cette lecture n'apportera aucun dommage. Il faudra qu'ils aient cette permission par écrit, on ne les absoudra point qu'auparavant ils n'aient remis leur Bible entre les mains de l'ordinaire; et quant aux libraires qui vendront des Bibles en langue vulgaire

(1) Commentaires sur l'ancien Testament.

(2) Liv. II, chap. II, de la parole de Dieu.

(3) Starti, quatrième partie, page 5.

à ceux qui n'ont pas cette permission par écrit, ou en quelque autre manière la leur auront mise entre les mains, ils perdront le prix de leurs livres, que l'évêque emploiera à des choses pieuses, et seront punis d'autres peines arbitraires : les réguliers ne pourront aussi lire ni acheter ces livres sans avoir eu la permission de leurs supérieurs. »

Le cardinal du Perron prétendait aussi que (1) l'Ecriture était un couteau à deux tranchans dans la main des simples, qui pourrait les percer ; que, pour éviter cela, il valait mieux que le simple peuple l'ouït de la bouche de l'Eglise avec les solutions et les interprétations des passages qui semblent aux sens être pleins d'absurdités et de contradictions, que de les lire par soi sans l'aide d'aucune solution ni interprétation. Il fesait ensuite une longue énumération de ses absurdités, en termes si peu ménagés, que le ministre Jurieu ne craignit point de dire qu'il ne se souvenait pas d'avoir jamais rien lu de si effroyable ni de si scandaleux dans un auteur chrétien.

Jurieu, qui invectivait si vivement contre le cardinal du Perron, essuya lui-même de semblables reproches de la part des catholiques. « Je vis ce ministre, dit Papin en parlant de lui (2), qui enseignait au public que tous les caracteres de l'écriture sainte, sur lesquels ces prétendus réformateurs avaient fondé leur persuasion de sa divinité, ne lui parais-

---

(1) Esprit de M. Arnaud, tome II, pag 119.

(2) Traité de la nature et de la grace. Les Suites de la tolérance, page 12.

saient point suffisans. Jà n'advienne, disait Jurieu, que je veuille diminuer la force et la lumière des caractères de l'Ecriture ; mais j'ose affirmer qu'il n'y en a pas un qui ne puisse être éludé par les profanes. Il n'y en a pas un qui fasse une preuve et à quoi on ne puisse répondre quelque chose ; et considérés tous ensemble, quoiqu'ils aient plus de force que séparément pour faire une démonstration morale, c'est-à-dire, une preuve capable de fonder une certitude qui exclue tout doute, j'avoue que rien ne paraît plus opposé à la raison que de dire que ces caractères par eux-mêmes sont capables de produire une telle certitude. »

Il n'est donc pas étonnant que les juifs et les premiers chrétiens, qui, comme on le voit par les Actes des apôtres (1), se bornaient dans leurs assemblées à la lecture de la Bible, aient été divisés en différentes sectes, comme nous l'avons dit à l'article Hérésie. On substitua dans la suite à cette lecture celle de plusieurs ouvrages apocryphes, ou du moins celle des extraits que l'on fit de ces derniers écrits. L'auteur de la Synopse de l'Ecriture, qui est parmi les œuvres de S. Athanase (2), reconnaît expressément qu'il y a dans les livres apocryphes des choses très véritables et inspirées de Dieu, lesquelles en ont été choisies et extraites pour les faire lire aux fidèles.

(1) Chap. XV, v. 21. — (2) Tome II, page 134.

FIN DU TOME X.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS CE DIXIEME VOLUME.

FIN DE LA TABLE.


JAN 20 '85

